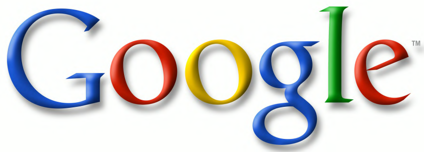








HISTOIRE

VÉRITABLE

DES TEMPS FABULEUX,

TOME IV.

IMPRIMERIE DE L. GAUTHIER.

HISTOIRE
VÉRITABLE
DES TEMPS FABULEUX,
CONFIRMÉE
PAR LES CRITIQUES QU'ON EN A FAITES.

PAR L'ABBÉ CHAPELLE,
ANCIEN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE.

Ἀνδρῶν γὰρ σωφρόνων μεν εϛιν, ἐι μὴ ἀδικοῖντο ἡσυχάζειν, Αγαθῶν δὲ ἀδικουσμένους, ἐκ μὲν ἐιρήνης πολεμεῖν. Thucyd. lib. 1.

Il est d'un homme sage de demeurer en repos lorsqu'on ne l'attaque point; mais l'homme injustement attaqué est obligé de passer de la paix à la guerre.



A PARIS,
CHEZ GAUTHIER FRÈRES ET C.e, LIBRAIRES,
RUE DE TOURAINE, N° 4, PRÈS L'ÉCOLE DE MÉDECINE;
A BESANÇON,
MÊME MAISON DE COMMERCE,
GRAND'-RUE, N° 86.

M. DCCC. XXIV.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

INTRODUCTION.

L'AUTEUR de l'Histoire véritable des temps fabuleux a bien dû s'attendre, et s'est bien attendu en effet à voir son ouvrage essuyer quantité de contradictions de la part de quelques savants, et encore plus de ceux qui ne le sont pas [1]. Il a prévu ce qui est arrivé : les uns par l'esprit d'irréligion qui règne, d'autres par un intérêt de système, ceux-ci par jalousie [2], ou pour faire parler d'eux, et ceux-là, parce qu'ils ont entendu parler, n'ont pas manqué de l'attaquer.

La modestie de M. l'abbé Guérin du Rocher, l'esprit de paix qui l'anime, la douçeur de ses mœurs et de son caractère, qui le portent à fuir toute espèce de contestation même littéraire, dès qu'elle pourroit troubler la tranquillité de son âme, et altérer le bonheur dont il jouit au milieu de ses livres, lui ont fait jusqu'ici garder le silence sur les critiques qui ont paru contre son ouvrage dans le Journal des Savants, et sur les deux chapitres insérés dans un ouvrage, qui a pour titre : *L'Autorité des livres de Moïse.*

M. Guérin du Rocher n'a pas même voulu au-

[1] Piscis hic non est omnium.

[2] Ζηλεῖ δὲ τὲ γείτονα γείτων. (Hesiod.)

toriser ses amis, et ceux que son ouvrage avoit convaincus, à prendre sa défense.

Aux instances qu'on lui faisoit, il répondoit constamment que les différents critiques n'ont point entamé son ouvrage; qu'il ne voyoit dans les écrits de ses adversaires, que des altérations, des falsifications, des assertions sans preuve, qui manifestent, ou une insigne mauvaise foi de la part des auteurs, ou une ignorance absolue des matières, qu'il lui en coûteroit plus de faire des reproches de cette nature, quoique très-justes et nécessaires à sa défense, qu'il n'en coûteroit à ceux qui les méritent de les essuyer; que de pareils agresseurs se réfutent mieux par le silence, que par une défense en règle; que toutes les réponses à toutes leurs mauvaises difficultés se trouvent dans son ouvrage, que ce n'est pas sa faute, s'ils ne les ont pas aperçues, ni voulu les apercevoir; qu'il faudroit qu'il employât désormais tout son temps à leur répéter continuellement ce qu'il ne tient qu'à eux d'entendre et de voir; que tout homme sensé, en les lisant, doit nécessairement faire cette réflexion, seule capable de les faire tomber: « Si l'ouvrage étoit » tel que MM. de Guignes et du Voisin l'ont » présenté, il seroit inutile de le réfuter, il se» roit même impossible qu'il eût pu avoir un seul » approbateur éclairé »; qu'il se sentoit en particulier trop de répugnance à confondre au tribunal du public celui de ses antagonistes, qui

s'est d'ailleurs décoré du titre d'apologiste de la religion.

Qu'enfin les suffrages d'un grand nombre de savants distingués et judicieux, le dispensent de faire attention aux décisions aussi fausses que tranchantes, de gens qui n'ont fait que jeter un coup d'œil sur l'ouvrage, ou qui ne l'ont point lu du tout, ou qui ne l'ont pas lu avec attention et sans préjugé.

Voilà les raisons sur lesquelles M. l'abbé Guérin du Rocher s'est déterminé à rester dans l'inaction, malgré les différentes escarmouches qu'on a hasardées pour l'engager à entrer en lice, persuadé que son temps seroit mieux employé, ne fût-ce que pour satisfaire son goût pour l'étude, en consacrant ses loisirs à continuer un ouvrage auquel, dans un siècle moins frivole, on rendroit plus de justice.

Mais quelques-uns des adversaires de M. Guérin du Rocher, ceux-là même dont on avoit assez bonne opinion pour espérer de les voir se rétracter d'eux-mêmes, et s'épargner une réponse mortifiante, abusant indécemment, et de vive voix et par écrit, du silence du savant écrivain, et s'applaudissant, avec une insultante légèreté, du triomphe qu'ils se décernent de leurs propres mains; un ami de M. l'abbé Guérin du Rocher ayant composé et achevé, dès le mois de septembre 1778, une réfutation des critiques, a cru devoir, malgré ses occupations multipliées,

se rendre aux instances de plusieurs personnes respectables qui en désiroient l'impression. Un des effets de cette publication sera de convaincre M. l'abbé du Voisin que l'arrêt qu'il avoit prononcé lui-même en sa faveur, n'étoit qu'un arrêt par défaut, qu'il est facile d'anéantir, en y formant une simple opposition, et en interjetant appel au tribunal des vrais savants.

On se flatte par-là de détruire l'illusion de certains lecteurs superficiels, qui ont trouvé plus commode de s'en tenir à de simples extraits, que de s'engager à approfondir trois volumes entiers de recherches et de discussions épineuses.

Toutes les réponses, il est vrai, se trouvent dans l'ouvrage de M. l'abbé du Rocher, nous nous en sommes assurés par nous-mêmes, et nous connoissons plusieurs personnes dont les doutes et les scrupules ont été dissipés par une seconde ou troisième lecture plus attentive et plus réfléchie.

Il est bon d'épargner à bien des gens le travail qu'exige la confrontation des critiques avec l'ouvrage critiqué.

D'ailleurs MM. de Guignes et du Voisin ont tout altéré, tout défiguré, tout embrouillé; c'est pour cela qu'il faut tout éclaircir, tout rétablir et représenter tout fidèlement.

MM. de Guignes et du Voisin ne se rendront pas à l'évidence. C'est leur affaire; mais, comme

c'est ici un ouvrage extrêmement intéressant pour la religion, il importe, selon nous, de détromper ceux qui, dupes des autorités, auroient pu les en croire sur leur parole. Nous connoissons quantité de savants qui admirent et regardent comme incontestable la découverte de M. l'abbé Guérin, mais ils se contentent de manifester leurs jugements dans les lettres particulières et dans les conversations, lorsque l'occasion s'en présente; quelques-uns seulement lui ont rendu justice par la voie de l'impression. Le public attend une réponse, celle-ci ne sera point une simple réfutation, mais une suite d'explications et d'éclaircissements propres à mettre aisément le commun des lecteurs au fait de l'ouvrage le plus profond et le plus savant qui ait paru depuis long-temps.

Le zèle pour les intérêts de la religion, est le principal motif qui nous anime.

Depuis bien des années nous cherchions l'origine de cet amas scientifique de fables absurdes, de contes extravagants, qui faisoient le fonds de la théologie du paganisme; nous nous demandions à nous-mêmes, qu'y a-t-il de certain dans cette histoire de l'Egypte qu'on fait remonter à une antiquité si prodigieuse et si contradictoire au récit de Moïse? Tourmentés par cette curiosité inquiète, nous cherchions à la satisfaire dans Huet, Banier, Pluche, de Lavaur et d'autres savants; ils ne nous ont point dévoilé ce mys-

tère, ils ne nous ont présenté que quelques foibles lueurs, et encore de loin à loin. Nous sommes demeurés dans notre incertitude. M. Guérin du Rocher a porté la lumière au milieu des ténèbres, il a découvert jusqu'à la racine de l'arbre dont les autres n'avoient aperçu que quelques feuilles détachées et éparses. Dans l'étude de la théologie, nous cherchions des réponses directes à une foule de difficultés que nos incrédules modernes tiroient de l'opposition des auteurs profanes, avec l'Histoire Sainte; nous voulions savoir au juste ce que c'étoit que cette Cosmogonie de Sanchoniaton qu'ils opposoient à la Genèse; nous désirions trouver quelque chose de positif pour les empêcher de se prévaloir du silence des plus anciens historiens profanes sur les grands événements, les prodiges et les révolutions étonnantes rapportés par Moïse; nous voulions en particulier trouver un moyen de concilier Ezéchiel, qui prédit quarante années de désolation pour l'Egypte, avec Hérodote qui fait régner sur l'Egypte, pendant ces mêmes quarante années, un roi dans la plus florissante prospérité, etc., etc., etc.

Ayant trouvé dans l'*Histoire véritable* des temps fabuleux, ce que nous cherchions en vain depuis si long-temps; ayant connu par nous-mêmes, d'après M. Guérin que ce morceau de Sanchoniaton, si souvent objecté contre Moïse, n'étoit qu'une traduction altérée des premiers

chapitres de la Genèse, à quoi plusieurs savants n'avoient pas fait attention, et ayant vu de même les autres difficultés s'évanouir; étonnés, ravis de la beauté d'une découverte si admirable, si utile à la défense de la religion, et en même temps si simple, si sensible et si palpable, qu'on ne conçoit pas comment elle avoit pu jusqu'ici échapper aux yeux de tous les savants; nous avons béni la Providence, qui, dans un siècle d'incrédulité, où des légions de faux philosophes et de demi-savants ont affecté une prétendue érudition, pour jeter des nuages sur l'authenticité et la vérité des divines Écritures, venoit de nous fournir, par cette découverte, de nouvelles lumières pour les confondre, et des éclaircissements subsidiaires sur l'antiquité, l'authenticité et la vérité des livres saints, par conséquent de nouvelles preuves de la révélation. Nous en avons pour garant, M. du Voisin lui-même (p. 198)[1]; il convient que les difficultés qui « naissent de » l'opposition réelle ou apparente de l'histoire » profane avec les livres de Moïse, seroient bien- » tôt aplanies, si l'on adoptoit le système pro- » posé dans l'ouvrage, intitulé : *Histoire véri-* » *table des temps fabuleux.* »

Les suffrages de plusieurs gens de lettres et des vrais savants ont amplement dédommagé M. Guérin du Rocher de l'injustice des critiques hasardées contre lui.

[1] Autorité des livres de Moïse.

L'auteur de la Bibliothèque du Nord (t. 6, juin 1778), rapportant le témoignage d'un savant d'Allemagne, va jusqu'à dire que « l'Histoire véritable présente une découverte non » moins importante pour le monde littéraire, » que ne l'a été celle de Christophe Colomb pour » le monde politique, ou celle des Copernic et » des Newton pour la physique et l'astronomie.

» Il ne falloit pas moins, dit-il, qu'un homme » versé aussi profondément dans les langues an» ciennes pour saisir le vrai dans cet amas im» mense de fables dont les écrivains grecs et » égyptiens ont chargé l'histoire de leur pays, » et que leurs traducteurs, leurs commentateurs » n'ont qu'embrouillées encore davantage, par » leurs suppositions, leurs systêmes et leurs » fausses interprétations, et pour déchirer le » voile qui couvroit l'antiquité profane, depuis » tant de siècles, dont quelques savans ont es» sayé de soulever un coin, sans jamais entre» prendre de le lever tout à fait.

» Quel service M. du Rocher ne rend-il pas » à la religion, à la littérature, en démontrant » que cette histoire d'Egypte si remplie de pro» diges, si incroyable, si absurde en tant d'en» droits, et sur laquelle les savants de tous les » pays ont hasardé tant de conjectures ; que cette » mythologie si monstrueuse des Grecs, pren» nent également leur source dans l'Écriture » Sainte, mal entendue, travestie en mille ma-

» nières et adaptée aux idées grossières des peu-
» ples, qui y ont puisé les faits héroïques dont
» ils ont embelli leurs annales? C'est assurer aux
» livres saints une antiquité et une authenticité
» qu'on cherche à leur contester par l'existence
» même des histoires dont ils sont le fondement;
» c'est répandre le jour le plus lumineux sur les
» ténèbres de l'antiquité....

» Il résulte de la découverte de M. Guérin du
» Rocher que c'est dans les livres sacrés qu'il faut
» chercher les véritables annales du monde,
» qu'eux seuls doivent être nos guides dans l'his-
» toire des premiers temps, de même qu'ils sont
» nos garants pour les grands événements qu'ils
» annoncent. »

Le savant journaliste de Luxembourg, auteur du Catéchisme philosophique, M. Flexier de Réval, après avoir aussi lu l'ouvrage avec défiance et l'avoir examiné très-rigoureusement, est convaiucu de la vérité de la découverte, et en fait les plus grands éloges.

Nous avons sous les yeux la copie d'une lettre du savant et célèbre Père Berthier, qui admire la profondeur et la sagesse de l'ouvrage, et insiste sur l'infidélité et la mauvaise foi du journaliste, auteur des deux extraits, dans le Journal des Savants, M. de Guignes.

Un des plus grands magistrats, qui est en même temps un des littérateurs les plus éclairés du royaume, écrivoit, il y a quelque temps, à un

de ses amis, *que la lecture de l'Histoire véritable lui avoit fait le plus grand plaisir, et lui avoit inspiré le plus grand respect pour l'auteur. Il le trouve admirable en toutes manières, il ne reconnoît que lui, dit-il, qui réunisse au même degré des qualités et des vertus, qui semblent ne pouvoir se trouver ensemble;* en parlant de la pension que le roi a accordée à M. Guérin du Rocher en considération de son ouvrage, ce magistrat ajoute *que le service que cet auteur a rendu à la religion, est inappréciable.*

Le savant et respectable auteur du Déisme réfuté par lui-même, dont les excellents ouvrages vengent si bien la religion, et que M. du Voisin a quelquefois mis à contribution sans le citer, a fort applaudi à la découverte de M. Guérin du Rocher. Il a fait voir, par les témoignages avantageux qu'il en a rendus aux personnes en place, que la droiture de son cœur égale sa profonde érudition et la sagacité de son jugement.

Un des hommes en qui on admire avec raison l'esprit le plus brillant, joint à une prodigieuse variété de connoissances en tout genre, après avoir lu trois fois avec la plus grande attention, l'*Histoire véritable*, n'a pas cru en trop dire, lorsqu'il a imprimé dans le recueil de quelques-uns de ses *mélanges et fragments poétiques,* la pièce suivante :

Fière et docte Albion, qui, dans un coin des mers,
Prétends au premier rang de la littérature,
Pour avoir à nos yeux dévoilé l'Univers
Et le vrai plan de la nature;
De tes discours hautains rabaisse enfin le ton;
La France ta rivale ose égaler ta gloire;
Ce que pour la Physique a fait le grand Newton,
Du Rocher l'a fait pour l'Histoire.

L'ingénieux auteur de la réponse à la diatribe de M. de Voltaire, dans le Mercure rédigé par M. de La Harpe, après avoir montré le frivole, le faux et le ridicule de ce pamphlet philosophique, a cru pouvoir proclamer M. Guérin du Rocher *le thaumaturge de l'histoire.* (Voy. lettre à M. de La Harpe, folliculaire des philosophistes, Amsterdam 1777.)

L'illustre écrivain des Annales politiques, dont il n'est pas aisé de surprendre le suffrage, a accordé le sien à l'étonnante découverte de M. Guérin du Rocher, en consignant dans son ouvrage un témoignage avantageux de l'*Histoire véritable.*

Tous ceux qui savent apprécier l'esprit, les lumières, l'érudition, la justesse du jugement du sage et modeste M. ASSELINE, docteur de la maison et société de Sorbonne et professeur d'hébreu, et qui ont lu l'approbation motivée qu'il a donnée en qualité de censeur de l'ouvrage de M. du Rocher, après l'avoir bien examiné, sauront apprécier à leur juste valeur les autorités contraires.

Nous pourrions produire les éloges donnés à l'*Histoire véritable* par plusieurs savants d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, etc., entr'autres par un prélat respectable, la lumière et la colonne de l'Eglise catholique d'Angleterre, M. Talbot, plus distingué encore par sa science et ses vertus, que par l'ancienneté de son illustre maison.

Il y a quelques mois que M. l'abbé Tr***, ci-devant attaché à la feue reine, étant à Varsovie, le roi de Pologne, ce prince, protecteur éclairé des sciences, qui embellit le trône de l'éclat des lumières et du génie, lui fit l'honneur de l'inviter à dîner, et lui parla avec admiration de l'*Histoire véritable des temps fabuleux*. Au sortir de table, un savant d'Italie voulut soutenir que ce n'étoit là qu'un systême inadmissible.

Avez-vous lu l'ouvrage ? lui dit le Roi; *non*, Sire [1] : eh-bien! je l'ai tout lu avec attention; je ne suis pas théologien, mais la découverte de l'abbé du Rocher me paroît aussi certaine qu'elle est surprenante... Je vous charge, ajouta le roi à M. l'abbé Tr***, d'en faire mon compliment à l'auteur.

C'est de M. l'abbé Tr*** lui-même que nous venons d'apprendre cette précieuse anecdote.

Mais, comme le remarque un auteur déjà cité, « M. Guérin du Rocher a dû s'attendre à

[1] Combien de critiques dans le même cas !

» voir son système attaqué par des savants qui » auront travaillé sur l'histoire de l'Egypte et » de la Grèce, dont il détruit, d'un trait de » plume, toutes les brillantes hypothèses.

» C'est le sort des grandes découvertes de » faire d'abord des incrédules, et d'avoir des » contradicteurs; l'amour-propre rougit de s'ê- » tre égaré, il lutte pendant quelques temps » en faveur de sa chimère, et finit par embras- » ser avec enthousiasme l'opinion qu'il feignoit » de combattre ». Tel sera le sort de l'Histoire véritable.

Et, comme on vient de le dire dans l'éloge de feu M. Bordeu, Mercure de France, 15 Août 1776, *lorsqu'on présente de nouvelles vues à suivre, de nouvelles tentatives à faire, et surtout des abus à corriger, on ne peut manquer d'alarmer l'amour-propre de ceux qui ne voient, dans les découvertes d'autrui, qu'une espèce d'empire, auquel ils tâchent autant qu'ils peuvent de se soustraire...*

Les savants, considérant une opinion nouvelle comme une entreprise faite contre leurs domaines, ne se rendent que le plus tard qu'ils peuvent; ils ne se soumettent au joug d'une nouvelle vérité, qu'après avoir bien vérifié les titres de celui qui l'annonce.

Quelques personnes auroient voulu dans les trois volumes de l'Histoire véritable, moins de longueur et de répétitions; mais on conviendra

que ce reproche est peu fondé, si l'on fait attention, 1.° que c'est ici une découverte toute neuve dont on n'avoit pas les premières notions : 2.° qu'il a fallu, pour en déterrer les objets et les preuves, débrouiller le chaos ténébreux de la plus haute antiquité, recourir aux sources auxquelles les savants mêmes remontent assez rarement, au texte hébreu, à une foule d'auteurs grecs et d'autres des plus anciens, consulter les ouvrages les plus savants, discuter, éclaicir, prouver en détail une multitude de points de la plus profonde érudition, la plupart très-compliqués, et souvent très-défigurés par les écrivains mêmes qui ont voulu les éclaircir.

Or, vouloir qu'un auteur quel qu'il soit, réduise et renferme toutes ces explications, tous ces éclaircissements, et surtout toutes les preuves pour chaque trait en particulier dans un ouvrage court, précis, élégant, léger, amusant, dans le style des auteurs à la mode qui ne font qu'effleurer les matières sans rien approfondir; c'est exactement vouloir, pour des commençants, réduire à cinq ou six lignes la solution des problêmes les plus difficiles des mathématiques, sans les y avoir préparés par les explications et les démonstrations des propositions élémentaires de la géométrie.

Il n'est que trop vrai que la plupart des lecteurs et des auteurs craignent et fuient toutes

les discussions longues et sérieuses, quelque nécessaires et indispensables qu'elles soient, parce qu'elles exigent une attention suivie, une certaine contention d'esprit. De là ce dégoût et cet ennui qui font tomber des mains de nos François les écrits les plus solides, les plus instructifs et les plus intéressants. De là l'ignorance, les erreurs et les préjugés sur une foule de matières. C'est de quoi se plaint un savant très-estimable, en ces termes :

Plurimi... reperiuntur à profundiori eruditione ita abhorrentes, ut quidquid copiose et erudite scriptum vident, statim respuant ac negligant, suisque NIHILOMINUS PRÆJUDICATIS OPINIONIBUS FIRMITER ADHÆREANT [1].

Nous sommes encore étonnés, vu la frivolité de ce siècle livré à une littérature légère et tranchante, que M. Guérin du Rocher ait trouvé parmi nous autant d'approbateurs.

Nous pourrions ajouter pour sa justification sur les longueurs imputées à son ouvrage, qu'il n'y a qu'à examiner les mémoires de l'Académie des Inscriptions, et à les confronter avec l'Histoire véritable; on pourra se convaincre que M. l'abbé Guérin a souvent jeté dans une ou deux pages le fonds et la substance de plusieurs dissertations, qui auroient formé des volumes, s'il avoit voulu traiter chaque point d'érudition

[1] Praxis linguæ sacræ, p. 14. P. Giraudeau.

dans le goût, et selon le plan de quantité de celles qui composent cet estimable recueil.

Nous croyons au contraire, que s'il y a un reproche à faire à M. l'abbé Guérin, c'est d'avoir été trop court; car, pourquoi n'avoir pas commencé par exposer les systêmes, les conjectures, les écarts, les erreurs des savants qui avoient travaillé avant lui sur les antiquités profanes, sacrées, et fabuleuses?

Ce morceau beaucoup plus aisé à exécuter, puisqu'il n'étoit question que de détruire, eût été très-piquant, très-intéressant, et eût servi à faire sentir les difficultés, l'importance, et par conséquent à relever le prix, le mérite et l'utilité de la découverte, à y jeter un plus grand jour, à en rendre la vérité plus sensible et plus frappante. Quel autre, à sa place, eût négligé une si belle occasion de briller aux dépens des autres savants? M. du Voisin, à en juger par ses efforts et ses deux chapitres contre l'Histoire véritable, eût-il manqué, en pareil cas, de s'ériger un trophée fastueux des débris de tant de systêmes si faciles à renverser?

C'est par esprit de modestie, par caractère, par égard pour les savants, et même en particulier pour M. de Guignes, que M. l'abbé Guérin a sacrifié cette espèce de gloire et d'avantage.

Quant aux répétitions (autre reproche fait à l'auteur), il n'est point de lecteur qui ne doive lui en savoir gré. Car la matière est si neuve,

on est si peu accoutumé aux noms, aux traits singuliers de l'histoire d'Egypte, les temps sont si peu connus, il y a tant de nuages à écarter, tant de difficultés à débrouiller, les résultats des rapprochements sont si extraordinaires, en un mot on est si peu au fait de tous ces objets, qu'il est très-aisé d'avoir oublié, au commencement d'un article, ce qui a été dit dans les précédents, et qu'il faudroit sans cesse revenir sur ses pas, relire souvent un grand nombre de pages, pour se rappeler ce qui a été expliqué, et en vérifier la liaison avec la suite.

M. Guérin du Rocher a bien senti que c'eût été là un travail très-pénible et très-rebutant, qui eût fait tomber le livre des mains des lecteurs, déjà assez fatigués de l'étude et de l'application qu'exige un ouvrage de cette nature ; or il ne pouvoit nous épargner une contention si désagréable, qu'en remettant souvent sous nos yeux le précis de ce qu'il venoit d'établir dans les chapitres précédents, et c'est de cette manière qu'il a paré à un très-grand inconvénient.

Il seroit également injuste de se récrier contre la longueur de notre réponse aux critiques de l'*Histoire véritable* ; car, si nous nous étions bornés à une cinquantaine de pages pour les réfuter, elle n'auroit pu être que très-superficielle; il auroit fallu, comme les adversaires de M. Guérin du Rocher, affirmer ou nier sans preuve et sans discussion ; c'eût été donner dans les dé-

fauts que nous leur reprochons; c'eût été ne présenter qu'une idée très-insuffisante de leurs infidélités et de leurs falsifications; c'eût été trahir les intérêts d'une cause plus importante qu'on ne le croit, à la défense de la religion et aux progrès des sciences. L'omission d'une partie de leurs mauvaises chicanes les eût autorisés eux ou leurs ayant-cause à répéter sans cesse, qu'on n'a pas répondu à telle et telle objection, et que les difficultés subsistent dans toute leur force.

Il faut considérer l'*Histoire véritable* comme un grand tableau; ces MM. se sont efforcés d'effacer ou de déguiser tous les traits de chaque personnage; pourquoi voudroit-on que nous eussions laissé la plupart de ces traits défigurés: ou comme un vaste édifice qu'ils travaillent à démolir; pourquoi n'en aurions-nous relevé que quelques parties?

Ce sont les agresseurs qui, par le genre et la nature de leur attaque, ont décidé du genre et de la nature de la défense

Avant de finir, nous croyons devoir prévenir nos lecteurs, qu'en réfutant MM. de Guignes et du Voisin nous aurions désiré pouvoir trouver des expressions moins alarmantes pour leur amour-propre; nous les prions de considérer que leurs critiques étant un tissu de bévues, de contradictions, de sophismes, de faux raisonnements et de falsifications, il a été pour nous

d'une indispensable nécessité de nous servir de ces termes, quelque durs qu'ils paroissent; la langue françoise n'ayant pu nous en fournir de plus modérés qu'au détriment de la vérité et de la cause que nous défendons. Que nos adversaires, au reste, n'oublient pas qu'ils ont commis le premier acte d'hostilité; ou verra dans la suite s'il est bien vrai qu'ils aient mis de la modération dans leurs attaques. Comme les critiques surtout de MM. de Guignes et du Voisin ont entièrement dénaturé l'ouvrage de M. l'abbé Guérin du Rocher par des extraits infidèles, par les fausses idées qu'ils en donnent, par le plan qu'ils supposent à l'auteur, par quantité de réticences et de falsifications, et qu'ils se flattent en conséquence de l'avoir réfuté solidement, et même de faire voir combien le système exposé dans cet ouvrage est *absurde et dangereux* [1]; nous ne pouvons mieux faire que de mettre d'abord sous les yeux de nos lecteurs un EXTRAIT VÉRITABLE de cet ouvrage, pour leur donner une idée claire, précise et exacte de la découverte de M. l'abbé Guérin et les mettre à portée de juger des chicanes qu'on y oppose.

Ce véritable extrait comprendra :

1.° Un précis du plan général de l'ouvrage.

2.° Un précis des observations préliminaires.

[1] Journal des savants, juin 1779.

3.° Un précis des rapprochements principaux.

Nous ne saurions trop inculquer qu'il est impossible, sans cet *extrait fidèle*, d'avoir la clef de l'*Histoire véritable des temps fabuleux*.

PRÉCIS DU PLAN GÉNÉRAL

DE

L'HISTOIRE VÉRITABLE DES TEMPS FABULEUX.

I.

M. L'ABBÉ Guérin du Rocher se propose de rechercher et de dévoiler le vrai, que les histoires fabuleuses ont travesti ou altéré.

C'est là son but primitif, son plan général.

Il se propose de contribuer par-là à éclaircir les antiquités des peuples, et surtout à venger l'Histoire Sainte, dans les histoires auxquelles elle peut avoir rapport.

II.

Presque toutes les nations ont des temps fabuleux, c'est-à-dire, des temps dont l'histoire est obscure, incertaine, et tout au moins entremêlée de beaucoup de fables.... Le plus ancien historien profane qui nous reste, Hérodote, appelé par cette raison le père de l'histoire, avertit souvent lui-même qu'il ne garantit pas les faits qu'il écrit, et qu'il y trouve bien des traits incroyables.

Varron, le plus docte des Romains, donne expressément le nom d'obscurs et de fabuleux à tous les temps qui précèdent l'ère des olympiades.

Diodore de Sicile comprend de même sous le nom de mythologie ou d'histoire fabuleuse, presque toute celle qu'il écrit dans ses premiers livres. Observez que précisément les antiquités égyptiennes font partie de ces livres.

M. Rollin [1] regarde également, comme obscure et incertaine, l'histoire des premiers rois d'Egypte.

III.

L'abbé Lenglet, dans un ouvrage estimé [2], dit, en parlant des Egyptiens : « L'obscurité de » leur chronologie ne doit pas empêcher de s'y » appliquer avec soin.... On pourroit peut-être » trouver des moyens de conciliation qui nous » sont encore inconnus; mais que sait-on si le » temps ne les découvrira point » ? Ne diroit-on pas que M. Lenglet prévoyoit que l'*Histoire véritable des temps fabuleux* paroîtroit un jour?

« Je ne trouve rien de plus satisfaisant, ajoute » cet écrivain, que de pouvoir trouver l'accord » de toutes les histoires; c'est par-là qu'on peut » éviter le PYRRHONISME HISTORIQUE, trop or-

[1] Hist. anc. t. 1.

[2] Méthode pour étudier l'hist. c. 10.

» dinaire à ceux qui se livrent à une érudition
» si variée, si curieuse, sans prendre sur eux le
» temps de faire les réflexions nécessaires pour
» mûrir et digérer leurs lectures; c'est encore
» par-là qu'on peut affermir contre le mé-
» croyant les actes et les titres qui servent de
» fondement à notre foi. »

Les plus savants Pères de l'Eglise étoient persuadés, que les païens avoient emprunté de l'Ecriture sainte la plupart de leurs fables. Saint Clément d'Alexandrie, saint Justin, Origène, Tertullien, saint Athanase, saint Augustin, Théodoret, Eusèbe de Césarée, Théophile d'Antioche, Minutius Félix, Tatien, Arnobe, Lactance et quelques autres pères ou auteurs ecclésiastiques sont de ce sentiment. Ajoutez celui de plusieurs savants modernes, tels que Vossius, le P. Thomassin, M. Huet, etc., etc.

IV.

M. l'abbé Guérin du Rocher n'a pas prétendu, comme le supposent et le font entendre ses adversaires, que toutes les antiquités soient prises de l'Ecriture; il dit au contraire (on prie les lecteurs d'y faire une attention particulière) [1], qu'il ne regarde pas toutes les antiquités fabuleuses, comme des altérations de l'Histoire Sainte; qu'il y en a plusieurs dont il montrera

[1] V. Plan général, n. 7.

d'autres sources ; qu'il peut dire en général, qu'il assignera pour chacune la source la plus naturelle, eu égard au temps, aux lieux et aux autres circonstances.

Il dit expressément [1], qu'il ne prétend pas dévoiler toutes les histoires fabuleuses sans exception, ni expliquer par la même source toutes les antiquités fabuleuses, qui seront contenues dans son ouvrage; qu'il y en a, surtout des nations modernes, qu'il seroit insensé de regarder comme des altérations de l'Histoire Sainte.

Peut-on en avertir plus clairement ? Et ne semble-t-il pas que sa trop grande attention à prévenir les objections, est précisément ce qui les a fournies à ses adversaires? Après de si sages précautions, pouvoit-il imaginer qu'on pût lui prêter tant d'absurdités ?

V.

Ce n'est pas sur le rapport seul des temps et des lieux que se fonde M. l'abbé Guérin, c'est sur la suite même des histoires fabuleuses, prises dans les plus anciens auteurs qui nous restent, rapprochées d'histoires antérieures et vraies, en prenant de même celles-ci suivant le texte primitif. C'est, en un mot, sur le rapport constant et suivi de part et d'autre, et sur leur ressemblance si sensible et si marquée

[1] V. Plan général, n. 11.

(aux altérations près d'où sont nées les fables), qu'on ne peut regarder cette ressemblance comme fortuite.

Comment les histoires fabuleuses ont-elles été formées d'histoires véritables ? C'est assez souvent PAR DES EXTRAITS, ou des traductions, à la vérité, fautives, mais néanmoins reconnoissables.

VI.

C'est à tort qu'on objecte la difficulté de la communication des livres hébreux aux nations. Joël, l'un des plus anciens prophètes, reproche aux Tyriens et aux Sydoniens, dont le commerce étoit si étendu, d'avoir enlevé des Juifs, et de les avoir vendus pour des esclaves aux Grecs [1]. Ces Juifs, esclaves en Grèce, purent communiquer des connoissances aux Grecs, comme les Grecs esclaves en donnèrent à leur tour aux Romains.

Il est constant, par le témoignage des auteurs profanes, qu'il avoit passé, et qu'il s'étoit établi en Grèce des Hébreux, qui eurent même très-anciennement une synagogue dans Athènes. Les Spartiates ou Lacédémoniens, dans une lettre écrite aux Juifs, disent que, suivant leurs monuments, ils sont frères et DESCENDUS COMME EUX D'ABRAHAM [2].

[1] Joël. 3.
[2] Machab. 12, 21.

VII.

Le moyen le plus sûr, ou même l'unique de rétablir ou de concilier les antiquités, c'est d'en pouvoir retrouver les vraies sources primitives; sans ce point de réunion, les savants ne cessent de disserter et de disputer, parce que les uns s'attachent à Hérodote, comme au plus ancien historien, tandis que les autres tiennent pour Manéthon, parce qu'il étoit lui-même égyptien.

VIII.

M. l'abbé Guérin ne prétend pas dévoiler toutes les histoires fabuleuses sans exception, il déclare qu'il se borne à dévoiler ou à éclaircir les plus importantes.

IX.

Il n'a donné jusqu'ici que ce qu'on regarde comme histoire d'Egypte, depuis Ménès jusqu'à l'empire des Perses exclusivement [1]. Ce dévoilement s'est fait par un rapprochement soutenu *de toute la suite des règnes et des faits de chaque règne*, et prouve que cette histoire répond à l'Histoire Sainte, depuis Noé, le père de tous les hommes après le déluge, jusqu'à la fin de la captivité des Juifs à Babylone, et que ce n'est

[1] V. Plan général, n. 12.

même qu'UN EXTRAIT SUIVI, QUOIQUE DÉFIGURÉ, de ce que l'Ecriture nous apprend de l'Egypte dans cet intervalle; en un mot, que tout ce qu'Hérodote, Manéthon, Eratosthène et Diodore de Sicile nous racontent de l'Egypte jusqu'à cette époque, n'est, AUX DESCRIPTIONS PRÈS, qu'une traduction, à la vérité, pleine d'erreurs et de fautes grossières, que les Egyptiens s'étoient faite ou procurée sur des extraits des endroits de l'Ecriture qui les regardent.

X.

M. l'abbé Guérin en excepte expressément la mythologie des Egyptiens, qu'il ne donnera qu'avant celle des Grecs.

Il est si éloigné de rejeter toute tradition, comme l'en accuse M. du Voisin qu'il dit au contraire (t. I. Ménès-Noé, §. VIII), que la mythologie des Egyptiens étoit formée, bien antérieurement à leur histoire, SUR DES TRADITIONS ALTÉRÉES DE LA CRÉATION, DU DÉLUGE ET DES PRODIGES OPÉRÉS EN EGYPTE ; il dit même (Conclus. du rapprochem. général), que plusieurs des altérations qu'on trouve dans l'histoire des Egyptiens, peuvent bien venir en partie de ce que leurs interprètes auront voulu rapprocher les faits de leurs anciennes traditions déjà fort altérées, surtout ce qu'ils racontent des *Sésos* ou rois pasteurs.

Non-seulement *il ne rejette point*, autre im-

posture à relever, mais il fait remarquer positivement des traditions indépendantes de l'histoire égyptienne formée sur des extraits de l'Ecriture, en cent autres endroits de son ouvrage. Par exemple, dans le plan (n. 12), il ne dit point que l'histoire des Assyriens, des Babyloniens SOIT TOUTE PRISE de l'Ecriture, il dit seulement que le dévoilement des fables qui s'y trouvent, ne sera pas inutile pour éclaircir cette partie de l'histoire ancienne, qui est encore fort obscure et fort embarrassée, pour la concilier avec l'Histoire Sainte, ou pour en tirer des témoignages en sa faveur. Est-ce là dire qu'elle en est TOUTE prise ?

X I.

L'auteur ne prétend pas réduire à rien plusieurs antiquités, mais au contraire les rétablir et les ramener à la vérité, que le temps et bien d'autres causes y ont altérée ou défigurée. Tous les savants conviennent qu'à prendre ces antiquités telles qu'elles sont, il y a évidemment quantité de fables. M. Guérin fait voir, dans la plupart de ces antiquités fabuleuses, un fonds beaucoup plus vrai qu'on ne le croit communément. Il y montre un fonds vraiment historique, et non de pures allégories. Ce n'est pas qu'il prétende, qu'il n'y ait aucune fable fondée sur des symboles ou sur des allégories, il en fera lui-même usage, mais en y joignant des témoignages ou d'autres preuves.

XII.

Il établit, d'après des Pères de l'Eglise et des Juifs avant eux, que l'Ecriture sainte a été traduite en différentes langues, bien plus anciennement qu'on ne le croit d'ordinaire. Aristobule, ancien auteur Juif, cité par Eusèbe, dit positivement [1], qu'avant le temps de Démétrius de Phalère, et par conséquent avant la traduction des Septante, même avant le règne d'Alexandre et celui des Perses, d'autres avoient traduit l'histoire de la sortie des Israélites d'Egypte, celle des prodiges opérés en leur faveur, et de la conquête de la terre promise, et l'exposition de toute la loi; voilà une traduction au moins d'une partie des livres de Moïse déjà fort ancienne, puisqu'elle est antérieure à l'empire des Perses, ou au temps de Cyrus. Il est croyable qu'encore bien antérieurement, dès le temps de Salomon, qui avoit tant de liaisons avec Hiram, roi de Tyr, les Phéniciens avoient connoissance, et purent avoir communication des livres hébreux, et en donner communication à leur tour du moins à quelques curieux des autres nations.

Le peuple Juif, par sa situation, étoit le plus à portée d'être connu des trois grandes parties de notre continent; il étoit à l'entrée de l'Egypte, et conséquemment de l'Afrique, de plein pied

[1] Eusèb. prépar. év. l. 13, c. 12.

avec la grande Asie, et, par la mer et le commerce des Phéniciens, à portée de la Grèce et de l'Asie mineure.

Les Phéniciens qui portèrent les lettres en Grèce, et les mêmes lettres que celles des Hébreux, comme on le voit par le nom même d'Alphabeth, peuvent y avoir porté pareillement quelques exemplaires des livres juifs, dont les premiers écrivains des Grecs, curieux d'histoires étrangères, comme le dit M. Bossuet, auront profité pour se faire honneur à eux et à leur pays.

N'est-il pas naturel que des livres tels que ceux de Moïse, qui ont existé près de mille ans avant les temps bien certains et bien connus des autres nations, ces livres uniques, pleins d'événements frappants, et qui, en nous apprenant le commencement de tout, intéressoient singulièrement le genre humain; n'est-il pas naturel que des livres de cette importance aient pu, dans cet intervalle, influer dans les connoissances que les autres nations se sont appropriées?

Ce n'est cependant pas sur ces observations que M. l'abbé Guérin appuie sa découverte dans l'histoire d'Egypte, mais sur toute la suite de cette histoire d'Egypte rapprochée de l'Histoire Sainte, et sur le rapport constant et sensible des faits, malgré les altérations et les travestissements.

PRÉCIS

DES OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

I.

Les travaux des savants pour débrouiller les antiquités de l'Egypte, la grande idée qu'on s'est formée de cet empire, surtout d'après les Grecs qui reconnoissoient leur-être redevable de bien des connoissances, et d'après l'Écriture Sainte elle-même qui parle de leur sagesse, la grandeur des monuments qui en restent encore, soit dans le pays même, soit à Rome, embellie par ses colonnes et ses obélisques; la liaison de l'Histoire Sainte avec celle d'un peuple qu'elle nous assure avoir été le témoin et l'objet des plus grands prodiges, tout en un mot tend à prouver que l'histoire d'Egypte est une des plus importantes de l'antiquité profane, et combien il est essentiel d'en chercher l'accord avec l'Ecriture sainte. Le savant Père Tournemine (*Dissert. à la fin de Menoch.*), veut qu'on ne cesse de s'occuper de cet objet important, jusqu'à ce qu'on parvienne à faire cette conciliation. De cet accord de l'Histoire Sainte avec celle de l'Egypte, naît une réponse tranchante aux objections des incrédules, qui nous reprochent le silence de l'his-

toire profane sur les prodiges éclatants que l'Ecriture fait opérer à Moïse au milieu de l'Egypte. Aux yeux d'un homme raisonnable, le silence de l'histoire d'Egypte, fût-il bien constaté, ne prouve rien contre le témoignage de Moïse. Seroit-il étonnant que, dans l'intervalle écoulé entre Moïse et Hérodote, c'est-à-dire, dans un intervalle de plus de mille ans, les Egyptiens, qui d'ailleurs avoient essuyé tant de désastres, et dont il ne nous reste qu'une histoire nullement suivie, ne fissent pas mention des faits les plus importants concernant leur nation? Cependant cette histoire, toute défectueuse qu'elle est, ne doit pas être abandonnée. Il ne faut pas refuser aux auteurs qui nous ont transmis l'Histoire d'Egypte telle que nous l'avons, par exemple dans Hérodote, toute foi historique : son récit est mêlé de fables sans contredit, mais il y a dans cette histoire un fonds de vrai, quoiqu'il soit bien altéré. Voilà de quoi calmer les savants, qui auroient raison de s'effaroucher contre quiconque établiroit que tous les mémoires des Egyptiens ne contiennent que des fables.

II.

Le moyen qu'on propose de tout concilier sur cette histoire importante, est de faire voir que les récits primitifs y sont en effet souvent altérés et défigurés, et de montrer la source des al-

térations; voilà pour ceux qui sont révoltés de l'air fabuleux de l'histoire des Egyptiens; et ensuite de faire voir qu'elle contient un fonds de vrai, et qui vient de la source la plus respectable; voilà pour ceux qui ne pensent pas que cette histoire soit toute fabuleuse et sans aucun fondement, et qui demandent qu'on leur montre dans cette histoire quelques vestiges des miracles que Moïse opéra dans cet empire. Ce moyen n'a pas été imaginé par esprit de système, c'est la suite des faits qui y a conduit l'auteur. Pour connoître son procédé, il faut prendre tout ce qui nous reste de l'histoire d'Egypte jusqu'à l'empire des Perses SUR LE PIED D'UN EXTRAIT, mais d'un extrait altéré de ce que l'Histoire Sainte elle-même nous apprend de l'Egypte, extrait fait d'abord sur le texte original de l'Ecriture, qui est l'hébreu, soit par des Egyptiens eux-mêmes, soit par d'autres interprètes; en un mot, il faut prendre l'histoire d'Hérodote et des autres comme empruntée originairement d'une traduction pleine de bévues que les Egyptiens s'étoient faite ou procurée des endroits de l'Ecriture qui les regardent dans les livres saints des Hébreux; telle est la marche de cette découverte. Les fondements sur lesquels elle est appuyée, doivent faire suspendre les préjugés qui s'élèvent tout naturellement contre elle.

III.

Hérodote (2me l.); Diodore (1er l.); Manéthon, prêtre égyptien, avec toutes ses dynasties et fragments cités par l'historien Josèphe, par Eusèbe et par Georges-le-Syncelle; Eratosthène, bibliothécaire d'Alexandrie, qui a donné une liste des rois de Thèbes, ainsi que quelques auteurs juifs ou arabes: tels sont les monuments qui nous restent pour l'histoire d'Egypte. Les savants se sont communément attachés aux trois premiers auteurs.

Or, tous ces auteurs, même Hérodote, le plus ancien des historiens d'Egypte, sont bien postérieurs à l'expédition de Cambyse, roi de Perse, que les auteurs de l'Histoire universelle, traduite de l'Anglois [1] et M. Pluche [2], disent avoir enlevé les mémoires des Egyptiens. On avoue qu'on n'a point trouvé ce fait, ou du moins qu'on ne l'a point remarqué. On suppose qu'il n'a point été avancé sans preuve. Hérodote n'a écrit que du temps d'Artaxerxès Mnémon, plus de cent ans après Cambyse, Manéthon et Eratosthène, sous les successeurs d'Alexandre, et Diodore du temps d'Auguste.

Hérodote compte plus de trois cent quarante rois d'Egypte, depuis Ménès, le premier de tous,

[1] T. 1, p. 432.
[2] Histoire du Ciel, t. 2.

jusqu'à Cambyse. Il évalue la durée de leurs règnes à trois par siècle, ce qui fait plus d'onze mille ans; mais il n'en nomme qu'une vingtaine. Diodore ne compte également jusqu'à Cambyse, qu'environ cent vingt rois, et il n'en nomme guères plus de vingt. Manéthon en nomme bien davantage, et il en fait différentes dynasties, auxquelles il donne des noms de villes ou de pays. Jules-Africain et Eusèbe nous ont transmis ces dynasties, qui ont été récueillies par Georges-le-Syncelle; ils ne s'accordent pas entr'eux sur la durée de ces règnes, ni même sur l'ordre des dynasties. Marsham, M. Fourmont, le P. Petau, M. le Président Bouhier, tous les savants sont partagés sur ces dynasties. Sans réfuter leurs systêmes, on va voir comment tous en partie ont eu tort, et en partie raison.

IV.

Hérodote passe, de l'aveu de tout le monde et entr'autres de M. Rollin, pour avoir conté beaucoup de fables sur la foi des prêtres d'Egypte. Les anciens eux-mêmes, Thucidide, Marcellin, qui a écrit sa vie, Manéthon, Josèphe, et surtout Plutarque, font unanimement ce reproche à Hérodote. Cet auteur avec Diodore, est cependant la source la plus ancienne que nous ayons pour l'histoire d'Egypte. Diodore raconte aussi beaucoup de faussetés. Nous n'avons de

Manéthon qu'une multitude de noms, qui composent les dynasties des rois d'Egypte, à quelques morceaux près cités par Josèphe, et quelques notes où il se trouve des faits aussi fabuleux que tous les prodiges rapportés par Hérodote ; ainsi, toutes les sources de l'histoire d'Egypte sont évidemment très-suspectes. Pas une de ces histoires qui soit véridique : il n'en est pas de ces histoires d'Egypte, comme des histoires ordinaires où l'on pourroit détacher les fables du fonds de l'histoire même. Ce seroit dénaturer celle d'Egypte que d'y faire ce retranchement.

V.

Il ne faut pas croire, malgré cela, que toute l'histoire d'Egypte soit fabuleuse; les prodiges racontés par les Egyptiens sont, il est vrai, de la dernière absurdité; mais il est aussi fort difficile que les Egyptiens en aient rempli leur histoire, sans avoir quelque fondement. S'il arrive qu'un peuple entier soit porté à croire des oracles et des prodiges sans aucune preuve ; cette crédulité ne s'établit guères qu'à la suite d'*exemples frappants* ou de TRADITIONS ORIGINAIREMENT FONDÉES, qui auront rendu croyable ce qu'on n'auroit pas cru sans cela. Les fausses croyances, surtout en fait de religion, ne sont ordinairement établies qu'en conservant des vestiges et des impressions de la vraie, quoiqu'elles les aient

bien altérés. On n'imagine guères ce dont on n'a vu ni entendu rien d'approchant, surtout jusqu'à en faire une longue suite d'histoire. Il n'est donc pas possible de croire que celle des Egyptiens, qui contient des faits prodigieux, et plus de faits de cette espèce que toute autre histoire, ne fût qu'une pure fiction ; il est donc plus naturel de penser que les anciens, qui d'ailleurs s'attachoient beaucoup à la foi historique, ont eu des mémoires ou des traditions, que de croire qu'ils aient supposé tant de faits de pure imagination. Concluons que, dans l'histoire d'Egypte, il y a un fonds de vrai, mais seulement altéré ou défiguré.

VI.

Quantité de savants ont déjà observé bien des traits de ressemblance entre des coutumes, des opinions et des lois même attribuées aux Egyptiens dans leur histoire, et les usages, les principes et les lois des Juifs ; par exemple, la circoncision, le jugement des rois après leur mort, la croyance de l'immortalité de l'âme et quantité d'autres qu'on trouve surtout dans le canon de Marsham. Les pères de l'Eglise les plus savants, et en particulier ceux d'Egypte, tels qu'Origène, saint Clément et saint Cyrille d'Alexandrie, ont pensé que les païens n'ont souvent fait qu'altérer ce qu'ils avoient puisé chez les Juifs. Aussi est-ce un fait avoué même de nos

philosophes, qu'il y a des traits de ressemblance assez marqués entre ce qu'on sait des Juifs et ce qu'on trouve quelquefois attribué aux Egyptiens. Il y a des rapports déjà reconnus entre les historiens mêmes. Dans Hérodote, le premier des historiens, on aperçoit, quant à sa manière d'écrire, et à ses expressions, des rapports avec celles de l'Ecriture Sainte; ressemblance, il est vrai, bien imparfaite, mais très-réelle. Camerarius [1] l'a remarquée. Il y a plus. Outre les rapports du style déjà aperçus, on a découvert que quelques-uns de ses récits ne sont que des altérations de ceux de l'Ecriture. M. Rollin, racontant d'après Hérodote la délivrance miraculeuse d'un roi d'Egypte attaqué par Sennacherib, roi des Assyriens, s'exprime ainsi : « il est visible que » cette histoire, telle que je viens de la raconter, et qu'on la lit dans Hérodote, est une altération de celle qui est rapportée dans le » quatrième livre des Rois; c'est le miracle de » la délivrance d'Ezéchias [2]. » Les savants s'accordent aussi à reconnoître qu'un roi de Syrie qu'Hérodote fait vaincre à Magdolum par Nécos roi d'Egypte, est Josias, roi de Juda, vaincu à Mageddo par Nechao, comme le nomme l'Ecriture.

[1] Procœm. in Herodot.

[2] Hist. anc. t. 1.

VII.

Rien de plus aisé que de montrer les causes qui ont pu obscurcir, altérer et défigurer les anciennes histoires profanes dont la plupart nous ont été transmises par les Grecs. L'article seroit long si l'on vouloit entrer dans le détail. Platon, philosophe grec, accusoit lui-même les Grecs d'être enfants dans leurs histoires. Les Romains, quoique disciples des Grecs, ne leur ont pas épargné le même reproche. Pline et Juvénal traitent la Grèce de mensongère.

Est-il étonnant, après tout, que les premiers écrivains, surtout ceux qui n'ont écrit que sur des mémoires qu'ils n'étoient pas en état de bien entendre, parce que ces mémoires étoient en langues étrangères fort différentes de la leur, aient commis les méprises souvent les plus grossières ? « Qui n'a pas remarqué, non pas une » fois, mais mille, dit M. Fourmont [1], qu'il n'y » a jamais rien d'exact dans les histoires d'une » nation écrites par des étrangers » ? Nous avons eu, dans les temps modernes, un exemple de la facilité avec laquelle se commettent les bévues les plus fortes, même sur les noms des lieux. Les Espagnols, en abordant à une côte d'Amérique (dans le golfe du Mexique), demandèrent

[1] Réflex. critiq. sur les Hist. t. II, p. 93.

aux habitants quel étoit le nom de cette contrée, les naturels du pays répondirent, *yu catan*, qui signifioit dans leur langue, *que dites-vous ?* les Espagnols crurent tout bonnement que cette côte s'appeloit *yu catan*, et lui donnèrent ce nom qui lui est resté.

VIII.

On peut assigner, pour une cause d'altérations des histoires anciennes, l'usage où étoient les Grecs jaloux de leur langue, en cultivant peu les langues étrangères, de traduire jusqu'aux noms propres. Platon, dans son Critias, nous atteste que Solon, *ayant dessein de mettre en vers une histoire, s'informa de la signification des noms, et qu'ayant appris que les Egyptiens qui avoient les premiers écrits de cette histoire, avoient aussi traduit les noms en égyptien, il s'instruisit de la signification de chaque nom, et les traduisit de même en grec.* Voilà un exemple constant de traduction sur traduction, et de traduction de noms propres. Or que, dans ces noms propres traduits, il se glisse une erreur, quelle obscurité n'en résulte-t-il pas pour l'histoire? Hérodote nous en fournit des exemples frappants. Qui croiroit que les peuples, que lui et les auteurs qui l'ont suivi, tant grecs, que latins, ont nommés *auchatæ*, *auchetæ*, *euchatæ*, *alazones*, sont précisément les Slaves ou Esclavons qu'on

voit paroître tout à coup sous leur vrai nom, vers la fin du cinquième siècle? On n'a guères pensé à rapprocher les noms grecs des noms esclavons; il n'étoit donc pas aisé de deviner que *auchatæ* et *alazones* ne sont exactement que la traduction de *Slaves* ou *Esclavons*, qui veut dire *glorieux*. M. Bossuet [1] a fort bien observé combien les anciennes histoires ont dû être obscurcies par tous ces changements de noms. On peut voir les exemples que cite ce savant prélat, de Cyaxarès probablement le même qu'Assuérus, de Nabuchodonosor, en hébreu Nebuchednetsar, appelé dans le canon de Ptolomée, Nabocolassar; d'Ozias appelé aussi Azarias; de Sédécias nommé auparavant Mathanias, et de quantité d'autres pareils changements. M. Bossuet observe de plus, que cette coutume n'est pas inconnue aux Latins, parmi lesquels les titres et les adoptions ont multiplié les noms en tant de sortes. On verra que ce sont des changements pareils et des traductions de noms ou de titres, qui ont si fort multiplié les rois d'Egypte dans Manéthon, où un seul personnage fait quelquefois une dynastie entière ou même plusieurs. Quelle source de contradictions et de confusion pour l'histoire, si l'on ne sait pas démêler toutes ces traductions de noms!

[1] Discours sur l'Histoire univ. 1 p., 7.e époque.

IX.

Veut-on quelques exemples de fables fondées sur des interprétations ou des traductions de noms? Hérodote (liv. 4. 5.) parlant des Scythes (on fera voir ailleurs que ce sont les habitants des bords de l'Hypanis, en Polonois le Bog), rapporte qu'ils se donnent pour descendants de Jupiter et d'une fille du Boristhène ; c'est une fable fondée sur l'interprétation du nom même de Bog, qui, en polonois et dans les autres dialectes esclavons, signifie Dieu. Les anciens Grecs avoient rendu le nom de Bog par celui de Jupiter, le plus grand des dieux, et en conséquence ils avoient imaginé que les enfants du Bog, c'est-à-dire, les habitants de ses bords, se donnoient pour enfants de Jupiter.

Pline [1], en relevant une fable d'Hérodote, fait lui-même une bévue; il dit que l'antiquité fabuleuse, Hérodote en particulier, raconte qu'on fait tomber le cinnamome et la canelle des nids de quelques oiseaux, et surtout du nid du phénix. Hérodote dit bien en effet qu'on les fait tomber des nids d'oiseaux, et c'est une fable fondée sur l'équivoque du nom hébreu, qui signifie canelle et nid ; mais Pline prête à Hérodote par une bévue qui lui est propre, de faire

[1] Hist. Nat. l. 12, c. 19.

tomber du nid du phénix le cinnamome et la canelle, tandis qu'Hérodote dit seulement que c'est des Phéniciens que les Grecs ont pris le nom de cinnamome. Pline a pris les Phéniciens pour le phénix. Il faut observer, en passant, que la langue des Phéniciens ressembloit beaucoup à celle des Hébreux. Ces exemples prouvent combien de fables et de méprises peuvent occasionner des noms mal interprétés.

X.

Combien de bévues sur des langues modernes peut commettre un étranger qui s'avise de les parler! On voit dans Kadlubec [1], que ce premier historien de Pologne a pris du françois pour du grec. Un François de ce siècle, quoique d'ailleurs très-savant, a trouvé un vers grec dans quatre mots russes, *Obraz Gospody Naszego Iezusa*, qui se trouvent au bas d'un tableau de la sainte face de Notre-Seigneur dans l'église des religieuses de Montreuil, près de Laon, et qui signifient, *Portrait de Notre-Seigneur Jésus.* Comme les caractères russes ressemblent presque tous aux grecs, le Père Hardouin, trompé par la ressemblance, crut y trouver un vers grec écrit avec des abréviations. On peut voir son vers et son explication à la fin de ses œuvres

[1] Hist. t. 1, epist. 15.

choisies, imprimées en Hollande, p. 917. Pour peu que les anciens aient ainsi interprété des langues étrangères, il n'est pas étonnant qu'ils aient imaginé bien des fables.

XI.

Quelles méprises encore de la part des copistes! Le premier historien de Pologne, dont on a parlé, dit, dans un style qui lui est propre, que quelques-uns des Polonois commencèrent à savourer leur petite portion de domination : il veut dire qu'ils prirent goût à dominer; *nonnulli dominationem ligurire cœperunt portiunculam.* Un autre historien, presque simple abréviateur du premier, a pris le mot *ligurire*, qui signifie *savourer*, pour le nom de la Ligurie, aujourd'hui la côte de Gênes. En conséquence, il dit que quelques-uns des Polonois prirent une portion; ou une partie de la Ligurie, *nonnulli Liguriæ ceperunt portionem.* Voilà une conquête que les Polonois ont faite à peu de frais, puisque c'est par une bévue de leur historien. Voilà comment les interprètes ignorants ont fait faire des conquêtes au grand Sésostris dans l'histoire des Egyptiens. Mézeray, comme l'observe le Père Daniel dans sa préface, fait aussi par une bévue voyager Clovis à la Terre-Sainte. Hérodote a pris le nom d'une petite rivière, qui gâte par son mélange l'Hypanis (l. 4, 52), appelée encore en

Polonois *Sina Woda*, au génitif *Siny Wody* (c'est-à-dire, eau livide), pour *hirai hodoi*, et il en fait un nom grec, qui signifie *chemins sacrés*.

XII.

Combien plus les méprises ont dû être inévitables, quand on a voulu traduire des livres hébreux en d'autres langues! L'extrême précision du style; les métaphores si fréquentes, comme dans toutes les langues orientales; la profondeur, la sublimité des idées de l'Ecriture sainte, si éloignée de la portée des hommes charnels, tels qu'étoient les païens; les différentes significations dont souvent est susceptible le même mot; la multiplicité des abréviations; ajoutez-y l'obscurité qu'a dû causer l'usage d'écrire sans points voyelles: que faut-il de plus pour faire sentir la difficulté des traductions des livres hébreux!

XIII.

Peut-on s'étonner que des traducteurs étrangers, idolâtres, et très-peu versés dans l'hébreu, aient commis d'étranges méprises sur le sens des livres saints, quand on aura vu qu'il y a des textes diversement traduits, même dans les versions reçues? Que d'exemples de cette diversité nous fournit la Vulgate, rapprochée des Septante, quoique ces différences ne renferment rien de contraire à la foi et aux mœurs?

XIV.

La ressemblance de certaines lettres en hébreu a été une des causes de ces diversités de versions. Pour peu qu'on soit initié dans la connoissance de la langue hébraïque, l'on sait que *d* et *r* ד ר se ressemblent par la figure. Les Septante ont lu *Rhodanim*, où la Vulgate porte *Dodanim* [1]; dans le même chapitre v. 12, ils ont aussi mis *dasém*, où le texte hébreu porte Rsn, dans la Vulgate *Resen*. *e* et *é*, c'est-à-dire, *he* et *chet* ח et ה se ressemblent pour la figure et pour le son; dans le septième chapitre d'Ezéchiel, où le texte hébreu porte *Ne*, qui signifie *lamentation*, la Vulgate traduit repos, sans doute parce que le traducteur a lu *Né*, qui en effet signifie repos. On pourroit citer beaucoup d'autres exemples.

XV.

La ressemblance de quelques mots hébreux, qui font cependant un sens tout différent, ou les divers sens dont un même mot est susceptible surtout lorsqu'il est écrit sans points, ont occasionné différentes interprétations. Dans le cantique de Débora, qui se trouve au livre des *Juges*, ces mots hébreux, *ibêr aleim êdxim*, sont traduits dans la Vulgate [2], *nova bella elegit Domi-*

[1] Genes. 10. 4.
[2] Judic. v. 8.

nus, *le Seigneur a choisi de nouveaux combats;* dans la version grecque, *ils ont choisi de nouveaux Dieux.* Cette différence d'interprétation vient sans doute de la ressemblance du mot *Lêm*, qui signifie *guerre, combat*, avec le mot *Aleim*, qu'on prononce *Eloim*, et qui signifie *Dieu* au pluriel comme au singulier. *Az lêm xarim*, selon la version grecque, est traduit *comme du pain d'orge;* dans la Vulgate, *il a renversé les portes des ennemis*, et dans Pagnin, *alors la guerre fut aux portes.*

XVI.

C'est surtout lorsqu'il s'agit de noms propres, que les méprises sont faciles. Dans le premier livre des Paralipomènes, le nom d'*Elchanan*, fils de *Jaïr*, est traduit *Adeodatus filius Saltûs*, Dieu donné, fils du bois; la version grecque, édition de Grabe, porte Elchanan, fils de Jaïr.

Il ne s'ensuit pas de toutes ces différences de traductions, que l'Ecriture soit intelligible, ou qu'elle renferme des difficultés insurmontables. M. Bossuet [1], après avoir observé que cette obscurité *n'est nullement dans la suite même, ou dans le fonds de l'affaire*, en conclut que les livres saints ont une antiquité vénérable; et elle sera démontrée de plus en plus par les traductions ou extraits altérés des livres sacrés, qui étoient

[1] Disc. sur l'Hist. Univers. 2.e p. c. 28.

déjà connus des Grecs et des Egyptiens, à la suite desquels les plus anciens historiens et les poëtes, Hérodote, Homère, Hésiode ont écrit, puisque le fonds et la suite même de plusieurs faits de l'Histoire Sainte, quoique défigurés, se retrouvent et se reconnoissent en plusieurs endroits de ces auteurs.

Les exemples cités prouvent, que si des interprètes juifs, tels que les Septante, ou des chrétiens, tels que les auteurs de la Vulgate, d'ailleurs si habiles, n'ont pas laissé de traduire quelquefois si diversement eux-mêmes, il est à plus forte raison bien plus naturel que des Egyptiens et des Grecs idolâtres qui rapportoient tout à leurs idées païennes, se servant probablement d'interprètes ignorants, peut-être sur des exemplaires mal écrits, où le sens des mots n'étoit pas déterminé par les points voyelles qui sont d'un usage bien postérieur, et dans un temps où il n'y avoit ni dictionnaires, ni grammaires, ni critiques; il est bien plus naturel, dis-je, qu'ils aient dû faire plus de méprises et d'altérations. Les Egyptiens et les Grecs auront eu des traductions des livres saints par quelques Phéniciens, Syriens ou Arabes, dont les langues, quoiqu'approchant de l'hébreu, ne lui ressembloient que comme l'italien ressemble à l'espagnol, au portugais et au françois. Eussent-ils des traducteurs hébreux, c'étoient des aventuriers, des vagabonds, nés sur les frontières, comme les Lié-

geois, les Luxembourgeois qui vont enseigner le françois en Allemagne et dans les pays du Nord. Qu'on se rappelle ces fils de prêtres juifs qu'Esdras (XIII, 24), éloigna du sacerdoce, lesquels parloient plutôt la langue d'Azot que celle des Juifs, en faisant un mélange barbare de ces deux langues.

On peut voir, dans l'ouvrage, que c'est en effet après le retour de la captivité de Babylone, où les Egyptiens s'étoient trouvés avec les Juifs, que s'est formé d'extraits de l'Histoire Sainte ce qui nous reste d'histoire d'Egypte.

Pour preuve des bévues dont un Phénicien, par exemple, étoit capable en traduisant l'Histoire Sainte, nous allons en citer une de Sanchoniaton sur le commencement, même sur les premiers mots de la Genèse. Nous n'avons qu'un fragment de Sanchoniaton entremêlé de notes, ou interpolé par Philon de Biblos, son traducteur, qui étoit aussi païen. Eusèbe [1] nous a conservé ce fragment de Sanchoniaton. Au commencement, dit l'Ecriture, Dieu créa le ciel et la terre [2], en hébreu *Braxith bra Aleim, in principio creavit Deus.*

Voyons la traduction de Sanchoniaton; il y eut, dit-il, un certain *Elioun* et une femme nommée *Beruth*, qui eurent un fils nommé Ciel et une fille nommée Terre.

[1] Prép. I. c. 10.
[2] Genes. 2.

Il est étonnant que plusieurs savants ne se soient pas aperçus que c'est ici une altération de la Genèse, tant elle est frappante. Du mot *Eloïm*, ainsi se prononce quelquefois *Aleim*; du mot *Elohim*, qui signifie *Dieu*, Sanchoniaton a fait un certain *Elioun*, etpour qu'on n'en doute point, son traducteur Philon de Biblos y a joint l'interprétation en grec *Hypsistos*, le *très-haut*, qui répond exactement à la signification du mot hébreu; car *Ale* ou *Aleim* signifie une personne élevée en dignité, et s'applique en particulier à Dieu [1].

De *Braxith Bereschith*, qui signifie en hébreu au commencement, Sanchoniaton en a fait la femme d'Elioun, nommé *Beruth*. Le mot *Bara*, qui signifie créa, ressemble en effet à *Bar*, qui veut dire fils, comme on le voit souvent dans l'Evangile; et c'est sur cette ressemblance que Sanchoniaton ou les Phéniciens ont traduit: *Elioun* et *Beruth* eurent un fils nommé Ciel et une fille nommée Terre; ce qui est évidemment le commencement de la Genèse. Au sujet de *Beruth*, il faut observer que les Egyptiens, qui avoient dans leur pays un mont Bérécynthe, n'ont pas manqué de profiter aussi du mot hébreu *Bereschith*, ils en ont fait la déesse Bérécynthienne ou Cybèle. Le nom même de Cybèle, en grec *Kibélé*, n'est qu'une traduction de *raxcith*

[1] Voyez tous les dictionnaires hébreux.

ou *reschith*, qui signifie en hébreu tête. *Bereschith*, signifie à la tête ou au commencement. *Kybé*, signifie aussi tête en grec. Les Phrygiens en ont fait *Cybèle*, pour l'accorder au nom de leur mont *Cybelus*. *Cybèle* étoit la mère de tous les dieux. C'est que les Phrygiens ont traduit, *Bereschith*, la déesse Bérécynthienne. *Bara* eut pour fils, *Eloim* les dieux. Tel est aussi le commencement le plus ordinaire de la mythologie grecque, à cette différence près que les Grecs ont fait du Ciel le plus ancien des dieux. Il faudroit être bien obstiné pour ne pas convenir, d'après des exemples aussi frappants, que les Phéniciens, les Phrygiens et les Grecs ont traduit l'Ecriture, et l'ont mal traduite.

XVII.

Hérodote dit que ce sont les prêtres d'Egypte qui lui ont raconté ce qu'il écrit.

Manéthon, prêtre égyptien et scribe ou notaire des archives sacrées du temps de Ptolomée Philadelphe, disoit qu'il avoit tiré son histoire DES LETTRES SACRÉES. Ces lettres sacrées, selon lui, étoient celles dans lesquelles il prétendoit qu'avoit écrit *Thoth, le premier Hermès*; si les savants y avoient fait attention, ils auroient reconnu ce que c'étoient que ces fameux *thoth* et *athoth* si célèbres en Egypte. Qu'on se rappelle que le mot hébreu *athiuth*, qu'on prononce

othioth, et qui vient d'*athuth* ou *othoth*, signes, est le mot constamment employé dans toutes les grammaires, pour signifier les lettres. Quelle source féconde d'indications sur ce qu'on a débité des *thoth* et *athoth* égyptiens! Ce seul mot amène naturellement à penser que tous ces monuments, cités par Manéthon, pourroient bien être les *lettres sacrées*, ou l'Ecriture sainte des Hébreux, ainsi que les signes, les prodiges de Moïse qui auront donné lieu aux travestissements des interprètes égyptiens. C'est ce qui est développé plus amplement dans l'*histoire véritable des temps fabuleux*.

L'Histoire universelle composée en anglois [1], dit qu'après que Cambyse eut emporté leurs mémoires, les prêtres égyptiens en composèrent de nouveaux. Si ce que disent ces écrivains est fondé, n'est-il pas naturel que les Egyptiens, pour suppléer au défaut de leur histoire, aient eu recours aux Juifs, leurs plus proches voisins, avec qui d'abord ils avoient eu tant de rapports?

XVIII.

On trouve, dans les listes des rois d'Egypte, des noms que des savants ont cru avoir été pris des anciens mémoires des Egyptiens; à les examiner de près, on voit qu'ils ne sont formés

[1] Trad. t. 10, p. 432.

que sur l'Histoire Sainte, quoiqu'on ne les y trouve pas d'abord. Un seul exemple va en convaincre tous ceux qui voudront se dépouiller des préjugés ordinaires. Les auteurs juifs et arabes, cités plus haut, donnent le nom de *Thulis* au roi qui enleva Sara, épouse d'Abraham, car ils parlent de cet enlèvement. L'Ecriture ne nous dit pas le nom de ce roi, mais les Juifs ou Arabes l'ont pris du fait même. *Thull* signifie ravisseur en hébreu. Les Juifs ou Arabes ont donc donné ce nom de Tulis au roi qui enleva Sara, parce qu'il fut en effet *thull* ou *ravisseur*. Manéthon l'appelle *tlas*, nom qui se forme aussi de *thull*, qui est la racine de *thull*. Il faut bien observer que plusieurs de ces mêmes noms, qui se lisent dans les auteurs juifs ou arabes, se retrouvent dans Hérodote, dans Diodore et surtout dans Manéthon. Cette filiation de noms bien saisie est encore un indice très-fort, que ce qui nous reste de l'ancienne histoire d'Egypte a été pris de ce qu'en dit l'Histoire Sainte.

Que de contes et de bévues les Juifs ou Arabes n'ont-ils pas formés sur l'Histoire Sainte? Qu'on juge des autres par un seul trait. Les Musulmans, dit M. d'Herbelot [1], ont trouvé, je ne sais où, que Joseph avoit sur l'épaule un point lumineux qui ressembloit à une étoile.

On sait que Joseph, fils de Jacob, étant dans

[1] Biblioth. Orient.

la maison paternelle, vit en songe le soleil, la lune et les étoiles qui l'adoroient, c'étoit un présage que Dieu lui donnoit de sa future grandeur; voilà d'où les Arabes ont pris l'étoile. Qu'on se rappelle encore que Joseph étoit alors à Sichem ou aux environs [1]; qu'on ouvre le Dictionnaire hébraïque, on trouvera que *Sichem* en hébreu signifie *épaule;* voilà d'où les Arabes ont imaginé l'étoile sur l'épaule de Joseph. Tout ce qui précède, conduit nécessairement à croire que cette explication est plus que vraisemblable.

XIX.

Les auteurs païens, qui parlent ouvertement des Juifs, en ont obscurci ou altéré l'histoire. Tacite [2], avant que de raconter la prise de Jérusalem par Titus, voulant remonter à l'origine des Juifs, leur en assigne une qui n'est visiblement qu'une altération. Eupolemus, Artapan, Alexandre, surnommé *Polyhistor*, et d'autres anciens auteurs, cités par l'historien Josèphe ou par Eusèbe, dans sa préparation évangélique, désignent, d'une manière sensible, l'histoire des Juifs. Polyhistor, cité par Suidas [3], donne *Moso* (qui est évidemment Moïse), pour une femme législatrice des Hébreux.

[1] Genèse. 34. 14.
[2] Hist. l. 5, c. 2.
[3] Suid. V. Moso.

Justin, abréviateur de Trogue-Pompée, dit qu'Abraham et Israël, c'est-à-dire, Jacob, furent *des rois*, *qu'Israël eut dix fils*, qui *furent autant de rois* [1]. Qu'on observe que Justin étoit un auteur païen; s'il a pu faire d'Abraham et de Jacob deux rois, pourquoi Hérodote et d'autres auteurs n'auroient-ils pas pu en faire autant de souverains considérables? L'un est-il plus absurde que l'autre? Plus les auteurs sont conséquents, plus les altérations sont grandes, par la raison qu'un homme mûr raisonne davantage, et met plus de liaison dans ses idées, même lorsqu'elles sont bizarres et ridicules. Commet-il une bévue? Elle sera nécessairement plus soutenue et plus étayée.

XX.

Les histoires fabuleuses, dès qu'elles sont fabuleuses, ne doivent pas ressembler parfaitement aux histoires véritables, où on les a puisées. Ce n'est que par leurs travestissements qu'elles sont devenues fables dans cette supposition; ainsi, ce seroit une contradiction formelle d'exiger une parfaite ressemblance.

Nous terminerons l'extrait de ces observations préliminaires de l'auteur de l'*Histoire Véritable des temps fabuleux* dont nous entreprenons la défense, en priant les lecteurs de se bien gra-

[1] Justin. liv. 36, c. 2.

ver dans l'esprit, que l'auteur ne s'appuie point principalement sur des étymologies, preuve aujourd'hui fort suspecte, mais sur les rapprochements *des faits* de l'Ecriture sainte et de l'histoire d'Egypte, et qu'il suit l'ordre de *ces faits* tel qu'il est dans les deux histoires, en s'en tenant *aux traits principaux et caractéristiques* des personnages égyptiens; et, afin qu'on ne dise pas que l'auteur met à son gré l'Ecriture sainte à contribution, en prenant d'un côté et d'autre tout ce qui l'accommode, on prévient qu'on ne trouvera parmi les traits de l'Ecriture que ceux concernant l'Egypte, parce que précisément les interprètes égyptiens ont pris ceux-là, et n'ont pris que ceux-là. Circonstance bien singulière et bien remarquable.

PRÉCIS

DES PRINCIPAUX RAPPROCHEMENTS DES TRAITS PARALLÈLES ET CORRESPONDANTS DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE ET DE L'ÉCRITURE SAINTE.

HISTOIRE D'ÉGYPTE.

Traits altérés.

I.

MÉNÈS.

1. MÉNÈS, Minès ou Menas.

2. Ménès, le premier homme qui régna.
3. Toute l'Égypte inondée du temps de Ménès.
4. Le seul canton de *Thèbes,* alors au-dessus de l'eau.
5. Toute l'Égypte, anciennement comprise sous le nom de *Thèbes.*
6. Les Thébains se donnent pour les plus anciens des hommes.
7. Un grand navire de près de trois cents coudées, construit à Thèbes.
8. Construit de bois de cèdre.

9. Colombes envolées de Thèbes.

10. Les Thébains se vantant d'avoir été les premiers à compter l'année de douze mois, chacun de trente jours.

PRÉCIS

DES PRINCIPAUX RAPPROCHEMENTS DES TRAITS PARALLÈLES ET CORRESPONDANTS DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE ET DE L'ÉCRITURE SAINTE.

ÉCRITURE SAINTE.

Traits véritables.

I.

NOÉ.

1. Noé, en hébreu *Nê* ou *Mnê*, qui signifie également repos.
2. Noé, le premier souverain après le déluge.
3. Toute la terre inondée du temps de Noé.
4. L'Arche (en hébreu *thbe*, *thebah*) surnageant.
5. Tout alors réduit à la *thbe*.

6. Les premiers des hommes sont ceux de la *thbe*.

7. L'Arche, ou *thbe*, navire de trois cents coudées.

8. Construit de bois de *gopher*, qui est le cèdre, (suivant le Paraphr. caldéen.)
9. Noé faisant envoler plusieurs fois une colombe de sa *thbe* ou de son arche.
10. L'année ainsi comptée dans l'Ecriture à l'occasion de la *thbe* ou de l'arche.

11. Ménès apprenant aux peuples à faire des sacrifices.
12. Ménès donné pour le premier législateur.
13. Ménès le premier à introduire le luxe de la table.

14. Les Thébains se vantant d'avoir été les premiers à connoître la vigne.
15. Ménès souillé par un hippopotame, symbole d'un fils impudent.

II.

16. Trois cent trente rois descendants de Ménès, qui se succèdent tous de père en fils, dont aucun ne fait rien de mémorable, qu'Hérodote ne nomme point, et qui ne peuvent être admis.

III.

17. *Mœris*, auquel se terminent ces trois cent trente rois, et le seul mémorable, nom réduit à *Mesr*, suivant les Orientaux.
18. Ce *Mesr*, *Misr* ou *Mesir*, appelé aussi *Beisar* chez les Orientaux, se rapporte aux *Busiris* que Diodore place dans le même temps, et ces *Busiris* ont huit descendants.

IV.

19. Binothris.
20. Tlas ou Tulis.

V.

21. Sésostris ou Sésoosis, placé par Hérodote immédiatement après Mœris.

11. Noé offrant des sacrifices au sortir de l'arche.
12. Noé premier législateur après le déluge.
13. Noé le premier qui connoît l'usage du vin, et use, avec une permission expresse, de la chair des animaux.
14. Noé, sorti de la *thbe*, est le premier à cultiver la vigne.
15. Noé impudemment outragé par son fils.

II.

16. Sem, Cham, Japhet, trois fils de Noé, nombre qui, multiplié par une double élévation du nombre trois (élévation dont on cite plusieurs exemples chez les Orientaux) donne 330.

III.

17. *Mesraïm*, petit-fils de Noé, et père des Egyptiens, par conséquent le plus mémorable pour eux, comme leur fondateur.
18. *Mesr* ou *Mesraïm* a huit descendants nommés dans l'Ecriture.

IV.

19. De *bn-thre*, fils de Tharé, Abraham.
20. En hébreu *thll*, le ravisseur de Sara.

V.

21. L'Ecriture ne dit rien de considérable de l'Egypte, depuis *Mesraïm*, jusqu'à l'entrée des *Sésos*, ou pasteurs Israélites dans ce royaume.

22. Le mot *Sos* ou Sésos, d'après Manéthon, cité par Josèphe, signifie en égyptien, *Pasteur*, ou les *Pasteurs*.

23. Sésostris ou Sésoosis, nommé aussi *Sesonchosis*.

24. Le règne de Sésostris, donné pour le plus mémorable des Égyptiens.

25. L'empire de toute la terre, prédit à Sésostris dès sa naissance.

26. Une femme instruite surnaturellement de la destinée de Sésostris.

27. Sésostris et ses compagnons devenus de forts athlètes.

28. Sésostris et ses compagnons ayant à combattre contre les bêtes.

29. Les terres les plus *grasses* comprises dans les largesses de Sésostris.

30. Les guerriers de Sésostris devant vivre du métier des armes.

31. Sésostris laissant le gouvernement à son frère durant son absence.

32. Sésostris marchant d'abord en Éthiopie, pays brûlant.

33. Le passage de la mer Rouge par Sésostris, devenu mémorable chez les Ictyophages, habitants de ses bords, et les prodiges de cette mer entr'ouverte, attestés par les mêmes Ictyophages.

34. Les campements de Sésostris, fameux dans l'Arabie-Pétrée.

35. Sésostris levant une armée de *gens de pied*.

22. Jacob et ses descendants sont *pasteurs*.

23. Les Israélites sont en Egypte *Sésos Gosen*, ou pasteurs de la terre de *Gessen*.

24. Le séjour des *Sésos* ou *pasteurs* Israélites est, dans l'Ecriture l'époque, la plus féconde en événements qui regardent l'Egypte.

25. La possession de toute la terre, prédite au père de Jacob, patriarche des *Sésos* ou *pasteurs* Israélites.

26. Comme Rébecca le fut de celle de Jacob.

27. Jacob et Esaü luttant l'un contre l'autre, et Jacob contre l'ange du Seigneur.

28. Esaü, frère de Jacob, se fatigue à leur poursuite, c'est-à-dire, à la chasse.

29. Comme la *graisse de la terre* dans les bénédictions de Jacob.

30. Esaü, frère de Jacob, doit vivre de *son épée*.

31. Jacob laisse Esaü son frère le maître par son départ.

32. Jacob marche vers *Haran* (en hébreu embrâsement.)

33. Cette mer s'entr'ouvrant en effet par miracle pour le passage des *Sésos*, ou pasteurs descendants de Jacob.

34. Les *Sésos*, ou *pasteurs* Israélites, y campèrent en effet.

35. Jacob, suivant l'Ecriture, leva *ses pieds; rglim* (en hébreu) signifie *pieds* et *gens de pied*.

36. Sésostris partant avec une armée de six cent mille hommes.
37. Sésostris parcourant tout l'Orient.
38. Sésostris allant chez les Scythes, appelés anciennement Araméens.
39. Sésostris échouant contre un roi de Colchide, nommé par altération *Salaucès*.
40. La Colchide d'où fuit Sésostris, fameuse par son *bélier* et sa *riche toison*.

41. Sésostris poursuivi par les Scythes, et son bagage pillé.
42. Sésostris mettant pour inscription, *le roi des rois, le seigneur des seigneurs*.

43. Sésostris disant qu'il a conquis un pays *par ses épaules*.
44. Sésostris représenté avec un *arc et une arme perçante*.
45. Sésostris n'ayant, de l'aveu d'Hérodote, des monuments incontestables qu'en Palestine.
46. Sésostris, manquant de vivres, obligé de revenir en Egypte.
47. Sésostris averti par le grand-prêtre de retourner en Egypte.

48. Sésostris, à son retour, en danger de la part de son frère.
49. Sésostris, dans le danger, exposant le tiers de ses enfants pour sauver les autres.
50. Sésostris délivré par *Vulcain*, dieu *boiteux*.

51. Sésostris, pour affoiblir un peuple extrêmement

36. Les *Sésos*, ou *pasteurs* israélites, sortent d'Egypte au nombre de six cent mille.

37. Jacob marche vers les enfants de l'Orient.

38. Jacob va dans le pays d'Aram.

39. Jacob fuit de chez Laban, en grec *Zaleucès*.

40. Jacob épousa Rachel, dont le nom signifie *mouton*, et *s'enrichit* par son art de colorer les *toisons*.

41. Jacob poursuivi par Laban l'Araméen, et son bagage renversé.

42. Jacob nomme son autel, *El-Elohe-Israël*, interprété *le Prince des princes*, *le Seigneur des seigneurs*.

43. Jacob dit qu'il a acquis une terre du père de *Sichem*, nom qui signifie *épaule*.

44. Jacob a son *arc* et son *épée*.

45. Ceux de Jacob étoient en Palestine.

46. Jacob est forcé par la disette d'y venir.

47. Jacob est invité à s'y rendre par son fils, gendre du grand-prêtre, et lui-même préposé sur toute l'Egypte.

48. Jacob croit y être de la part de son frère.

49. Jacob partage sa famille en trois bandes, pour en sauver du moins une partie.

50. Jacob est assisté par le Seigneur, et demeure *boiteux*.

51. Le roi d'Egypte voulant réduire aux femmes les

multiplié, donnant aux femmes les emplois des hommes.

52. Sésostris, devenu aveugle, mourant de son plein gré.

VI.

53. Le phénix, oiseau fabuleux, qui ne peut être qu'un travestissement, paroît pour la première fois du temps de Sésostris.

54. Le *phénix* embaumant son père.

55. Le phénix portant le corps de son père sur l'autel du soleil.

56. La dynastie où se trouve *Sésostris* avec *Gésongosès* ou *Sésonchosis* (les *Sésos Gosen* ou *Pasteurs* de *Gosen*), suivie de deux autres dynasties composées de soixante rois qui ne sont pas nommés.

57. Les mêmes dynasties suivies de celle des pasteurs.

58. *Salatis* ou *Salitès*, le premier de ces rois pasteurs.

59. Byon ou Béon, le second de ces rois pasteurs.

60. *Pachnan*, *Apachnas* ou *Aphacnas*.

61. Ianias et Assis, ou *Aseth*.

62. Ces pasteurs venant de l'orient, frères, et Phéniciens.

63. Le titre de *pasteurs*, donné à ces prétendus rois.

64. Ces pasteurs se rendant maîtres de l'Egypte sans résistance.

Sésos, ou les descendants de Jacob, prodigieusement multipliés.

52. Jacob, ayant *perdu la vue*, meurt avec une pleine résignation.

VI.

53. Comme parut, du temps de Jacob, son fils Joseph, nommé en égyptien, *Psontomphanech*, ou *Sophenath Phaneach*, d'où vient ce mot *phénix*.

54. Joseph fit embaumer le corps de son père Jacob.

55. Joseph conduisit le corps de son père à l'*aire d'Atad*, nom pris pour *Adad*, l'un des noms du soleil.

56. La famille de Jacob, de son vivant, fut composée de plus de soixante personnes, diversement comptées dans l'Ecriture, sous différents rapports.

57. Qui sont encore les *Sésos*, ou pasteurs israélites, descendants de Jacob.

58. C'est le titre de *xlit* ou *salit*, titre qu'eut en Egypte *Joseph*, fils de Jacob.

59. Formé de *Bun*, être *intelligent*, encore un des titres donnés à Joseph.

60. C'est le quatrième nom, formé du nom de *Phaneach*, donné à Joseph en égyptien.

61. Sont *Aseneth*, épouse de Joseph, et son père prêtre *d'Aun*, ou *Héliopolis*.

62. Les Israélites viennent de la terre de Canaan, ou de la Phénicie, située à l'orient de l'Egypte.

63. Jacob et ses enfants pasteurs de profession.

64. Joseph le principal de ces pasteurs, en devient en quelque sorte le maître.

65. Ces pasteurs s'établissant à l'orient du Nil, vers l'entrée de l'Égypte.

66. Ces pasteurs traités en esclaves.

67. Ces pasteurs se rendant au temps de la moisson pour ramasser le blé.

68. Ces pasteurs ayant pour centre *Abaris*, ville qu'on prétend n'avoir jamais existé.

VII.

69. Ces pasteurs, après bien des combats, sortant sous *Themosis* ou *Thutmosis*.

70. Ces pasteurs allant par le désert s'établir dans la contrée de Syrie appelée ensuite la Judée, où ils bâtissent *Jérusalem*.

71. *Phéron* ou *Sésoosis*, second du nom, donné par Hérodote et par Diodore pour le fils et le successeur immédiat du grand *Sésostris*.

72. Phéron attaqué d'un mal aux yeux par une punition divine.

73. Phéron devenu aveugle.

74. Phéron ayant recours à plusieurs femmes successivement.

75. Phéron faisant brûler des femmes adultères.

VIII.

76. Protée succédant, suivant Hérodote, aux deux Sésoosis.

77. Le nom de *Proteus* ou *Protée*, usité seulement chez les Grecs, signifiant le *premier* ou le *prince*.

65. Les Israélites établis dans la terre de *Gessen*, qui est l'Arabie égyptienne.

66. Joseph d'abord esclave, et ses descendants traités en esclaves.

67. Joseph fait de grands amas de blé.

68. Formée de l'établissement du peuple *âbri* ou Hébreu.

VII.

69. Moïse (en hébreu *Moseh*) et ses signes (en hébreu *thoth*) qui affligent l'Egypte.

70. Les Israélites allant par le désert s'établir en Palestine, où un de leurs rois fit bâtir *Jérusalem*.

71. Comme Juda est le fils privilégié de Jacob, et après lui le chef de sa famille, et *sésos* ou pasteur comme ses frères.

72. Juda a des fils qui font le *mal aux yeux* du Seigneur, et qui en sont punis.

73. Juda perd son fils *Hér*, dont le nom signifie aveugle.

74. Juda fait prendre successivement des femmes à ses fils.

75. Juda veut faire brûler Thamar, comme adultère.

VIII.

76. Joseph, qui eut plus d'éclat en Egypte, doit se trouver où se trouve Jacob son père et Juda son frère.

77. Joseph est appelé dans l'Ecriture *Salit* ou *prince*, nom qui fait aussi le *Salitès*, premier des rois pasteurs de Manéthon.

78. Protée, appelé aussi Céten.

79. *Protée*, donné pour fils de Phœnicé, fille de Phinix.

80. Protée placé dans l'île de *Phare*.

81. Protée donné pour le plus chaste des hommes.

82. Un étranger accusé, sous le règne de Protée, d'avoir séduit la femme de son hôte.

83. Cet étranger arrêté.

84. Protée, pasteur de *phoques* ou de veaux marins.

85. Protée, ne donnant point de réponse sans être lié.

86. Protée prenant différentes formes avant que de rendre réponse.

87. Protée ayant une connoissance particulière des astres.

88. Protée instruit de tous les secrets.

89. Protée doué d'une sagesse toute divine.

90. Protée, vieillard respectable.

91. Protée joint à Mestra, qui est *Mesr*, ou l'Egypte même.

92. Mestra nourrissant son père dévoré de la faim.

93. Mestra se changeant en divers animaux pour fournir à cette nourriture.

94. Mestra se vendant elle-même.

95. La famine du père de Mestra envoyée en punition de la destruction d'un arbre de Cérès, la déesse du pain.

96. Protée ayant deux fils, *Telegonus* et *Polygonus*, noms qui signifient *né loin de son pays*, et *fécond*.

78. Qui est également *Ctsn*, ou le *prince*.

79. Joseph appelé *Phaneach*.

80. Joseph demeura chez *Putiphar*.

81. Joseph se distingua par sa chasteté.

82. Joseph accusé d'avoir voulu séduire la femme de son maître.

83. Joseph mis en prison.

84. Joseph, pasteur, interprète un songe sur des *vaches* sorties du *sein des eaux*, et qui paissent sur les bords.

85. Joseph donne des réponses *dans les liens*, ou dans la prison.

86. Joseph prit une nouvelle forme, avant que de paroître devant le roi pour lui expliquer ses songes.

87. Joseph vit en songe, le soleil, la lune et les étoiles qui s'abaissoient devant lui.

88. Joseph est l'homme à qui *les secrets sont révélés*.

89. Joseph reconnu d'une sagesse plus qu'humaine.

90. Joseph est le *fils de la vieillesse*.

91. Joseph domine en Egypte (en hébreu *Mesr.*)

92. Joseph nourrit le sien en *Mesr*, ou en Egypte, durant la famine.

93. *Mesr*, ou l'Egypte, échange ses bœufs, ses chevaux, etc. pour du pain.

94. *Mesr*, ou l'Egypte se vend toute à Pharaon, pour avoir du blé.

95. La famine de *Mesr*, ou de l'Egypte, est annoncée après la mort du grand pannetier, ou de l'*officier du pain*, pendu *à un arbre*.

96. Joseph en a deux, *Manassé* et *Ephraïm*, noms que l'Ecriture interprète de même.

97. Protée, affligé de la conduite de ses fils, demandant à retourner dans sa patrie.

98. Protée ayant un passage ouvert miraculeusement au fond de la mer.

IX.

99. *Rhamsinite*, *Remphis*, *Ramessès*, successeur de Protée.

100. Rhamsinite, descendu dans les lieux bas où sont Cérès et Bacchus, la déesse du pain, et le dieu du vin.

101. Rhamsinite gagnant et perdant alternativement avec Cérès, la déesse des blés.

102. Rhamsinite recevant pour présent de Cérès un *essuie-main* d'or.

103. Une chambre du trésor, construite pour le roi Rhamsinite.

X.

104. L'architecte de ce trésor appelant au lit de la mort ses fils pour leur révéler un secret.

105. Le secret de l'architecte consistant à indiquer une pierre.

106. Cette pierre devant être une source de richesses.

107. De l'argent mis dans des vases.

108. L'un des deux frères tuant l'autre.

109. La tête du mort coupée et emportée.

110. Le corps pendu au mur.

97. Joseph, prévoyant l'affliction de son peuple, et sa sortie d'Egypte, demande que son corps soit emporté dans la terre de ses pères.

98. Les os de Joseph sont transportés, par un passage miraculeusement ouvert dans la mer Rouge, au peuple d'Israël.

IX.

99. Nom pris de *Ramsès* ou *Ramessès*, canton d'Egypte, où Joseph établit sa famille.

100. Joseph fut mis dans la fosse ou dans la prison, avec le chef des officiers du pain et celui des officiers du vin.

101. L'alternative d'abondance et de disette de blé, durant le ministère de Joseph.

102. Joseph reçoit de Pharaon l'anneau d'or.

103. Israël bâtit pour Pharaon des villes de trésors, et nommément Ramessès.

X.

104. Israël (nom commun à Jacob et à son peuple) appelle au lit de la mort ses fils pour leur révéler leurs destinées.

105. Jacob commence par adresser la parole à *Ruben,* dont le nom s'est interprété, *remarquez une pierre.*

106. Ruben est appelé le principe, ou le commencement des richesses.

107. L'Ecriture fait mention de vases.

108. L'Ecriture fait mention d'*homme tué.*

109. Là, il est fait mention de main qui abat la tête.

110. L'Ecriture fait là mention de mur.

111. Leur mère voulant que le fils qui lui reste enlève le corps du mort.

112. Le fils chargeant des ânes d'outres pleines de vin.

113. Cet homme laissant couler du vin de ses outres.

114. Cet homme enivrant les gardes couchés par terre.

115. Cet homme voyant les gardes qui dorment profondément.

116. Cet homme enlevant et emportant le corps.

117. La fille du roi, qui veut lui saisir le bras, ne prenant qu'un bras de mort détaché.

118. Le roi promettant sa fille en mariage.

119. Le roi faisant ces promesses pour attirer l'homme qu'il désire ardemment de voir.

120. Hérodote faisant, à la fin de ce récit, un conte sur des loups.

121. Ces loups menant et ramenant un homme vêtu d'une robe qu'on fait et défait le même jour.

122. Hérodote, à l'occasion de cette histoire, parlant de l'immortalité de l'âme, enseignée par les Egyptiens.

123. Hérodote ajoutant que, jusqu'à cette époque, le royaume fut bien gouverné et que tout prospéra.

124. Sous les rois suivants, tout change de face dans l'histoire d'Egypte.

XI.

125. Les noms des deux rois, *Chéops* ou *Chembès*, et *Chéphren* ou *Chabriès*.

111. L'Ecriture fait mention de fils qui enlève sa proie.

112. Dans cet endroit, l'Ecriture fait mention d'*ânes* et d'enveloppes arrosées de vin.

113. L'Ecriture parle des yeux (mot qui signifie aussi *écoulement*) plus éclatants que le vin.

114. Il est fait mention d'Issachar qui est couché, et dont le nom a pu s'interpréter *enivrant*.

115. L'Ecriture dit, il a vu que *le repos est bon*.

116. L'Ecriture dit, il a chargé le fardeau pour le porter.

117. Il est mention de bras dissous ou détaché.

118. L'Ecriture parle de la fécondité du mariage.

119. Les bénédictions sont jusqu'à ce que vienne le grand objet qu'il désire, ou le désiré.

120. Comme vient Benjamin comparé à un loup.

121. C'est un loup qui enlève sa proie le matin, et le soir partage les dépouilles.

122. Jacob indique la même croyance dans son testament.

123. Ce fut aussi l'époque du bonheur des Israélites établis en Egypte.

124. Après la mort de Joseph et de ses frères, tout change de face dans l'Ecriture.

XI.

125. Formés des mots *chab*, *cheeb* ou *cheob*, et *âbri* ou *hibri*, qui signifient *l'affliction du peuple*

126. Ces rois opprimant le peuple et l'empêchant de sacrifier.

127. Ces rois accablant le peuple de travaux, de bâtisse ou de construction.

128. Ces rois faisant construire des pyramides.

129. Ces pyramides construites pour empêcher l'oisiveté du peuple.

130. Ces pyramides construites aussi pour *dépenser des trésors.*

131. La construction des principales pyramides attribuée à *Armæus, Ammosis*, et *Maron* ou *Inaron.*

132. Leur construction attribuée aussi à un pasteur qui faisoit paître ses troupeaux dans cette contrée, attribution sans vraisemblance pour un seul pasteur.

133. La construction de quelques-unes des pyramides, attribuée à Suphis ou à Nitocris, qui submerge les Egyptiens.

134. La construction d'une de ces pyramides, attribuée à *Rhodopis* ou *Rhodope*, nom grec, qui signifie de couleur rouge.

135. La construction des pyramides, placée par les Cophtes avant le déluge.

Hébreu, formation prouvée par le *Chabus* des Arabes, et le *Chenephrès* d'Artapan, qu'ils donnent ouvertement pour les rois d'Egypte du temps de Moïse.

126. Les Pharaons oppriment le peuple Hébreu, et lui refusent la permission qu'il demandoit d'aller sacrifier.

127. Ces Pharaons en accablèrent les Hébreux.

128. L'historien Josèphe dit que les Hébreux furent employés à en construire; l'Ecriture dit qu'ils firent des bâtisses de trésors, nom qui peut convenir aux pyramides.

129. Les rois d'Egypte ne vouloient pas laisser de *repos* aux Hébreux.

130. L'Ecriture dit que les Israélites construisirent *des villes de trésors*.

131. Ce sont les noms altérés de *Moseh*, ou Moïse, d'*Aaron* son frère, et d'*Amram* leur père, ou de *Mriam*, Marie leur sœur.

132. Mais attribution très-vraisemblable pour un peuple de pasteurs tels que les Israélites, qui furent employés à de pareils travaux.

133. Personnages formés du passage miraculeux de la mer de *Suph*, ou de la mer Rouge, par les Israélites, auparavant surchargés de pareils travaux.

134. C'est un personnage formé, comme *Suphis* et *Nitocris*, du peuple d'Israël, qui passa la *mer Rouge*.

135. Submersion des Egyptiens dans la mer Rouge, submersion qu'ils ont souvent confondue dans

136. Les ouvriers employés à la construction des pyramides, nourris entr'autres d'oignon et d'ail.
137. La fille du roi Chéops demandant une pierre à chacun.

138. La fille du roi se faisant un monument de cette pierre.

XII.

139. *Mycérinus* ou *Chérinus*, successeur de *Chéops* et de *Chéphren*, délivrant le peuple de l'oppression.
140. Le nom de *Chérinus* ou *Mycérinus*.

141. Les noms de *Mycérinus, Chérinus, Chérès, Menchérès, Mercerès,* etc., se trouvant quantité de fois dans les mêmes dynasties où se trouvent les noms *Suphis*, *Sephrès*, *Athuris*, *Amosis*, *Chébros*, *Chebrès*, *Ramessès*, etc.

142. Mycérinus rendant au peuple la liberté de sacrifier.
143. Mycérinus le plus équitable dans ses jugements.
144. Mycérinus extrêmement vanté pour sa modération, sa douceur et sa bienfaisance.
145. Mycérinus plein de religion et de respect pour les oracles.

leurs traditions avec la submersion de toute la terre, ou le déluge universel.
136. On voit par l'Ecriture, que les Israélites s'en nourrissoient en Egypte.
137. Le roi d'Egypte rechercha tous les enfants mâles des Hébreux (en hébreu *bn*, qu'on a confondu avec *abn*, pierre).
138. La fille du roi prit un *bn*, ou un enfant hébreu, en adoptant Moïse.

XII.

139. Moïse vient mettre fin à l'oppression de son peuple.

140. Se forme naturellement de *cra* ou *mcra*, qu'on prononce *micra*, et qui signifie chez les Hébreux, convocation, assemblée, synagogue, lecture, et les livres saints, surtout ceux de Moïse, qu'on lit dans cette assemblée.
141. Ces derniers sont les noms de *Suph*, ou de la mer Rouge; *sepher*, le livre; *athora*, la loi; *Moseh*, ou Moïse lui-même; *hibri*, ou l'hébreu; *Ramessès*, où étoient établis, et d'où partirent les Israélites, etc. Tous noms par conséquent relatifs à Moïse, ou à son histoire.
142. Moïse obtient enfin à son peuple la liberté d'aller sacrifier.
143. Moïse est l'équité même.
144. Moïse est le plus doux des hommes.

145. Moïse fut lui-même l'organe de la religion et l'oracle du vrai Dieu.

146. Mycérinus ensevelissant sa fille dans une vache de bois doré.

147. Mycérinus accusé d'avoir violé cette fillè.

148. Des lampes allumées et des parfums brûlés devant la vache de Mycérinus.

149. Mycérinus condamné par l'oracle à une mort prématurée.

150. Mycérinus errant dans des lieux solitaires.

151. Mycérinus se faisant éclairer la nuit comme le jour.

XIII.

152. Bocchoris succédant à Mycérinus.

153. La plupart des auteurs païens faisant sortir les Juifs d'Egypte du temps de Bocchoris.

154. L'agneau mémorable sous le règne de Bocchoris.

155. Cet agneau donné pour parlant.

156. Une grande mortalité arrivée sous le règne de Bocchoris.

157. Bocchoris accusé d'être avide d'argent.

158. Lois des emprunts attribuées à Bocchoris.

159. Bocchoris, roi sage et législateur.

160. Bocchoris faisant submerger les lépreux, environnés de *lames de plomb*.

146. Moïse renferma dans une arche les tables de la loi, en hébreu *thora*, nom qui signifie aussi *vache*.

147. Moïse dans un mouvement de zèle brisa les tables de la *loi*.

148. On allumoit des lampes, et on brûloit de l'encens devant l'arche où étoient les tables de la loi.

149. Moïse est condamné à mourir, sans avoir la consolation de conduire son peuple jusqu'au terme.

150. Moïse demeure long-temps dans le désert.

151. Moïse et son peuple sont éclairés la nuit par une colonne de feu.

XIII.

152. La mort de tout *bchor*, en hébreu, ou *premier-né*, se trouve aussi dans l'histoire de Moïse.

153. Ils sortirent en effet la nuit même de la mort de tout *bchor* (ou premier-né).

154. L'agneau de la Pâque célébrée la même nuit qu'arriva la mort de tout *bchor* ou premier-né.

155. Mauvaise interprétation du mot *psé*, *pasque*, pris pour *phtsé*, faire entendre sa voix.

156. C'est le désastre de la mort de tout *bchor*, ou premier-né.

157. Les Israélites, à leur sortie, emportèrent les effets les plus précieux des Egyptiens.

158. Parce que Moïse fit emprunter ces effets des Egyptiens.

159. Moïse, législateur plein de sagesse.

160. Les Egyptiens submergés, ainsi qu'une *masse de plomb*.

161. Une aspic, symbole de la divinité, ombrageant la tête de Bocchoris.

162. Bocchoris opposant un taureau sauvage au taureau sacré.

XIV.

163. Amosis placé plusieurs générations après le grand Sésoosis.

164. Amosis, appelé aussi *Thutmosis*.

165. Le peuple opprimé sous cet Amosis.

166. Les pasteurs sortant d'Egypte sous Thutmosis.

167. Les pasteurs attaqués sous *Misphragmuthosis*.

168. Les pasteurs renfermés alors dans leur place d'Abaris.

169. Cette prétendue ville d'*Abaris*, construite au milieu des eaux.

170. Cette ville d'Abaris, environnée de grandes murailles.

171. Cette ville d'*Abaris* appelée la ville de *Typhon*.

172. Typhon, après sa fuite, devenu père de *Judæus* et d'*Hierosolymus*.

173. Typhon foudroyé près d'Héro.

161. Des rayons de lumière environnant la tête de Moïse.

162. Les Israélites adorèrent un veau fait par *Aaron*, qui signifie *montagnard*, *sauvage*.

XIV.

163. Moseth ou Moïse est, plusieurs générations après Jacob, le premier *Sésos*, ou pasteur.

164. Nom formé des *athut Moseth*, ou des signes de Moïse.

165. Le peuple Hébreu étoit opprimé du temps de Moïse, et les signes de Moïse, ou les plaies accablèrent les Egyptiens.

166. Les pasteurs israélites sortirent en vertu des *atuth Moseth*, ou des signes de Moïse.

167. Les Israélites poursuivis au milieu des eaux de *Suph* ou de la mer Rouge entr'ouverte, ce qu'exprime le nom de *Misphragmuthosis*.

168. Nom formé de l'*Abre*, ou passage du peuple *Abri* ou hébreu.

169. Le passage des *Abri*, ou Israélites se fit au milieu des eaux.

170. Les eaux formèrent un mur à droite et à gauche pour les Israélites.

171. Parce que les Israélites y éprouvèrent un *tufan*, ou une submersion.

172. Les Israélites qui s'enfuirent en submergeant les Egyptiens, allèrent donner leur nom à la Judée, où ils eurent Jérusalem pour capitale.

173. Le tufan, ou la submersion des Egyptiens, arriva dans le golfe d'Héroopolis.

174. Typhon défait à Antée.

175. Typhon représenté roux.

XV.

176. Nitocris, reine de couleur rouge.
177. Nitocris placée entre deux *Metusuphis*.

178. Le nom de Nitocris ayant rapport au nom d'Attaca ou d'Eutaqua, encore subsistant.
179. Nitocris faisant construire un très-long édifice souterrain.

180. Nitocris invitant les Egyptiens à un festin.

181. Nitocris inondant tout à coup les Egyptiens assemblés.
182. Nitocris se sauvant dans un appartement plein de cendre.

XVI.

183. Gnéphachthus tenant à Bocchoris, et Actisanès, successeur d'Amosis.

184. Gnéphachthus réduit à une nourriture fort modique dans un désert d'Arabie.
185. Gnéphachthus faisant des imprécations contre *Ménas*.
186. Les imprécations contre *Ménas* gravées à Thèbes.

174. Ce fut dans le golfe d'Ethan ou d'Aeant, comme Pline l'appelle.

175. Ce tufan arriva dans la mer Rouge.

XV.

176. Submersion arrivée dans la mer Rouge.

177. Noms qui signifient *mort* dans la mer de *Suph*, ou mer Rouge.

178. Lieu du passage des Israélites.

179. Les eaux de la mer Rouge élevées à droite et à gauche, font une espèce d'enceinte souterraine.

180. Les Egyptiens se trouvent conduits à *Phihahiroth* (en hébreu) *la bouche de l'étape*.

181. Les Egyptiens sont inondés tout-à-coup.

182. Les Israëlites vont s'établir dans la Palestine, nom qui signifie plein de cendre.

XVI.

183. Les noms de Gnéphachtus et d'Actisanès, formés tous deux du mot *Echth*, précepte; le premier avec *Cneph*, nom de Dieu; le second avec *Sni*, nom du mont Sinaï, nous indiquent les préceptes de Dieu, ou sa loi donnée à Moïse sur le mont Sinaï.

184. Moïse dans le même désert, et la disette qu'il y éprouva.

185. Le peuple de Moïse murmurant contre la manne.

186. Murmures du peuple dans la station *Thbare*, mots pris pour imprécations à Thèbes.

187. Actasinès reléguant des brigands dans le désert d'Arabie.
188. Les hommes relégués dans ce désert s'y nourrissant de cailles.
189. Ces prétendus brigands ayant le nez coupé.

XVII.

190. Asychis, Anysis, Sabacos, succédant aux rois précédents.

191. Le nom d'Asychis, en grec, signifiant pacifique.
192. Le nom d'Anysis signifiant, en grec, consommation, perfection.
193. Le nom de Sabacos, en égyptien, signifiant sage.
194. Un superbe portique attribué à Asychis.
195. Une pyramide construite de briques faites de boue qui s'attachoit au bout de perches plongées dans un lac.
196. Asychis relevant sa construction au-dessus des autres, autant que Jupiter est au-dessus des autres dieux.

197. Anysis d'une ville du même nom que lui.

198. Anysis dépossédé par Sabacos, roi d'Ethiopie.

199. Sabacos n'employant à exhausser les villes que les malfaiteurs.
200. Un temple fameux attribué à Sabacos.

187. Les auteurs païens disent ouvertement que les Juifs y furent relégués.

188. Dieu y en envoya miraculeusement à son peuple.

189. Dieu dit que la chair sortira aux Israélites par les narines.

XVII.

190. L'Ecriture, depuis le temps de Moïse, ne dit rien de nouveau concernant l'Egypte jusqu'au temps de Salomon, qui épousa la fille d'un Pharaon, et qui eut d'autres liaisons avec les Egyptiens.

191. C'est le nom de Salomon traduit.

192. Comme en hébreu celui de *Salem*, ou de Jérusalem, où régna Salomon.

193. Salomon fut le sage par excellence.

194. Salomon fit construire un portique superbe.

195. Construction sans vraisemblance, mais prise d'une interprétation fautive de la maison de cèdres du Liban que Salomon fit construire.

196. Salomon, en construisant le temple, dit que la maison qu'il veut bâtir doit être grande, parce que *Jehovah* son Dieu est plus grand que tous les autres dieux.

197. Salomon est roi de Jérusalem, nom où le sien se retrouve.

198. Salomon est aussi appelé le sage, en égyptien *Sabe*, et visité par la reine de Saba que plusieurs anciens font venir d'Ethiopie.

199. Comme Salomon n'y employa que les restes des races proscrites.

200. Salomon fit construire un temple superbe.

201. Anysis, pendant ce temps là, se faisant une île de cendre apportée sur des vaisseaux.

202. Sabacos, averti par une vision, abandonnant le royaume.

203. Deux ans d'anarchie après la retraite de Sabacos.

204. Des séditions et des meurtres arrivés alors.

XVIII.

205. Le royaume alors partagé en douze.

206. Psammuthis ou Psammitique, le seul des douze rois nommé.

207. Psammuthis, qui s'étoit réfugié, rappelé par ses concitoyens.

208. Une défection des troupes de Psammitique en Syrie.

209. Cette défection causée par un mécontentement de voir la droite, et d'autres distinctions accordées à des étrangers.

210. La crainte d'un oracle touchant une coupe d'airain.

211. L'airain revenant plusieurs fois dans cette histoire des douze rois.

212. Psammitique faisant construire une salle pour l'Apis ou le bœuf sacré.

213. La construction d'un labyrinthe, rapportée à cette époque.

214. Une incursion de Scythes ou Saques, dans la Syrie-Palestine.

215. Les Scythes ou Saques pillent un temple de Palestine.

201. Salomon envoyoit des vaisseaux à Ophir, dont le nom signifie cendre.

202. Salomon est averti par Dieu même, que son royaume doit être en partie enlevé.

203. Les tribus demeurèrent deux jours en suspens, à l'égard du successeur de Salomon ; le mot qui en hébreu signifie jour, signifie aussi année.

204. Le peuple se souleva, et tua un officier de Roboam, successeur de Salomon.

XVIII.

205. Il y avoit douze tribus.

206. *Psamuth*, signifie le partage ou le schisme des tribus; *Ps*, division ; *Amuth*, tribus.

207. Jéroboam aussi réfugié, fut rappelé par les siens.

208. Il y eut une défection d'une partie des tribus.

209. Le soulèvement des dix tribus se fit contre Roboam, qui conserva Juda et Benjamin, noms qui signifient *Gloire* et *Fils de la droite*.

210. Jéroboam redoutoit la maison de David, *Dud*, interprété vase d'airain.

211. Il est souvent fait mention de la maison de David dans le schisme des tribus.

212. Jéroboam introduisit le culte des veaux d'or.

213. La maison de Jéroboam, maison d'égarement.

214. *Sésac* fit une invasion dans la Judée, partie de la Palestine.

215. Sésac pilla le temple de Jérusalem.

216. Les Scythes ou Saques arrêtés par des prières et par des présents.
217. La maladie des femmes envoyée aux Scythes pour punition.
218. Les Scythes attaqués de cette maladie, appelés *enarees* ou exécrables.

XIX.

219. Séthos ou Séthon, contemporain de Sennacherib, roi d'Assyrie.
220. Séthon enlevant aux gens de guerre leurs douze portions de terre.

221. Le roi Séthon donné pour pieux.
222. Le roi Séthon alarmé, et faisant des prières ferventes à l'approche de Sennacherib.
223. Séthon rassuré par son dieu.
224. Les flèches et les autres armes des Assyriens rendues inutiles.
225. Désastre de l'armée de Sennacherib, opéré en une nuit en faveur de Séthon.
226. Ce désastre opéré par des rats champêtres, symbole égyptien d'un désastre *subit*.
227. Sennacherib, à son réveil, fuyant sans troupes devant Séthon.
228. Changements arrivés, en ce temps là, dans le cours du soleil.

XX.

229. Nécos, vainqueur des Syriens.

216. Sésac fut appaisé par les prières, et par les tributs de Roboam.

217. Sésac fut envoyé en punition des crimes des efféminés.

218. Le mot qu'emploie l'Ecriture pour dire efféminé, signifie aussi exécrable.

XIX.

219. Ezéchias, roi de Juda, contemporain de Sennacherib, eut des liaisons avec les Egyptiens.

220. Une partie des douze tribus fut enlevée de la terre d'Israël du temps d'Ezéchias, par la destruction de Samarie, interprétée garde ou milice.

221. Comme le fut Ezéchias.

222. Comme en fit Ezéchias.

223. Comme le fut Ezéchias.

224. Ezéchias eut une assurance, que leurs flèches et leurs boucliers ne lui nuiroient point.

225. Comme il le fut pour Ezéchias.

226. Le désastre opéré en faveur d'Ezéchias, fut subit.

227. Comme il fuit devant Ezéchias.

228. Miracle de l'ombre du cadran, qui rétrograde en faveur d'Ezéchias.

XX.

229. Le Pharaon Néchoh ou Néchao, qui vainquit *Josias*, déjà reconnu des savants.

230. La grande ville de *Cadytis*, en Palestine, prise par Nécos.

231. Nécos envoyant son habit pour orner le temple des Branchides, sur le golfe *Iasios*.

232. Un oracle faisant interrompre *un canal* commencé par Nécos, et l'avertissant de *se préparer* à la guerre contre un barbare.

XXI.

233. Apriès.

234. Guerre d'Apriès contre Tyr et Sidon.

235. Malheurs réservés à Apriès, suivant Hérodote.

236. Défaite et mort d'Apriès, dans Hérodote.

237. Les Ioniens et les Cariens, alliés d'Apriès.

XXII.

238. Amasis détrônant et faisant périr Apriès.

239. Le nom d'Amasis, formé de *Meisi*, ou du serpent, symbole d'un roi maître de l'univers.

240. Amasis régnant plus de quarante ans.

241. Amasis faisant faire une statue d'or qu'adorèrent les Egyptiens.

242. Trois hommes vivants, brûlés du temps d'Amasis.

243. Amasis substituant à leur place trois hommes de cire.

244. Amasis mettant une grande différence entre les vrais et les faux oracles.

230. Jérusalem, appelée *Cadytha*, ou la sainte, prise par Néchao.

231. Néchao, après que le temple fut orné par *Josias*, s'avança vers Charchamis, interprété habit.

232. Un prophète avertit Néchao de s'y préparer, et parle de faire grossir les eaux, et de fleuve qui s'élève.

XXI.

233. Déjà reconnu des savants pour le Pharaon Hophra ou Ephrée de l'Ecriture.

234. La prise de Tyr et de Sidon est annoncée dans une prophétie qui concerne aussi l'Egypte.

235. Ils lui sont annoncés par les prophètes.

236. Comme dans l'Ecriture.

237. Comme Johanan, fils de Carée, passe et se rend auprès de lui.

XXII.

238. Nabuchodonosor fait périr Pharaon Ephrée.

239. Comme le fut Nabuchodonosor.

140. Comme régna Nabuchodonosor.

241. Nabuchodonosor fit faire, et ordonna d'adorer une statue d'or.

242. Nabuchodonosor fit jeter trois hébreux dans une fournaise.

243. Trois hébreux (dont l'un fut Abdenago, nom qui renferme *dng*, cire) sauvés des flammes.

244. Comme en mit Nabuchodonosor entre Daniel et ses faux devins.

245. Amasis, plein de considération pour une personne nommée *Ladicé*, nom qui signifie justice et jugement.

246. Les oracles consultés pour Amasis, touchant des choses perdues.

247. Amasis craignant de devenir maniaque et frappé.

248. Amasis réduit, pendant un temps, à un état d'impuissance.

249. Amasis rétabli dans son premier état.

250. Amasis faisant élever quantité de superbes édifices.

245. Nabuchodonosor respecta Daniel, dont le nom signifie aussi jugement.

246. Nabuchodonosor veut que ses devins lui rappellent une chose perdue, c'est-à-dire, effacée de sa mémoire.

247. Nabuchodonosor fut menacé d'abrutissement.

248. Nabuchodonosor retranché du nombre des hommes.

249. Comme le fut Nabuchodonosor.

250. Comme en fit élever Nabuchodonosor.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE

SUR LA MODÉRATION QUE L'ON EST EN DROIT D'EXIGER DE NOUS DANS LA DÉFENSE QUE NOUS ENTREPRENONS DE L'HISTOIRE VÉRITABLE DES TEMPS FABULEUX.

Nous ne connoissons d'auteurs qui se soient déclarés ouvertement contre l'*Histoire véritable,* que M. de Voltaire dans le Journal de Politique et de Littérature, rédigé par M. de La Harpe ; M. de Guignes, dans le Journal des Savants ; M. l'abbé du Voisin, dans un ouvrage qui a pour titre l'Autorité des livres de Moïse ; M. Dinouart, dans le Journal Ecclésiastique, et M. Anquetil dans un ouvrage sur la Législation orientale.

Nous ne croyons pas que le zèle et l'amitié qui nous ont engagé à entreprendre la défense de M. Guérin du Rocher, nous aient emporté au-delà des bornes de la modération ; nous avons même fait bien des sacrifices à cette vertu : on nous rendra cette justice, pour peu qu'on fasse attention à la manière dont les agresseurs ont traité l'ouvrage et l'auteur.

Quel doit être, par exemple, l'étonnement du public, quand il lit dans l'ouvrage de M. du Voisin cette protestation : *Je répète que je n'ai point prétendu faire une critique de l'Histoire véritable* (p. 449). Quoi ? M. du Voisin compose *ex professo,* en forme d'épisode, *deux chapitres* où il emploie toutes les subtilités du sophisme, et où il met en œuvre toutes les petites ressources du genre polémique, pour attaquer et dé-

truire la découverte de M. Guérin du Rocher; et il ose dire, après cela, qu'il n'a *point prétendu faire une critique de l'Histoire véritable!* Qu'a-t-il donc prétendu faire? Nous l'invitons à nous le dire. Opposera-t-il que ce ne sont que des *doutes* et des *éclaircissements* qu'il a voulu demander? Eh! il a été si souvent à portée de les demander de vive voix à M. Guérin du Rocher! Pourquoi, lorsqu'ils se sont vus, ne lui en a-t-il jamais rien témoigné?

Mais un homme qui doute, qui ne veut pas se décider avant de s'éclaircir, n'est pas un homme qui affirme, qui prononce et qui juge, comme le fait le critique. Citons quelques-unes de ses propositions: « (p. 201) *Voulant résoudre un petit nombre de difficultés pour lesquelles on ne manquoit pas de réponses,* » l'auteur *enlève à l'Histoire Sainte tout l'avantage*, etc. » (p. 203) Tout le *systême* de M. du Rocher porte » sur trois suppositions; or, il me paroît *que ces trois* » *suppositions* n'ont aucune probabilité. (p. 213) C'en » est assez pour faire sentir le *peu de vraisemblance* » *des suppositions* qui servent de base, etc. (p. 208) » Rien n'est donc moins vraisemblable, etc. (p. 211) » Toutes les sources indiquées par l'auteur *n'expli-* » *queront jamais*, etc. (p. 212) Si l'on rencontroit au » moins quelques traits où l'on pût se reconnoître, etc. » (*Ibid.*) Paradoxe insoutenable, supposition que » toute l'érudition de M. du Rocher ne parviendra » jamais à rendre vraisemblable, arrangement arbi- » traire. (p. 213, 214) *Le fait érigé en principe ne peut* » *paroître* certain qu'à l'aide d'*un sophisme délié* qui » règne dans tout l'ouvrage. Il s'attribue un pouvoir » souverain sur les listes, il réunit, il divise, il sup- » prime, il transpose, il choisit, etc., etc.; après

» avoir amené de gré ou de force..., il décide..., il » suppose ce qui est en question...... Il a des expli- » cations qui alongent les temps, d'autres qui les » raccourcissent. (221) *Cercle vicieux, pétition de prin-* » *cipe*, il faut pardonner à M. du Rocher les étymo- » logies fausses, les rapports imaginaires, les rappro- » chements bizarres. » (p. 224, 225) *Déclamation* contre les étymologies que M. du Voisin termine par dire que tout l'ouvrage *porte sur des étymologies*. « (230) » Il ne faut que mettre sous les yeux du lecteur les éty- » mologies de M. du Rocher, pour lui prouver qu'elles » sont presque toutes forcées, bizarres, arbitraires, » incertaines, et qu'il n'a pas même le droit de les » proposer.

» (231) Un autre abus encore plus insoutenable. » (234) Il n'est pas un fait qui ait *la moindre ressem-* » *blance, le moindre rapport apparent;* on ne trouve » plus cette conformité; la somme des probabilités » contraires augmente toujours, et celle des vraisem- » blances diminue.... (236) LA LICENCE AVEC LA- » QUELLE M. du Rocher dispose de l'histoire d'Egypte » et DU TEXTE DE L'ECRITURE. (237) L'identité de » Jacob et de Sésostris ne porte sur aucun fondement, » et ce que je dis de cet article convient encore mieux » à la plupart des autres rapprochements. (244) C'est » partout la même méthode, étymologies fausses ou » incertaines, rapports arbitraires, allusions forcées, » suppositions incroyables. (242) L'Histoire véritable » est pleine *de ces petites contradictions*. (246) M. du » Rocher altère l'ordre des faits, suppose gratuitement » un anachronisme de deux cent soixante ans, etc. » Sont-ce là *des doutes?* Est-ce là le langage d'un homme qui ne demande que des *éclaircissements?* Et

demande-t-on des éclaircissements quand on est sûr *de son affaire*, quand *son affaire est démontrée?* Les éclaircissements que nous allons donner aux doutes de M. du Voisin, convaincront qu'il est loin de son compte avec M. Guérin du Rocher.

M. du Voisin, dans la guerre qu'il a déclarée à M. Guérin du Rocher, ne s'est pas contenté des hostilités ordinaires. Aux dispositions hostiles, il a joint la malignité et l'aigreur. Qu'on lise ses deux fameux chapitres, et on jugera du ton dominant qui perce au travers de toutes les expressions bénignes et mielleuses dont il a assaisonné presque toutes ses phrases laborieusement honnêtes, et dont il a gazé son style persiffleur. A-t-il cru bonnement donner le change à un homme de la sagacité de M. Guérin du Rocher? *C'est au savant et respectable auteur*, dit-il, *que je propose mes doutes; s'ils lui paroissent dignes de quelques éclaircissements, je me féliciterai de lui avoir procuré l'occasion de mettre son système dans un plus grand jour.* En vérité M. du Voisin ne fait pas semblant d'y toucher.

A la raillerie, il joint encore, osons le dire, l'animosité, tranchons le mot, l'atrocité la plus révoltante.

Peut-on lire en effet, sans indignation, l'imputation qu'il a faite à M. Guérin du Rocher, d'avoir marché sur les traces de *Boulanger*; l'impie *Boulanger? Je prie le respectable auteur de ne pas s'offenser*, *si je compare pour un moment son système avec celui d'un homme justement décrié pour son audace et son impiété* (p. 239). Ici la perfidie vient agraver la calomnie. M. du Voisin intente, contre un prêtre vertueux, l'accusation la plus grave, celle d'avoir pris pour son modèle un homme connu par son audace et son impiété, et dans l'instant où le critique enfonce le poignard dans le sein de

M. Guérin du Rocher, M. du Voisin se jette à ses pieds pour lui donner le titre de *respectable auteur*, et pour le *supplier* de ne pas *s'offenser*.

M. du Rocher, pour toute vengeance, se contente de dénoncer l'odieuse imputation de M. du Voisin à toutes les âmes honnêtes ; et que le critique ne vienne pas dire, pour atténuer l'odieux de son procédé, qu'il ne compare M. Guérin du Rocher et Boulanger que comme auteurs de deux systêmes fondés sur des étymologies (p. 238); car on répondroit au critique qu'outre les ouvrages justement proscrits de Boulanger, qu'il cite, l'épithète d'audacieux et d'impie qu'il lui donne, empoisonne le parallèle et répand également le venin sur les deux auteurs, pris pour terme de la comparaison.

Nous le demandons au complimenteur du respectable auteur de l'*Histoire véritable*, est-on *audacieux* et *impie* pour *se livrer à certaines préventions*, *à l'esprit systématique*, et pour *s'étayer de rapprochements et d'étymologies* (p. 238)? Et voilà ce que M. de Guignes appelle *réfuter solidement M. l'abbé Guérin du Rocher, et faire voir combien le systême* exposé dans son ouvrage est ABSURDE ET DANGEREUX [1].

Qu'on lise maintenant notre réfutation, et qu'on ose nous accuser d'avoir enfreint les lois et passé les bornes d'une juste modération.

[1] Journ. des Sav. Juill. 1779.

HISTOIRE

VÉRITABLE

DES TEMPS FABULEUX,

CONFIRMÉE PAR LES CRITIQUES QU'EN ONT FAITES MM. DE VOLTAIRE, DE LA HARPE, DE GUIGNES, DU VOISIN, DINOUART ET ANQUETIL.

C'EST après un examen assez réfléchi que nous nous croyons en état de démontrer à MM. de Guignes et du Voisin eux-mêmes, cette proposition qui en est le résultat :

« L'Histoire véritable des temps fabuleux, non-seulement n'a reçu aucune atteinte des attaques de M. de Guignes, et beaucoup moins encore de M. du Voisin; mais elle se trouve de plus confirmée et fortifiée d'un nouveau genre de preuves par les critiques que ces MM. en ont faites. »

Voici le précis du raisonnement qui nous fournit le plan de nos preuves et la matière de nos observations.

Lorsqu'un docteur et un académicien, qu'on ne peut pas soupçonner de vouloir, de gaîté de cœur, compromettre leur réputation, se sont déterminés à se déclarer hautement contre un ouvrage solennellement approuvé par un docteur de Sorbonne d'un mérite très-distingué, et singulièrement versé dans le genre d'érudition nécessaire pour en bien juger; contre un ouvrage qui réunit les suffrages d'un grand nombre de

savants; lorsqu'on voit évidemment que ces deux aristarques ont fait tous leurs efforts pour y trouver des erreurs et des défauts essentiels; que cependant, malgré toute leur bonne volonté, ils n'ont pu parvenir à entamer, ni à ébranler en aucune façon, ce qui fait le principal et le fonds de l'ouvrage, et qu'ils n'ont même pu attaquer ce qu'il y a de subsidiaire et d'accidentel que par des assertions sans preuves, des infidélités, des falsifications, des altérations, des bévues, des sophismes et des contradictions; alors, nous le demandons, n'est-on pas plus assuré de la vérité et de la solidité de cet ouvrage, sorti avec éclat du creuset de la critique, qu'on ne l'étoit avant qu'il eût subi cette épreuve? Voilà précisément ce qui est arrivé à l'égard de l'Histoire véritable des temps fabuleux, contre laquelle MM. de Guignes et du Voisin ont dirigé leurs lumières et leurs efforts, et c'est ce que nous allons démontrer en prouvant :

1.° Que toutes leurs attaques réunies n'entament, n'effleurent pas même ce qui fait le principal et le fonds de l'ouvrage de M. l'abbé Guérin du Rocher.

2.° Qu'ils n'ont pu détruire les preuves d'aucun des rapprochements.

3.° Qu'ils ont constamment représenté cet ouvrage comme ne portant que sur des étymologies, tandis qu'il est établi sur des faits, des traits et des rapports qui forment des preuves invincibles, indépendamment des étymologies.

4.° Qu'ils ont condamné, sans examen et sans preuve, toutes les étymologies de M. l'abbé Guérin, comme fausses et incertaines, quoique la plupart soient prouvées, certaines et indubitables.

5.° Que n'ayant pu ni osé attaquer le fonds de l'ou-

vrage, ils se sont attachés à quelques conjectures, à quelques traits accidentels; n'ayant pu anéantir le fait de la découverte, ils ont cherché à en contester la possibilité, et sur tous ces points ils n'ont attaqué M. Guérin que par des assertions vagues et sans preuves, des infidélités, des falsifications, des faussetés, des sophismes, des bévues et des contradictions; en un mot, par nos observations l'on se convaincra que les critiques de M. Guérin du Rocher ont eu constamment la mauvaise foi, l'insidieuse adresse de dénaturer ou de supprimer ses preuves, de ne pas lui faire dire ce qu'il dit en effet, de lui faire dire ce qu'il ne dit pas, et souvent même tout le contraire de ce qu'il dit.

Ces assertions contiennent des imputations graves, mais ce sont les ouvrages de ces MM. qui nous en fourniront les preuves. S'il est vrai qu'ils ne cherchent que la vérité, nous nous flattons de ne pas leur déplaire.

CHAPITRE PREMIER.

L'Histoire véritable confirmée par l'impuissance où se sont trouvés MM. de Guignes et du Voisin d'en attaquer le fonds.

Les critiques de MM. de Guignes et du Voisin ne donnent aucune atteinte à ce qui fait le fonds de l'ouvrage de M. Guérin du Rocher.

Quelle est la découverte de M. Guérin du Rocher ? C'est que parmi les histoires fabuleuses que l'antiquité nous a laissées, telles que l'histoire d'Egypte depuis *Ménès*, le premier roi, jusqu'aux temps où l'Egypte, soumise aux Perses, devint province de leur vaste empire; il y en a plusieurs qui ne sont qu'une altération de certains endroits des livres de l'ancien Testament; et c'est ce que l'auteur annonce assez par le seule titre de son Ouvrage : *Histoire véritable des temps fabuleux, qui, en dévoilant le vrai que les histoires fabuleuses ont travesti ou altéré, sert à éclaircir les antiquités des peuples, et surtout à venger l'Histoire Sainte.*

Comment le prouve-t-il?

En rapprochant tous les traits parallèles, en montrant la ressemblance des faits, et la correspondance suivie des rapports réciproques et multipliés qu'ils ont entr'eux.

MM. de Guignes et du Voisin n'ont pas fait, ou n'ont pas voulu faire attention, que ce qui donne aux preuves de M. Guérin du Rocher la force de la démonstration, c'est surtout la suite et l'ensemble de tous les rap-

ports si multipliés et si fréquents, de tous les traits parallèles et correspondants.

C'est cependant cette suite et cet ensemble des traits semblables et des rapports réciproques, qui en rendent l'identité frappante et indubitable à tout homme d'un esprit droit et suffisamment instruit, qui aura lu tout l'ouvrage avec quelque attention, et sans préjugé.

C'est cette suite et cet ensemble que MM. de Guignes et du Voisin se sont bien gardés d'attaquer. C'étoit-là, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le corps de la place qu'il falloit assiéger et renverser; ils n'y ont pas même fait brèche, ils se sont contentés d'escarmoucher légèrement et sans succès dans les environs des fortifications, et ont fièrement chanté victoire.

Aussi se sont-ils attachés à incidenter sur quelques étymologies que M. Guérin du Rocher n'a jamais données pour principes et pour preuves fondamentales de son Ouvrage, mais seulement comme des appuis accessoires, indépendamment desquels sa découverte subsiste. Ils se sont jetés sur certaines conjectures que M. Guérin du Rocher ne donne que comme probables, mais nullement nécessaires à la preuve. Ils ont nié sans discussion la ressemblance et les rapports de certains traits isolés, et, ce qui est pis encore, en défigurant, en mutilant, en faisant même disparoître les preuves multipliées et soutenues que M. l'abbé Guérin produit de cette ressemblance et de ces rapports.

C'est n'avoir rien fait; c'est n'avoir insulté, comme nous l'avons observé, que quelques sentinelles avancées; c'est n'avoir pu ni osé diriger les attaques contre le corps de la place.

M. Guérin du Rocher ayant bien examiné dans les

sources l'histoire des Egyptiens, depuis Ménès, leur premier roi, jusqu'aux temps où l'Egypte, soumise aux Perses, devint province de cet empire, a découvert avec surprise, sans s'être d'avance formé aucun système, mais plutôt comme malgré lui, une suite, un ensemble, une liaison de rapports multipliés et constants entre les traits de l'histoire d'Egypte, et tous les endroits de l'Ecriture où il est question de l'Egypte; il a remarqué avec la même surprise que l'histoire d'Egypte, se taît lorsque l'Ecriture ne dit rien de l'Egypte, et que partout où l'Ecriture parle de l'Egypte, l'histoire d'Egypte se reproduit aussi : il a vu que tous les traits de l'histoire d'Egypte, quoique défigurés et travestis, sont cependant reconnoissables, et ne sont qu'une altération de ceux de l'Ecriture.

Le seul précis des rapprochements que nous avons mis à la tête de cet ouvrage, présente les preuves et la découverte. Si MM. de Guignes et du Voisin avoient seulement lu attentivement et de bonne foi le rapprochement général de l'histoire d'Egypte, et des faits relatifs à l'Egypte, marqués dans l'Ecriture Sainte [a], il leur eût été impossible de ne pas voir *cette suite* et cette liaison de tous ces grands traits parallèles et correspondants, de tous ces rapports de ressemblance et de conformité, et plus souvent l'identité la plus palpable; ils se seroient convaincus qu'une ressemblance si marquée et si constamment soutenue, malgré les altératious causées par des bévues, que cette suite et cet ensemble de tant de rapports ne peuvent être l'effet du hasard, et forment une démonstration telle

[a] Tome I, pag. 95 — 169, et la table des chapitres à la fin de chaque volume.

qu'on peut l'exiger en cette matière ; elle est d'autant meilleure, que le simple bon sens suffit pour la saisir et l'apprécier. Qu'on en juge par le seul précis de quelques-uns des principaux rapprochements placé à la tête de cet ouvrage.

Pour détruire ce premier fait, il auroit fallu démontrer, je dis démontrer, et non simplement prononcer sans preuve, comme M. du Voisin (p. 255), que cette suite et cet ensemble de rapports frappants et de ressemblances marquées ne se trouvent nullement entre tous ces grands traits parallèles et correspondants : sans cela le fonds de l'ouvrage de M. du Rocher subsiste en son entier.

Or c'est ce que MM. de Guignes et du Voisin, n'ont pas même tenté ; ils l'entreprendront inutilement, à moins qu'ils ne soient déterminés à combattre l'évidence.

En vain ces MM. répondront qu'ils ont détruit la suite, l'ensemble, la totalité de ces rapports, sans les prendre en détail les uns après les autres, en prononçant en général que chaque trait de l'Ecriture n'a aucune *ressemblance* avec *chaque trait de l'histoire d'Egypte* qu'on veut en rapprocher.

Quoi ! *pas la moindre ressemblance !* Nous ne revenons pas de l'étonnement où nous a jeté cette assertion marquée au coin de la fausseté la plus palpable. Est-il possible qu'on ait cru pouvoir en imposer aussi grossièrement à ceux, nous ne disons pas qui auront examiné attentivement l'ouvrage de M. Guérin du Rocher, mais même qui n'auront fait que parcourir légèrement le rapprochement général qu'on lit dès le commencement de son livre? *Aucun trait de ressemblance !* Qui a osé se permettre de prononcer un pareil jugement?

Est-ce de la bouche d'un homme frivole et superficiel qu'est sortie cette phrase dont la hardiesse égale la fausseté? *Dans l'ouvrage de M. Guérin du Rocher, il n'est pas un seul trait qui ait la moindre ressemblance!* Non. Mais c'est de la plume d'un défenseur des livres de Moïse, qui croit devoir, dans un ouvrage auquel il veut donner quelque appareil d'érudition, insérer une discussion raisonnée de trois volumes remplis des recherches les plus savantes. C'est la plume de M. du Voisin qui a tracé entr'autres cette phrase qu'on lit, *pag.* 235 de son ouvrage (nous avons peine à en croire à nos yeux); *Dans toute cette histoire empruntée des Livres Saints, selon M. Guérin du Rocher, il n'est pas un seul fait qui ait le moindre rapport apparent avec ce que nous lisons dans l'Ecriture.*

Ouvrons le livre de M. Guérin du Rocher, et faisons repentir M. du Voisin de sa témérité.

Protée (de πρωτος), Premier ou prince, appelé aussi *Ceten*, qui signifie également Prince, donné pour le plus chaste des hommes, doué d'une sagesse toute divine, etc. Sous ce règne un étranger accusé d'avoir séduit la femme de son hôte, arrêté, etc., etc.	Joseph, appelé dans l'Ecriture *Salit* ou Prince, et *Ctsn* également le Prince, se distingue par sa chasteté et sa sagesse plus qu'humaine, accusé d'avoir voulu séduire la femme de son maître, mis en prison, etc.
Les pasteurs (les Sésos), après bien des combats, sortant sous Thutmosis, allant par le désert s'éta-	Les Israélites, pasteurs de profession, sortant de l'Egypte sous *Moseh* ou Moïse, en vertu des ses

blir dans la contrée de Syrie, appelée ensuite la Judée, où ils bâtirent Jérusalem.	signes (*thut*, signes), s'établissant dans la Palestine dont Jérusalem est la capitale.
Mycérinus errant dans les lieux solitaires, se faisant éclairer la nuit comme le jour.	Moïse demeurant longtemps dans le désert avec son peuple, éclairé la nuit par une colonne de feu.
Des hommes relégués dans le désert, s'y nourrissent de cailles.	Les Irarélites dans le désert nourris de cailles.
La plupart des auteurs païens faisant sortir les Juifs d'Egypte du temps de Bocchoris.	Les Israélites sortant d'Egypte la nuit même de la mort de tout *bchor*, (en hébreu *premier-né.*)
Agneau mémorable sous le règne de Bocchoris.	Agneau de la Pâque, célébrée la même nuit qu'arriva la mort de tout *bchor* (ou premier-né.)
Amasis faisant faire une statue d'or qu'on adore. Trois hommes vivants brûlés, trois hommes de cire substitués à leur place.... Vrais et faux oracles...... Amasis craignant de devenir maniaque; réduit à un état d'impuissance; rétabli dans son premier état.	Nabuchodonosor faisant faire une statue d'or. Trois Hébreux jetés dans la fournaise, sauvés de flammes; l'un des trois est *Abdenago*, nom où se trouve *dng*, cire. Daniel et les devins. Nabuchodonosor menacé d'abrutissement; retranché du nombre des hommes, rétabli dans son premier état.

Nous pourrions produire à M. du Voisin cent autres traits aussi certains [1]. Nous invoquons ici le simple bon sens et le témoignage des yeux, et nous demandons si décemment on peut avancer qu'il n'y a pas *la moindre ressemblance*, *le moindre rapport apparent*. Qu'on juge par cet échantillon de la solidité des objections de M. du Voisin.

M. de Guignes [2], plus savant, et sentant mieux la difficulté, prend un ton moins tranchant, et en apparence plus réservé, pour insinuer les mêmes reproches en d'autres termes avec des tours différents.

C'est là le but et l'esprit de ses deux extraits, et l'on voit que ce n'est qu'avec peine qu'il avoue seulement pour l'article *Ménès-Noé* quelques traits de ressemblance qui peuvent frapper (p. 1739). Les autres articles, selon lui, n'offrent que des recherches *trop arbitraires* et trop conjecturales.

Aucun trait de ressemblance, selon M. du Voisin et selon M. de Guignes, *quelques-uns* seulement dans le seul article Ménès! Accordez-vous donc, messieurs.

Il y a plus, nous invitons M. du Voisin à se concilier avec lui-même, il dit (p. 233) : *Pas un seul fait qui ait la moindre ressemblance, le moindre rapport*; et il ajoute toute de suite : *le système de M. Guérin du Rocher paroît avoir quelque* CHOSE DE SPÉCIEUX, *tant que l'on n'envisage que des faits détachés.... On ne trouve pas dans toute leur suite cette* CONFORMITÉ *qu'on croit avoir aperçue dans les détails..., Chaque rapprochement a, si l'on veut,* QUELQUE DEGRÉ DE VRAISEMBLANCE.

[1] Voy. le précis des rapprochements.

[2] Journal des Savants, édit. in-12, janv. 1777, p. 1734 et 1754.

Quoi! Tout cela, quelque affoibli, quelque atténué qu'il puisse être par les laborieuses restrictions de M. du Voisin n'équivaudra pas au moindre degré de vraisemblance.

Revenons et demandons : est-ce bien sincèrement que ces MM. se flattent d'avoir anéanti en détail les preuves des rapports de ressemblance et de conformité de chaque grand trait pris séparément?

Jamais présomption ne fut plus vaine; il suffiroit d'avoir seulement parcouru les récapitulations sommaires de chaque article, ou même les tables de chaque volume de l'ouvrage de M. Guérin du Rocher, en le rapprochant des infidèles extraits de ses censeurs, pour se convaincre de la solidité inébranlable de ses preuves par rapport à chaque grand trait en particulier.

CHAPITRE II.

MM. de Guignes et du Voisin n'ont détruit aucun rapprochement des grands trais, pris en détail et en particulier.

1.° M. Guérin du Rocher voulant s'assurer de plus en plus de la certitude de sa découverte, ne s'est pas contenté de cette première démonstration sensible, qui résulte de la suite et de l'ensemble de tous les grands traits parallèles et correspondants dans un rapprochement général.

Il a porté beaucoup plus loin l'exactitude et la profondeur de ses recherches, et il a découvert dans les mêmes sources, pour chaque grand trait particulier, une suite et un ensemble de convenances, de rapports de ressemblance, de conformité, en un mot, des preuves d'identité, qui forment pareillement pour chaque grand trait une démonstration semblable à la première.

Il y a donc autant de démonstrations secondaires, qu'il y a de grands traits rapprochés.

2.° Chacune de ces démonstrations secondaires a d'abord par elle-même sa force particulière et indépendante de toute autre, laquelle résulte de la suite et de l'ensemble de tous les traits de détail, de tous les rapports particuliers de convenance, d'affinité et de ressemblance qui caractérisent chaque grand trait.

3.° Toutes ces démonstrations secondaires de chaque trait tirent encore une nouvelle force de l'appui mutuel qu'elles se prêtent les unes aux autres, par l'ordre, l'enchaînement et la suite des rapports qui les unissent

Toutes réunies comme les colonnes d'un grand édifice, elles forment entr'elles cette suite soutenue, cet ensemble frappant, et, pour ainsi dire, cette masse de preuves qui sert de base à la première démonstration, laquelle, comme nous l'avons dit, résulte de la suite, de la liaison et de l'ensemble de tous les traits parallèles et correspondants.

Non, nous ne nous lassons point d'admirer comment tout est lié, tout est suivi, tout est soutenu dans ce grand et profond ouvrage.

Ces observations sont si naturelles, si essentielles, et d'une vérité si palpable pour quiconque a lu l'ouvrage avec quelque attention, que MM. de Guigues et du Voisin sont tout à fait inexcusables de ne les avoir pas faites.

Mais, pour nous en tenir à ce qui regarde les traits particuliers que ces MM. ont voulu attaquer et dont il est actuellement question; comment ont-ils pu ne pas voir qu'il falloit absolument détruire le rapprochement des traits principaux entr'eux et le corps de preuves qui l'établit, avant de pouvoir nier la légitimité du rapprochement et l'identité des traits rapprochés?

Or c'est ce que n'ont pas fait MM. de Guignes et du Voisin. Une foule de savants distingués, qui ont examiné et approfondi cet ouvrage, même avec des préventions contraires, soutiennent que tous les grands et principaux articles qui en forment le fonds, tels que *Ménès-Noé*, *Mœris-Mesraïm*, *Binothris-Abraham*, *fils de Tharé*; *Sésostris-Jacob*, les rois *pasteurs*, *Protée-Joseph*, *Rhampsinite-les Israëlites* établis à Ramessès, *Mycérinus-Moïse*, *Bocchoris-Moïse et les premiers-nés*, *Amosis-Thutmosis-Moïse et ses signes*, *Nitocris-Métu-*

suphis-Moïse et la submersion dans la mer Rouge, *Asychis-Anysis-Sabacos-Salomon*, *Sethon-Ezechias*, *Psammitique-le schisme des douze tribus*, *Apriès-Pharaon-Ephrée*, et enfin *Amasis-Nabuchodonosor*, demeurent et demeureront toujours invinciblement démontrés, parce que chacun de ces articles est établi, comme on peut s'en convaincre dans l'ouvrage même par la seule inspection du précis des rapprochements sur une suite et un ensemble de rapports lumineux et multipliés, d'où résulte pour chacun d'eux une preuve, une démonstration d'une solidité inébranlable.

Et c'est ce que confirme très-bien la seule manière dont MM. de Guignes et du Voisin s'y sont pris pour attaquer cet ouvrage; en effet toute leur méthode consiste à supprimer, à passer sous silence, ou à dénaturer les traits les plus essentiels et les plus convaincants; ou à les nier sans discussion et sans preuve, et, pour faire diversion, à incidenter sur quelques étymologies et quelques conjectures, en donnant faussement à entendre que l'auteur se fonde principalement sur ces probabilités accidentelles : à ramener enfin à force d'altérations, de suppressions insidieuses, de fausses assertions, de bévues et de contradictions, sur les divers objets de ces rapprochements de traits dévoilés, l'incertitude et l'obscurité que les recherches laborieuses du savant et judicieux auteur avoient dissipées.

Une pareille attaque est une victoire et un triomphe pour M. Guérin du Rocher. En effet, tout lecteur éclairé et impartial observera que les articles que MM. de Guignes et du Voisin n'ont point attaqué dans l'ouvrage de M. Guérin du Rocher ou sur lesquels ils n'ont pu hasarder que de simples doutes ou des asser-

tions sans preuves, n'ont certainement reçu aucune atteinte de leurs critiques, car un doute ou une *négation* que l'on n'appuie d'aucune raison, ne détruit pas ce qui se trouve établi par des preuves.

Or, 1.° Ces MM. ont entièrement passé sous silence les observations préliminaires et le rapprochement général, articles fondamentaux et démonstratifs, dont la discussion étoit indispensable à tous égards. Les seules observations préliminaires sont suffisantes, et elles sont de plus nécessaires pour instruire le lecteur de la manière dont les histoires anciennes ont été altérées, pour lui rendre ces travestissements vraisemblables, et pour le convaincre d'avance de la possibilité des altérations que l'auteur lui démontre par le grand nombre de celles déjà constatées. Nous ne pouvons trop répéter qu'il étoit souverainement injuste d'omettre tout le rapprochement général, puisque l'on y voit la suite et l'ensemble des faits qui s'éclairent mutuellement, et qui donnent au dévoilement de chaque fait particulier une force qu'il ne peut avoir, étant isolé; il en est de ceci comme d'une vaste salle qui seroit très-bien éclairée avec une centaine de flambeaux, et ne le sera pas suffisamment avec un seul. MM. de Guignes et du Voisin font disparoître les cent flambeaux; ont-ils le droit de crier ensuite comme des aveugles qu'ils n'y voient goutte!

C'est inutilement qu'ils opposeroient que la discussion qu'ils ont faite de quelque article du détail, frappe équivalemment sur les observations préliminaires et sur le rapprochement général. Car ces deux morceaux ont par eux-mêmes une force de preuve, qui subsiste indépendamment de certains articles isolés, contre lesquels ces MM. ont voulu éviter des chicanes, et

ces articles particuliers n'ont point été examinés en effet par ces MM. comme ils le devoient être.

2.° M. de Guignes n'attaque point l'article *Ménès*. Il avoue au moins que M. du Rocher ne peut être répréhensible d'en avoir fait *Noé*. Il en rapporte même des preuves. Malgré ses préventions, il est forcé de reconnoître que ce qu'il appelle la conjecture de la *Thèbe*, l'Arche de *Noé*, a un air de vraisemblance assez heureux, mais, comme le détail des traits de *Menès-Noé* est trop frappant, et que ce seul article suffiroit pour convaincre les lecteurs que les Egyptiens ont réellement eu un extrait de l'Ecriture sainte, par prudence il a omis d'en parler.

Cet académicien, après avoir avoué (p. 1739), que M. du Rocher avoit cité cent quinze traits de ressemblance, a voulu faire entendre que la moitié de ces traits peuvent paroître forcés comme celui de *Ménès dévoré par un hippopotame, Noé insulté par son fils*; et il supprime les preuves qu'apporte M. du Rocher pour montrer que l'hippopotame étoit chez les Egyptiens le symbole de l'impudence, et en particulier d'un fils qui outrage son père. Cela est d'autant plus étonnant, que M. de Guignes, dans son mémoire lu à l'académie des Inscriptions, etc. (Voy. tom. 29, Mém. de l'acad. des Inscr. *in*-4.°), fait lui-même usage de cette signification de l'hyppopotame ou cheval marin. « ON CONÇOIT » AISÉMENT LE SENS ALLÉGORIQUE... ET LE CHEVAL » MARIN, *celui* (LE SYMBOLE) DE L'IMPUDENCE; » et là même M. de Guignes cite l'endroit de Plutarque *de Iside et Osiride*, *etc.*, que cite M. du Rocher.

Contradiction étrange. Quoi! le cheval marin est le symbole de l'impudence selon M. de Guignes d'après Plutarque, et il ne l'est plus, selon le même M. de

Guignes, dès que M. Guérin du Rocher le dit d'après Plutarque !

3.° Art. *Mœris*, *Mesraïm*. Il se tait également sur les preuves convaincantes, et s'attache à ce qu'il y a de plus difficile à saisir, étant isolé.

4.° Il n'entre point dans l'examen de *Protée-Joseph*.

5.° Ni de *Rhampsinite*.

6.° Ni de l'architecte de *Rhampsinite*.

7.° Il néglige tous les rapprochements qui font preuve.

8.° Il omet tous les règnes frappants, formés de Moïse. « Nous ne pouvons nous résoudre, dit-il, à » extraire tout ce qui concerne Moïse » ; n'est-ce pas là le renard de la fable qui dit : nous ne pouvons nous résoudre à toucher à ces raisins, parce qu'ils sont trop verts. M. de Guignes n'avoit qu'à lire avec attention seulement la récapitulation des règnes formés de Moïse [1], et il auroit vu s'il est vrai, comme il le dit, que les Egyptiens n'y *ont rien entendu*. Pour faire diversion et donner le change, il passe tous les traits frappants et décisifs, et se jette sur quelque nom de roi dont il n'est dit qu'un mot. M. de Guignes a eu ses raisons pour ne pas exposer tout ce qui regarde Moïse ; c'est pour pouvoir dire (p. 2512), « il règne dans toute » cette explication une confusion que nous laissons à » débrouiller au lecteur. » Ce sont ces MM. qui, prenant un mot isolé d'un côté, un mot isolé de l'autre, ont produit eux-mêmes la confusion qu'ils reprochent injustement à l'auteur ; c'est exactement comme si, après avoir composé une forme d'imprimerie, on dérangeoit, on brouilloit, on remêloit tous les caractères, et qu'on dît ensuite : voilà ce que dit l'auteur.

[1] Hist. vérit., t. 3, Gnéphachtus, Moïse dans le désert, §. XII.

De telles recherches, ajoutent-ils, *ne contribuent pas à établir l'authenticité des livres de Moïse;* vraiment non, telles que les critiques les présentent.

Quoi! M. de Guignes, en une petite page et demie, renferme ce qui occupe plus de trois cents pages dans un ouvrage de la nature de celui de M. Guérin du Rocher; a-t-il bonne grâce après cela de venir nous dire : (pag. 2512) « Les sauvages de l'Amérique les plus grossiers n'en auroient pas fait (de l'Ecriture) un usage pareil à celui que les Egyptiens et les autres Orientaux en ont fait, selon la supposition de l'auteur »; oui sans doute, de la façon que MM. de Guignes et du Voisin le représentent; mais un homme qui procède de bonne foi, ne fera jamais des extraits aussi infidèles. Les critiques n'ont pas fait attention à une chose, c'est qu'ils prouvent eux-mêmes la possibilité de ce qu'ils nous donnent pour impossible, puisqu'en feignant de rendre compte de l'ouvrage de M. Guérin du Rocher ils ont tout altéré, tout défiguré, comme les Egyptiens ont défiguré des traits de l'Ecriture. C'est ce qui résultera de nos observations.

9.° M. de Guignes passe tous les traits de *Mycérinus-Moïse*, si victorieusement présentés, comme tant d'autres, par M. Guérin du Rocher, dans la récapitulation.

10.° Il laisse *Psammétique*.

11.° Il a la prudence de ne pas dire un seul mot des règnes de *Nécos* et d'*Apriès*, parce qu'on y reconnoît trop évidemment le fonds du récit de l'Ecriture [1].

12.° Il se garde bien de toucher à tous les traits frappants d'*Amasis-Nabuchodonosor*.

13.° Et beaucoup d'autres points bien prouvés dont

[1] Hist. vérit. t. 3, depuis Nécos, Pharaon-Nécao, jusqu'à Amasis, Nabuchodonosor.

il abandonne de même la discussion, se contentant, pour se tirer d'embarras, de déclarer qu'il supprime *une foule d'autres prétendues preuves*. Prétendues preuves! Eh! Monsieur, où sont donc *vos preuves*, pour taxer celles de M. Guérin du Rocher de *prétendues?* Vous deviez en rendre compte, pour mettre le lecteur à portée de juger s'il n'y en a pas d'invincibles. Les vrais savants en reconnoissent la force; vous-même leur rendez hommage, puisque tous vos efforts n'ont enfanté que cette assertion sans preuves; vous les avez respectées au point de n'oser en discuter à fond.

14.° Il faut savoir gré à M. de Guignes de ce qu'à l'article Salomon [1], il a la bonne foi d'avertir qu'il omet toutes les autres circonstances qui servent à établir le sentiment de l'auteur, c'est-à-dire, qu'il omet les raisons et les rapports sur lesquels l'auteur se fonde; je prends acte de cet aveu comme de celui que nous avons rapporté plus haut, « nous ne pouvons nous résoudre à » extraire, etc. »

15.° Quant à M. du Voisin il s'y est encore pris plus maladroitement. Ses efforts, ses attaques, ses raisonnements devoient surtout être dirigés contre les rapprochements particuliers, puisque, de son aveu (p. 255), ils paroissent avoir QUELQUE CHOSE DE SPÉCIEUX, QUELQUE CONFORMITÉ DANS LES DÉTAILS, QUELQUES DEGRÉS DE VRAISEMBLANCE; et que, dans le vrai, ils sont établis chacun sur un corps particulier de preuves qu'il falloit nécessairement détruire, avant d'en pouvoir contester la vérité.

Ce sont cependant les articles essentiels des dévoilements qu'il a cru pouvoir traiter fort légèrement, et même négliger avec dédain. *Il ne reste plus qu'à dire*

[1] Extr. p. 2515.

un mot des dévoilements (p. 239). *Je ne parlerai que des principaux; et autant qu'ils donneront lieu à.... etc.* M. du Voisin se borne à ne dire qu'*un mot des dévoilements;* et pourquoi n'en dire qu'un mot? C'étoit là l'important, l'essentiel de tout l'ouvrage. Puisqu'il n'avoit point attaqué l'ensemble, la totalité des rapprochements en général, il falloit au moins les attaquer chacun en particulier: de quoi parlera-t-il donc? Rien de ce qu'il a dit ne va directement au but.

Quoi! Il entreprend de renverser un grand et savant ouvrage, dont le fonds et les preuves sans nombre consistent principalement dans le détail de ces dévoilements: et il n'en veut dire qu'*un mot!* Et encore que de quelques-uns, et de plus encore avec quelque restriction (p. 239 et 240). N'est-ce pas déclarer bien positivement, ou qu'on n'a pas même idée de l'ouvrage qu'on attaque, ou qu'on veut seulement faire mine de l'attaquer, sans l'attaquer en effet. M. du Voisin ne dit qu'*un* mot des dévoilements; je prends encore acte de cet aveu de M. du Voisin. Il n'a donc pu toucher au fonds et aux preuves de l'ouvrage. Il n'en dit qu'*un mot!* Et *quel mot? Je ne parlerai que des principaux* (dévoilements). M. du Voisin s'en est bien donné de garde; ces principaux dévoilements sont appuyés sur des fondements trop inébranlables, pour que le critique pût entreprendre sérieusement de les attaquer. Il a peu promis, parce qu'il a senti toutes les difficultés, et encore n'a-t-il pu tenir sa promesse; il n'en parlera, dit-il, *qu'autant qu'ils donneront lieu à des remarques particulières.* Le faux-fuyant de cette restriction est admirable, il est finement imaginé pour se dispenser des discussions, pour échapper aux difficultés d'un examen épineux, mais indispensable, pour

se débarrasser d'une tâche qu'il lui étoit impossible de remplir.

Mais on ne paie pas de mots, encore moins d'un *petit mot*, dans une affaire comme celle-ci, où il faut de bonnes et fortes raisons.

M. du Voisin suppose habilement que tous les dévoilements se trouvent déjà totalement décrédités par ce qu'il en a dit, quoiqu'il ne les ait attaqués, ni en totalité, ni en détail, et qu'il n'est plus question que de quelques remarques particulières, voilà ce qui s'appelle une heureuse transition, elle lui vaut un triomphe, et le dispense d'un volume de discussions; mais qu'entend le critique par ce qu'il appelle *donner lieu à des remarques particulières?* Seroit-ce en faveur de l'ouvrage? Si ces dévoilements donnent lieu à des remarques justificatives de l'ouvrage, l'on conçoit qu'elles seront courtes, et qu'elles ne peuvent trop l'être; ce sera même trop pour lui d'en dire le *plus petit mot*, et c'est précisément le cas où il se trouve. Ah! S'il avoit pu apercevoir dans les dévoilements quelques moyens, quelques preuves contre l'ouvrage, quelques vices, quelques endroits foibles; certainement à en juger par le zèle et la chaleur qu'il a mis dans son attaque, ses remarques n'auroient pas été si courtes, elles n'auroient pas été bornées à quelques mots; avec quelle complaisance et quelle énergie ne les auroit-il pas étendues et développées? Ainsi, le laconisme de M. du Voisin est évidemment une preuve de son impuissance.

16.° Forcé malgré lui à un aveu sur *Ménès-Noé*, c'est en vain que M. du Voisin cherche à l'affoiblir par une assertion qui se réfute elle-même.

17.° Autres assertions sans preuves contre les ar-

ticles des trois cent trente rois et de *Mœris-Mesraïm*.

18.° Sésostris dont il omet tous les principaux rapprochements.

19.° Je ne m'arrête point, dit-il, aux articles *Phéron*, 20.° *Protée*, 21.° *Rhampsinite*, 22.° *Chéops*, 23.° *Chépren*, 24.° *Mycérinus*, 25.° *Nitocris*, 26.° *Anysis*, 27.° *Sabacos*; C'EST PARTOUT LA MÊME MÉTHODE.

Certes, Monsieur, la vôtre est au moins plus commode pour anéantir les preuves de tous ces rapprochements, qui sont le résultat des recherches les plus judicieuses; le fruit d'un travail prodigieux et d'une érudition immense: il ne vous faut à vous, M. l'Abbé, que cette assertion dénuée de toute espèce de preuve, mais leste, dédaigneuse et tranchante, *étymologies fausses ou incertaines*, *rapports arbitraires*, *allusions forcées*, *suppositions incroyables*. Après cela, suez, graves Auteurs, etc.

Vous supposez, Monsieur, vous affirmez, vous niez, vous persiflez, vous déclamez à merveille et fort à votre aise; mais enfin vous ne prouvez pas, et si vous prétendez avoir prouvé, où sont vos preuves? Vous nous fournissez, Monsieur, trop de raisons de ne pas vous en croire sur votre parole [1].

28.° Nous attendions M. du Voisin aux dévoilements d'*Apriés* et d'*Amasis*; mais, à l'exemple de M. de Guignes, il a été assez prudent pour n'oser y toucher. On y reconnoît trop bien le fonds du récit de l'Ecriture; nous en parlerons ailleurs.

Mais, diront ces MM., peut-on exiger de nous des extraits et des critiques d'un si long détail? On a droit

[1] Il est aisé de voir que toutes les objections, et les preuves les plus fortes de M. du Voisin contre l'Histoire véritable, se réduisent exactement à ces deux mots : *c'est lui qui l'a dit.*

d'exiger des preuves de ce qu'ils avancent contre un ouvrage fort en preuves, *tout hérissé de preuves*, comme l'a dit un savant; et si ces preuves et contre-preuves sont de nature à exiger de longues et profondes discussions, il faut nécessairement opter entre ces deux partis, ou de ne pas entreprendre la critique de l'ouvrage, ou, si on l'entreprend, de s'engager dans ces longues et profondes discussions; c'est la loi de l'équité et du sens commun. Ces MM. auroient dû s'apercevoir, qu'il ne faut pas être armé à la légère pour se mesurer avec le savant et judicieux auteur de l'Histoire véritable.

Nous le demandons à quiconque l'aura lu avec quelque attention; est-ce un ouvrage de cette profondeur et de cette force, médité avec tant de sagesse, qu'on peut se flatter d'avoir réfuté par des mots, des phrases, des déclamations, telles que celles-ci?

(M. de Guignes). *Il est singulier... Il est plus singulier encore... Comment?... Cela est incroyable... Il y a apparence... L'auteur semble trop s'abandonner aux conjectures... Système singulier... Nous supprimons une foule d'autres prétendues preuves..., etc.*

(M. du Voisin). *J'ose le dire, paradoxe insoutenable... Il faut pardonner à* M. Guérin du Rocher *les étymologies fausses, les rapports imaginaires, les rapprochements bizarres, ne pourroit-on pas dire... Je ne rapporterai pas la suite... Métamorphoses dignes d'Ovide, ou des contes de fées...* Toutes les étymologies sont *forcées, bizarres, arbitraires, nous pouvons toutes les rejeter sans les examiner, l'auteur n'a pas même droit de les proposer, etc. etc.* Toutes qualifications sans preuve[1]. Voilà les preuves et les démonstra-

[1] Αὐτὸς ἔφα.

tions de ces MM. La suite démontrera qu'ils n'en ont pas de plus fortes.

Ne faut-il pas convenir que M. du Voisin surtout est un adversaire bien redoutable, à qui il ne faut que le tranchant de sa plume pour couper tous les nœuds des difficultés; *nous les pouvons toutes rejeter sans même les examiner* (p. 230).

LES REJETER SANS LES EXAMINER ! Et pourquoi ne pas les examiner? Parce qu'elles sont *incertaines*; mais, comment M. du Voisin peut-il et ose-t-il affirmer et prononcer qu'elles sont *incertaines*, sans les avoir examinées? Sans avoir même pu les examiner ?

« Tout l'ouvrage de M. Guérin du Rocher, dit-il, » n'est tissu que d'étymologies et de rapprochements » historiques ; ce sont-là les deux grands moyens qui » démontrent que l'histoire d'Egypte est calquée sur » les livres de l'ancien Testament »; voilà donc, selon lui, tout le fonds et toutes les preuves de l'ouvrage de M. Guérin du Rocher, les *étymologies* et les *rapprochements*. (Je relèverai plus bas ce qu'il y a d'inexact et de faux par rapport aux étymologies.) Or il n'a dit qu'*un mot de quelques dévoilements*, il n'a pas dit un seul mot de la suite et du rapprochement général, et enfin il ne veut pas même examiner les étymologies; par conséquent, de son aveu, il n'a pas daigné jeter, je ne dis pas un regard réfléchi, mais même un coup d'œil rapide sur le fonds, ni sur les preuves de l'ouvrage; il prend une voie plus expéditive; il se contente de nier. Méthode excellente contre celle de M. Guérin du Rocher, qui consiste à n'épargner ni soins, ni peines, pour entasser des preuves solides : c'est ainsi que la vérité échappe au critique, et se fait jour malgré ses efforts pour l'offusquer.

Il n'examine ni le fonds, ni les preuves de l'ouvrage; est-ce là ce qu'il avoit annoncé, lorsqu'il avoit dit du ton le plus important (p. 202) : « Quand le nouveau » système me paroîtroit aussi favorable à l'autorité des » livres Saints, que le prétend son auteur, je ne me » croirois que plus obligé d'en examiner les preuves ». Il falloit être fidèle à cet engagement, et remplir cette obligation ; et c'est précisément cet examen que désire l'auteur, loin de le redouter.

Il faut pardonner, dit le critique, *à M. Guérin du Rocher les étymologies fausses*, *etc.*

Qu'il est beau, qu'il est édifiant de voir M. du Voisin user de clémence envers ce *pauvre* M. Guérin du Rocher, atteint et convaincu d'avoir employé des *étymologies*, et surtout des étymologies hébraïques. Voilà ce qui donne de l'humeur à M. du Voisin. Et pourquoi ? C'est qu'il est question d'hébreu [1]. Comment ! M. du Voisin redouteroit l'hébreu? et cependant entreprendroit la critique raisonnée d'un ouvrage qui exige du moins, dans ceux qui veulent approfondir, la connoissance de cette langue. Quel est le téméraire qui ose intenter contre M. du Voisin une accusation aussi fausse? Ce téméraire, c'est M. du Voisin lui-même, qui se trahit manifestement par sa critique; sans son aveu formel on y voit évidemment qu'il a entrepris du lutter contre l'auteur de l'*Histoire véritable*, avant que de s'être initié à l'idiôme des hébraïsants. Personne n'ignore l'anecdote de ce juge qui s'écria : qu'on le pende, nous examinerons après cette affaire-là.

[1] Nous avions achevé cet ouvrage quelques mois après la publication de celui de M. du Voisin. Nous avons appris depuis qu'il s'étoit ensuite proposé d'étudier l'Hébreu, et qu'il prétendoit en savoir, dans six mois, autant que l'auteur de l'*Histoire véritable*.

CHAPITRE III.

Sur les étymologies employées par M. Guérin du Rocher.

Il est évident que les critiques de MM. de Guignes et du Voisin n'attaquent point les traits principaux, les faits substantiels, les rapports multipliés qui constituent le fonds de l'ouvrage de M. Guérin du Rocher.

Mais, pour aller au-devant de toute espèce de chicane, regardons comme sérieusement attaqués tous ceux qu'ils ont voulu contester, quoique sans raison et contre toute raison, par des paralogismes ou des assertions sans preuves; et en conséquence reprenons, sous d'autres points de vue, l'examen détaillé de leurs critiques.

La première, sur laquelle ces MM. paroissent s'appuyer principalement, est celle qui porte sur les étymologies employées par l'auteur de l'*Histoire véritable*. Selon eux, *tout* l'ouvrage ne porte que *sur des étymologies* [1], il n'a d'autres principes et d'autres preuves que la discussion des *étymologies*, *il ne faut même qu'une étymologie pour le renverser*. Entendons les critiques eux-mêmes.

« *Une étymologie plus vraisemblable, plus illusoire,*
» *produite avec la même confiance*, en imposera éga-
» lement [2]. *Uniquement appuyé en cela sur de pré-*
» *tendues étymologies... Ceux qui sont curieux d'éty-*

[1] V. les deux extr. de M. de Guignes et les deux chap. de M. du Voisin.

[2] V. le Journal des savants, 1.er extr. Septembre 1777, p. 1733.

» *mologies de cette espèce, doivent consulter l'ouvrage* » *même* ». Ecoutons maintenant M. du Voisin qui a travaillé d'après, et sur les deux extraits de M. de Guignes.

« *Il faut lire les trois volumes entiers de l'Histoire* » *véritable, pour apprendre comment, à l'aide des* » *étymologies, on vient à bout de rapprocher et d'iden-* » *tifier les objets les plus disparates*... M. Guérin du » Rocher *choisit les noms qui se prêtent plus facilement* » *aux transmutations, etc... C'est partout la même* » *méthode*, ÉTYMOLOGIES FAUSSES, *etc*... » Il est vrai qu'à la page 224, M. du Voisin se trahit, et avoue *que tout l'ouvrage n'est qu'un tissu d'étymologies et de* RAPPROCHEMENTS *historiques*.

A cette objection nous ferons une réponse simple et décisive. Nous allons établir que l'assertion des critiques contient deux faussetés manifestes.

Il est faux, 1.° que l'ouvrage de M. Guérin du Rocher ne porte que sur des étymologies, et qu'il ne faille même qu'une étymologie pour le renverser.

2.° Que toutes, ou presque toutes les étymologies qui s'y trouvent, soient *incertaines*, *fausses*, *inadmissibles*.

§. I.

Il est faux que l'*Histoire véritable* ne porte que sur des étymologies.

C'est surtout l'article *Sésostris-Jacob*, que M. de Guignes donne pour uniquement appuyé sur de prétendues étymologies (2.e extr.). « Tout ce travestissement » de *Sésostris*, *à l'aide des étymologies*, selon M. du » Voisin (p. 229), est une de ces *histoires* qu'on peut » *bâtir sur un mot de l'Ecriture* (p. 227). *La ressource*

» *inépuisable des étymologies et des transformations,*
» *ne pouvoit manquer de produire quelques-uns de ces*
» *rapprochements qui étonnent. Le parallèle de Jacob*
» *et de Sésostris est un chef-d'œuvre d'adresse et de*
» *sagacité; mais* (p. 237) *on sent que Jacob n'a pas*
» *les traits caractéristiques de Sésostris.* »

C'est ainsi que, d'un trait de plume, ces MM. se débarrassent de trois cents pages de preuves très-savamment exposées, très-solidement discutées dans le second volume de M. Guérin du Rocher.

Cependant, de l'aveu de M. de Guignes, M. du Rocher *indique cinquante-quatre points de conformité entre Jacob et Sésostris* (2.e extr. p. 2504), et ce *parallèle*, selon M. du Voisin, *chef-d'œuvre d'adresse et de sagacité*, *est un des rapprochements qui étonnent.*

Tout lecteur peut examiner le parallèle de ces *points de conformité* dans la récapitulation des traits de Sésostris rapprochés de ceux de Jacob [1], et se convaincre que le fonds et les preuves de ces rapprochements ne sont *point quelques étymologies*, mais quantité de faits réels et identiques, une suite de rapports et de traits évidemment ressemblants, tels que ceux-ci : l'empire de toute la terre prédit à Sésostris dès sa naissance, comme la possession de toute la terre fut promise au père de Jacob pour sa postérité ; une femme instruite de la destinée de Sésostris, comme Rébecca le fut de celle de Jacob; Sésostris et ses compagnons bons athlètes, comme Jacob et Esaü luttèrent l'un contre l'autre, et Jacob contre l'ange du Seigneur ; des courses pénibles de part et d'autre ; l'encouragement dans les entreprises par une femme de part et d'autre ; les terres les plus gras-

[1] Hist. vérit. t. 2, Sésostris, Jacob, §. LXIII.

ses, et la graisse de la terre; la condition de vivre du métier des armes, et de vivre de son épée; des voyages, des marches vers l'Orient de part et d'autre; l'un a de riches toisons, l'autre est enrichi de toisons colorées; des circoncis de part et d'autre; poursuite et bagage pillé, poursuite et bagage renversé; monuments élevés de part et d'autre dans la Palestine; inscription de *seigneur des seigneurs*, et autel nommé *prince des princes*, *seigneur des seigneurs*, pays conquis, et terre acquise; disette de vivres qui oblige de revenir en Egypte, et disette de vivres qui force d'y avoir recours; avertissement d'y retourner, par un grand-prêtre, et invitation à s'y rendre, par un gendre d'un grand-prêtre, préposé sur toute l'Egypte; danger au retour, de la part d'un frère, de part et d'autre; une partie des enfants exposée pour sauver les autres, de part et d'autre; un grand nombre de captifs, et grand nombre de descendants traités en esclaves; quantité de travaux ordonnés, et surcharge de travaux ordonnés; aveugle mourant volontairement, de part et d'autre, etc., etc., etc., etc.; ainsi des autres traits correspondants des deux histoires.

Nous le demandons à MM. de Guignes et du Voisin. Tous ces traits de Sésostris, rapprochés de ceux de Jacob, qu'ils pouvoient et devoient voir dans le détail [1], ne portent-ils que sur de simples étymologies? Ne sont-ce pas des traits réels et substantiels, des traits marqués et reconnoissables, quoique altérés et défigurés, des traits singuliers et caractéristiques? des traits ressemblants et identiques, *des points incontestables de conformité*, qui, par leur suite, leur liaison, leur ensem-

[1] V. Tom. 2 de l'Hist. vérit.

ble et leur parallélisme, forment un corps solide et inébranlable de preuves, et démontrent invinciblement que l'histoire de Sésostris n'est autre chose qu'une altération de celle de Jacob et de ses descendants? Où est la bonne foi de les avoir dissimulés ces traits parallèles et correspondants, et de ne s'être jeté que sur quelques étymologies mêlées parmi ces traits?

« Je ne rapporterai pas la suite de tout ce travestis- » sement de Sésostris,.... à l'aide des étymologies, dit » M. du Voisin » (*page* 229). Le critique a eu ses raisons pour ne pas rapporter tous les rapprochements de Sésostris. La masse de tous ces traits reconnoissables, rend très-vraisemblables les bévues, qui étant isolées et détachées du reste, n'ont point de vraisemblance pour les lecteurs qui ne sont pas au fait, et qui ne savent point à combien de méprises on étoit exposé dans un temps où il n'y avoit ni grammaires, ni dictionnaires, ni critiques [1].

Est-ce sur de simples étymologies que M. du Rocher observe que *les Egyptiens n'ont pas toujours suivi scrupuleusement l'Ecriture Sainte?* qu'ils ont passé sous silence *Isaac*, parce que dans son histoire, il n'est pas fait mention de l'*Egypte;* mais qu'ils se sont étendus considérablement sur *Jacob et Joseph*, parce que tous deux ont rapport aux Egyptiens; Jacob s'étant établi et étant mort en Egypte, et Joseph son fils, ayant gouverné le royaume?

Certainement une des preuves les plus sensibles de la découverte de M. Guérin du Rocher, c'est de voir que les Egyptiens n'ont pris de l'*Ecriture que les faits qui ont rapport à l'Egypte.* Ce n'est assurément pas là une étymologie, c'est un fait constant et aisé à vérifier.

[1] Hist. vérit. Observ. prélim. §. XII.

Quel a dû être l'étonnement des lecteurs instruits, quand ils ont vu M. de Guignes présenter ce fait observé comme une simple supposition, et vouloir l'ériger en objection [1]?

M. du Voisin (*page* 214) a avoué « que si ce fait » observé et érigé en principe étoit certain, la consé» quence qu'en tire M. du Rocher que l'*histoire d'E-* » *gypte* est copiée des livres saints, seroit juste et » certaine. » Mais il se retranche à contester le fait. Nous ferons voir plus bas qu'en se donnant la torture pour détruire un *fait sensible et palpable*, il ne fait qu'accumuler, sans aucune espèce de preuve, les assertions les plus fausses, et les plus pitoyables raisonnements. Un moment de patience, revenons à M. de Guignes. « Le nom de Sésostris ou de Sésoosis, » signifie, DIT-ON, pasteur, et Jacob étoit un pas» teur » ; ce DIT-ON, comme le DIT-ON, qui se trouve trois lignes plus bas dans l'extrait, et ce mot, SELON L'AUTEUR, qui est entre deux parenthèses, sont bien ce qu'il y a de plus perfide, en fait de tournures malignes, pour persuader, que tout cet article, si bien prouvé, n'a ni preuves ni fondements. Il est constant que *sésos* signifie *pasteur*, par le témoignage même de *Manéthon;* il est également certain que *Sésostris*, *Sésonchosis*, ne sont que deux noms du même personnage, les savants l'ont reconnu, non pas seulement sur de simples étymologies, mais sur l'identité des conquêtes qui leur sont attribuées.

« Le nom de *Sésostris* signifie *pasteur; Jacob* étoit » un *pasteur* », M. de Guignes donne à entendre parlà, que Jacob n'a que ce trait de ressemblance avec Sésostris ; il falloit dire que Jacob s'établit en Egypte

[1] Journ. des Sav. 2.e extr. pag. 2501 et 2502.

à titre de pasteur dans la terre de Gosen ; de là le *pasteur de Gosen*, *Sésonchosis;* que ses fils se donnèrent également pour *pasteurs;* qu'ils y formèrent un *peuple pasteur;* que les Egyptiens parlent beaucoup des rois pasteurs, en qui bien des savants avoient déjà reconnu les Israélites. Que ce n'est pas Jacob précisément, en tant que la personne de Jacob, qu'il faut ici envisager, mais le père d'un ministre tout-puissant en Egypte, et d'un peuple, qui y est joint, très-considérable durant deux siècles au moins; mais M. de Guignes et M. du Voisin glissant sur tous les traits décisifs, ne présentent que les moins notables, détachés, isolés, et encore sous un faux jour ; de sorte qu'il faudroit les relever à chaque mot : enfin ils mettent une application et une adresse singulière à tout mutiler, à tout altérer, à dénaturer tout, pour affoiblir et faire disparoître les preuves ; après quoi, feignant d'en méconnoître la force, ils ont la conscience d'assurer, que tout est *étymologie*, et de l'inculquer par des phrases insidieuses, telles que celles citées plus haut, et en particulier, celle-ci, de M. de Guignes (*page* 2504.) Ceux qui sont curieux *d'étymologies de cette espèce, doivent consulter l'ouvrage même.*

Nous acceptons l'invitation du critique; prenons l'article Phéron-Juda (M. du Voisin ne s'y arrête pas); M. de Guignes s'étend beaucoup sur celui-ci, quoiqu'il soit le plus court ; mais, pour présenter d'une manière très-désavantageuse, tout ce qui fait voir que la formation de ce roi n'a rien que de naturel, il incidente sur le *Dlüm*, que M. Guérin du Rocher ne donne que comme conjecture, et passe tout exprès le trait le plus considérable de *Phéron*, qui est *d'avoir fait brûler des femmes adultères*, parce qu'il est trop ressemblant

au trait de Juda, qui condamna *Thamar à être brûlée comme adultère*.

« L'auteur, dit M. de Guignes, ne veut rien laisser » en arrière. » C'est précisément tout le contraire; surtout en cet endroit; car par une réserve de décence, il a laissé en arrière une bévue sur le texte hébreu ישחת ארצה *et corrupit super terram*, texte qui servoit à sa preuve. Il en a même averti par cette phrase: « Dès qu'on est assuré de l'essentiel des rapports, on » me permettra d'omettre quelques circonstances. »

Voyons encore l'article des successeurs de Sésostris, les rois pasteurs, *Joseph et son peuple*. M. du Voisin, selon sa méthode, n'en parle même pas; et M. de Guignes ne dit pas un mot des traits décisifs pour l'identité de ces rois pasteurs avec les Israélites; *nous négligeons*, dit-il, *les développements des étymologies*. Négligence perfide. Eh! Monsieur, pourquoi négliger le nom de *pasteurs*, qui convient aux enfants de Jacob, *pasteurs* de profession, établis comme tels dans la terre de *Gessen*!

Pourquoi négliger surtout ce trait de *pasteurs sortis d'Egypte*, qui allèrent, par le désert, *dans la contrée de Syrie*, depuis la *Judée*, et y *bâtirent Jérusalem*? Ces traits sont si décisifs, que plusieurs savants y avoient déjà reconnu les Israélites. Sont-ce là des étymologies [1].

Combien d'autres traits caractéristiques ainsi négligés par M. de Guignes avec un dédain prudent, précisément, parce que ce ne sont pas des étymologies? Il s'est bien gardé de dire que le titre de *salit*, prince, est expressément donné à Joseph, dans le texte hébreu,

[1] V. Hist. vérit. t. 2, successeurs de Sésostris.

comme aussi le titre d'intelligent, en hébreu *nbun*, et qu'*Apachnas* est le titre et le nom même que Joseph porta en Egypte. Ce ne sont pas là des étymologies, c'est le nom même.

Protée-Joseph. M. du Voisin, selon sa méthode, le condamne sans l'entendre; il y a cependant une trentaine de rapports à examiner, à discuter; qu'importe? il est plus commode *de ne pas s'y arrêter*.

Il est vrai que M. de Guignes lui en a donné l'exemple; car il a négligé tous les rapprochements des *traits de Joseph et de Protée*, précisément parce que ces traits sont trop marqués: par exemple, Protée donné *pour le plus chaste des hommes*, comme *Joseph modèle de chasteté;* un *étranger*, *accusé d'avoir séduit la femme de son hôte;* cet étranger arrêté, mis en prison, comme Joseph. *Protée instruit de tous les secrets*, *doué d'une sagesse divine*, *etc*. Sont-ce là des étymologies [1].

La suite et l'ensemble de ces traits, la liaison qu'ils ont avec les articles qui précèdent et qui suivent, toutes ces circonstances réunies forment une démonstration, pour quiconque ne veut pas s'aveugler; n'appréhendez pas que M. de Guignes en laisse rien soupçonner. Il se contente de dire d'un ton persiffleur, *Protée est encore Joseph;* et comme s'il eût été sur des charbons ardents, il s'est vîte jeté sur quelques traits de la fable grecque, que M. du Rocher n'avoit fait qu'indiquer en passant, et même en déclarant expressément qu'il ne se proposoit de les expliquer que dans une autre partie. Pourquoi se jeter ainsi à l'écart? pourquoi éviter la discussion d'un grand article, qu'on

[1] V. Hist. vérit. t. 2, Protée-Joseph.

a entrepris de critiquer ; et porter son attention sur un autre ouvrage, qui n'est pas encore fait? pour dépayser le lecteur, et se tirer d'embarras par cette diversion.

N'est-il pas évident, par l'attention continuelle de ces MM. à faire le triage des endroits les plus difficiles à saisir, qu'ils sentent, malgré eux, la force des preuves? C'est pour se tirer de presse que M. de Guignes dit : « Tout ce second volume est entièrement » occupé par l'histoire de Jacob et de Joseph ; il faut » voir dans l'ouvrage même, le détail de toutes les » explications. » C'est précisément après avoir lu l'*ouvrage*, que l'on s'indigne de cette dérision de M. de Guignes, *et on sera*, *sans doute*, *étonné de la sagacité de l'auteur*.

Nous n'aurions jamais deviné que M. de Guignes, enfoncé dans les matières peu joyeuses du Journal des savants, et fort occupé des Huns et des Chinois, eût du goût pour le persifflage. Nous prendrons la liberté de lui observer, qu'ayant affaire à un savant de la trempe de M. Guérin du Rocher, il falloit des raisons et non de froides plaisanteries.

Article *Chéops* et *Chépren*, l'oppression des hébreux.

M. du Voisin a-t-il cru détruire ce rapprochement, en ne le donnant que comme le résultat d'une étymologie qu'il prétend pouvoir *rejeter sans même l'examiner ?* Un coup d'œil sur cet article suffit pour voir qu'il est faux que M. Guérin du Rocher ne se fonde que sur le mot *Chéops* ou *Chabus*, pour dire que c'est le *Pharaon oppresseur des Hébreux*.

L'auteur de l'*Histoire véritable* se fonde, 1.° sur ce qu'au règne de *Chéops*, on voit dans l'Histoire d'Egypte un passage subit d'un état heureux et tranquille, à un

état d'oppression et de calamité pour les Israélites établis en Egypte [1].

2.° Sur ce que ce roi *Chéops*, et son successeur, oppriment le peuple et l'empêchent de sacrifier, comme les Pharaons oppriment le peuple Hébreu, et lui refusent la permission d'aller sacrifier.

3.° Sur ce que ces rois accablèrent le peuple de travaux de *bâtisse* ou de construction, comme les Pharaons.

4.° Sur ce que ces rois firent construire des pyramides, comme l'historien Josèphe dit que les Hébreux furent employés à en construire, et comme l'Ecriture dit qu'ils firent des bâtisses de trésors, nom qui peut convenir aux pyramides.

5.° Sur ce que ces pyramides furent construites pour empêcher le repos du peuple, comme les rois d'Egypte ne vouloient pas laisser de repos aux Hébreux.

6.° Sur ce que la construction de ces pyramides est attribuée à un pasteur, qui faisoit paître ses troupeaux dans cette contrée (attribution sans vraisemblance pour un seul pasteur); comme les Israélites étoient un peuple pasteur, et qui fut employé à de pareils travaux.

7.° Sur ce que les ouvriers employés à la construction des pyramides furent nourris, en particulier, d'oignons et d'ail, comme l'Ecriture dit expressément que les Israélites s'en nourrirent en Egypte.

8.° Sur ce que la durée de l'oppression du peuple est évaluée à cent six ans, comme a pu s'évaluer la durée de l'oppression des Israélites, etc.

Quand M. du Rocher dit que *Chéops* ou *Chembès* et

[1] V. Hist. vérit. t. 3, Chéops ou Chembès.

Chéphren ou *Chabryiès*, sont les *Pharaons-oppresseurs des Hébreux*, il ne le dit donc pas sur cette *simple étymologie kab* כאב, *doluit, dolor*; mais d'après un ensemble de traits convaincants; et lorsqu'il ajoute, que les noms de ces rois sont pris du fait même de l'*oppression des Hébreux*, et qu'ils signifient les *oppresseurs des Hébreux*, il ne le fait que sur la signification de ces noms rapprochés des mots mêmes, qui dans l'Ecriture, signifient *la douleur* ou *l'affliction des Hébreux*; il le prouve de plus en plus par le témoignage de Tacite, qui dit que, suivant plusieurs auteurs, les Juifs furent obligés de sortir sous un roi *Céphée*; par le témoignage des Arabes, selon lesquels le Pharaon oppresseur des Juifs, se nommoit *Chabus*; par celui d'Artapan, cité par Eusèbe, qui dit que Moïse vivoit du temps du roi Kénephrès : or tous ces noms, *Céphée*, *Chéops*, *Cabus*, ne sont que différentes prononciations du même mot כאב *chab*, qu'on peut prononcer *Chéob*, *Chéops*, et changer aisément en *Céphée*, en *Chembès*, etc. suivant les différentes langues ou les différents dialectes.

On pardonneroit à peine aux esprits frivoles du siècle de méconnoître le prix de ces recherches admirables, et de les dédaigner ainsi, sans vouloir se donner la peine d'examiner et de consulter; M. du Voisin a fui la lumière; on nous a assuré qu'il a été souvent à portée de s'éclaircir avec le savant auteur de l'*Histoire véritable*. Qu'il se seroit épargné de méprises et de regrets! Mais il a voulu, à quelque prix que ce fût, couvrir sa marche, et tout à coup se montrer sur l'horizon de la sphère des érudits.

L'article *Mycérinus-Chérès-Moïse* et la *Mikra* occupe plus de cinquante pages. M. du Voisin donne à entendre

que ce dévoilement ne porte que sur des étymologies. Ouvrons le livre de M. Guérin du Rocher et nous verrons *dix* preuves indépendantes de cette étymologie, d'ailleurs très-naturelle et incontestable, de l'identité de *Mycérinus* et de *Moïse*.

L'article *Bocchoris*, qui occupe quarante pages, est évidemment démontré. M. du Voisin n'en dit mot. M. de Guignes se contente de dire, que comme en hébreu *bchor* signifie *premier-né*, on a fait de là le roi *Bocchoris*, et c'est là une de ces étymologies que M. du Voisin prétend avoir droit *de rejeter sans examen*. Où est la bonne foi? Est-ce sur cette étymologie, d'ailleurs incontestable, que M. Guérin du Rocher se fonde? N'est-ce pas sur ce que la plupart des auteurs païens s'accordoient à faire sortir les Juifs d'Egypte du temps de Bocchoris, comme ils sortirent en effet la nuit même de la mort de tout *bocchor*, *premier-né?* Sur ce que Manéthon met un agneau mémorable sous le règne de *Bocchor*, comme l'agneau de la Pâque se trouve dans l'Ecriture avec la mort de tout *bocchor?*

Sur ce qu'il arriva une grande mortalité sous le règne de *Bocchoris*, comme arriva le désastre de la mort de tout *bocchor*.

Sur ce que *Bocchoris* fut un roi sage, et un législateur comme Moïse; sur ce qu'un symbole de la Divinité ombrageoit la tête de *Bocchoris*, comme des rayons environnèrent la tête de Moïse; sur ce que *Bocchoris* fit submerger des hommes environnés de *lames de plomb*, trait relatif aux Egyptiens submergés comme une *masse de plomb*.

La plus légère teinture des éléments de la langue hébraïque suffit pour apercevoir la source de cette bévue, environnés de lames de plomb, au lieu de *comme* du

plomb, dans la ressemblance de ces deux particules ou prépositions, ב *in*, *dans*, *et* כ *sicut*, *comme*, qui ont pu aisément s'écrire, et être prises l'une pour l'autre. M. du Voisin en est quitte pour nous dire, d'un ton leste et tranchant, *nous les pouvons toutes rejeter sans les examiner;* il ne se contente pas de le dire, il tient parole.

Qu'on écoute M. de Guignes, et M. du Voisin qui le copie en enchérissant encore sur son ton d'ironie et de persifflage : tout l'article *Asychis, Anysis*, *Sabacos-Salomon*, n'est fondé que sur quelques étymologies.

Mais qu'on lise les cinquante pages qu'occupe cet article, et l'on verra que rien n'est plus faux, et que ces MM. ne parlent ni du portique, ni du temple mémorable, ni de l'exhaussement des villes, ni de quantité d'autres traits qui dénotent Salomon, lequel eut des rapports très-marqués avec l'Egypte, ayant épousé la fille d'un Pharaon.

M. de Guignes avoue que l'auteur explique fort en détail toute l'histoire de Psammitique, et en cela il dit vrai; mais il en impose au lecteur, en ajoutant que toute cette histoire de Psammitique (*le schisme des douze tribus*), est formée d'après des mots hébreux mal entendus; il auroit pu citer quantité de traits dont le dévoilement porte sur des faits, et nullement sur des mots [1]. M. de Guignes auroit dû avoir la bonne foi de dire un mot des traits évidemment fabuleux, rapportés par Hérodote sous ce règne, que lui, M. de Guignes, donne pour certain; par exemple, tous les contes sur la coupe d'airain, sur les hommes d'airain, etc.; contes vraiment dignes de la féerie, et que Diodore lui-

[1] V. Hist. vérit. t. 3, Psammitique.

même traite de fabuleux, du moins en partie; mais M. de Guignes dissimule tout ce qui peut être favorable à M. Guérin du Rocher.

Article *Séthon-Ezéchias*. N'appréhendez pas que M. du Voisin ni M. de Guignes rapportent un seul des traits multipliés qui prouvent que Séthon est Ezéchias. Ce rapprochement est si lumineux, qu'il a obtenu le suffrage de M. du Voisin quoiqu'avec des restrictions dont il est aisé d'apprécier le motif. Après avoir dit, *pas un seul fait qui ait la moindre ressemblance* (p. 235), il admet « l'exception d'un prodige rapporté » sous le règne de Séthon, et regardé par quelques sa» vants comme une altération du miracle qui détruisit » l'armée de Sennachérib; mais, ajoute-t-il, l'identité » de ces deux prodiges ne prouve point celle d'*Ezé*» *chias* et de *Séthon*, comme le prétend M. Guérin du » Rocher. » M. du Voisin non-seulement avance une insigne fausseté, mais il commet aussi une grande infidélité dans l'exception; car ce n'est pas de la seule identité du prodige que M. du Rocher conclut l'identité de *Séthon* et d'*Ezéchias*, quoique en cette endroit la ressemblance prouve déjà beaucoup, mais du rapport de tous les traits des deux règnes.

En effet, dans l'histoire d'Egypte, Séthon est un roi extrêmement pieux, comme le fut Ezéchias; Hérodote dit que Séthon, alarmé à l'approche des troupes de Sennachérib, fit des prières ferventes, comme en fit Ezéchias; que Séthon fut rassuré par son Dieu, comme le fut Ezéchias; que les flèches et les autres armes des Assyriens furent rendues inutiles, comme l'Ecriture dit que les flèches et les boucliers des Assyriens devoient être inutiles; que l'armée de Sennachérib fut détruite en une nuit, comme l'Ecriture le dit aussi;

que Sennachérib, à son réveil, n'ayant plus de troupes, s'enfuit, comme le dit encore l'Ecriture; qu'il arriva en ce temps-là un changement dans le cours du soleil, comme il en fut opéré un miracleux en faveur d'Ezéchias, et quantité d'autres traits qu'on peut voir dans l'ouvrage. M. de Guignes a-t-il donc raison de s'écrier : « *il est singulier que les traducteurs* n'aient pas » entendu un seul mot du livre (il falloit dire des EX» TRAITS) qu'ils traduisoient » ? Ce qui est vraiment singulier, c'est que M. de Guignes n'ait pas dit un seul mot de tous ces traits, et ne rougisse pas d'en vouloir imposer d'une manière que nous n'osons qualifier; de plus M. Guérin du Rocher n'a dit nulle part que Séthon fût une traduction fautive d'Ezéchias, comme le lui fait dire M. de Guignes (p. 2515); il conjecture seulement que le nom de Séthon vient de l'indication du fait, du mot qui exprime la défaite de Sennachérib, שחט *xét, perdidit, vastavit, interfecit* [1].

Article *Amasis-Nabuchodonosor*. M. du Voisin s'en tire fort aisément à son ordinaire. Comme il a souvent affirmé que les dévoilements ne portent que sur des étymologies, etc., il en est quitte pour dire que celui-ci *le mèneroit trop loin*, aussi-bien que celui d'*Apriès*. Admirons l'extrême prudence de M. du Voisin. Il n'évite l'écueil qu'en feignant habilement de ne pas le voir; il ne s'agit cependant de rien moins que d'abandonner l'Ecriture sainte pour Hérodote qui la contredit formellement, mais cette discussion le *mèneroit trop loin*. Pour nous, qui la jugeons des plus importantes, nous la ferons, ou plutôt nous retracerons celle de M. Guérin du Rocher, et nous prierons M. l'Abbé de vouloir bien en être le juge [2].

[1] Hist. vérit. Séthon-Ezéchias.

[2] V. l'article *Amasis*, à la fin du Précis.

Pour M. de Guignes, il prétend tout uniment (pag. 2516), que le règne d'*Amasis* n'est identifié avec celui de Nabuchodonosor que sur une *étymologie*; or l'auteur ne donne cette étymologie qu'en passant, quoiqu'elle soit d'ailleurs prouvée, et il expose plusieurs raisons solides et décisives sur lesquelles il se fonde, et dont il ne plaît pas à ces MM. de dire un seul mot, parce qu'ils en ont trop bien senti la force; en particulier, l'impossibilité bien prouvée pour quiconque respecte les livres sacrés, d'admettre à cette époque dans l'Egypte même un roi égyptien dont l'empire est florissant, tel qu'est représenté *Amasis* avec *vingt mille villes toutes habitées* [1]; puisque l'Ecriture nous assure au contraire que l'Egypte dut être alors désolée et déserte, et que les écrivains orientaux nous disent qu'elle fut dévastée par *Nabuchodonosor*, etc. Trois hommes qu'il étoit ordonné de *brûler*, la statue d'or, l'abondance et la prospérité, etc. Qu'on voie dans l'ouvrage tous ces traits qui, réunis, forment une démonstration complète qu'Amasis est Nabuchodonosor : et il suffira à ces MM. d'un trait de plume, sans même un mot de réfutation, pour l'anéantir.

Conclusion des articles précédents.

Il est donc faux que l'ouvrage de M. Guérin du Rocher ne porte que sur des étymologies; sa découverte est démontrée vraie par des preuves indépendantes d'étymologies, et nous venons de voir qu'à cet égard, MM. de Guignes et du Voisin ont à se reprocher autant d'infidelités qu'il y a d'articles dans cet ouvrage.

[1] V. Hist. vérit. t. 3, Amasis-Nabuchodonosor.

§. I.

Les étymologies de M. Guérin du Rocher pour la plupart incontestables; celles qui, en petit nombre, paroissent douteuses, sont très-probables.

Reprenons le raisonnement de MM. de Guignes et du Voisin contre les étymologies.

Cet ouvrage ne porte que sur des étymologies; les étymologies ne prouvent pas; car, dit M. de Guignes, *une étymologie plus vraisemblable, plus illusoire, en imposera également à quelques-uns qui rejetteront celles que l'on propose aujourd'hui* (p. 1733).

M. du Voisin n'y veut pas même soupçonner une ombre de vraisemblance, pas la moindre illusion; il n'est pas homme à s'en laisser imposer par des étymologies, il a pour cela d'EXCELLENTES RAISONS. D'abord, selon lui, *les preuves tirées des étymologies sont suspectes, équivoques* (p. 224 et 225); *pour celles de M. Guérin du Rocher, il ne faut que les mettre sous les yeux du lecteur pour lui prouver qu'elles sont presque toutes forcées, bizarres, arbitraires, fausses, ou incertaines, et que l'auteur n'a pas même droit de les proposer* (p. 230 et 234).

Voilà ce qui s'appelle décider du ton le plus tranchant; remarquez que M. de Guignes, qui sait quelques langues, n'a pas osé prononcer aussi magistralement. *Il ne faut que mettre* (ces étymologies) *sous les yeux du lecteur pour lui prouver qu'elles sont... inadmissibles.*

Le critique se sert ici du terme indéfini, qui exprime l'universalité de ceux entre les mains de qui pourroit tomber l'ouvrage de M. Guérin du Rocher, c'est-à-dire, qu'il porte l'examen des étymologies au

tribunal de tout lecteur en général. Nous le demandons à tout homme sensé, tout lecteur est-il juge compétent en matières de langues et surtout de langues savantes? Il faut au moins ne pas ignorer les principes du grec et de l'hébreu, pour s'ériger en critique des étymologies puisées de ces deux idiômes : l'on conçoit très-facilement que dans un cercle de dames ou de littérateurs encyclopédistes, non pas M. du Voisin, car un savant ne fréquente que ses livres, mais quelque mauvais plaisant pourroit s'égayer aux dépens des étymologies grecques ou hébraïques, employées par M. Guérin du Rocher, et qu'en les entendant prononcer, il seroit tenté de s'écrier, *magie grammaticale*. Rien de plus simple et de plus naturel. L'on ne croit plus aujourd'hui aux sorciers; mais, comme l'Histoire véritable des temps fabuleux ne fut jamais dans l'intention de l'auteur une brochure destinée à être vendue à la toilette, ou à remplir les lacunes d'une partie de wisch et de reversi, est-ce une témérité d'avancer que tout homme instruit des premiers éléments de la grammaire hébraïque pourra aisément se familiariser avec les étymologies de M. Guérin du Rocher, telles que celles-ci, par exemple : *Ménès-Noé; Thbe-l'Arche de Noé; bienachès, benenoach, bn fils,* qui se prononce *ben, Noach, Noé; Binotris*, fils de *Thare; Sésonchosis, Sésos Gosen, pasteur de Gosen ou de Gessen. Rhampsinite-Ramessès; Mycérinus-Moïse et la Mikra; Bocchoris-Moïse et les premiers-nés, de bchor premier-né; Amosis, Thutmosis, Moïse et les signes de Moïse; Nitocris, Métusuphis, ouverture et mort dans la mer Rouge,* et une foule d'autres dont on peut voir l'explication dans l'ouvrage même.

La plupart de ceux qui ont déclamé contre l'*Histoire*

véritable des temps fabuleux, ne se sont pas aperçus, ou ont feint de ne pas *s'apercevoir*, qu'effarouchés par le seul nom d'étymologie, ils ont pris pour tel ce qui souvent n'étoit donné par l'auteur que comme la traduction du nom qui servoit au dévoilement. Peut-on nier que *Proteus*, *primus*, *princeps*; *Anysis* perfection, etc., ne sont exactement que les traductions de *salit* et de *salem*, noms qui ont servi de clef à M. Guérin du Rocher.

M. du Voisin se donne la torture (p. 240), pour affoiblir et déguiser l'aveu auquel il se trouve forcé sur la première étymologie que donne M. du Rocher, c'est celle de la *Thebe* ou *Thebah*, l'arche de Noé que les Egyptiens ont prise pour leur ville de Thèbes. « Il faut » avouer, dit-il, *que les rapports observés par M.* » *Guérin du Rocher, forment au moins une sin-* » *gularité remarquable.* » Le choix de cette expression SINGULIÈRE qui ne dit rien que de vague, pour éloigner l'idée même de preuve complète qui en résulte, est vraiment une *singularité très-remarquable.*

M. de Guignes également prévenu contre l'ouvrage pour raisons à lui connues, avoue que c'est une conjecture qui a un *air de vraisemblance assez heureuse*; mais on ne craint point de dire que tous ceux qui ont lu l'ouvrage de sang froid et de bonne foi, trouvent la chose certaine, vu l'ensemble des traits. Quand M. Guérin du Rocher n'auroit pas trouvé dans l'identité des noms le fondement sur lequel les Egyptiens ont transporté les traits de la *Thebah*, ou de l'arche à leur ville de Thèbes, il n'en seroit pas moins prouvé par cet ensemble frappant des rapports, qu'ils lui en ont réellement transporté les traits : l'identité du nom vient à l'appui ; mais ce n'est pas l'identité seule du nom, c'est celle

des traits qui forme le fond de la preuve : réciproquement l'ensemble des traits et des rapports, est une preuve et une confirmation de l'étymologie.

Voilà ce que ces MM. appellent un *air de vraisemblance assez heureuse*, *et une singularité remarquable*.

Que ces MM. daignent s'expliquer. Cette *heureuse vraisemblance*, cette *singularité remarquable*, ces *rapprochements qui étonnent*, les croient-ils bonnement n'être qu'un résultat fortuit? oseroient-ils penser qu'ils sont sans fondement? Qu'ils nous disent s'il n'est pas vrai que ce n'est pas là la seule singularité remarquable, le seul rapprochement heureux et étonnant. et qu'il y en a un très-grand nombre dans l'Histoire véritable?

Or, nous le demandons, à qui ces MM. persuaderont-ils qu'il soit possible que *tant de singularités remarquables*, de *rapprochements heureux et étonnants*, puissent se rencontrer à la fois et de suite, dans vingt demi-pages d'Hérodote, sans qu'il y ait quelque chose de réellement fort singulier. Qu'ils nous expliquent ce que ce peut être que cette chose réellement fort singulière, qui se trouve être l'effet ou le fondement *de tant de singularités remarquables*, si ce n'est l'étonnante découverte de M. Guérin du Rocher.

Mais, dit M. du Voisin (*page* 240), « quand on » admettroit l'explication de M. du Rocher (sur Ménès-» *Noé*), on ne pourroit rien conclure en faveur de » son systême ». Assertion sans preuve, et de plus très-fausse : il s'ensuit toujours que M. du Rocher a bien commencé, et cela doit déjà prévenir en faveur du reste de l'ouvrage.

D'ailleurs ce seul article enlève aux incrédules une des objections qu'ils ont le plus fait valoir, pour donner

au monde une antiquité prodigieuse contre le témoignage de l'Ecriture [1].

Voltaire et M. de Buffon [2], ne se fondent-ils pas sur ce que dit Hérodote, que toute l'Egypte, excepté le nome de Thèbes, étoit encore sous l'eau du temps du roi Ménès; ils en infèrent que l'Egypte ne s'étoit dégagée des eaux que peu à peu, et dans des milliers de siècles. On n'y avoit point reconnu, jusqu'ici, le déluge; au lieu qu'après la découverte de M. Guérin du Rocher on l'y reconnoît clairement. M. du Voisin, au lieu d'une critique, devoit des remercîments honnêtes et sincères à M. Guérin du Rocher pour lui avoir fourni une réponse qu'il ignoroit aussi-bien que nous, et une réponse si victorieuse, que l'objection même contre l'Ecriture, devient une preuve triomphante pour l'Ecriture.

Qu'est-ce que M. du Voisin a voulu nous dire (*pag.* 240), ou nous faire entendre par ces mots? *Et si la ville de Thèbes n'a pas tiré son nom et plusieurs traits de son histoire, de l'arche ou de la Thebah, etc.* M. du Voisin fait ici de son chef et bien gratuitement une supposition invraisemblable; c'est que les Egyptiens auront tiré le nom de leur ville de Thèbes de la *Thebah* ou *arche de Noé*. Jamais M. du Rocher n'a dit ni supposé cela.

Il a dit que les Egyptiens avoient une ville de Thèbes, et que sur la ressemblance du nom, ils ont appliqué, ou ils ont pris comme relatif à la ville de Thèbes, ce qui est dit de la *Thebah de Noé;* mais il n'a pas été jusqu'à dire que les Egyptiens eussent pris de cette *Thebah,* le nom de leur Thèbes : ainsi, M. du Voisin

[1] Hist. vérit. t. 1, Ménès-Noé, §. III.
[2] Hist. Natur. t. 1, p. 603.

va plus loin que M. Guérin du Rocher et lui accorde plus qu'il ne demande.

« Sans recourir aux livres des Juifs, continue M. du Voisin (*ibid.*), les Egyptiens ont pu conserver, par » tradition, la mémoire de Noé, de son arche et du » déluge. » Encore une fois, M. Guérin du Rocher n'exclut par les traditions, il les suppose; mais il s'agit de savoir si, sans recourir au texte de l'Ecriture, les Egyptiens savoient que l'arche de Noé s'appeloit *Thebah* (mot hébreu); si, par tradition, ils ont pu conserver tout le détail des traits de Noé [1], comme les colombes envolées de *Thèbes*, le calcul de l'année qui se trouve dans l'Ecriture, à l'occasion du déluge, et quantité d'autres détails. Ils ont bien pu conserver par tradition, qu'un homme avoit été sauvé dans un vaisseau; mais si l'on ôte le mot hébreu *Thebe*, on ne trouvera plus le fondement de toutes les attributions faites à la ville de *Thèbes*.

M. Guérin du Rocher admet bien les traditions; mais puisqu'il s'agit de l'attribution des traits faite à la ville de Thèbes, plutôt qu'à la ville d'Héliopolis, attribution qui n'a d'autre fondement que la ressemblance du nom même de Thèbes, avec le mot hébreu *Thebah*, de l'Ecriture; c'est une preuve qu'ils n'ont pas seulement conservé les notions du fait par tradition; mais qu'ils en ont pris de l'Ecriture.

Ménès n'est pas Noé (M. du Voisin, *page* 240). Que M. du Voisin s'explique. Veut-il dire que ce n'est pas Noé qui a établi le royaume d'Egypte en particulier? d'accord.

Ce n'est pas ce que dit M. du Rocher; mais que les

[1] Hist. vérit. t. 1, Menès-Noé, §. XV.

Egyptiens n'aient pas mis Noé à la tête de leur histoire, quand le nom même joint à tous les traits le prouve évidemment, c'est ce que M. du Voisin ne peut dire sans de fortes preuves ; et on le défie d'en produire : et M. de Guignes, plus versé dans cette partie que M. du Voisin avoue que *Ménès doit concourir avec le temps de Noé ; que beaucoup de nations anciennes ont pu placer à la tête de leur histoire, ce patriarche du genre humain* [1].

M. du Voisin ajoute : « Si l'on trouve, dans l'histoire » de *Ménès*, quelques traits de l'histoire de Noé, la » raison en est que les Egyptiens ne connoissant rien » de plus ancien que leur *Mesraïm*, ont rapporté le » déluge au temps de son règne. »

M. du Voisin avoue donc que les Egyptiens se sont trompés dès le premier pas de cette histoire qu'il fait tant valoir (et qu'il ne fait tant valoir que parce qu'il ne la connoît pas), en attribuant à Mesraïm, tant de traits, dont aucun ne lui convient, puisqu'il n'étoit pas même né du temps du déluge.

« C'est ainsi, dit encore M. du Voisin, que l'histoire » de *Fohi*, fondateur de la nation Chinoise, nous offre plusieurs traits empruntés de l'histoire de Noé, » non que *Fohi* soit le même que Noé, ainsi que l'a » cru le savant Shuckford. »

M. du Voisin a recours à une chose incertaine, qu'on peut fort bien lui contester, et qu'il n'a pas approfondie, pour en détruire une qui est prouvée.

M. du Voisin a-t-il démontré contre le savant *Shuckford*, que Fohi n'est pas Noé, ou ne peut pas être Noé ? Pour nous, qui avons autrefois un peu étudié cette question, nous nous rappelons avoir été convaincu du

[1] Premier Extrait, Septembre 1777, p. 1738.

contraire, sans cependant vouloir admettre que Noé lui-même ait été en Chine, comme le prétend Shuckford, et nous persistons dans notre opinion, jusqu'à ce que M. du Voisin nous oblige, par de bonnes raisons, à l'abandonner.

Parmi les étymologies, il en est que l'auteur ne donne que comme conjectures, et quand même elles ne seroient pas aussi probables qu'elles le sont, le fond de l'ouvrage n'en seroit pas moins prouvé, puisque comme nous l'avons vu, il porte sur des traits indépendants des étymologies; ainsi, quand, par exemple, on ne donneroit aucune raison pourquoi les Egyptiens appellent *Noé, Ménès*, il n'en seroit pas moins démontré, par quantité de traits reconnoissables, que *Menès* est *Noé* [1]. et ainsi des autres; il est d'un bon esprit de s'attacher au fonds, et de ne pas incidenter par des chicanes, sur ce qui n'est qu'accessoire.

« Mais, dit M. de Guignes, ce que l'auteur ne trouve » point dans une langue, il le trouve dans une autre ».

1.° Ce n'étoit pas à M. de Guignes à faire un pareil reproche, lui qui pour trouver de l'égyptien dans des caractères chinois, y cherche des *caractères phéniciens, hébreux, samaritains, etc* [2].

2.° M. Guérin du Rocher, étoit bien autorisé à ne pas négliger l'étymologie de certains noms qui sont grecs, puisque Platon assure dans son *Critias*, que les Egyptiens avoient déjà traduit en égyptien des noms d'une langue étrangère pour eux, et que Solon traduisit ces noms d'égyptien en grec, suivant la même signification.

[1] V. Hist. vérit. t. 1, article Ménès-Noé.

[2] V. ses dissertations dans les Mémoires de l'Académie des Inscr.

Les Grecs ont traduit des noms égyptiens en grec. Ce n'est donc pas, comme le décide hardiment et ridiculement M. du Voisin, un ABUS INSOUTENABLE, de recourir dans quelques occasions où l'on y est autorisé, à la langue grecque, pour y trouver l'étymologie et la signification des noms de l'histoire d'Egypte.

Par quelle magie grammaticale, demande M. du Voisin le *Boethus de Manéthon se trouve-t-il transformé en Mesraïm* ou *Mœris* ou *Mesr?* Voilà certainement, en apparence, le plus fort exemple de *décomposition*, de *transformation*, de *manupilation forcée*, *arbitraire, absurde, inadmissible* (expression de M. du Voisin). S'il en est qu'on ait droit *de rejeter sans examen*, et que *l'auteur n'ait pas même le droit de proposer,* celle-ci semble réunir contre elle tous les préjugés.

Hé bien! c'est précisément à cette étymologie que nous nous arrêtons de préférence; et d'abord qu'auroit à nous répliquer M. du Voisin si nous lui disions, 1.° Qu'indépendamment des changements de lettres, occasionnés par des prononciations différentes, le nom de *Boethus* peut être une altération de copiste, puisqu'Eusèbe l'appele *Cochus*.

2.° Que l'identité de *Boethus* avec *Mœris* ou *Mesraïm*, est prouvée par la seule note qui nous reste sur ce roi *Boethus;* elle porte, que de son temps, il se fit un prodige ou une séparation *de terre*. C'est la séparation de terre arrivée du temps de *Mesraïm*, qui eut pour sa part l'Egypte.

3.° Que *Boethus* est encore prouvé, indépendamment de l'étymologie, par la place où il est, par tout ce qui a précédé, et par tout ce qui suit; que de plus, quant au nom, les Arabes disent que *Beisar* ou *Beithir*, fils de Cham, fonda *Mesr*, qui est encore aujourd'hui le

nom de l'Egypte chez tous les orientaux [1]. Or le fils de Cham, fondateur du royaume d'Egypte, est incontestablement *Mesraïm;* et *Beithir*, nous rapproche bien de *Boethus*.

Mais nous ne voulons point éluder la difficulté des discussions. *Par quelle magie*, *Mesraïm* ou *Mœris* ou *Mesr*, dans la suite des temps, en passant d'un pays, d'une langue, ou d'un dialecte à l'autre, a-t-il pu être nommé *Boethus ?*

Par la même magie, que le lac *Mœris*, suivant M. d'Anville, s'appelle aujourd'hui *Bathen*, que Tyr s'appelle aujourd'hui *Sour ;* preuve que les lettres *S* et *T* du tsadé se mettent l'une pour l'autre chez les orientaux. *Par la même magie*, que le pays que nous nommons l'*Egypte*, du nom grec, est encore appelé *Mesr* par les peuples du levant. *Par la même magie* qu'*Ægidius* est devenu *Gilles ; Leodegarius*, *Léger ; Episcopus*, *Evéque ;* en Italien, *Vescovo ;* en espagnol, *Obispo ;* en allemand, *Biscoff ;* en anglois, *Bishop ;* et si vous suivez un même mot dans des dialectes et des jargons différents, combien d'autres métamorphoses vous le rendront méconnoissable. *Par la même magie*, que certains gascons disent *boir* pour *voir ; M. l'Avé du Boisin* pour *M. l'abbé du Voisin*. Ainsi, qu'*un mot soit transformé au point de n'être plus reconnoissable*, ce n'est pas là, comme le prétend le critique (*p.* 226), une preuve contre les étymologies ; car il y en a de très-certaines, qui ne sont pas *reconnoissables* pour le commun des hommes. Il ne seroit pas impossible que M. l'abbé du Voisin lui-même ignorât que le nom de *bicêtre*, vient de celui d'un cardinal,

[1] V. Hist. vérit. t. 1, liste des anciens rois d'Egypte, à la fin.

évêque de *Wincestre;* cet exemple, peut-être, le rendra moins récalcitrant sur *Boethus*, qui vient de *Beisar* ou *Beithir* qui est *Mesr* ou *Mesraïm.*

Le latin n'est-il pas le fonds de notre langue? le peuple reconnoît-il les rapports des mots francisés aux latins? le rapport, par exemple, de Lyon à *Lugdunum;* de Chartres, à *Carnutes;* d'Auxerre, à *Autissiodorum;* de Noyon, à *Noviodunum;* de Sens, à *Senones;* d'Etienne, à *Stephanus.* Cependant ces étymologies sont certaines, et si les transformations des noms se faisoient par des traductions; c'est bien alors que le mot pourroit être transformé au point de *n'être pas reconnoissable.* Ne faudroit-il pas en effet être sorcier pour reconnoître le fameux *Mélancthon* sous *Schwartzerdt*, son vrai nom, qui signifie *terre noire?* Le nom de Deux-Ponts, sur les frontières de la France, n'est-il pas la traduction de *Zweybruck?*

Il n'est pas nécessaire d'être un grand magicien, pour savoir qu'il n'y a rien de plus fréquent dans les principales langues savantes, que ces métamorphoses occasionnées par des changements de lettres, des prononciations différentes, ou des altérations; les seuls éléments de la langue hébraïque nous apprennent que les labiales ב, מ, פ, ו, b, m, ph. v.... se prennent et se mettent souvent l'une pour l'autre; que le tsadé צ ts, se prend tantôt pour *s*, tantôt pour *t*, et qu'il n'y a rien de plus ordinaire que le changement des voyelles. Il n'y a donc rien de bien étonnant, que l'*m* de *Metsr* ait été changé en *b*, que le *ts*, ait été réduit à *t*, et qu'on ait mis *beitir* pour *betsr* ou *metsr;* ou à *s*, et que les Arabes aient dit *Beithir*, comme Tyr est *Tsr* aujourd'hui *Sour*, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut.

Pour la terminaisons *is, os, us,* elles s'ajoutent et varient selon les langues et les dialectes étrangers [1].

Mais si ces métamorphoses hébraïques effarouchent M. du Voisin, montrons-lui-en de grecques. Doit-il ignorer qu'il n'y a presque aucune lettre en grec qui ne se change et ne se mette pour d'autres; que α se met pour ε, pour η, pour ω; que ϐ se met pour δ; que μ se change en ϐ; c'est par cette *magie* que de μυρμηξ se fait ϐαρμακα, et en latin *formica;* le γ pour λ, pour δ; le δ pour γ; le γ pour ζ, pour σ; ε pour α, pour ο; θ pour δ, pour σ; ι pour ε, pour υ; μ pour π; λ pour ν; π pour μ; σ pour ρ; τ pour σ, pour κ; σ pour δ, pour θ, pour ν; et la plupart de ces lettres se retranchent, se perdent, s'ajoutent, s'élident, se contractent sans changer la signification. On met δῶ pour δωματα, χρῶ pour χραον, δοιεν pour δοιησαν, διδομι pour δω; comme en latin *cecidi*, *cecini*, de *cado*, *cano*. Le moindre usage du grec, la simple lecture d'Homère, familiarise avec ces *décompositions* et ces *transmutations* de lettres ou de mots; pourquoi donc tant se récrier sur les changements de lettres, que certains mots ont pu et dû subir en passant d'une langue dans une autre, d'un dialecte à un autre dialecte, d'un copiste à un autre copiste, d'une génération à une autre génération?

Tout ce que dit M. du Voisin sur l'arbitraire des étymologies (*page* 225), et sur l'abus qu'on en fait, est vague, et ne prouve pas plus contre celles de M. Guérin du Rocher que les déclamations générales contre la fausse monnoie ne peuvent décrier la bonne. Le judicieux auteur de l'*Histoire véritable* s'est lui-même fait

[1] V. Hist. vérit. t. 1, Mœris-Mesraim, §. II.

cette objection, et l'a proposée dans toute la force ; son ouvrage est la meilleure réponse qu'on y puisse faire [1].

Malgré tout ce qu'on peut dire contre les étymologies en général, il est toujours vrai que s'il y en a de suspectes, il y en a aussi d'incontestables, et qu'elles servent à éclaircir l'histoire ancienne, et en particulier celle d'Egypte. Comment M. du Voisin, obligé par état d'entendre l'Ecriture sainte, peut-il ignorer qu'il y en a un grand nombre d'incontestables rassemblées au commencement ou à la fin des Bibles ordinaires, sous ce titre ; *Hebræorum, Chaldæorum, Græcorumque nominum interpretatio*. Comme celle d'Adam formé d'*Adamah*, qui signifie *terre;* presque tous les noms des patriarches dont l'origine est marquée dans l'Ecriture, *Abraham*, père des peuples, etc. celles-ci et bien d'autres, portent sur l'autorité incontestable de l'Ecriture. Les païens eux-mêmes ont eu la connoissance de quelques-unes de ces étymologies de nos livres saints. *Eupolème* cité par Eusèbe d'après *Alexandre Polyhistor* [2], parle de Γελως, *Chus*, que les Grecs nomment Ασβολος, mot qui signifie *noir de fumée*, comme *chus* signifie brûlé ; de là vient que lorsqu'il s'agit dans l'hébreu, de la terre de *Chus*, la Vulgate rend ce nom par Ethiopie, qui signifie aussi *visage noir, brûlé*. On peut voir également dans un païen, cité par Eusèbe [3], qu'Abraham eut un fils, que ce païen appelle en grec Γελως, *Risus*, comme l'Ecriture interprète le nom d'Isaac.

La preuve que M. Guérin du Rocher évite l'arbitraire dans les étymologies qu'il emploie, c'est qu'il a

[1] Hist. vérit. t. 1, Observat. prélimin. vers la fin.

[2] Prép. Ev. L. 9, c. 17.

[3] Melon, Prép. Ev. L. 9, c. 49.

souvent soin de renvoyer à cette interprétation des noms qui se trouve dans les Bibles. Saint Jerôme, Origène, et tous les traducteurs, ont frayé cette route. M. du Voisin peut voir dans le tome II de l'Edition de saint Jerôme, par Dom Martianay, une partie considérable de ce volume *in-fol.* occupée par le dictionnaire ou les interprétations des noms propres qui se trouvent dans l'Ecriture.

M. de Guignes en rendant compte de l'ouvrage de M. du Voisin lui fait un reproche de n'avoir pas tiré avantage d'une étymologie. Après avoir dit : « Abra» ham n'est point un personnage fabuleux, il ajoute, » et on reconnoît dans *Adores*, *Tharé* [1]. »

M. de Guignes peut avoir raison ; mais, pour reconnoître THARÉ dans ADORÉS, il ne faut pas être ennemi des étymologies ou des changements de noms.

Qu'on se tienne en garde contre ces manipulations grammaticales, dit M. du Voisin. Personne n'avoit moins besoin de cet avis du déclamateur, que M. Guérin du Rocher, car personne ne s'y tient plus en garde, puisque, quand il n'a pas de certitude, il ne donne l'interprétation que comme conjecture.

Il est très-vrai, comme le dit M. de Guignes, *qu'une imagination vive croit apercevoir des vestiges que la critique ne voit point ;* c'est là une vérité éternelle ; mais il s'agit de savoir si M. Guérin du Rocher est doué de cette *imagination vive*, et si *les vestiges* qu'il présente sont des *vestiges* que le sang-froid et la critique n'aperçoivent point. On voit bien que M. de Guignes ne connoît pas le caractère de M. Guérin du Rocher chez qui la finesse du tact et le sang-froid égalent les lumières et l'érudition.

[1] Journ. des Sav. Juin 1779.

D'ailleurs nous ne comprenons pas comment M. de Guignes peut se montrer si rétif sur les étymologies; comment (*page* 1754) il a osé traiter de *systéme singulier*, l'admirable découverte de M. Guérin du Rocher. A-t-il donc oublié ses propres systêmes infiniment plus singuliers, lorsqu'il a inséré dans son extrait ce lieu commun sur les étymologies. Nous allons le voir employer toute la vigueur et la force de son bras, pour enfoncer une porte ouverte. « Les étymologies, on ne » peut en disconvenir, peuvent éclaircir plusieurs » traits de l'histoire et des fables anciennes; mais » *communément* ceux qui les emploient *vont toujours* » *trop loin*, *veulent tout expliquer*, *et décréditent par* » *l'abus qu'ils en font*, *leurs recherches et leurs travaux*, » dans lesquels ce qu'il peut y avoir de bon et d'utile » se trouve tellement noyé, et si difficile à découvrir, » que le lecteur rebuté abandonne le tout (*page* 3733). »

Personne assurément ne peut mieux le savoir que M. de Guignes. Il parle par expérience; il vient de se peindre lui-même, trait pour trait; voilà précisément l'idée juste de son ouvrage, ou de ses dissertations, *sur sa Colonie égyptienne transplantée en Chine;* nous invitons instamment les lecteurs intruits, à lire attentivement le mémoire de M. de Guignes lu à l'Académie [1], et surtout à bien étudier les trois planches gravées dans ce volume, et ils verront si la colonie de M. de Guignes ne porte pas sur l'abus le plus étrange et le plus inconcevable des étymologies, sur des suppositions absurdes, qui sont encore moins que des étymologies. En voici un échantillon, rien n'est en vérité plus curieux.

[1] V. Tom. 29, Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *in*-4.°

M. de Guignes veut que le *Ki* des Chinois soit le roi *Athothès* des Egyptiens ; pour cela que fait-il ? il décompose le signe dont les Chinois se servent pour désigner ce *Ki*, et il croit y retrouver les élémens des lettres dont les Egyptiens ont pu se servir pour écrire le nom du roi *Athothès*. A force de décomposer à son gré et de faire des suppositions arbitraires, M. de Guignes croit retrouver dans les signes des Chinois, non pas le mot égyptien qu'il lui faudroit, mais l'hébreu ידע *Yada*, qui, dit-il, signifie *voir*, comme *Ki*, en chinois, signifie *voir*. Ensuite il change *Yada* en *Iadoa*, et dans *Iadoa* il retrouve *Athoès*, le second roi égyptien d'Eratosthène après Ménès. Oh, pour le coup, ceci vaut bien le *Boethus*, qui vient de *Beithir!* Remarquez que, dans Eratosthène, ce n'est pas *Athoès*, mais *Athothès*, que d'autres auteurs appellent simplement *Thot*. Remarquez encore que M. de Guignes dit qu'*Athothès* signifie *voir*, pendant qu'*Eratosthène*, bibliothécaire d'Alexandrie sous les Ptolémées, le traduit par *Hermogènes* ou fils de Mercure. Les autres prétendues étymologies de M. de Guignes sont du même accabit. Par exemple, il trouve *Aim* dans *Theogar-Amachus-Monchiri*. Qui pourra reconnoître dans les signes chinois qu'il décompose à sa fantaisse, et les lettres et les mots qu'il prétend y faire apercevoir ? On voit seulement que M. de Guignes a ses raisons pour dire dans ses extraits (*page* 1754), *qu'en fait d'étymologie, chacun peut avoir son sentiment*. Comment donc a-t-il pu contester, même la moins probable, la plus conjecturale de celles de M. Guérin du Rocher, tandis que ses prétendues étymologies, ou plutôt ses bizarres décompositions de caractères, qui sont bien moins que des étymologies, portent d'ailleurs sur les plus fausses et les

plus étranges suppositions? car il suppose : 1.° que les Egyptiens transplantés en Chine, y ayant entièrement perdu leur langue parlée, c'est-à-dire, ayant abandonné tous les sons articulés, auxquels répondoient les lettres ou caractères de leur écriture, ils ont néanmoins continué d'écrire toujours avec ces mêmes lettres, qui répondoient aux sons et aux mots de leur ancienne langue, dont ils n'ont plus la moindre idée; qu'ils ont toujours continué d'écrire *yadoa* pour signifier *voir*; quoique ce soit le mot *ki*, qui ait cette signification, de sorte que s'étant assujétis à conserver les caractères répondants aux sons articulés de leur langue perdue, ils en ont fait des signes d'objets.

2.° Il suppose que la langue égyptienne étoit à peu près la même que la langue hébraïque, supposition gratuite, et même fausse; car *sos* en hébreu, signifie *cheval*, et en égyptien, *pasteur*.

3.° Que tous les mots de ces deux langues étoient originairement monosyllables.

4.° Que quoique les signes ou caractères de l'écriture chinoise soient ainsi que nos signes astronomiques et algébriques, et nos chiffres arabes, des signes des objets, et non des signes des sons et des lettres; il peut cependant les décomposer, ces signes chinois, qui ne répondent qu'à des objets et non à des sons, ou à des lettres, pour y trouver des lettres et des caractères hébreux, que l'œil le plus perçant ne peut reconnoître.

5.° Que lorsqu'il ne trouve pas ce qui l'accommode et ce qui convient à son systême dans les caractères hébreux, il croit être en droit de recourir aux samaritains, aux éthiopiens, et même aux phéniciens, qu'on ne connoît plus bien; mais qu'il imagine et rétablit à

son gré. C'est ce qui s'appelle *se mettre au large et prendre partout.*

6.° Que chacun de ces caractères qu'il prétend y retrouver, signifie une syllabe.

7.° Qu'Eratosthène, qui étoit en Egypte, bibliothécaire d'Alexandrie, a traduit tous les noms égyptiens, sans les entendre, puisqu'il en donne une explication toute différente de celle de M. de Guignes, etc. Ce sont là des suppositions *incroyables*, *de prétendues étymologies arbitraires*, *forcées*, *invraisemblables*, *des systêmes singuliers*. Croiroit-on bien qu'elles sont de la fabrique de ce même M. de Guignes qui fait à M. Guérin du Rocher une querelle sur les étymologies.

Si en France, on a laissé M. de Guignes dire tout ce qu'il vouloit, *sans même l'examiner*, parce qu'on n'y entend pas le chinois, a-t-il droit pour cela d'être de fort mauvaise humeur contre des missionnaires [1] versés dans la langue et la littérature chinoise, parce qu'ils ont rejeté de pareilles chimères ; et de vouloir sacrifier à son systême, l'ouvrage de M. Guérin du Rocher. Et il

[1] Puisque nous en trouvons ici l'occasion, nous représenterons à M. de Guignes combien est déplacée la critique qu'il ne cesse de faire des mémoires des missionnaires de la Chine; croit-il qu'on ignore qu'il ne doit une partie de son érudition chinoise qu'aux écrits et aux mémoires de ces mêmes missionnaires? Transportés de la maison professe des Jésuites après leur destruction, dans la Bibliothèque du roi, ils ont été remis à cet académicien. Muni de toutes ces pièces, M. de Gnignes a glané exactement dans le champ de ces savants missionnaires, en dirigeant contre eux ses attaques. N'est-il pas fort singulier qu'il triomphe du silence de ceux des dépouilles de qui il profite, et qui, vu leur dispersion et leur éloignement, sont hors d'état de répondre à ses critiques? D'ailleurs quel homme de bon sens n'en croira pas plutôt des missionnaires instruits sur les lieux, que M. de Guignes qui n'a jamais vu la Chine que dans son cabinet?

faut bien observer, que ces décompositions qui sont moins que des étymologies, sont néanmoins tout le fonds et toutes les preuves du systême plus que singulier de M. de Guignes. Dans M. du Rocher les étymologies ne viennent qu'à l'appui des faits; le fonds n'en seroit pas moins solidement établi, quand on laisseroit de côté toutes les étymologies, et le simple bon sens tant soit peu éclairé, peut en apprécier les preuves et se convaincre de la vérité de cette importante decouverte.

CHAPITRE IV.

Vains efforts de MM. de Guignes et du Voisin pour prouver l'impossibilité des extraits de l'Ecriture sainte, altérés par les interprètes Egyptiens.

M. Guérin du Rocher voyant et faisant voir évidemment à quiconque a des yeux, et veut bien ne pas les fermer, l'identité des traits et des faits correspondants de l'Histoire Sainte et de celle d'Egypte, n'étoit point obligé d'indiquer précisément quand, ni comment les altérations ont pu se faire : on n'est point en droit d'exiger de lui, qu'il montre quand et comment les Egyptiens, ou quelques autres mauvais traducteurs, auront eu communication des livres saints, ou des extraits des livres saints, ni comment il a pu arriver qu'ils aient commis tant de bévues et de méprises. Il lui suffisoit d'avoir et de mettre le fait sous les yeux, s'il s'est livré à des recherches ultérieures, ce n'est point qu'elles fussent nécessaires à la preuve, et quand même ces recherches surabondantes, sur le temps et la manière dont le fait est arrivé, n'eussent pas été aussi heureuses qu'elles le sont, le fait n'en seroit pas moins incontestable par lui-même.

Quand une fois on a le fait sous les yeux, il est contre le sens commun, et souverainement ridicule de le soutenir impossible, sous prétexte qu'on ne sait pas quand et comment ce fait a pu arriver, tout comme il seroit risible, dans cinquante ou cent ans d'ici, de prétendre que MM. de Guignes et du Voisin n'ont ja-

mais publié cette pitoyable critique de l'Histoire véritable, sous prétexte qu'il est impossible qu'un docteur et un académicien aient pu ou osé accumuler dans un si petit nombre de pages, tant de fausses assertions, tant d'infidélités, de contradictions, etc.

C'est dans ce ridicule que MM. de Guignes et du Voisin ont donné tête baissée; ne pouvant réussir à attaquer le fait en lui-même, ils se sont attachés à en contester la possibilité.

Examinons si ce nouveau genre d'attaque leur réussira mieux.

§. I.

« Comment, dit M. de Guignes (p. 1750), les » Egyptiens, ce peuple si éclairé, dans les sciences du- » quel Moïse avoit été instruit, auroient-ils poussé » l'ignorance jusqu'au point, non-seulement de n'avoir » pas même la plus légère idée de leur histoire, mais » encore avoir manqué de sens en traduisant les pas- » sages de l'Ecriture? Que les Egyptiens, après l'expé- » dition de Cambyse, aient perdu toute connoissance » de leur histoire (dit M. du Voisin, p. 203); qu'ils » aient entrepris de retrouver leur histoire dans les » livres des Juifs, que l'histoire d'Egypte, telle que » nous l'avons, soit toute composée de morceaux de » l'Ecriture, où il est fait quelque mention de l'E- » gypte.... Ces trois suppositions n'ont aucune pro- » babilité. »

1.° Comment peut-il se faire qu'un académicien françois, au dix-huitième siècle, ait pu pousser l'ignorance, ou l'inadvertance, ou la mauvaise foi, jusqu'au point de confondre les Egyptiens qui se gouvernoient eux-mêmes du temps de Moïse, avec les Egyptiens sub-

jugués ; et asservis plus de mille ans après, sous les successeurs de Nabuchodonosor ?

M. Guérin du Rocher a dit, répété, inculqué dans son ouvrage que les Egyptiens, après avoir essuyé des révolutions qui ont bouleversé, dégradé ce peuple, surtout après la dispersion de toute la nation par Nabuchodonosor qui les enleva et les emmena en captivité dans ses états, avoient perdu leurs histoires (si tant est qu'ils en eussent jamais eu de fort exactes) ; qu'ayant conservé des traditions confuses des faits anciens, mais défigurés, ils auront été curieux de recueillir quelques traits de leurs antiquités ; que voyant que les Juifs leurs voisins, transportés comme eux, avoient conservé soigneusement *leurs livres sacrés* et leurs annales, ils s'étoient adressés à quelques-uns d'eux pour leur extraire de ces *livres sacrés* ce qui pourroit concerner l'Egypte ; que, comme les exemplaires des livres saints étoient fort répandus parmi les Juifs, ces extraits qui contenoient surtout l'indication des faits principaux, auront été compilés par différents écrivains, et auront ensuite passé de main en main, d'une langue et d'un dialecte à l'autre ; qu'il se sera trouvé dans la suite des traducteurs et des compilateurs tout à la fois ignorants et romanciers, qui interprétant le tout d'après leurs fausses idées, leurs imaginations bizarres et leurs prétentions ridicules, auront, à force de bévues, de méprises et de falsifications, formé cet amas de fables absurdes et de *contes dignes de la féerie*, qui défigurent le peu qu'Hérodote, Manéthon et Diodore nous ont transmis de l'histoire d'Egypte. Nous demandons à nos difficiles aristarques ce qu'il y a là d'impossible, ou même d'improbable ; nous leur demandons hardiment s'ils trouvent fort concluant ce

raisonnement ci, qui est celui de M. de Guignes. « Les
» Égyptiens, du temps de Moïse, étoient fort éclai-
» rés, très-savants ; ils n'auroient pas été assez stu-
» pides pour se fabriquer une histoire à force d'al-
» térer et d'interpréter à faux les livres de Moïse (qui
» n'existoient pas encore). Donc les Egyptiens, qui
» existèrent mille ans après dans un état de servitude
» et d'ignorance, du temps des successeurs de Nabu-
» chodonosor, n'ont rien fait, ni rien pu faire de
» semblable ! Est-ce là raisonner ? »

2.° Il est dit dans les Actes des apôtres, que Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens, c'est-à-dire, dans toute la science de ce peuple ; mais quelle étoit la science de ce peuple ? Saint Luc ne le dit pas.

3.° Quand la science de ce peuple eût été aussi admirable, aussi universelle, du temps de Moïse, que se l'imagine M. de Guignes ; encore une fois s'ensuit-il qu'après dix siècles, et tant de désastres de la part des Babyloniens et des Perses, les Egyptiens asservis, n'ayant plus de souverains de leur nation, ne formant plus qu'un état foible et humilié, eussent encore cette science merveilleuse ? Nous insistons sur cet article, parce que c'est là un des sophismes ressassés avec plus de complaisance par les critiques. Ces MM. exagèrent, d'un côté, les connoissances des Egyptiens, et de l'autre l'ignorance qu'on leur suppose dans la composition de leur histoire, comme s'ils s'étoient mépris sur tous les mots, ce qui est évidemment faux.

Les Grecs n'étoient pas autrefois le peuple le plus cultivé de l'Europe ? Que sont-ils aujourd'hui sous la domination des Turcs ?

M. de Guignes faute de distinguer les temps, tombe

dans l'inconvénient dont M. Bossuet avertit qu'il faut se garantir en étudiant l'histoire : « Il seroit honteux, » dit-il, à tout honnête homme d'ignorer le genre » humain et les changements mémorables que la suite » des temps a faits dans le monde. Si l'on n'apprend » de l'histoire à distinguer les temps, on parlera des » Perses victorieux sous Cyrus, on fera la Grèce aussi » libre du temps de Philippe, que du temps de Thé- » mistocle ou de Miltiade. »

On conseille à M. de Guignes de conclure que les Coptes ou Egyptiens modernes sont encore extrêmement savants, parce que leurs ancêtres l'étoient du temps de Moïse, il y a plus de trois mille ans; et que les Russes n'ont aucune connoissance aujourd'hui de ce qui se passe hors de leur pays, parce qu'ils n'en avoient point il y a cent ans.

Comment M. de Guignes pourra-t-il s'excuser sur cette espèce d'anachronisme? Dira-t-il que c'est par inattention? Mais il a été très-attentif en citant, ou plutôt en mutilant les réflexions de M. Guérin du Rocher sur cet article, à retrancher du texte précisément les mots qui indiquent l'époque, et prouvent la possibilité des altérations et des bévues des Egyptiens. M. Guérin du Rocher avoit dit (t. 3, à la fin, concl.): Nabuchodonosor devenu maître de l'Egypte..... les Egyptiens « furent les uns tués, les autres emmenés captifs, » et dispersés par ce conquérant; ils ne durent être » rétablis qu'après quarante ans dans leur pays; ils » n'ont plus été qu'un peuple subjugué; c'est du temps » des Perses qu'ils ont écrit l'histoire qui nous en » reste; ils s'étoient trouvés dispersés avec les Juifs » dans l'empire de Nabuchodonosor et des rois de Ba- » bylone ses successeurs. Il est naturel QU'APRÈS LEUR

» RÉTABLISSEMENT, jaloux de recueillir leurs antiqui-
» tés, ils aient eu recours aux livres hébreux.» De tout ce morceau, M. de Guignes n'a cité à dessein que ces mots : *il est naturel que les Egyptiens, jaloux de recueillir leurs antiquités, aient eu recours aux livres des Hébreux;* et, par une insigne mauvaise foi, en a retranché tout exprès ces mots décisifs, APRÈS LEUR RÉTABLISSEMENT, pour qu'on ne pût pas même soupçonner la perte des monuments de leur histoire, l'époque des altérations, les liaisons des Egyptiens avec les Hébreux, enfin ce qui est une suite du mélange des deux nations enlevées et captives, la possibilité que ceux-là aient eu recours aux derniers pour suppléer par des extraits à la perte de leur histoire.

Cette suppression maligne d'un fait aussi essentiel, étoit nécessaire à M. de Guignes pour donner un air d'absurdité à M. Guérin du Rocher, en ajoutant, *il faut supposer ici qu'il ne leur en restoit pas* (de livres aux Egyptiens).

Il seroit peut-être absurde de supposer qu'il ne restoit point de livres aux Egyptiens, avant les révolutions que ce peuple avoit essuyées. Aussi M. Guérin du Rocher ne l'a jamais dit ni supposé, comme le donne à entendre M. de Guignes, mais il est très-simple et très-naturel de croire qu'après tant de désastres et de bouleversements, les livres égyptiens aient pu n'être pas conservés, et c'est ce que dit M. du Rocher. Est-il d'un écrivain honnête de donner ainsi le change dans une critique dont le but est d'éclairer le public?

M. Guérin du Rocher continue : « l'extrait de ce
» qui les regarde (les Egyptiens), aura pu être fait
» d'abord par un homme instruit; mais le peuple des
» Juifs, après le retour de Chaldée, n'entendant plus

» bien lui-même l'ancien hébreu, cette langue étant » devenue une langue savante qu'il falloit étudier, les » Egyptiens auront encore moins entendu les extraits » qui leur servoient de mémoires. » Ici M. de Guignes continue à soutenir sa petite supercherie, par la même équivoque. *Mais si ces extraits*, dit-il, *se sont conservés en Egypte, les livres égyptiens ou au moins plusieurs ont dû également être conservés;* sans doute les livres égyptiens faits après le rétablissement, auront pu être conservés avec les extraits, et comme les extraits qui leur auront servi de base et de matériaux. Mais, que s'ensuit-il? Cela ne prouve pas que leurs livres antérieurs (supposé même qu'ils en eussent de bien suivis, et que toutes leurs histoires ne consistassent pas en quelques traditions) n'aient pu et dû naturellement se perdre pendant l'esclavage et la désolation de cette nation.

« Ceci suppose encore, ajoute M. de Guignes, que » les Egyptiens, en puisant dans l'Ecriture, ont con» servé *le texte*, sans le traduire dans leur langue, ce » qui n'est pas vraisemblable. »

1.° Il ne s'agit pas du *texte* de l'Ecriture; il ne s'agit que de l'extrait.

2.° Il est très-vraisemblable qu'ils ont conservé l'extrait.

3.° Il est très-vraisemblable encore, qu'ils l'ont traduit un peu plus tôt ou un peu plus tard, n'importe, et qu'en le traduisant, ils l'auront encore moins entendu que les Hébreux, et qu'ils auront fait des bévues, comme on en fait en traduisant *des livres chinois*, même en traduisant des *livres grecs*, même en traduisant des livres latins [1].

[1] V. Hist. vérit. t. 1, Observ. prélim.

Est-ce qu'on n'est pas curieux de conserver, autant qu'il est possible, le plus ancien manuscrit; et après qu'un interprète l'a traduit, un autre n'entreprend-il pas de le traduire de nouveau? La multiplicité des versions ne produit-elle pas souvent la multiplicité des bévues? N'y auroit-il pas en Egypte des prêtres plus ou moins instruits, comme le dit Hérodote, qui fait plus de cas, en particulier, de ceux d'Héliopolis; lesquels aussi s'accordoient presqu'entièrement avec les Hébreux, sur le passage de la mer Rouge? N'a-t-on pas, à la bibliothèque du roi, des manuscrits chinois qu'on y conserve *précieusement*, et M. de Guignes *n'en fait-il pas des traductions à sa manière*, après lesquelles un autre croira encore en pouvoir faire de meilleures? M. de Guignes ne reproche-t-il pas au *Père de Mailla* [1], d'avoir fait des bévues? Est-ce qu'on n'est pas obligé de traduire après un certain temps, les livres d'une langue dans cette même langue? N'a-t-on pas déjà été obligé de le faire plusieurs fois pour Joinville? le commun des François entend-il aujourd'hui les livres écrits en françois, il y a deux siècles? c'est cependant le même fonds de langue; beaucoup moins les Egyptiens modernes devoient-ils entendre les extraits de l'ancien hébreu. Leurs prétendus savants les auront interprétés chacun à sa manière, en les accommodant à leur idolâtrie, en voulant s'approprier tous les faits et déguiser leur source; les Grecs en les traduisant, les auront encore travestis davantage. Qu'y a-t-il là d'absurde et d'invraisemblable [2]?

On peut altérer les faits ou les changer, dit M. de Guignes (*page* 2512): cet aveu est précieux, car les al-

[1] Même Journ. des Savants, Septembre 1777, p. 1759, *in*-12.
[2] V. Hist. vérit. t. 3, à la fin.

térations prouvées par quantité d'exemples, suffisent pour expliquer les changements qu'ont faits les Egyptiens. Mais, ajoute-t-il, on ne prend pas tous les mots d'un texte pour en former une longue suite de rois (*ibid.*); fausse imputation. M. du Rochor ne suppose pas que les Egyptiens qui ont fait les bévues, ni les Grecs, qui en ont ajouté d'autres, aient travaillé immédiatement eux-mêmes, et forgé des noms de rois sur le texte entier de l'Ecriture; il suppose seulement un extrait, rédigé d'abord par un homme instruit des faits, qui, dans l'Ecriture, ont rapport à l'Egypte; extrait dans lequel on aura indiqué par des mots ou des titres, les faits ou le précis de ces faits; ces indications, par le laps du temps, n'étant plus bien entendues, auront été quelquefois, et non pas toujours, prises pour des noms de rois, comme le titre de *roi de France*, ou en italien *re di Francia*, a été pris par les Arabes, pour le nom propre de Saint-Louis, qu'ils appellent *Redefrans*, ou *Ridefris;* comme, selon bien des savants, ces mots *vera icon,* mis au bas du tableau de la face de Notre-Seigneur, ont fait imaginer une sainte *Veronica*, ou Véronique; comme *Baronius* a pris un saint couple de martyrs, en grec ξυνωρις couple, pour une sainte *xynoris,* martyre, etc. [1].

Tous les raisonnements de M. de Guignes *sur ce qu'un texte contient des faits et leurs développements, que tout homme éclairé n'y sera pas trompé*, *etc.,* sont des raisonnements qui portent à faux, une déclamation en pure perte, puisqu'il ne s'agit que d'un extrait des faits concernant l'Egypte, et d'indication de ces faits en une langne très-mal entendue par des interprètes peu

[1] V. Observ. prélim.

éclairés et très-faits pour se tromper. C'est une mauvaise foi insigne dans M. de Guignes puisque l'auteur l'a dit, et n'a cessé de le répéter.

Pourquoi n'avoir pas consulté les *Observations préliminaires*, qui mettent le lecteur au fait de ce qui a pu et dû occasionner les altérations, et aplanissent toutes les difficultés? Pourquoi ni M. de Guignes ni M. du Voisin n'en ont-ils pas dit un mot? et en particulier de la vingtième (t. 1, p. 56), que M. du Rocher a eu soin de répéter au commencement des règnes qui ont rapport à Moïse, (t. 3, p. 11 et 12), en priant les lecteurs d'y faire une attention particulière.

C'est là une des plus criantes infidélités, contre laquelle nous ne pouvons trop réclamer, parce qu'elle règne dans tout ce que nos deux critiques ont écrit contre l'*Histoire véritable*.

Le parti étoit pris, on vouloit décréditer cette découverte de M. Guérin du Rocher. Pour parvenir à ce but, il falloit la faire regarder comme absurde, ridicule; et pour cela, il falloit représenter les altérations, et les méprises des Egyptiens comme impossibles.

Or les observations préliminaires en démontroient non-seulement la possibilité, mais la réalité, par des exemples, et par le concours des circonstances qui les ont occasionnées. Il a donc fallu se bien garder de mettre ces observations préliminaires sous les yeux du lecteur.

Ces MM. comme l'on voit, ne manquent ni d'art ni de ressources, leur *silence même* est bien adroit.

« Il n'y a aucune probablilé, dit M. du Voisin (p. 205),
» *que les Egyptiens, après l'expédition de Cambyse*,
» eussent perdu toute connoissance de leur histoire, etc.
» *et qu'ils aient entrepris de retrouver leur histoire dans*

» *les livres des Juifs* ». M. de Guignes avoit dit (*pag.* « 1735), on ne peut *admettre*, que les Egyptiens eussent » perdu leurs anciens monuments, au point qu'il ne » leur en restât pas la moindre trace ni le moindre » souvenir. »

1.° Il est faux que M. du Rocher se fonde sur l'expédition de Cambyse, comme le suppose expressément M. du Voisin. Si celui-ci avoit lu avec la moindre attention, les 161 pages et 162, du *premier tome de l'Histoire véritable*, il auroit vu que l'auteur, bien loin de se fonder sur l'expédition de Cambyse, ne l'admet pas en entier, et la laisse à discuter.

2.° M. du Rocher ne suppose jamais que les Egyptiens eussent perdu TOUTE CONNOISSANCE de leur histoire, *au point* qu'il ne leur en restât *pas la moindre trace*, ni *le moindre souvenir*.

3.° Il ne dit pas non-plus, ni ne suppose nulle part, *qu'ils aient entrepris de retrouver* TOUTE *leur histoire* ; UNIQUEMENT *dans les livres des Juifs* (M. du Voisin *ibid.*), ni qu'*ils aient* TOUT *emprunté de l'histoire des Juifs* (M. de Guignes, p. 1756).

C'est ainsi que cent et cent fois ces MM. font dire à M. Guérin du Rocher ce qu'il ne dit pas; méthode aisée et admirable pour présenter la découverte et l'ouvrage de l'auteur, comme incroyables et absurdes.

4.° Il n'est pas besoin de supposer que les Egyptiens eussent perdu toutes les traces de leurs anciennes traditions. Le souvenir qu'ils pouvoient en avoir conservé dans les derniers temps, s'accordoit avec ce qu'ils retrouvoient plus en détail dans l'Ecriture. Qu'on suppose aux Egyptiens, dans les temps dont nous parlons, un souvenir de leur histoire, à peu près *semblable* à celui qu'on avoit conservé de la conquête d'une grande partie

des Gaules par les Francs du temps de *Grégoire de Tours* (celui-ci écrivoit sous les petits-fils de Clovis); combien d'incertitudes, de son propre aveu, sur les temps antérieurs au règne de ce prince, qui n'étoient pas cependant éloignés de plus d'un siècle? Le souvenir d'une tradition ne peut porter que sur un certain fonds de grands faits.

Pendant, depuis, et peut-être même avant les quarante ans de désolation, les Egyptiens avoient, comme tant d'autres peuples, perdu leurs anciennes histoires: la difficulté d'entendre, et de débrouiller leurs mémoires, s'est accrue; ce peuple est tombé dans l'ignorance et la barbarie; peu à peu les faits se sont travestis par différentes versions, en passant par différentes langues, et sous différentes plumes, etc. etc.; et comment s'altère et sa dénature un fait seulement dans une grande ville, telle que Paris? nous le voyons tous les jours, en passant successivement par tant de bouches, et tant de plumes; combien plus s'altère-t-il en passant dans une langue étrangère? car (et c'est une observation qui n'auroit pas dû échapper à nos critiques) l'histoire d'Egypte, en grande partie, ne nous a été transmise que par les Grecs. Les livres chez les Egyptiens n'étoient pas pour tout le peuple. Et qu'est-ce qu'il faut pour altérer les faits chez un peuple où la littérature n'est pas fort répandue? quelques bévues, quelques altérations d'un historien; M. du Rocher en rapporte des exemples frappants dans ses observations préliminaires.

M. de Guignes a rendu depuis hommage aux principes de M. du Rocher [1]. « Nous sommes convaincus,

[1] Journ. des Savants, Juin 1779.

» dit-il, que les historiens et les voyageurs qui parlent » d'après d'autres de l'histoire d'une nation étrangère, » en *altèrent les événements*, en défigurent les cir- » constances [1]... ne sont pas exacts dans leurs ré- » cits; et nous ne nous apercevons de leurs méprises » que quand nous revenons aux historiens originaux. »

C'est précisément ce qu'observe M. Guérin du Rocher lorsqu'il dit que l'unique moyen décisif de rétablir les histoires altérées, c'est d'en pouvoir retrouver les vraies sources primitives.

M. de Guignes a raison d'ajouter (*ibid.*) « que quand » il s'agit d'antiquité, un historien étranger n'entre » pas dans des détails suffisants; que quant aux causes » et aux différentes circonstances, cet écrivain adopte » souvent des bruits populaires, fondés sur l'ignorance, » ou dictés par des motifs de haine ou de mépris, etc. » qu'il faut encore avoir égard à l'éloignement des » temps.... que les méprises de Justin (sur les Juifs), » loin de détruire le témoignage de Moïse, ne servent » qu'à le confirmer : qu'un *homme peu instruit* a pu » faire Moïse fils de Joseph, parce que dans l'ordre » des faits, ces deux personnages sont les seuls qui pa- » roissent;. ... que si nous examinions l'histoire des » autres nations, nous trouverions *une foule de mé- » prises semblables;* .... que nous n'avons pas les li- » vres des étrangers sur les Juifs; qu'il ne nous en » reste que *quelques fragments, etc.* ».... Toutes ces observations sont excellentes, mais elles militent pour M. Guérin du Rocher. Pourquoi donc tant se récrier contre son dévoilement de l'histoire d'Egypte; et sur ce qu'il ne donne l'histoire d'Egypte que comme *des*

[1] *Ibid.* Mém. sur la Chine.

fragments, des lambeaux tronqués, altérés, et tels qu'ils sont en effet?

5.° Comment les méprises des compilateurs et des traducteurs ignorants, et peut-être à demi-barbares de l'histoire d'Egypte, peuvent-elles paroître si surprenantes et si invraisemblables à MM. de Guignes et du Voisin, eux qui ont pu, et qui peuvent vérifier les méprises et les bévues aussi étranges des fameux compilateurs de l'Encyclopédie? N'est-il pas même bien plus extraordinaire, que de *sublimes philosophes*, *l'élite des littérateurs du dix-huitième siècle*, *des académiciens célèbres*, *de savants éditeurs*, *des écrivains qui s'annoncent pour les dépositaires*, *et les fidèles historiens de toutes les connoissances humaines*, *et qui ont tant fait valoir leurs immenses recherches*, *leurs travaux, leurs soins, leurs dépenses pour la perfection de cet ouvrage immortel, de ce chef-d'œuvre merveilleux, de ce monument glorieux du génie, de ce dictionnaire raisonné*, *le sanctuaire*, *le supplément*, *l'équivalent de toutes les bibliothèques*? N'est-il pas, dis-je, bien plus extraordinaire que ces grands hommes tous réunis aient laissé dans cet ouvrage tant *de méprises*, *de bévues grossières dans tous les genres*, *tant d'omissions*, *de dates fautives*, *de citations inexactes*, *de noms propres estropiés et rendus méconnoissables*, *tant de décisions hardies*, *de faits légèrement avancés et démentis par l'histoire*, *et dont elle n'offre aucune trace*, *etc.*[1]?

Rien de plus curieux et de plus intéressant que l'extrait du catalogue des erreurs, des bévues encyclopédiques, seulement depuis la lettre A jusqu'à la

[1] V. Années Littér. n. 3, en 1777.

lettre G[1]. On y voit une ville épiscopale de la Galatie, donnée pour l'une des îles Mariannes, on y voit l'Afrique et les Indes dans la Grande Tartarie; la Béotie et la Morée, en Asie; les états du Grand Mogol, en Afrique; la Palestine, en Perse; une province, prise pour une rivière; la Syrie, pour une ville; un bras de mer, pour une ville; un des surnoms de Minerve, pour une citée; de hautes montagnes, transformées en hommes; un homme, pris pour un royaume d'Afrique; un quartier de Constantinople, pour un lieu fort éloigné de Constantinople; un gouvernement, pour un golfe; un cap, pour une ville capitale; une petite ville de Hongrie, pour cinq évêchés, ou cinq diocèses.

Que de noms propres altérés, mutilés, etc. Que d'autres erreurs en tous les genres, etc.

On a copié jusqu'aux fautes d'impression dans les sources où l'on puisoit, *tonneau*, pour *taureau*, *divinité*, pour *virginité*, etc. Ces très-savants philosophes ont pris le mois de mars pour une montagne; ils font dire à Thucidide qu'un temple qui n'a été élevé que deux cents ans après sa mort, étoit déjà fort ancien de son temps; Ménage, écrivain très-connu du siècle de Louis XIV, est pris pour l'empereur Adrien.

Féconds, inépuisables en bévues neuves et originales, les encyclopédistes font écrire par *Volateran* une épître à Xénophon, anachronisme de plus de dix-huit cents ans; d'un livre, ils font un chevalier; prenant un recueil de la vie des saints, pour un nom d'homme; la rivière des Amazones, pour un auteur; ils font du titre d'un ouvrage, le nom de l'auteur, ou

[1] V. Année Litter. n. 3, en 1777.

de sa patrie; ils font jeter le prisonnier garotté par-dessus le toit des maisons, au lieu des liens dont on le délivroit; ils font porter une loi à Alexis Comnène quatre cents avant sa naissance; font tenir, en l'an 98, un concile, qui n'a eu lieu qu'en 692, etc., etc., etc.

Si, dans le centre des lumières, dans la capitale de la nation la plus polie et la plus cultivée, on a produit fastueusement une *compilation si informe, si énorme, si chétive, qui n'est qu'un assemblage bizarre, bigarré; incohérent d'une foule de matières disparates, réunies avec précipitation, adoptées sans choix*, compilation que M. Diderot lui-même appelle un *gouffre*, où de *misérables chiffonniers*, une *race détestable de travailleurs, qui ne sachant rien, et se piquant de savoir tout, barbouillèrent tout, gâtèrent tout, jetèrent pêle-mêle une infinité de choses, mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, et toujours incohérentes et disparates, etc* [1]. Comment et pourquoi MM. de Guignes et du Voisin voudroient-ils nous faire croire qu'il est impossible; qu'après les révolutions qui ont désolé, bouleversé et assujéti les Egyptiens, il se soit trouvé parmi eux *quelques misérables chiffonniers, quelque race détestable de mauvais traducteurs, de pitoyables compilateurs, qui ne sachant rien, et se piquant de savoir tout, auront tout barbouillé, tout gâté, et jeté pêle-mêle une infinité de choses mal vues, etc., etc.?* Munis du suffrage de M. Diderot, nous devons trouver grâce auprès de M. du Voisin.

Dans ce même Journal des savants, où M. de Guignes s'est efforcé de faire regarder les bévues des Egyp-

[1] V. Ann. Litt. n. 5, en 1777.

tiens comme impossibles, on vient bien d'en adopter d'aussi singulières [1]; on y fait dire à Hérodote que les Scythes n'employoient le blé à d'autre usage qu'*à en faire du feu* : Hérodote dit simplement que les Scythes sèment du blé pour le vendre, ὀυκ ἐπὶ σιτήσει... ἀλλ' ἐπὶ πρήσει [2].

6.° MM. de Guignes et du Voisin veulent, à quelque prix que ce soit, persuader aux lecteurs qu'il est impossible que les Egyptiens aient perdu leurs anciens monuments et la connoissance de leur histoire; et pour cela ils affectent, par une insigne mauvaise foi, de ne pas dire un seul mot de la dévastation de l'Egypte qui répond aux derniers temps : dévastation incontestable prouvée par l'Ecriture. M. du Voisin, qui, par état, doit posséder nos livres divins, auroit dû être frappé des quatre chapitres d'Ezéchiel, qui en font l'effrayante description.

Les Egyptiens, après quarante ans de désolation, avoient bien d'autres soins que celui de reviser leur histoire; leur langue avoit dû s'altérer par le mélange des langues des peuples parmi lesquels ils avoient demeuré; qu'on suppose des familles transportées et esclaves dans le royaume de Maroc, aura-t-on peine à croire que, non-seulement leur langue, mais leurs connoissances doivent s'altérer bien vite? Que sera-ce si l'Egypte, comme le pays des dix tribus enlevées par Salmanasar, n'a été repeuplée que par un mélange de différentes nations?

M. du Voisin, plus inexcusable que M. de Guignes, passe sous silence tous ces désastres et tous ces malheurs, au milieu desquels *il est très-naturel* que les

[1] Févr. 1779.
[2] V. Examen critique des observations sur l'Atlantide, chez Berton, 1779.

Egyptiens aient perdu leur histoire, supposé qu'ils en eussent de bien suivies; car nous serions en droit d'en exiger des preuves (de MM. de Guignes et du Voisin), vu surtout *que la providence n'y veilloit pas spécialement*, comme elle veilla sur l'Histoire Sainte; que les Egyptiens n'avoient ni le même zèle, ni le même intérêt que les Juifs à conserver la leur, ni des ministres sacrés comme Daniel et les prophètes, chargés de la garde de ce dépôt, etc., et que leurs annales n'étoient pas comme chez les Juifs liées à leur religion et à leur gouvernement.

§. II.

Bévue singulière de ces MM., principalement de M. du Voisin.

Pour qu'il paroisse toujours plus invraisemblable que l'histoire d'Egypte telle que nous l'avons, ait sa source dans des altérations de l'Ecriture, ces MM. *supposent* constamment que c'est un corps d'histoire suivie et liée, respectable par sa vérité. M. du Voisin surtout (p. 234), ne doute point qu'il n'y ait beaucoup de *suite* et de *liaison* dans cette histoire, et qu'elle n'offre un *grand nombre d'événements vraisemblables et confirmés par des monuments*.

« S'ils (les Egyptiens) n'avoient extrait de l'Ecri-
» ture que les faits, où il est question de l'Egypte, ja-
» mais ils n'auroient formé un corps d'histoire » (*pag.* 222 et 223).

Preuve évidente que M. du Voisin qui (*p.* 234) invite d'un ton d'assurance *ceux qui voudront examiner* ce qu'il lui plaît d'appeler le système de M. Guérin du Rocher, *à faire précéder cet examen par une lecture attentive de l'histoire d'Egypte dans Hérodote et Dio-*

dore, non-seulement ne l'a pas lue lui-même, mais n'en a pas la moindre idée, ou ce qui est pis encore, que s'il l'a lue, il est de mauvaise foi, et veut en imposer.

Quand M. du Voisin nous parle *d'un corps d'histoire formé par les Egyptiens*, croit-il que celle d'Egypte soit une histoire comme l'histoire romaine de Tite-Live, ou même de Florus? ou comme l'histoire de France de Méserai, ou de Daniel?

Dans Hérodote, qui est la première source qui nous reste, ce qui regarde l'Egypte jusqu'à l'expédition de Cambyse ne remplit qu'un livre de soixante-dix colonnes et demie *in-folio* (édition de Gronovius). De ces soixante-dix colonnes retranchez les descriptions physiques, géographiques, les digressions, les dissertations d'Hérodote, etc., etc.; il ne reste pas vingt-cinq colonnes pour ce qu'on peut appeler vraiment historique; de ces vingt-cinq colonnes, le seul conte des voleurs du trésor de Rhampsinite en occupe deux et demie, autant pour le moins que le règne de Sésostris, si l'on retranche de celui-ci la digression d'Hérodote sur la circoncision, et sur ce que fit Darius, fils d'Histaspe, bien des siècles après.

Nous ne craignons point de dire à M. du Voisin que ce qui est vraiment histoire d'Egypte, n'occupe pas le tiers du second des neuf livres d'Hérodote, et se réduit *à une vingtaine de colonnes, ou demi-pages*, et cela pour tout le temps, écoulé depuis le déluge, puisque les faits de *Ménès* y ont rapport, jusqu'au temps de Cambyse, c'est-à-dire, pour dix-sept à dix-huit siècles au moins; il en est de même de Diodore de Sicile; pour Manéthon, ses Dynasties ne sont que des listes de noms avec quelques courtes notes. Le catalogue

d'Eratosthène n'est qu'une liste de quarante noms de rois, ou environ.

Cela s'appelle-t-il UN CORPS D'HISTOIRE ? Aussi, dans M. Rollin [1], ce qui a pour titre, *Histoire des rois d'Egypte*, n'occupe-t-il que soixante pages *in*-12, en assez gros caractère, dont une partie consiste encore en remarques, en réflexions, en faits tirés de l'Ecriture.

Nous sommes réellement mortifiés de voir que M. du Voisin n'a pas même d'idée de ce que c'est que l'histoire d'Egypte, et qu'il a entrepris une critique sans être au fait de la matière et des sources.

Il faut encore dire, ou supposer à M. Guérin du Rocher que l'histoire d'Egypte, telle que nous l'avons dans Hérodote, Diodore, Eratosthène et Manéthon, est *toute composée* de morceaux de l'Ecriture. C'est faire dire à l'auteur deux faussetés et deux absurdités qu'il ne dit pas. Car, 1.° il est faux que TOUTE l'histoire d'Egypte, *si l'on comprend* TOUTES les descriptions, et TOUS *les raisonnements*, ne soit composée que de morceaux de l'Ecriture. 2.° Ce terme de *morceaux* est impropre, il ne s'agit pas de *morceaux*, il n'est question que de la substance par extraits, et quelquefois que de l'indication des faits.

Nous ajouterons à M. du Voisin que ce peu que nous avons d'histoire d'Egypte, dans ces vingt demi-pages, est mêlé de fables et de contes absurdes, qui ont pu et dû avoir au moins en partie leur source dans des altérations et des méprises, observation importante, essentielle dont pour cette raison ces MM. ne disent mot.

[1] Hist. Anc. t. 1, Ed. de la veuve Etienne, 1748.

Nous pouvons appliquer ici à M. de Guignes le reproche qu'il fait au P. *de Mailla*, dans l'article qui suit immédiatement le premier extrait de *l'Histoire véritable* [1].

« Pour rendre cette histoire (de la Chine) plus di-
» gne de foi, le P. de Mailla a soin de la dégager des
» fables que les Chinois rapportent; mais c'est altérer
» l'*histoire*, *et la présenter sous un faux point de vue;*
» *comment pourrons-nous la juger, si nous ne la voyons*
» *pas avec tous ses défauts* ». M. de Guignes fait, à l'égard de l'histoire d'Egypte, ce qu'il reproche au P. *de Mailla*, par rapport à l'histoire de la Chine. Le critique a raison pour celle-ci; or il y a encore plus de raison de ne pas dissimuler les fables et les contes, dont est remplie celle d'Egypte, puisqu'ils font partie de la découverte, et des preuves de l'ouvrage attaqué? Est-il honnête d'avoir ainsi deux poids, et deux mesures?

M. du Voisin voit cependant dans cette histoire d'Egypte, *un grand nombre d'événements vraisemblables*, (p. 234); qu'il lise les auteurs dont il recommande la lecture, et il verra si ces événements *sont en grand nombre*, il verra, pour me servir de ses expressions (p. 270), des métamorphoses dignes d'Ovide, ou des contes de la féerie; il y verra que cette histoire est *plus que suspecte* pour les détails; qu'il lise seulement M. Rollin; il paroît, par plusieurs endroits, que M. du Voisin n'a consulté que cet auteur; au moins auroit-il dû faire attention à la réflexion qu'il fait [2].
« Je dois avertir, dit-il, dès le commencement,
» qu'Hérodote, sur la foi des prêtres Egyptiens, qu'il

[1] Journ. des Sav. p. 1760.
[2] Hist. Anc. t. 1. Hist. des rois d'Egypte.

» avoit consultés, rapporte beaucoup d'oracles et de » faits singuliers, qu'un LECTEUR ÉCLAIRÉ ne prendra » que pour ce qu'ils sont, C'EST-A-DIRE POUR DES FA- » BLES ». Si M. du Voisin avoit lu Hérodote, il auroit vu qu'il avoue lui-même souvent qu'il ne croit pas ce qu'on lui a dit εμοι μεν ου πισα λεγοντες.

Et cet amas absurde d'extravagances n'offre à M. du Voisin que des *détails suspects, avec un grand nombre d'événements vraisemblables*; et qui plus est, D'ÉVÉNEMENTS CONFIRMÉS PAR DES MONUMENTS *(ibid)*.

1.° M. du Voisin auroit bien dû dire un mot pour répondre aux observations que M. Guérin du Rocher a faites sur ces *prétendus monuments* [1].

2.° Ces monuments sont muets; on peut voir toutes les variations des anciens touchant leurs auteurs dans M. du Rocher qui a plusieurs articles sur les pyramides, en particulier au commencement du tome 3, et dans le règne de Psammitique, sur le Labyrinthe. On y voit que les anciens se contredisoient, et n'avoient rien de certain. Quant au lac *Mœris*, M. du Voisin en parle comme n'ayant pas connoissance de ce qu'a écrit M. d'Anville dans son *mémoire sur l'Egypte*.

3.° Hérodote ne dit avoir vu des monuments bien constants de Sésostris *qu'en Palestine* [2]; s'ils eussent été d'un ancien roi d'Egypte, dont la domination n'avoit pu être que passagère, ces monuments n'auroient pas été conservés jusqu'au temps d'Hérodote; car les Israélites redevenus indépendants des rois d'Egypte, jaloux comme ils l'étoient de la gloire de leur nation, et surtout de celle de leur religion, auroient-ils laissé

[1] Hist. Vérit. *art. Sésostris*, t. 2, p. §. XXXV, t. 1, §. VIII, vers la fin et t. 3, table.

[2] Hist. vérit. t. 2, §. XXXVI.

subsister, durant environ six siècles, qu'on compte encore depuis Sésac jusqu'à Hérodote, des monuments humiliants et déshonorants pour eux, des monuments indécents (αιδοια γυναικος), tels que cet historien les représente, et dès-lors, contraires à la sainteté de leur culte, etc.? On défie de répondre à ce raisonnement. Donc il ne faut pas compter sur l'existence de ces monuments, tels qu'Hérodote les représente.

M. du Voisin continue (p. 234).

« Ils (ceux qui lisent attentivement Hérodote et » Diodore) y verront l'histoire des Egyptiens s'éclair» cir depuis le règne de Psammitique, par sa liaison » avec l'histoire des Juifs, et celles des autres nations »: nouvelle preuve que M. du Voisin n'a jamais jeté les yeux sur les auteurs qu'il cite. Car, combien de fables dans le règne de Psammitique, à le prendre tel que le décrit Hérodote? les *hommes d'airain*, l'oracle sur *la coupe d'Airain*, etc.

Par sa liaison avec l'histoire des autres nations. Que veut dire M. du Voisin? Les autres nations dont il veut parler n'ont point encore d'histoire certaine à cette époque.

D'après ces observations, et tant d'autres semblables que nous pourrions ajouter, ne sommes-nous pas en droit de douter si jamais les Egyptiens ont eu un corps d'histoire exacte et suivie, et d'en exiger la preuve de nos deux critiques? car, pour pouvoir contredire des faits certains, que M. Guérin du Rocher leur met sous les yeux, tels qu'ils sont dans le peu qui nous reste de l'histoire d'Egypte, il faut nécessairement qu'ils aient à opposer d'autres faits aussi certains. N'est-ce pas se jouer de la crédulité du public, que de s'appuyer sur une histoire imaginaire?

§. III.

Inexactitudes et faux raisonnements de M. du Voisin pour combattre la possibilité des altérations, etc.

Oui, dira M. du Voisin, les Egyptiens ont eu un corps d'histoire, et ils ne l'avoient point perdu du temps d'Hérodote ; en voici les preuves :

On peut contester[1] *à M. du Rocher l'enlèvement des mémoires et des archives par Cambyse, puisque, selon Diodore de Sicile, un enlèvement de mémoires et d'archives a été fait par Artaxerxès-Ochus, postérieur à Hérodote, et que Bagoas rendit presqu'aussitôt les livres enlevés par ce prince.* « Les Egyptiens n'avoient donc » pas encore perdu leurs annales, lorsqu'Hérodote » écrivit son histoire, d'après les mémoires qu'ils lui » communiquèrent ; ce qui renverse tout le systême de » M. du Rocher. »

Telle est l'objection abrégée, mais dans toute sa force. Inexactitude, raisonnement en partie faux, en partie inutile : voilà à quoi elle se réduit.

1.° Ce n'est pas M. du Rocher qui dit que Cambyse fit enlever les mémoires et les archives des Egyptiens ; il observe même qu'il n'a pu trouver nulle part la source de cette anecdote.

2.° Il cite *Pluche* et les historiens anglois, et non pas M. *Rollin*, que M. du Voisin lui fait citer[2]. Mais ce n'est-là que la moindre des inadvertances du critique.

3.° Venons à ces *mémoires et archives, enlevés et rendus*. D'abord, Diodore ne parle que d'*écrits enlevés*, αναγραφας. Qui est-ce qui a dit à M. du Voisin que c'é-

[1] V. M. du V. p. 203.

[2] Hist. vérit. t. 1, Observat. prél. §. I.

toient des *livres historiques*, plutôt que des registres publics, des recueils de lois, des livres d'astronomie ou de religion, ou même des livres de comptes, etc., etc.?

Et quand même il seroit sûr que ce fussent des livres historiques; qui a dit à M. du Voisin que ce ne fussent pas là des mémoires déjà formés depuis plus de *cent cinquante ans*, sur des extraits de l'Ecriture, pendant ou après les quarante ans de désolation, sous Nabuchodonosor? car Diodore ne dit point de quelle date étoient ces écrits; ainsi, ils pouvoient n'être faits que depuis le rétablissement des Egyptiens, sous les successeurs de *Nabuchodonosor*, *du temps d'Ochus*.

Il y avoit plus d'un siècle et demi qu'ils étoient rétablis; ils avoient déjà eu le temps d'écrire.

En deux mots, Diodore ne parle point d'*Annales*, et supposé que ce fussent des annales, elles pouvoient n'exister, il est même naturel qu'elles n'existassent que depuis cent cinquante ans; elles pouvoient n'être et n'étoient probablement, vu les révolutions précédentes, que les annales fabriquées sur des extraits de l'Ecriture; et ce sera toujours d'après ces annales ou ces mémoires qu'Hérodote aura appris des Egyptiens de son temps le peu qu'il rapporte de l'histoire d'Egypte.

Ainsi, M. du Voisin n'est nullement autorisé à affirmer que les Egyptiens, avant le temps d'Hérodote, n'avoient pas eu besoin de recourir aux livres des Juifs pour y chercher leur histoire.

Il lui est inutile de dire qu'ils n'en eurent pas besoin, même après *Artaxerxès-Ochus et Bagoas*, puisqu'alors ils étoient nantis de ces mémoires formés sur ces extraits de l'Ecriture, et que ce pouvoient bien être là les écrits pris par l'un et rendus par l'autre.

C'est ainsi que tout cet étalage d'érudition de M. du

Voisin s'évanouit, sans que M. du Rocher en ait été même effleuré.

M. du Voisin continue (p. 207) :

« Il est évident par toute la suite de son systême » (de M. du Rocher) et il dit lui-même, dans sa conclusion et ailleurs, que le temps où l'histoire d'E- » gypte s'est formée sur les livres des Juifs, est ren- » fermé entre l'expédition de Cambyse en Egypte, et » le règne d'Artaxerxès Mnémon, contemporain d'Hé- » rodote. »

Tout cela est faux, et il est faux que M. Guérin du Rocher le dise. M. du Voisin cite la conclusion de l'ouvrage : or il ne s'agit point là de Cambyse, il s'agit de *Nabuchodonosor* antérieur à Cambyse de plus de *cinquante ans* [1].

« Nous n'avons aucune raison, dit M. du Voisin » (p. 208), de soupçonner qu'il existât alors (avant » Artaxerxès-Ochus), quelque version de l'Ecriture. »

Assertion fausse, démontrée fausse, et par ce qui précède, et par l'article quatorze du plan de l'ouvrage, où Aristobule, ancien auteur juif cité par Eusèbe, *parle d'une traduction antérieure à l'empire des Perses, ou au temps de Cyrus*. On y voit une foule de raisons, non-seulement de *soupçonner* qu'il existoit, mais *d'affirmer* qu'il devoit exister bien long-temps auparavant des versions au moins d'une partie des livres de Moïse. Il est inconcevable que M. du Voisin n'y ait pas fait attention.

« D'ailleurs, dit M. du Voisin (*ibid.*), selon M. du » Rocher, toutes les bévues, toutes les méprises des » Egyptiens sont nées du texte original. »

[1] Hist. vérit. t. 3, Amasis-Nabuchodonosor, à la fin, concl.

Il est faux que l'auteur de l'histoire véritable le dise, au contraire il dit qu'elles se sont faites d'après des *extraits*, en passant par quantité de bouches, sous quantité de plumes, et aux divers passages d'une langue dans une autre, en sorte que les premiers traducteurs ont pu faire des bévues en traduisant d'hébreu en Chaldéen, de Chaldéen en Egyptien, et les grecs y en ajouter de nouvelles en traduisant eux-mêmes, ou avec de mauvais interprètes, ce qu'ils recevoient des Egyptiens.

A chaque assertion, à chaque mot de M. du Voisin on est tenté de croire qu'il n'a pas lu le livre de M. Guérin du Rocher; il faudroit le lui réimprimer page par page pour lui répondre.

« Rien n'est donc moins vraisemblable [1], que la » communication que l'on suppose établie entre les » Juifs et les Egyptiens, dès avant le règne d'Artaxer» xès Mnemon. »

Cette communication est prouvée; ils étoient ensemble en captivité; ils dépendoient même des Juifs, puisque Daniel fut à la tête de l'administration de l'empire; après leur retour, ils furent voisins les uns des autres, comme auparavant, et purent avoir commerce ensemble. (Dans un moment nous entendrons M. du Voisin avancer précisément le contraire de ce qu'il vient de dire.)

« Cette communication supposée, les Egyptiens » n'ont jamais dû songer à chercher leur histoire dans » les livres des Juifs [2]. »

Assertion prouvée fausse dans l'ouvrage de M. du Rocher, surtout t. 3, art. Amasis-Nabuchodonosor,

[1] M. du V. p. 208.
[2] M. du V. *ibid.*

vers la fin, etc. Qu'on les lise, et qu'on juge si l'auteur n'avoit pas prévenu toutes ces objections.

§. IV.

Singuliers dilèmes de M. du Voisin.

Les espèces de dilèmes que M. du Voisin propose avec tant de confiance et d'opiniâtreté (p. 208), pour prouver que l'histoire d'Egypte n'a pas pu être fabriquée sur des extraits de l'Ecriture, tombent d'eux-mêmes, parce qu'ils ne portent que sur de fausses suppositions, ou sur des propositions équivoques, ou sur des altérations de celles de M. Guérin du Rocher.

Par exemple :

« Ou les Egyptiens, *qui ont fabriqué l'histoire*, » ignoroient entièrement la langue hébraïque, ou ils » l'entendoient au moins imparfaitement. »

D'abord M. du Voisin suppose que *toute* l'histoire d'Egypte et *toutes* les altérations des faits ne viennent que d'un seul ou des mêmes compilateurs ou traducteurs, et qu'ils auront puisé immédiatement dans l'Ecriture; fausse supposition : ceux qui auront fait les extraits de ce qui regarde l'Egypte, à la prière de quelques Egyptiens curieux, *entendoient l'hébreu*. La plupart des Egyptiens ou autres, qui, dans la suite, auront voulu travailler sur ces extraits, ne l'auront entendu que très-imparfaitement.

« Dans le premier cas, ils n'ont pas dû consulter, » ni même ouvrir les livres saints. »

Pourquoi pas? Les Egyptiens ont pu les consulter, non pas par eux-mêmes, mais par d'autres, comme nous faisons traduire des livres chinois ou indiens. Les Egyptiens pouvoient bien faire pour un peuple dont ils n'étoient séparés que par un ruisseau, ce que

nous faisons pour les Chinois dont nous sommes séparés par un espace de six mille lieues.

« Dans le second cas, ils ont dû voir, du premier » coup-d'œil, que l'histoire de leur pays ne se trouvoit « pas dans ces livres. »

Oui, très-certainement, ils ont bien vu que TOUTE l'histoire, depuis quinze à dix-huit siècles, ne s'y trouvoit pas en entier; mais ils ont vu qu'il s'y trouvoit beaucoup de faits concernant l'Egypte, et autant à peu près qu'il nous en reste dans leur histoire jusqu'à Cambyse. Est-ce que nous ne trouvons pas dans l'Ecriture assez de traits relatifs à l'Egypte pour remplir vingt demi-pages ?

Preuve continuelle (*p.* 209) que M. du Voisin n'a jamais lu, ni Hérodote, ni Diodore, etc., puisqu'il suppose toujours qu'il s'agit de TOUTE *l'histoire d'Egypte bien suivie, bien détaillée, bien circonstanciée.*

« Quoi ! s'écrie-t-il d'un ton triomphant, parce que » les livres historiques des Juifs *rapportent un très-* » *petit nombre de faits* qui tiennent à l'histoire d'E- » gypte, les restaurateurs des annales égyptiennes » auront cru retrouver dans ces livres TOUTE l'histoire » de leur nation ? Ils n'auront pas vu que ces livres » ne contiennent autre chose que l'histoire des Israé- » lites, de leurs patriarches, etc., que tout se rapporte » à cet objet.... »

Un mot d'explication va faire disparoître tout l'art de ce raisonnement sophistique.

D'abord toujours même fausse supposition, TOUTE *l'histoire des Egyptiens.*

2.° Celui qui aura fait l'extrait, aura vu que l'Histoire Sainte ne contient que l'histoire des Israélites, c'est-à-dire, *que tout se rapporte directement à cet ob-*

jet; mais, comme bien des traits ont rapport à l'Egypte, il aura extrait l'histoire de Joseph qui gouverna l'Egypte, de Jacob et de ses enfants qui s'y établirent sous sa protection, de Moïse dont toute l'histoire intéressoit les Egyptiens, etc., etc., etc., etc. Il faudroit à chaque mot de M. du Voisin lui remettre sous les yeux TOUTE *l'Histoire véritable;* il ne fait pas une difficulté qui ne s'y trouve prévenue, réfutée d'avance par le livre même.

Joseph et Jacob dans l'histoire d'Egypte! Qu'y a-t-il donc là de singulier? Mazarin, quoique Italien, ne joue-t-il pas un rôle dans l'histoire de France, comme César, quoique romain, dans celle des Gaules? Plaisantes difficultés!

« Ils n'auront pas vu, continue M. du Voisin, que
» les affaires de l'Egypte n'y sont touchées que rare-
» ment, succinctement, par occasion, sans aucun dé-
» tail, etc.»

Ils l'auront vu, et c'est parce qu'ils l'ont vu que, ni ces premiers rédacteurs, ni Hérodote, ne les *ont aussi touchées que très-succinctement, sans aucun détail;* voilà pourquoi tout ce qu'il y a de purement historique dans Hérodote, concernant l'Egypte, se réduit à dix pages pour dix-huit siècles, et c'est là précisément ce qui prouve pour M. Guérin du Rocher contre M. du Voisin; car il ne s'agit que de la substance de quelques faits, et le fonds en est conservé. *Quant aux mœurs et à la religion, à la géographie et aux productions de l'Egypte*, Hérodote en aura puisé les détails ailleurs et les aura décrites telles qu'elles étoient de son temps.

« Les rois mêmes, dit encore M. du Voisin, ne sont
» pas autrement désignés dans l'Ecriture, que par le

» nom commun de *Pharaon;* cependant ce nom ne
» se voit, ni dans Diodore, ni dans Manéthon. »

M. du Voisin ignore donc que *Pharaon* équivaut à Βασιλευς, c'est-à-dire, au titre *de roi*, comme Sultan chez les Turcs équivaut au titre de prince ou d'empereur; or le mot Βασιλευς ne se voit-il ni dans Hérodote, ni dans Diodore? Il y a plus, d'un côté M. du Voisin suppose (très-faussement) que ces historiens ont *bien détaillé l'histoire d'Egypte;* ici il affirme qu'ils ont omis un article aussi essentiel que le nom commun à tous les rois. Ne voit-il pas encore un petit grain de contradiction?

C'est à la suite de tant de pitoyables paralogismes, que M. du Voisin croit anéantir l'*Histoire véritable.*

Qui peut ne pas rire de l'étonnement factice du critique? « Une pareille méprise, s'écrie-t-il, ne se con-
» çoit pas, elle est sans exemple, TRANCHONS *le mot*,
» elle est impossible. »

Ce ne sont là que ce qu'on appelle de grands mots vides de sens, de pures déclamations (des αυτος εφα), qui ne peuvent pas même en imposer à ceux qui ne sont faits que pour *jurare in verba magistri.*

Autre dilème.

Voyons si M. l'abbé sera plus adroit, ou plus heureux.

« Ou les Egyptiens, après le règne de Cambyse,
» se souvenoient encore que les Juifs étoient sortis au-
» trefois de l'Egypte, ou ils l'avoient oublié, etc.

» S'ils en avoient conservé le souvenir, ils devoient
» se rappeler aussi la haine qui régnoit entre les deux
» nations, et les fléaux que les Israélites avoient atti-
» rés sur l'Egypte; en falloit-il davantage pour ôter aux

» Egyptiens.... toute envie de composer leur histoire
» d'après les livres d'un peuple ennemi de leur reli-
» gion et de la mémoire de leurs ancêtres. »

Que ce raisonnement est fort et concluant! Oui les Egyptiens s'en souvenoient, mais l'inimitié nationale subsistoit-elle toujours depuis mille ans? Ne voit-on pas les Egyptiens alliés avec Salomon, avec les Juifs sous Ezéchias, et dans tous les derniers temps, dans les temps voisins de la captivité de Babylone, ceux précisément dont il s'agit ? Leurs malheurs ne les avoient-ils pas rapprochés et réunis? Et quand cette inimitié auroit subsisté, des curieux en auroient-ils moins pu se procurer de façon ou d'autre des extraits des livres Saints dont les exemplaires étoient multipliés parmi les Juifs, par le moyen de quelques Juifs ou d'autres étrangers? Les littérateurs, les philosophes, les savants, les antiquaires épousent-ils toutes les querelles des nations? Ne tirons-nous pas au besoin des lumières des livres anglois et allemands, etc. quoique nous soyons souvent en guerre avec ces diverses nations? N'a-t-on pas vu, de nos jours, M. de Brequigny aller fouiller dans les archives de la Tour de Londres, pour y faire des extraits des titres concernant la noblesse, et l'histoire des villes de France? Cet académicien a fait cette opération avec l'attache du gouvernement anglois. Cependant est-il une nation qui ait voué à la nôtre une haine plus implacable? N'a-t-on pas vu deux écrivains anglois, MM. Roberson et Gibbon, faire traduire leurs ouvrages par des auteurs françois? Donc l'animosité la plus opiniâtre entre deux empires rivaux, et qui ont un culte différent, n'empêche pas la communication de leurs livres, même de leurs chartes nationales.

Comment toutes ces réflexions si simples, si naturelles ne se sont-elles pas présentées à M. du Voisin? Pourquoi ne réfléchit-il pas quand il veut raisonner? Parce que trop de réflexions entraînant trop d'embarras, ralentiroient sa marche, et l'obligeroient de supprimer tant de raisonnements frivoles et de décisions tranchantes.

§. V.

Contradiction palpable de M. du Voisin.

M. du Voisin auroit cependant bien dû, pour son honneur, prendre un moment la peine de réfléchir, pour se résoudre au sacrifice de toutes les assertions et de tous les raisonnements qu'il fait (pag. 208 et 210.)

1.° Pour nier la communication des Juifs avec les Egyptiens.

2.° Pour soutenir que supposé même cette communication, les Egyptiens n'ont pu avoir connoissance des livres des Juifs, ni penser à y chercher quelques traits de leur histoire, non-seulement à cause de leur ancienne inimitié et de la différence de leur religion, mais en particulier à cause du *mépris* où étoient les Juifs, et de l'ignorance où l'on étoit de leurs livres.

Et pourquoi M. du Voisin auroit-il dû supprimer tout cela? Est-ce parce que Voltaire et les autres philosophes, ennemis de la révélation mosaïque, ont vivement et constamment insisté sur ce *mépris* souverain et universel, où ces MM. prétendent que la nation Juive étoit tombée à juste titre; et qu'on trouve cent et cent fois dans les écrits du patriarche des incrédules, des phrases équivalentes à celles-ci de M. du Voisin (p. 208), « les Juifs, à peine rétablis dans leur patrie,
» se trouvoient encore dans un état de foiblesse et

» D'AVILISSEMENT peu propre à rendre leurs livres res- » pectables aux yeux des nations étrangères » ? Comme si l'état de foiblesse et d'avilissement des Grecs, par, exemple, empêchoit que les chefs-d'œuvre de Démosthène, de Sophocle, d'Euripide, de Platon, de Thucidide, etc., etc., etc., etc., ne fussent estimables aux yeux des gens de lettres des autres nations.

M. Guénée, qui a si bien vengé le peuple de Dieu d'un si injuste mépris, seroit certainement de l'avis de cette suppression, et feroit remarquer que c'est dans le temps même qui suivit leur rétablissement, que les Juifs devoient être plus respectables à cause de Daniel, de Mardochée, etc. C'étoit alors que Nabuchodonosor et Cyrus, etc. avoient rendu un hommage plus solennel au Dieu d'Israël.

Mais il y a une raison plus décisive pour M. du Voisin. Elle va nous servir à l'accabler en le convaincant de la plus énorme contradiction. En effet, dans les pages 360, 361, 362 de son livre, il s'est vu obligé de dire, et a dit exactement tout le contraire de ce qu'il avance, et s'efforce de le prouver dans ces pages 208 et 210.

Il y a plus, c'est qu'il emploie là pour sa preuve précisément ce qu'il rejette ici dans l'ouvrage de M. du Rocher qu'il a *pillé* dans ces trois pages, en le défigurant.

La contradiction renforcée de plagiat, de falsification et de mauvaise foi, se conçoit moins, et devroit paroître plus *impossible que les méprises des Egyptiens* ; mais il suffit ici d'avoir des yeux, et de savoir lire du françois ; lisons donc.

« D'abord (dit M. du Voisin, p. 361), je ne veux » rien avancer que de certain... J'observerai que les

» Juifs se trouvant environnés des Egyptiens, des As-
» syriens, des Chaldéens, des Phéniciens, *il étoit im-
» possible que leurs lois et leur religion ne vinssent pas
» à la connoissance des étrangers*, *et que plusieurs,
» frappés de la sainteté de leur culte, n'imitassent pas
» l'exemple du roi Hiram, de la reine de Saba, de
» Naaman, d'Achior, etc.* La dispersion des Israélites
» dans l'Assyrie, et des Juifs dans la Chaldée, servit à
» répandre dans ces vastes EMPIRES LA CONNOISSANCE
» DU VRAI DIEU. Nabuchodonosor, Darius, et l'Assue-
» rus du livre d'Esther, rendirent plus d'une fois un
» hommage public et solennel à la religion de Moïse,
» et si, *dans tous les temps*, on trouve chez les peu-
» ples de l'Orient *des notions de la Divinité plus dis-
» tinctes et plus pures* que parmi les occidentaux, il
» faut sans doute attribuer cette différence AU COM-
» MERCE *que les premiers* ont eu avec les Juifs. »

Ici, Monsieur, vous êtes forcé d'avouer que les Juifs se trouvant environnés des *Egyptiens*, *etc.*, il ÉTOIT IMPOSSIBLE que leurs lois et leur religion ne vinssent pas à la connoissance des étrangers, que si l'on trouve, *dans tous les temps*, chez les peuples de l'Orient des notions plus pures et plus distinctes de la Divinité, il faut *sans doute l'attribuer* AU COMMERCE que ces peuples ont eu avec les Juifs.

C'est ce que vous avez vu dans M. Guérin du Rocher [1]. Remarquez que LE COMMERCE, *dans tous les temps*, exprime des rapports plus fréquents et plus suivis que quelque simple *communication*.

Comment donc avez-vous osé et pu soutenir (p. 208 et 210) :

1 T. 1, Rapprochement général, à la fin. T. 2, Sésostris-Jacob, §. XXXII.

1.° Qu'il n'y a point eu de COMMUNICATION entre les Juifs et les Egyptiens ?

2.° Que les Egyptiens n'avoient *pas pu avoir* connoissance des livres des Juifs. Ici non-seulement ce COMMERCE, mais une simple COMMUNICATION, et cette connoissance SONT IMPOSSIBLES. Là, il EST IMPOSSIBLE que cette COMMUNICATION, CE COMMERCE, CES RAPPORTS HABITUELS, CES CONNOISSANCES n'aient pas eu lieu. *Cela est hors de doute même pour tous les temps.* Jamais s'est-on donné à soi-même un démenti aussi formel ?

Un docteur, pour excuser M. du Voisin, nous a soutenu que ces deux chapitres contre M. du Rocher n'étoient pas de lui, mais de quelque demi-savant qui l'auroit prié de les insérer dans sa brochure, et ce docteur prétendoit nous prouver son dire par plusieurs raisons assez démonstratives. Pour nous qui savons que M. du Voisin n'a pas besoin d'aide pour un pareil ouvrage, nous n'aimons pas à croire que ceci soit d'une main étrangère. Aussi laissons-nous la contradiction sur le compte du critique.

3.° Pourquoi M. du Voisin a-t-il ainsi nié (p. 208 et 210), précisément ce qu'il est obligé d'affirmer (pag. 361, 362, 363). C'est que M. du Rocher l'a supposé, affirmé et prouvé [1], et que c'est un des points qui servent à appuyer sa découverte.

4.° Pourquoi M. du Voisin a-t-il ensuite adopté ce qu'il réprouvoit ? C'est qu'il n'en pouvoit pas méconnoître la vérité, c'est qu'il en avoit besoin pour sa preuve ; c'est que cette preuve étant employée par les Pères et les apologistes de la religion, et d'ailleurs né-

[1] Hist. vérit. t. 1, Observ. prélim. §. I. et III; t. 2, Sésostris-Jacob, §. XXXII, et Protée-Joseph, §. XV, etc.

cessaire dans cet endroit de son ouvrage, il n'auroit pu l'omettre sans s'exposer aux plus justes reproches de la part des gens instruits.

5.° Obligé de l'employer, comment s'y est-il pris? Pour se tirer de ce cruel embarras, il a fallu biaiser, se plier et se replier, affirmer et infirmer, tronquer et affoiblir, ne donner que comme probable un fait dont il établit la certitude malgré lui; même en voulant la contester. Rien de si curieux et de si amusant que ses tours, détours et retours, ils supposent une souplesse et une dextérité rare. C'est un talent de plus que nous connoissons à M. du Voisin.

Voyez d'abord (p. 360). « Long-temps auparavant » (l'établissement et la promulgation du christianisme), » *plusieurs peuples* avoient profité de la révélation ac- » cordée aux Hébreux »; ce *long-temps auparavant* est déterminé dans la page suivante, et remonte plus haut que *Nabuchodonosor*, même jusqu'à *Salomon;* ainsi, voilà un aveu formel et un hommage forcé rendu à M. Guérin du Rocher. Mais voici une espèce de restriction très-adroite pour donner un moment le change au lecteur.

« Je ne dirai pas que les philosophes de la Grèce ont » puisé dans les écrits de Moïse et des prophètes ces » traits de lumière qui jaillissent à travers les ténèbres » de l'idolâtrie. »

Et pourquoi ne le direz-vous pas? parce que M. du Rocher a cité des Pères et des auteurs anciens qui l'ont dit.

« Le fait n'est que probable », dites-vous: mais la note que vous avez mise au bas de la page réduite à une *expression exacte*, en démontre la certitude, la voici: « La plupart des premiers *apologistes* de la religion ne

» doutoient pas que les païens n'eussent puisé leurs » lois et leur morale dans les livres des Juifs » (il falloit dire, n'eussent puisé en partie, ou n'eussent puisé quelques lumières pour leurs lois et leur morale); mais vous vouliez exagérer pour rendre la chose même improbable.

Vous citez saint Justin, saint Clément d'Alexandrie et Tertullien. M. Guérin du Rocher qui vous les avoit indiqués, avoit nommé, outre ces trois là, *Origène*, *saint Athanase*, *saint Augustin*, *Théodoret*, *Eusèbe de Césarée*, *Théophile d'Antioche*, *Minutius Felix*, *Tatien*, *Arnobe*, *Lactance*, *ajoutaut quelques autres Pères et auteurs ecclésiastiques des premiers siècles de l'Eglise*.

Or les témoignages réunis de tous ces auteurs anciens, qui, dans des temps plus voisins des sources, avoient des livres et des connoissances que nous n'avons plus, forment un corps de preuves aussi fortes qu'on puisse les exiger pour la certitude historique. Nous avons donc raison d'affirmer à M. du Voisin que le fait est certain, incontestable; nos preuves ne doivent pas lui être suspectes, lui-même les a fournies, quoique malgré lui.

Il lui plaît d'affirmer que ce fait n'est *que probable*. Où sont ses preuves? Il en faut qui puissent détruire des autorités si anciennes, si nombreuses, si formelles, si respectables; nous les cherchons en vain, il n'en produit aucune. Nous nous trompons, nous les apercevons enfin au bas d'une note (p. 363), elles se réduisent à sa propre autorité.

Savants théologiens, philosophes profonds, docteurs très-éclairés, je les soumets à votre tribunal, ces preu-

ves péremptoires et triomphantes, les voici : ce n'est qu'une assertion, un *mot*.

« *Malgré des autorités si respectables, il* FAUT » AVOUER QUE CE SENTIMENT N'EST PAS SANS DIF- » FICULTÉ. »

Non certes, ce sentiment n'est pas *sans difficulté* pour M. du Voisin parce qu'il prête un appui de plus au sentiment de M. Guérin du Rocher et parce que M. du Voisin veut absolument le contredire sur cet article.

Nous le demandons, le simple bon sens n'auroit-il pas dû rappeler à M. du Voisin ces principes fondamentaux?

Qu'on peut former et que l'on forme en effet tous les jours des difficultés contre les vérités les plus invinciblement démontrées; que s'il falloit abandonner tous les sentiments, tous les faits, toutes les vérités, contre lesquels on forme des difficultés, il n'y auroit plus rien de certain dans les connoissances humaines; il faudroit regarder la religion même comme problématique et douteuse.

Tous ceux qui, comme nous, ont lu tout ce que Bayle, Voltaire, Rousseau, Helvétius, les encyclopédistes et une foule d'autres, ont ramassé et ressassé de *difficultés* contre la religion, auroient donc bien tort d'être toujours pleinement et imperturbablement convaincus de sa vérité et de sa divinité. Nos dogmes et nos mystères sont-ils sans difficultés? Et cependant ne sont-ils pas certains? Si, comme le veut M. du Voisin on doit ne regarder que comme probable tout sentiment, tout fait, qui *n'est pas sans difficultés*, il doit ne regarder que comme probable, la vérité, l'autorité, l'authenticité des livres de l'ancien et du nouveau Tes-

tament. Il ne peut pas dire qu'elles soient sans *difficultés*, puisque l'objet de son ouvrage est précisément d'éclaircir ces *difficultés*.

Que répondra M. du Voisin pour se tirer de ces conséquences qui entraîneroient un si dangereux pyrrhonisme? Nous ne pouvons le deviner; mais voici ce qu'il devroit répondre : que les difficultés qu'on forme contre le fait de la révélation et l'*autorité* des livres Saints, ne sont pas assez fortes pour contrebalancer les preuves qui en établissent la certitude, et qu'on doit s'en tenir à cet axiôme si rebattu dans les écoles : *non sunt neganda certa, et probata, propter quædam obscura. Ab ignotis contra nota non valet consequentia*. M. du Voisin déterminé à s'inscrire en faux contre des *autorités respectables*, devoit au moins nous dire quelles sont ces difficultés qu'il avoit à y opposer; alors nous aurions pu les discuter, les peser, et juger si elles sont de nature à détruire des *autorités respectables*; en un mot, une vingtaine de témoignages anciens nullement suspects, infiniment plus dignes de foi que les assertions d'un seul critique dont les connoissances n'ont pu encore être mûries par l'âge et par de longues études; mais il n'en produit pas une seule. Il faut donc l'en croire sur sa parole, ou plutôt *sur un mot* qui n'exprime que son désir d'enlever à M. Guérin du Rocher une de ses preuves. Et quelle maladresse! Car il suffit à M. Guérin du Rocher que le fait soit probable en lui-même et d'ailleurs attesté; or, de l'aveu du critique, il est probable.

6.° *Je ne veux rien avancer que de certain* (dit M. du Voisin, p. 300); qu'il seroit à souhaiter qu'il eût tenu parole! N'a-t-il rien avancé que de certain dans tout ce qu'il a écrit contre l'Histoire véritable? Nous le plai-

gnons s'il le croit, et nous plaignons ses approbateurs, s'ils sont toujours persuadés qu'il *a bien calculé*, et que l'*Histoire véritable* n'est pas un ouvrage à pouvoir être continué.

Les vrais savants en décideront, et en ont déjà décidé. Nos observations ne pourront-elles donc au moins lui faire naître quelques doutes, quelques légers soupçons, que *son affaire n'est pas démontrée* comme il s'en est flatté, lorsqu'on a essayé de lui faire apercevoir la légèreté et l'imprudence de sa critique?

7.° « *Je ne veux rien avancer*, dit-il, *que de certain;* » mais j'observerai que les Juifs se trouvant environ» nés des Egyptiens, il étoit impossible, etc. [1]. »

Comment raisonnez-vous, M. l'Abbé? ce *mais* est une particule adversative, et devoit naturellement amener quelque chose qui ne fût pas certain; *mais* seulement probable : convenez qu'il y a là du louche; cette marche et contre-marche décèlent l'embarras d'un homme qui ne va pas droit.

Nous voyons bien d'où est parti ce *mais adversatif*, c'est de l'inclination violente qui vous porte toujours à affoiblir, et à décréditer tout ce qui peut être favorable à l'auteur de l'*Histoire véritable*, lors même que ce qui lui est favorable vous est utile, et nécessaire à vous-même.

8.° C'est par cette raison que même en profitant, et en vous parant de l'érudition de M. Guérin du Rocher vous dénaturez les fruits de ses recherches, vous tronquez, vous défigurez, vous affoiblissez ce passage si clair, et si formel du plus érudit des PP. Grecs, *saint Clément d'Alexandrie*, que M. du Rocher a mis à la

[1] V. l'observation de la page 361, rapportée plus haut.

tête de son Ouvrage, et qui seule prouve que les Grecs ont pris dans les livres Saints, non-seulement une partie de leurs dogmes, mais encore les prodiges de leur mythologie, en altérant ce que la puissance Divine à opéré miraculeusement. Vous n'en rapportez que la moitié. Il faut le rétablir : « ma vie n'y suffiroit pas, si » je voulois exposer et prouver en détail tous les pla- » giats des Grecs que la vanité leur a fait faire, et com- » ment ils s'attribuent l'invention de ce qu'ils ont de » meilleur dans leurs dogmes, après l'avoir pris de » nous, et non-seulement on peut les convaincre d'a- » voir pris cette partie de leurs dogmes de ceux qu'ils » appellent *Barbares*, mais encore d'avoir contrefait » ce que la puissance Divine a miraculeusement opéré » en notre faveur, par le ministère de ses Saints, et » d'en avoir fait les prodiges de leur mythologie grec- » que ». *Clém. d'Alex. Stromat.* lib. 6.

§. VI.

Autre dilème de M. du Voisin (p. 211 et 212).

« Ou les compilateurs de l'histoire d'Egypte ont cru » de bonne foi trouver les faits dans l'Ecriture... ou ils » n'ont pensé qu'à fabriquer un roman... On voit sou- » vent M. du Rocher passer d'une supposition à l'au- » tre, selon le besoin, l'intérêt de son systême. »

1.° Il est faux que M. du Rocher passe *souvent* d'une supposition à l'autre; nous sommons M. du Voisin d'en citer *beaucoup* d'exemples.

2.° Il est faux que les deux hypothèses établies par le critique ne soient ni admissibles ni compatibles; car il s'agit de différents personnages, et de temps différents : les premiers ont cru de bonne foi, les autres ont altéré,

d'autres en ont conté à Hérodote, etc., et ce n'est pas dans le même temps.

« C'est un paradoxe insoutenable, dit encore M. du » Voisin (p. 212), *que dans toute la suite* d'une his» toire aussi étendue, et aussi féconde en événements, » *les traducteurs n'aient jamais saisi le sens du texte*; » etc. » Encore une fausseté, *toute la suite d'une histoire aussi étendue, etc.* Toute l'histoire d'Egypte se réduit à vingt demi-pages dans Hérodote.

Quatrième fausseté (*que les traducteurs n'aient jamais saisi le sens du texte*). Quoi! ils n'ont pas vu que Ménès fut le premier homme, comme *Noé*, après le déluge, que toute l'Egypte étoit inondée, etc. Il faudroit ici remettre sous les yeux tous les traits correspondants, tous les faits travestis, en un mot, tout l'ouvrage de M. Guérin du Rocher. Nous invitons les lecteurs à jeter un coup-d'œil sur les rapprochements, et ils jugeront combien cette dernière assertion de M. du Voisin renferme d'autres faussetés.

Comment ne seroit-on pas indigné de l'intrépidité avec laquelle M. du Voisin à chaque page, à chaque ligne, nie l'évidence même? Ne faut-il pas être déterminé à la combattre, cette évidence, pour oser dire (p. 212), « si l'on rencontroit *au moins quelques traits,* » où l'on pût se reconnoître, etc. » et (p. 235), IL N'EST PAS UN SEUL FAIT qui ait LA MOINDRE RESSEMBLANCE, LE MOINDRE RAPPORT APPARENT, à ce que nous lisons dans l'Ecriture [1].

« Qu'ils n'aient conservé, dit-il, aucun des noms de » l'histoire originale »; cinquième fausseté. Ménès, Noé, tous les traits attribués à *Thèbes* ne portent-ils pas sur la *Thebah*, etc. Voyez l'Ouvrage.

[1] V. le Précis des rapprochements, au commencement.

« Qu'ils aient *constamment* pris des noms de choses, » pour des noms d'hommes, et des noms d'hommes, » pour des noms de choses » ; sixième fausseté. Voyez l'Ouvrage.

« Qu'ils aient transformé en rois d'Egypte les pa» triarches, etc. » Cela est assez vrai, c'est un fait prouvé par quantité d'exemples. (Voyez l'Ouvrage, tome 2, Sésostris-Jacob, §. II, et t. 3, Mycérinus-Moïse au commencement.) Justin, Eusèbe, Nicolas de Damas, et Artapan, l'ont fait; et c'est encore une septième fausseté, de dire que c'est là un *paradoxe insoutenable*.

M. du Voisin est un homme unique pour nier, et qualifier, à tort et à travers; point de page qui ne renferme des falsificasions et des faussetés, et presque point de fausseté qui n'en renferme un grand nombre d'autres, tant il est fécond et inépuisable en ce genre. Il y a des vainqueurs qui sont las de sabrer les fuyards d'une armée en déroute; nous le sommes de relever tant de faussetés et de bévues.

Encore sommes-nous obligés uniquement pour diminuer le volume, et par ménagement pour les lecteurs, de retrancher un grand nombre de remarques et d'observations semblables. Si M. du Voisin les désire, il les aura.

§. VII.

2.° L'auteur de l'Histoire véritable, dit M. du Voisin, p. 191, entreprend de faire voir que l'*histoire* et la *mythologie* des anciens peuples n'est qu'une altération continuelle des livres de l'ancien Testament.

Faux exposé. M. Guérin du Rocher ne l'a entrepris que pour l'*histoire d'Egypte*, depuis *Ménès* jusqu'à *Cambyse*, et quant à la mythologie, il ne l'a entrepris

que pour la mythologie grecque seulement jusqu'au siége de Troie [1].

Il ne le dit point de la mythologie égyptienne à laquelle il donne pour source, non des extraits de l'Ecriture, mais des traditions altérées de la création, du déluge, et des prodiges opérés en Egypte [2]. C'est ainsi que M. du Voisin a débuté par donner une idée fausse et désavantageuse de l'ouvrage de M. Guérin du Rocher.

De plus, en faisant l'énumération de ce que contiendra le reste de l'ouvrage que l'auteur publiera dans la suite, M. du Voisin (page 299), omet les origines des nations modernes.

M. de Guignes (p. 1735), a également avancé que M. Guérin du Rocher « entreprend de faire voir que » les plus anciens peuples ont altéré, corrompu, et » mis en fables les faits racontés par Moïse. » Il y a aussi là du faux. M. Guérin du Rocher n'entreprend pas seulement d'expliquer les antiquités des *anciens peuples*, mais aussi des peuples modernes; 2.° et il n'entreprend pas les antiquités de tous les plus anciens peuples sans exception. 3.° Il n'entreprend pas non plus de rapprocher toutes les antiquités de l'Histoire Sainte, il avertit expressément qu'il y en a plusieurs, *dont il montrera d'autres sources* [3].

« 2.° M. Guérin du Rocher, dit M. du Voisin, s'ap» plaudit d'avoir forcé l'antiquité païenne à déposer » en faveur des faits consacrés par la religion. » Fausseté : M. du Rocher, savant très-modeste, de l'aveu de tous ceux qui ont l'avantage de le connoître, n'est pas homme à s'applaudir, même de voir son ouvrage atta-

[1] V. Plan général. §. VI.
[2] Hist. vérit. t. 1, Ménès-Noé, §. VIII, vers la fin.
[3] V. Hist. vérit. Plan de l'ouv. §. VI.

qué directement par MM. de Voltaire, du Voisin et la Harpe. C'est le docte et sage M. Asseline qui, dans l'approbation de cet ouvrage, qu'il a lu et examiné avec d'autres yeux que M. du Voisin, donne des applaudissements à l'heureuse découverte de l'auteur (de l'Histoire véritable), et reconnoît *qu'il force* les historiens d'Egypte, Hérodote, Manéthon, Diodore, etc., à rendre hommage à Moïse, et aux autres écrivains sacrés, et à déposer en leur faveur, etc. Attribuer à l'auteur l'opinion du censeur, c'est ce qu'on peut appeler une excellente distraction.

« 3.° M. Guérin du Rocher convient, dit M. de » Guignes, *que quoiqu'il soit presqu'impossible* d'avoir » jamais rien de certain et de décisif sur ces points (les » anciennes fables, etc.), il n'est pas inutile de tenter » de nouveau, etc. »

M. de Guignes altère et présente faussement ce que dit M. du Rocher, celui-ci ne dit point *qu'il soit presqu'impossible*, mais *qu'il* SEMBLE *presqu'impossible d'éclaircir, etc.;* ce qui est fort différent; car une chose peut SEMBLER même impossible, à la première vue, et se trouver possible, quand un homme instruit, et après s'être assuré des moyens et des ressources, l'examine de plus près [1].

De plus, M. Guérin du Rocher non-seulement *convient*, mais il dit, il affirme positivement, *qu'il n'est pas inutile de tenter*.

« On voit par-là, continue M. de Guignes, qu'il » tente de lever le voile; mais qu'il ne répond pas du » succès. »

Comme M. de Guignes abuse de la sage modération,

[1] Hist. vérit. t. 1, Observat. prélim. avant §. I.

du ton de réserve d'un savant, qui, sûr de son fait, s'annonce cependant comme ne devant descendre qu'avec circonspection dans la mine féconde qu'il vient de découvrir ! Quoi ! M. de Guignes ne voit pas que c'est avant d'entrer en matière, et pour aller pas à pas, que par une espèce de doute méthodique, l'auteur présente ainsi sa marche au commencement de l'ouvrage? mais s'ensuit-il qu'après avoir apporté les preuves, il doute encore réellement?

Les vrais savants savent douter d'abord, et ordinairement ils sont pleins de modestie. Les tons tranchants et décisifs, annoncent le plus souvent l'ignorance et l'étourderie.

« Si nous en croyons son censeur (c'est M. de Gui-
» gnes qui parle, *p.* 1732), tout est éclairci. » M. de Guignes falsifie encore l'approbation du censeur. M. Asseline, savant exact et modeste, a bien pesé tous ses termes, et ne dit pas *que tout est éclairci*, ce seroit trop dire ; il dit simplement qu'on en fait voir le fond. *Lever le voile* n'est pas *tout éclaircir*.

4.° Belle déclamation de M. du Voisin (p. 201), pour dire que M. du Rocher voulant *puiser* uniquement dans l'*Ecriture Sainte*, toutes *les histoires*, et *toutes* les traditions DE TOUS *les anciens peuples*, il enlève par-là même à l'Histoire Sainte tout l'avantage qu'elle tireroit de sa conformité avec l'histoire profane, et nous ôte une preuve contre les incrédules.

L'imputation est grave; heureusement pour M. du Rocher, M. du Voisin lui fait dire ici, à son ordinaire, ce qu'il n'a pas dit, et même précisément le contraire de ce qu'il a dit en vingt endroits de l'Histoire véritable.

M. du Voisin suppose, 1.° que M. du Rocher ne se

fonde point sur les traditions, qu'il exclut les traditions indépendantes de l'Ecriture, qu'il n'admet uniquement que des altérations du texte même de l'Ecriture.

2.° Qu'il soutient que TOUS LES PEUPLES ont puisé leur histoire dans les livres des Juifs. Or ce sont encore là deux faussetés.

M. du Rocher a dit et répété vingt fois le contraire. Voici comment il s'exprime dès le commencement (Plan, §. IX, à la fin) : « doit-on négliger un moyen as-» sez sûr de *constater* DE PLUS EN PLUS, et de rendre » bien sensible l'existence de l'Histoire Sainte, anté-» rieure de beaucoup aux *histoires fabuleuses*, qui en » sont des altérations (ce qui suppose qu'elle étoit » déjà constatée)? de montrer qu'elle a été très-ancien-» nement connue *des premiers écrivains de peuples* » *considérables*. » Remarquez que M. Guérin du Rocher ne dit pas *des peuples*, encore moins *de tous les peuples*, en général; mais *de peuples*, et qu'il a même porté l'attention jusqu'à ne pas même dire *des peuples considérables*, parce qu'il y a eu des peuples considérables qui n'ont pas puisé dans l'Ecriture.

Mais voici qui est brûlant pour M. du Voisin, lisez la suite : «Des peuples réputés les plus sages, et les » plus éclairés du paganisme, dont l'empressement à » y puiser (dans l'Histoire Sainte) prouve du moins » l'estime qu'ils en faisoient, et la CONFORMITÉ QU'ILS » Y TROUVOIENT AVEC UN CERTAIN FONDS DE TRA-» DITIONS DES PLUS GRANDS ÉVÉNEMENTS *qu'ils avoient* » *toujours conservé*. » M. Guérin du Rocher admet donc des *traditions* répandues chez les nations, par rapport à l'Egypte en particulier, dans la conclusion du rapprochement général (tome 1), « pour tant de

» grands événements dont les Egyptiens ne devoient
» pas avoir perdu entièrement le souvenir. »

Il y rappelle et rapproche *les anciennes traditions des extraits altérés*. Ailleurs il dit que la mythologie des Egyptiens a été formée antérieurement à leur histoire, *sur des traditions altérées*.

Le témoignage de Moïse *n'aura donc pas été adopté sans raison*, comme le dit M. du Voisin, par les peuples qui auront altéré son histoire, puisque comme le prouve M. Guérin du Rocher ils l'ont adopté, même en l'altérant, sur la conformité qu'ils y trouvoient avec leurs *anciennes traditions*.

Si M. du Voisin avoit tant soit peu réfléchi, ou s'il eût été de bonne foi, ne se seroit-il pas épargné la honte d'une pareille attaque?

Qu'il nous soit permis d'invoquer l'équité de toutes les âmes honnêtes. M. de Guignes dans le compte qu'il vient de rendre de l'ouvrage de M. du Voisin [1], n'a pas rougi d'adopter et d'appuyer ces mêmes falsifications, ces mêmes faussetés employées par M. du Voisin pour rendre suspect l'ouvrage de M. Guérin du Rocher. Pitoyable confédération!

« M. l'abbé du Voisin, dit M. de Guignes, examine
» le sentiment de ceux qui ont voulu concilier l'His-
» toire Sainte avec l'histoire profane en rapprochant
» celle-ci de la première, ou plutôt, en voulant trou-
» ver TOUTE l'histoire profane des premiers temps
» dans l'Histoire Sainte.

» IL RÉFUTE SOLIDEMENT M. l'abbé Guérin du Ro-
» cher qui vient de publier l'Histoire véritable des
» temps fabuleux, et fait voir combien le système ex-

[1] Journal des Savants, juin 1779.

» posé dans cet ouvrage est ABSURDE et DANGEREUX
» quoique ce ne soit point l'intention de l'auteur. »

ABSURDE et DANGEREUX. A qui ces MM. prétendent-ils en imposer, par ces qualifications, encore plus fausses qu'injurieuses? Nous n'aurions jamais imaginé un acharnement si *aveugle*, si *absurde* et si *dangereux*.

L'ouvrage de M. Guérin du Rocher *absurde et dangereux*, en quoi? La seule preuve qu'en prétend donner M. du Voisin, porte, comme nous venons de le voir, sur une imputation fausse. Il suppose que M. Guérin du Rocher veut trouver TOUTE *l'histoire profane des premiers temps*, dans l'Histoire Sainte; falsification insigne. Encore faut-il savoir ce que M. du Voisin entend par les premiers temps; s'il entend jusqu'au déluge, lui-même l'admet dans ses deux fameux chapitres.

Il suppose que M. Guérin du Rocher prétend que TOUS LES PEUPLES *ont puisé leur histoire dans les livres des Juifs* (p. 201); sophisme de M. du Voisin. Ce critique parle de *traditions adoptées d'un pôle à l'autre*. Ainsi il comprend même les traditions des peuples qui n'ont rien d'écrit et il fait entendre que M. du Rocher prétend que tous les peuples ont puisé leur histoire et même leurs traditions dans les livres des Juifs, ce qui est très-faux, puisque M. Guérin du Rocher même pour l'histoire d'Egypte, non-seulement n'exclut pas, mais admet et fait valoir en cent endroits, des traditions indépendantes, des traditions antérieures à l'extrait que les Egyptiens se sont procuré de ce qui les regarde dans l'Ecriture, et en particulier *toute la mythologie formée antérieurement sur leurs traditions*; et c'est là un point important dans le plan général.

L'ouvrage de M. Guérin du Rocher *dangereux*, en quoi ? En ce qu'il ôte les témoignages parallèles de l'histoire profane en faveur de l'Histoire Sainte ; ou bien en ce qu'il détruit l'authenticité de l'histoire profane.

Deux faussetés révoltantes malignement hasardées, pour alarmer le zèle et surprendre la religion des personnes plus pieuses qu'éclairées.

1.° Non-seulement M. Guérin du Rocher ne donne aucune atteinte à ce qu'il y a de certain ou même de probable dans l'histoire profane, puisqu'il ne prend que les temps fabuleux, où tous les savants reconnoissent l'histoire pour altérée ; mais il la rétablit cette histoire ancienne, et il montre plus de vrai que les savants n'y en reconnoissent ; il ne détruit aucun fait, il ne détruit que des fables, encore ne les détruit-il pas sans en tirer avantage pour l'histoire, puisque dans leurs débris il découvre des faits réels, qu'il éclaircit et dont il enrichit l'histoire.

2.° Non-seulement il n'enlève à l'Histoire Sainte aucun témoignage parallèle et recevable de l'histoire profane : au contraire il lui en rend plusieurs que les ombres des fables lui avoient dérobés ; il n'enlève, quoi qu'en dise M. du Voisin *aucun de ces témoignages semés d'un pôle à l'autre ;* par exemple sur le déluge ; c'est précisément tout le contraire. Jamais M. du Voisin n'auroit trouvé des traces du déluge universel dans l'histoire d'Egypte, d'Hérodote ou de Diodore, sans les éclaircissements de M. Guérin du Rocher ; car c'est M. Guérin du Rocher qui l'a découvert dans le dévoilement de *Ménès-Noé,* où personne ne l'avoit reconnu jusqu'ici. Des Egyptiens, suivant Diodore, nioient

même positivement que l'Egypte eût jamais éprouvé de déluge [1].

Le danger et l'absurdité du prétendu systême de M. Guérin du Rocher sont donc des chimères ; il suffit d'avoir lu son ouvrage pour voir l'utilité de sa découverte, pour assurer qu'elle n'est et ne peut être *dangereuse* que pour la Philosophie de l'Histoire de Voltaire, pour les systêmes de M. de Buffon, pour la Colonie égyptienne transplantée en Chine, etc., et affirmer que le tocsin de cette imputation calomnieuse ne peut avoir pour écho que l'imbécile crédulité ou l'ignorante malignité. Il est vrai que M. de Guignes ajoute, *systéme absurde et dangereux contre l'intention de l'auteur;* nous n'avions pas imaginé, jusqu'à présent, qu'aucun auteur eût jamais eu ni pu avoir l'intention d'être *absurde;* mais, certes, les critiques de ces MM. sont de nature à faire soupçonner la possibilité d'un pareil phénomène.

Plus nous lisons l'ouvrage de M. Guérin du Rocher plus nous admirons la profondeur et la justesse des réflexions avec laquelle il a employé les ressources de son immense érudition ; il a tout prévu, tout prévenu, tout énoncé, tout exprimé avec une exactitude, une sagesse qui étonne ; de sorte qu'on ne lui a fait encore aucune objection à laquelle nous ne trouvions la réponse dans son ouvrage, et que dans tous les assauts que lui ont livrés M. de Guignes et M. du Voisin, ils ne lui ont pas porté un seul coup ni lancé un seul trait

[1] Καθόλου δέ λέγουσιν εἴτε κατὰ τὸν ἐπὶ Δευκαλίωνος γενόμενὸν κατακλυσμὸν ἐφθάρη τὰ πλεῖστα των ζώων, εἰκὸς μάλιστα διασεσῶσθαι τὸυς κατὰ τὴν Αἴγυπτον ὑπο τὴν μεσημβρίαν κατοικουντας ὡς ἄν τῆς χώρας αὐτῶν ὀυσής ἀνόμβρου κατὰ τὸ πλεῖστον. *V.* Diodor. Sic. Bibliot. hist., l. 1.

qui l'ait atteint, et dont ils n'aient été eux-mêmes percés ou accablés.

Plus nous lisons M. Guérin du Rocher, plus nous voyons qu'il a très-bien *calculé*. Pour les critiques, nous trouvons qu'ils ont *calculé* on ne peut pas plus mal, ou plutôt qu'ils ont très-bien démontré la vérité qu'ils vouloient combattre.

CHAPITRE V.

Mauvais raisonnements de MM. de Guignes et du Voisin pour prouver que M. du Rocher fait des transpositions et des rapprochements arbitraires, dans la chronologie et dans les règnes de l'Histoire véritable.

§. I.

M. du Rocher a observé que tout ce qui nous reste de l'histoire d'Egypte se trouve constamment parallèle et correspondant avec tous les endroits de l'Ecriture Sainte où il est fait mention de l'Egypte, et que partout où l'Ecriture Sainte ne dit rien de l'Egypte, l'histoire d'Egypte est vide et muette. Cette correspondance de lacunes, jointe à la correspondance de tous les traits relatifs, l'une et l'autre dans l'ordre le plus suivi, et le plus exactement parallèle, est une des preuves d'où l'auteur conclut, que l'histoire d'Egypte, telle que nous l'avons, a été tirée des extraits de l'Ecriture Sainte; et cette preuve est certainement très-sensible, et très-frappante.

M. du Voisin lui-même en a si bien senti la force, qu'il s'est vu forcé d'avouer que la *conséquence* est juste *et certaine*, *pour quiconque admet l'observation*.

Mais, déterminé à ne pas laisser subsister cette preuve, il a eu recours à ses armes ordinaires, en accumulant *contre le fait*, qui lui sert de principe, sophismes sur sophismes, faussetés sur faussetés, falsifications sur falsifications.

« 1.° Le fait érigé en principe, dit-il (p. 214), ne

8.

» peut *paroître certain*, qu'à l'aide d'un sophisme, etc. » Qu'on lise cette page 214, et la suivante, de M. du Voisin et l'on verra que c'est M. du Voisin qui lui-même fait le sophisme, en supposant que M. du Rocher n'a *nulle preuve du fait*, et que ce n'est précisément que d'*après un systême* purement arbitraire qu'il arrange toute l'histoire d'Egypte.

Or ce sont-là deux faussetés criantes.

1.° Le fait est incontestable; il suffit d'avoir des yeux et du bon sens, pour le vérifier; il est démontré par toute l'Histoire véritable. On peut nommer à M. du Voisin cinquante ou soixante savants qui en sont si frappés, si convaincus, qu'ils ne conçoivent pas comment un homme droit peut oser feindre même de douter de la vérité du fonds de la découverte de M. du Rocher.

2.° Il est faux que M. du Rocher *introduise un arrangement arbitraire dans l'histoire et dans les listes chronologiques des rois d'Egypte*, puisqu'il ne les arrange que *d'après les preuves que lui fournissent les auteurs mêmes de l'histoire d'Egypte*, en réunissant et en combinant leurs témoignages.

« Mais, dit M. du Voisin (*ibid.*), il n'en conserve que » ce qui lui plaît, il réunit, il divise, il supprime, il » transpose les dynasties à son gré, etc. »

Cinq faussetés à la fois en deux lignes. Tous les règnes sont conservés dans le même ordre que les place Hérodote, excepté *Nitocris* et *Psammitique* en partie. Pour Nitocris, Hérodote n'en fixe point positivement l'époque, mais M. Guérin du Rocher la fixe par Manéthon et par Eratosthène; et il y a *un article* exprès pour la fixer, *article dont ne parle pas M. du Voisin*.

Pour Psammitique, nous disons en partie, parce

qu'il y a de la mauvaise foi dans M. du Voisin (p. 245), à présenter le règne de *Psammitique*, comme formé dans M. du Rocher du *seul schisme des tribus sous Roboam*, pendant que M. Guérin du Rocher le donne pour formé aussi en partie de *leur enlèvement par les Assyriens*, du temps d'Ezéchias. M. de Guignes s'est permis la même falsification : les deux critiques ont eu pour but de faire croire que M. du Rocher renverse la chronologie, tandis qu'il la rétablit, et l'éclaircit.

Psammitique, en tant qu'il est formé du *schisme des dix tribus*, après la mort de Salomon, remonte, pour cette partie, à plus de neuf siècles avant Jésus-Christ; mais en tant qu'il est formé de la dispersion des mêmes tribus, arrivée du temps d'Ezéchias, il ne remonte qu'à environ sept siècles avant notre ère. Alors l'époque d'Hérodote sera fausse pour le schisme; mais elle ne sera pas bien éloignée du vrai pour la dispersion.

Voilà ce que ces MM. devoient dire, et ils n'en ont pas dit un seul mot.

Si M. du Voisin eût voulu faire attention à cet article, il y auroit trouvé une preuve du fait qu'il conteste, preuve singulièrement remarquable.

Car ces deux faits, du schisme des tribus, et de la dispersion de ces mêmes tribus, ne sont ainsi réunis que parce que l'Ecriture ne disant rien de l'Egypte entre ces deux événements séparés l'un de l'autre par un intervalle d'environ deux siècles et demi, ils se trouvoient rapprochés d'eux-mêmes dans les extraits de ce que l'Ecriture dit de l'Egypte; d'où il est arrivé que ceux qui ont ensuite fabriqué l'histoire sur ces extraits,

les ont réunis et confondus en un seul règne, à raison de leur analogie [1].

M. de Guignes dans le compte qu'il rend de l'ouvrage de M. du Voisin [2], indique lui-même les causes de ces sortes de méprises; il s'appuie des mêmes principes de M. du Rocher, et finit par observer : « qu'il » faut encore avoir égard aux temps qui se sont écou» lés entre l'événement et celui qui le rapporte. »

Or le règne de Psammitique, que M. de Guignes donne pour si certain, n'est-il pas, de son aveu, encore antérieur de près de deux siècles, à Hérodote, qui est le premier historien qui en parle : et si, comme le dit M. de Guignes [3], « un homme peu instruit a pu » faire Moïse fils de Joseph, parce que, dans l'ordre » des faits, ces deux personnages sont les seuls qui » paroissent »; dès qu'il ne paroît rien de relatif à l'Egypte dans l'Histoire Sainte entre le schisme des tribus sous Jéroboam, et leur dispersion peu avant le temps où l'on place Psammitique, un homme *peu instruit*, dans l'extrait de ce qui concerne l'Egypte, n'a-t-il pas pu confondre et mêler ensemble ce schisme des tribus avec leur dispersion, d'autant plus que l'Ecriture elle-même rappelle l'un à l'occasion de l'autre.

3.° Si M. du Voisin avoit voulu se servir de ses yeux, il se seroit aperçu que l'arrangement de M. du Rocher quant à Psammitique, est fondé sur le texte d'Hérodote lui-même; il auroit pu voir dans l'ouvrage [4], l'article de l'époque indiquée par *Hérodote*. Les savants ont voulu corriger le texte d'Hérodote, suivant leur

[1] Voyez la preuve dans l'Hist. vérit. t. 3, douze rois, Psammitique, etc., au comm.

[2] Journal des Savants, juin 1779.

[3] P. 328, Journal des Savants, juin 1779, édit. in-4.°

[4] Hist. vérit. t. 3, Asychis, etc. Salomon, etc. §. II, et Psammitique, etc., au comm.

systême, parce que cet historien se contredit; mais M. du Rocher conserve le texte d'Hérodote tel qu'il est, et il en rend raison; ce qui s'ensuit, c'est que les rois qu'Hérodote place les uns après les autres, ne se succèdent pas immédiatement, et cela doit être, parce que de l'aveu de tous les savants, Hérodote n'a mis que les règnes les plus mémorables. Preuve de plus pour M. Guérin du Rocher.

Il est donc faux qu'il fasse des *transpositions arbitraires*. Il est encore faux qu'il *amène de force* (M. du Voisin, *ibid.*) les récits d'Hérodote et de Diodore à une *sorte d'analogie* avec ceux *de l'Histoire Sainte*. L'analogie est réelle, et va jusqu'à l'identité; c'est ce qui est démontré pour les principaux traits parallèles et correspondants.

Si elle paroît quelquefois moins frappante, il faut s'en prendre aux altérations dont on a montré les sources, et les causes très-naturelles, quoique très-singulières pour les lecteurs peu instruits.

4.° M. du Voisin accuse encore M. du Rocher (*ibid.* p. 214) de choisir les noms qui se prêtent plus facilement aux transmutations *qu'il leur fait subir*.

Fausseté qui renferme une multitude de faussetés; c'est la suite des faits qui décide l'auteur, tout l'ouvrage en est la preuve.

5.° A l'occasion de *Psammitique*, puisque M. de Guignes a donné à M. du Voisin l'idée d'incidenter sur les prétendues transpositions de dynasties et de règnes, il est bon de démontrer qu'ici comme ailleurs, il ne raisonne que sur de fausses suppositions.

D'abord il suppose, et M. du Voisin après lui, qu'Hérodote et les rédacteurs de l'histoire d'Egypte étoient fort bien instruits des temps antérieurs, et

qu'en particulier la chronologie d'Hérodote est certaine, et fort exacte ; on va voir combien ces suppositions sont fausses.

« Il est incroyable, dit M. de Guignes [1], *que les » faits* les plus modernes, tels que la division de l'E» gypte en douze principautés, sous Psammitique, » soit fausse pour l'Egypte, etc. »

Les faits les plus modernes. Le règne de Psammitique, à suivre la chronologie d'Hérodote, remonte encore à environ trois siècles avant lui.

Cela ne s'appelle pas *un des faits les plus modernes.*

Il est très-évident qu'Hérodote s'est trompé sur des règnes bien postérieurs encore, et très-voisins de son temps, puisqu'à le prendre à la lettre, dans le règne *d'Amasis* postérieur de plus d'un siècle, et presque le dernier de l'histoire d'Egypte, Hérodote ne dit rien de la conquête de l'Egypte faite en ce temps là par *Nabuchodonosor*, et prouvée incontestablement par l'Ecriture, et même par plusieurs auteurs profanes, Bérose, et Mégasthène, etc.

De plus, Hérodote ne fait conquérir l'Egypte que par Cambyse, fils de Cyrus; et cependant Xénophon dit positivement en plus d'un endroit, que Cyrus, père de Cambyse, étoit déjà maître de l'Egypte.

Si Hérodote est si peu instruit sur les derniers rois d'Egypte, que doit-on penser des règnes antérieurs ?

Que MM. de Guignes et du Voisin qui affectent de donner pour ces temps là tant d'autorité au témoignage d'Hérodote, apprennent, une bonne fois pour toutes, à mieux apprécier ces anciennes sources de l'histoire profane.

[1] Premier extrait, p. 1635.

« L'on ne trouve que des obscurités dans la première » antiquité ; il n'y a rien d'exact jusqu'aux Olympia- » des, on ne trouve dans cet intervalle que contradic- » tion, que confusion [1].

» Il ne faut pas oublier que les premiers qui écri- » virent chez les Grecs, même l'histoire, étoient » poëtes ; qu'ils se proposèrent plutôt d'amuser que » d'instruire ; ce qui a fait dire à Strabon (liv. 1), que » les premiers historiens n'étoient que des conteurs » de fables. (Καὶ ὁι πρωῖοι ἱςορικοὶ καὶ φυσικοί μυθογράφοι.) Car, » comme l'ont remarqué Plutarque et Sénèque, le » principal but que les poëtes se sont proposé, c'est » celui de plaire en contant agréablement. »

Quant à Hérodote en particulier, Thucydide, qui dans sa jeunesse l'avoit vu, affirme positivement, qu'il ignoroit l'histoire des temps antérieurs à un siècle avant lui ; il dit que, de son temps on ne pouvoit pas même bien savoir ce qui précède immédiatement la guerre du Péloponèse ; à plus forte raison ce qui est encore plus ancien (τὰ γὰρ πρὸ ἀυῖῶν καὶ τὰ ετί παλαίοῖερα σαπῶς μὲν ἑυρεῖν διὰ χρονου πλῆθος ἀδύναῖον ἦν) ; et Marcellin, dans la vie de Thucydide, dit expressément que le second livre d'Hérodote, qui est justement celui qui contient l'histoire d'Egypte, dément son titre, Καὶ ὁλῶς η δευῖερα των ἱςοριων την υποθεσιν ψευδεῖαι.

Il n'y a donc pas autant de certitude historique dans Hérodote que MM. de Guignes et du Voisin voudroient bien nous le faire croire [2].

« M. du Rocher, dit M. de Guignes (*ibid.* p. 2515),

[1] Voyez Hist. de l'Académie des sciences et belles-lettres, t. 29, p. 43.

[2] Voyez Histoire vérit. t. 1, Observ. prélim. §. V, et le Précis des rapprochements, au comm.

» ne borne pas là l'imbécilité des Egyptiens; et les » faits attestés par *une foule d'auteurs étrangers*, de- » viennent encore fabuleux; l'Egypte, en 686 avant » Jésus-Christ divisée sous Psammitique en douze prin- » cipautés, est un mal-entendu des Egyptiens, etc. »

1.° M. de Guignes a-t-il trouvé dans Hérodote, ou dans Diodore, ou dans Manéthon, que Psammitique étoit 686 ans avant Jésus-Christ? Ces auteurs datoient-ils déjà *de Jésus-Christ?* Ce rapport avec l'ère de Jésus-Christ ne peut être fixé que d'après les systêmes de quelques savants, ou de M. de Guignes lui-même qui aura cru le trouver, en combinant les époques d'Hérodote, de Diodore, etc. Qu'il commence donc par nous exposer ce systême, et par nous en donner de bonnes preuves.

Nous allons dans un moment lui en fournir pour le convaincre qu'Hérodote se contredit lui-même sur les époques qu'il assigne; mais nous voudrions bien savoir auparavant quelle est cette foule d'*auteurs étrangers qui a attesté les faits de Psammitique?* Le plus ancien est Hérodote, lequel, suivant son propre calcul, n'écrivoit qu'environ trois cents ans après Psammitique. Est-ce là une attestation bien certaine et incontestable, quand il est prouvé d'ailleurs qu'Hérodote s'est étrangement trompé jusques sur les faits d'*Amasis*, encore postérieurs de plus d'un siècle à Psammitique.

« Si les Egyptiens, dit M. de Guignes (p. 2513), » se sont égarés pour la haute antiquité, ils ont dû être » mieux instruits sur les temps moins anciens; mais » l'auteur leur fait pousser l'ignorance au point de » transporter au temps de Salomon des événements ar- » rivés vers le septième siècle avant l'ère chrétienne. » Ainsi, ils ont ignoré jusqu'aux derniers temps de

» l'histoire d'Egypte. *Asychis*, *Anysis et Sabacos*, rois » d'Egypte, sont les mêmes que Salomon. »

Que M. de Guignes commence par justifier Hérodote de s'être étrangement trompé sur le dernier règne, celui d'*Amasis*, avant que de prétendre qu'il n'a pu se tromper sur les règnes antérieurs.

Qu'il commence par concilier Hérodote avec lui-même, sur l'époque d'*Anysis* et de *Sabacos* qu'il met dans un endroit plus de sept cents ans avant lui, et qui, selon sa liste, ne lui seroit antérieur que d'environ trois cents ans [1].

En effet, selon Hérodote, Anysis et Sabacos, prédécesseurs de Psammitique, ne remonteroient d'un côté qu'à environ sept siècles avant Jésus-Christ, et de l'autre ils remonteroient à environ onze siècles. Est-ce la faute de M. Guérin du Rocher si Hérodote se contredit?

Que M. de Guignes tienne compte des autres variations et contradictions des historiens d'Egypte entr'eux, par exemple, d'Hérodote qui ne fait régner Amasis que quarante-trois ans, et de Diodore qui le fait régner cinquante-cinq ans.

Preuve que les époques assignées par ces historiens ne sont pas d'une grande certitude, et, quoi qu'en dise M. de Guignes, ils ont presque ignoré jusqu'aux derniers temps. Il est bien vrai que Séthon, successeur immédiat d'Anysis dans Hérodote, étant contemporain de Sennachérib nommé dans cet historien, ne remonte qu'un peu plus de sept cents ans avant l'ère chrétienne; mais Hérodote, dans un autre endroit, fait remonter cet *Anysis*, prédécesseur immédiat de Séthon, au moins sept cents ans avant lui Hérodote : or cet his-

[1] Hist. vérit. tom. 3, Asychis, etc. Salomon, etc.

torien vivoit quatre cents ans avant l'ère chrétienne : quatre cents ajoutés à sept cents, font onze cents. Il s'ensuit qu'Hérodote ne s'accorde pas avec lui-même. M. de Guignes a donc tort de donner, comme une époque certaine, une époque sur laquelle Hérodote varie ; il a également tort de ne rien dire de toutes les contradictions qui se trouvent entre les différents historiens de l'Egypte, Hérodote, Diodore, Manéthon, Eratosthène ; si l'un a dit vrai en tout, il faut que les autres se soient étrangement trompés chacun de son côté. Ces historiens nous représentent le témoignage des Egyptiens que nous n'avons plus que par eux. On en peut donc conclure que les Egyptiens n'étoient pas d'accord ; il falloit donc que les trois quarts des Egyptiens se trompassent, si l'un d'eux disoit exactement vrai.

M. de Guignes et M. du Voisin sont donc bien injustes de faire un crime à M. du Rocher d'avoir supposé que les Egyptiens se sont étrangement mépris, puisqu'il faut de toute nécessité que les trois quarts aient fait d'étranges bévues.

« 6.° Les Juifs eux-mêmes (ajoute M. de Guignes),
» auroient fait les mêmes bévues, puisqu'il est fait
» mention de Sabacon ou So, dans l'Ecriture, sous le
» règne d'Ezéchias, temps où vivoit Sabacon. »

Que M. de Guignes commence encore par prouver que Sabacon et So ne sont que le même roi. *So* ou *Sua* est bien nommé dans l'Ecriture ; mais où M. de Guignes y a-t-il trouvé le nom de *Sabacon?* Quelle preuve a-t-il de l'identité de ces deux rois? Est-ce la ressemblance de ces deux noms?

1.° S'il y en a une, elle est bien foible. 2.° Elle ne prouveroit rien pour M. de Guignes qui est si opposé

aux étymologies dans cette matière. 3.° Il est bien question de So dans l'Ecriture, mais non de Sabacon; ce sont deux personnages bien différents. M. de Guignes en impose donc aux lecteurs, ou il croit que les Juifs ont dû voir clairement et incontestablement *l'identité* des deux rois qu'il *identifie*, sans doute d'après quelque systême; mais il faut préalablement développer ce systême, et en donner de bonnes preuves.

Si le roi *So* de l'Ecriture, véritable roi d'Egypte du temps d'Ezéchias, se retrouve dans les listes des rois d'Egypte, c'est plutôt sous le nom de Séthos [1].

§. II.

M. de Guignes (p. 1734) prétend « que M. du Rocher continue de *supposer* (toujours sans preuve) » que les Egyptiens ont puisé dans l'Ecriture leur histoire. C'est ici que le sophisme se montre à découvert, dit M. du Voisin (p. 215), de ce ton qui le » caractérise. *Dès le commencement* et dans toute la » suite de son ouvrage, M. du Rocher *suppose* comme » un principe établi, cette conformité entre l'histoire » d'Egypte et l'Histoire Sainte, et il s'en sert pour asseoir ses principales époques, et justifier *l'arrangement arbitraire* qu'il introduit dans la chronologie, etc. »

M. du Rocher ne suppose point cette conformité, il la prouve à mesure qu'il développe les traits en détail. M. du Voisin voudroit-il que même avant de commencer, il eût donné et développé toutes ses preuves?

Une suite de faits ne peut pas s'exposer, et se prou-

[1] V. Hist. vérit. Séthon-Ezéchias, §. II.

ver, *dès le commencement, en un seul mot;* la démonstration résulte de l'ensemble; et quand nous disons de l'ensemble, nous l'entendons des faits principaux et substantiels; car pour ce qui est de certains détails accessoires, dont on indique la vraisemblance, leur démonstration rigoureuse qu'on ne promet pas, n'est nullement nécessaire; et c'est un sophisme ordinaire de M. du Voisin de ne s'attacher qu'à ces petits traits et de dissimuler les traits convaincants, comme a fait avant lui M. de Guignes, et comme feront tous ceux qui entreprendront la critique de cet ouvrage.

Il nous semble voir un César des bords de la Garonne se glorifier très-sérieusement d'avoir défait et taillé en pièces toute une armée, parce qu'en caracolant, il aura insulté de loin quelques sentinelles avancées.

Cette *conformité,* M. du Rocher ne la suppose point, elle saute aux yeux; elle est établie par tout l'ouvrage, elle l'est même dès le commencement de l'ouvrage, par le rapprochement général, qui dans son genre est si démonstratif, qu'on défie d'en attaquer la suite, l'ensemble et la totalité, sans violer toute espèce d'équité et de raison.

M. du Voisin a eu la mauvaise foi de n'en dire mot, parce que par-là M. du Rocher avoit prévenu *tous* ses sophismes et *toutes* ses chicanes.

Il est donc faux encore, que *l'arrangement soit arbitraire;* l'auteur suit *tous* les historiens aussi exactement qu'il est possible de les suivre; et il s'attache à les concilier, et souvent l'un est prouvé et éclairci par l'autre [1].

[1] Hist. vérit. t. 1, Rapproch. génér. concl. au comm.

C'est surtout pour les articles de *Ménès* et de *Mœris* que MM. de Guignes et du Voisin veulent que l'*arrangement de l'Histoire véritable soit arbitraire*, et nullement fondé. Ecoutons d'abord M. de Guignes (p. 1739).

« Hérodote dit que depuis Ménès jusqu'à Mœris, on » comptoit trois cent trente rois. Diodore n'en compte » que cinquante deux ; Manéthon sept, jusqu'à *Boethus*, » dont on fait ici *Mœris*. Tous ces différents calculs » vont s'expliquer avec la plus grande *facilité*. »

Il est bon de remarquer, en passant, que M. de Guignes n'est pas heureux en fait de persifflage. De bonne foi ! convenoit-il de prêter ce ton léger et avantageux à M. du Rocher auteur également profond et modeste ?

« *Mœris*, dans Diodore (dit M. du Voisin, p. 216), » est assez éloigné de *Ménès*; il l'est bien plus dans » Hérodote, qui compte trois cent trente générations » entre ces deux rois; mais dans le systême de M. du » Rocher ils ont dû se succéder immédiatement, et » *cette raison lui suffit* pour faire disparoître l'intervalle » qui les sépare dans les histoires d'Hérodote et de » Diodore. »

Cette raison lui suffit, fausseté. 1.° Ce n'est point par systême que M. du Rocher dit qu'ils ont dû se succéder immédiatement, mais pour les raisons qu'il a déduites dans son ouvrage, et que M. du Voisin n'a pu dissimuler que par inattention ou par mauvaise foi ? 2.° Ils ont dû se succéder immédiatement ; mais ce n'est pas cette seule raison qui décide l'auteur à réduire les trois cent trente rois intermédiaires. Ce qui autorise M. du Rocher, c'est :

1.° L'absurdité de leur nombre avouée de M. de Guignes et de M. du Voisin eux-mêmes ; il est bien cer-

tain (dit M. de Guignes, p. 1748), que les trois cent trente rois d'Hérodote *ne peuvent pas être admis*. Il est vrai que depuis, M. de Guignes semble avoir voulu rétracter cet *aveu* [1]; « quoique celle (l'histoire) d'E-» gypte, dit-il, souffre *les plus grandes difficultés*, et » qu'il soit *presqu'impossible* de remettre en ordre les » dynasties de Manéthon, nous n'en *sommes pas moins* » PERSUADÉS que les souverains de ce pays ont existé ». Quoi! même tous les rois de Manéthon? même les trois cent trente rois d'Hérodote dont vous affirmez *qu'il est bien certain qu'ils ne peuvent être admis!* « que les Egyptiens ont été très-savants ». En quel temps?

M. du Voisin (p. 241) *reconnoît* que M. Guérin du Rocher a raison de dire que la suite des trois cent trente rois dont les actions et les noms sont inconnus, est *visiblement fabuleuse*.

Ces trois cent trente rois tombent donc d'eux-mêmes. La chose, à l'envisager en elle-même, est fausse, prouvée fausse, et impossible.

C'est, 2.° le rapport du nombre de trois avec trois dixaines et trois centaines, qui font les trois cent trente rois. M. du Rocher a donné quantité d'exemples de ces élévations progressives ou multiplications fort ordinaires chez les Orientaux, qui prouvent que celle des trois cent trente rois est très-naturelle, et a pu très-aisément se former par quelque méprise ou faute de copiste, ou de traducteur.

« Les Musulmans [2] qui suivent les traditions, disent

[1] V. Mém. sur la Chine, journal des Savants, juin 1779, p. 359, in-4.°

[2] V. l'Egypte *de Mutardi*, traduction de Vattier, sur un manuscrit arabe, tiré de la bibliothèque du Cardinal Mazarin, p. 114 et 117.

» que Masar a été le premier roi d'Egypte après le dé-
» luge, et qu'il le devint, ayant été auparavant destiné pour cela par son grand-père *Noé* (p. 114).
» L'on dit que le nombre de ceux qui accompagnoient
» Masar étoit de trente hommes (p. 117) ». On voit un commencement des trois cent trente rois, qui se terminent à Mœris.

C'est ainsi que les Mahométans mettent *huitante* personnes dans l'arche de Noé au lieu de *huit;* c'est ainsi qu'Abraham n'ayant que trois cent dix-huit esclaves, l'historien Josèphe lui donne trois cent dix-huit officiers, et sous chacun d'eux une infinité de soldats, ce qui, à évaluer cette infinité à dix pour chaque officier, feroit trois mille cent quatre-vingts; cette progression paroît avoir été usitée dans le langage, comme une expression familière. Les femmes Israélites disoient que Saül en avoit vaincu mille, et David dix mille. Lamec dit que Caïn a dû être vengé sept fois, et lui *septante* fois. Jésus-Christ dit qu'il faut pardonner non seulement sept fois, mais *septante* fois sept fois. MM. de Guignes et du Voisin n'ont pas même daigné faire attention à tant d'exemples, qui rendent la méprise de cette multiplication si vraisemblable; ils n'ont pas fait mention qu'en hébreu trois au pluriel fait trente, et huit au pluriel, quatre-vingts, etc.

3.° M. du Rocher est encore fondé sur la signification qu'on a pu donner aux mots hébreux, telle qu'elle est expliquée [1].

4.° Sur toute la suite de l'histoire que prouve la réduction dont il s'agit. M. de Guignes ne veut pas se contenter des explications qui réduisent les trois cent

[1] T. 1, successeurs de Ménés, §. II.

trente rois aux trois fils de Noé, « parce que, dit-il,
» (p. 1740 et 1741), c'est supposer dans les Egyp-
» tiens l'ignorance la plus absurde : ces peuples, ajou-
» te-t-il, ont vécu long-temps avec les Hébreux.
» La langue *hébraïque* étoit la même que la phéni-
» cienne, etc. »

Tous ces raisonnements de M. de Guignes ne prouvent rien, la bévue est singulière, mais non impossible; mille exemples et plusieurs circonstances la rendent vraisemblable, et naturelle : 1.° Il ne s'agit que d'un extrait. 2.° Dans cet extrait on a pu aisément confondre les lettres. 3.° Dans le temps où les interprètes ont fait cette bévue, on n'entendoit plus bien le texte de cet extrait. *Mais,* dit M. de Guignes, *les Egyptiens ont vécu long-temps avec les Hébreux, etc.* soit; le commun des Hébreux, dans les temps qui suivirent la captivité, n'entendoit plus bien lui-même l'ancien hébreu.

Le *phénicien* ne ressemble à l'hébreu que pour un savant, qui remonte aux étymologies, comme le françois, l'italien, l'espagnol ont le même fonds de langue pour quelqu'un qui remonte au latin.

Dans le temps où l'on a fait ces bévues, on n'entendoit pas les extraits en question, puisque c'étoit à peu près dans le temps qu'Esdras éloigna du Sacerdoce des enfants de prêtres juifs, qui faisoient un mélange confus de la langue d'*Azot* et de celle des Juifs; Azot étoit plus près de Jérusalem que l'Egypte; s'il y avoit déjà tant de différence entre ces deux langues, combien plus pouvoit-il y en avoir entre celle des *Egyptiens* et celle des Juifs? et quand même il seroit vrai, pour ces temps-là, que l'hébreu fût exactement le même que le phénicien, et que le phénicien fût parlé et entendu par

une multitude de personnes en Egypte, cela ne prouveroit pas que la méprise n'eût pu être faite sur des extraits par de mauvais interprètes.

D'où les Mahométans ont-ils pris quatre-vingts personnes conservées dans l'arche de Noé ? De l'Ecriture qui en met huit. N'ont-ils pas parmi eux quantité de Juifs, qui pourroient corriger leur erreur : Daignent-ils seulement les consulter? et dans les différentes versions de l'Ecriture, même les meilleures, n'y a-t-il pas des nombres altérés? Est-ce que la Vulgate ne met pas *vingt-trois mille tués* pour l'adoration du veau d'or, où l'hébreu n'en met que *trois mille ?* Est-ce que les Septante ne mettent pas cent trente ans pour l'âge auquel engendra tel patriarche, pendant que l'hébreu et la Vulgate n'en mettent que trente? on peut voir par-là, et par une foule d'autres exemples qu'apporte M. du Rocher, *par quel procédé arithmétique* (expressions malignes de M. du Voisin, p. 241), les Egyptiens ont pu transformer les fils de Noé en trois cent trente rois descendants de *Ménès*. Avec un peu d'attention et d'étude, *M. du Voisin* auroit dû voir que ce dévoilement des successeurs de Ménès est très-naturel et conforme au génie et à la marche des langues orientales; ce qui est prouvé par les rois successeurs immédiats de *Ménès* dans Manéthon, où l'on reconnoît jusqu'aux noms des fils de Noé. Par exemple *Semempsis*, où l'on trouve le nom de *Sem*, celui de *Ém*, pour *Cham*, *Ipht*, *Japhet; et Biénachès*, Benenouach, *fils de Noé*, leur titre commun dont les interprètes mal instruits ont fait un personnage différent des précédents; n'est-il pas indigne qu'il n'ait pas dit sur quoi M. du Rocher se fonde pour *son explication des trois cent trente rois*, qu'il ne s'attache qu'à ceux des dévoilements dont les preuves pa-

roissent plus difficiles à saisir, et qu'il s'efforce encore de les obscurcir en supprimant ou en altérant les preuves? et qu'il dise ensuite (p. 242), que l'explication des trois cent trente rois *ne contentera jamais un lecteur judicieux*, (αυλος εφα). Pitoyable ressource, car quand même on laisseroit sur ce trait les nuages qu'il voudroit y accumuler, il n'en seroit pas plus avancé, parce que d'un point qui demeure obscur, on ne peut rien conclure contre cent autres démontrés certains.

Convenoit-il à M. de Guignes de ne faire nulle mention de ces noms, où ceux des fils de Noé sont reconnoissables? de ne présenter toutes ces explications que morcelées, mutilées, tandis que la preuve ne résulte que du total? et de dire ensuite (p. 1745), ce n'est que sur certains mots de l'Ecriture *mal interprétés*, que M. du Rocher explique les noms de sept successeurs de Ménès, tandis qu'il y a des noms de personnages réels; il est donc constant que les falsifications et les infidélités ne coûtent rien à ces Messieurs.

Ecoutons encore M. du Voisin (p. 241).

« M. Guérin du Rocher a raison de dire que la suite » de ces trois cent trente rois, dont les actions et les » noms mêmes sont inconnus, *est visiblement fabuleuse;* mais il est difficile de ne pas reconnoître, » dans cette liste excessive, *un temps considérable et* » *si reculé, que l'on ne pouvoit en citer aucun fait authentique.* »

1.° *Il est difficile de ne pas reconnoître, dans cette liste excessive., un temps considérable et si reculé, etc.* proposition fausse; car il est au contraire difficile d'y reconnoître aucun temps, ni considérable, ni autre, puisqu'on n'y voit rien, et qu'on n'y connoît rien que l'absurdité de la liste même.

2.° M. du Voisin *avoue que cette suite de rois dont les noms sont inconnus est visiblement fabuleuse;* il avoue par-là même qu'il est impossible d'y reconnoître aucun temps certain, et de savoir s'il est *aussi considérable qu'il le fait entendre.*

3.° D'ailleurs, qui dit trop ne prouve rien; ainsi par-là même que M. du Voisin déclare que cette liste est *excessive*, et qu'elle ne présente *aucun nom*, aucun fait, il la déclare suspecte, et comme nulle.

Comment donc sur une pareille liste, peut-il décider affirmativement qu'il y a eu certainement *un temps;* que ce temps *a été considérable*, *qu'il est si reculé*, *etc.*

4.° Est-ce parce qu'on ne peut en citer aucun fait? C'est ce que veut dire M. du Voisin par ces mots, *si reculé qu'on ne pouvoit en citer aucun fait authentique.*

L'excellente preuve! M. du Voisin est un singulier raisonneur; de rien il conclut une réalité; il fait sortir l'affirmation de la négation même. *Il n'y a rien*, donc *il y a quelque chose.* Telle est la logique étonnante de M. du Voisin.

5.° *Aucun fait authentique.* Cet *authentique* est une insigne supercherie pour sauver l'absurdité, en insinuant en quelque sorte et donnant confusément à entendre qu'on pouvoit peut-être citer quelques faits autres que des faits authentiques, ce qui est faux; qu'il en cite de telle espèce qu'il voudra.

6.° Il est question d'une liste de trois cent trente rois; elle est assurément fort singulière cette liste; car, de l'aveu de M. l'abbé, elle ne contient *aucun nom*, *aucun fait*, *la suite est visiblement fabuleuse*, *les noms mêmes y sont inconnus.* En un mot, elle n'a rien d'*articulé* ni

de *connu*. Or, quel fonds le critique peut-il faire après tout sur une liste de *noms* où les *noms ne sont ni articulés ni connus?* Nous croyons pouvoir mettre cette méprise de M. du Voisin sur la *liste* de ses distractions.

7.° Voltaire et les autres incrédules ont opposé l'histoire profane à l'Histoire Sainte, en faisant valoir en particulier, ces antiquités Egyptiennes, contre le récit de Moïse. Qu'ont répondu les théologiens et les apologistes de la religion? Que ces antiquités si reculées étoient fabuleuses et absurdes. M. Guérin du Rocher l'a démontré, et il dévoile le vrai qui se trouve enveloppé dans ces fables; et c'est là, quoi qu'en dise M. du Voisin, avoir servi la religion par une réponse nouvelle et péremptoire à d'anciennes difficultés, réponse d'autant plus précieuse qu'elle suit de sa découverte, et que sa découverte n'a pas été faite pour trouver cette réponse. Mais parce que M. Guérin du Rocher a démontré la chimère de ces prétendues antiquités, M. du Voisin fait quelques efforts pour les réaliser et les rétablir, en prononçant du ton le plus tranchant, qu'il est difficile de ne pas reconnoître CE TEMPS SI CONSIDÉRABLE et SI RECULÉ, que *l'on ne pouvoit en citer aucun fait authentique*. N'est-ce pas là employer le galimatias pour donner du poids à une objection ressassée par les partisans de la philosophie moderne? C'est avec une vraie douleur que les personnes dévouées aux intérêts de la religion, ont remarqué que pour jouir du triste plaisir de contredire M. Guérin du Rocher, M. du Voisin a coupé le fil de son ouvrage par les deux chapitres qu'il a composés contre l'*Histoire véritable*, d'autant plus que ces deux chapitres vont contre le but de son propre ouvrage, quand même

celui de M. Guérin du Rocher ne seroit qu'un simple systême ; car, au bout du compte, il offre toujours une manière très-vraisemblable, quoique peu commune, d'expliquer ces antiquités et ces extravagances si extraordinaires, qui n'ont pu s'introduire dans l'histoire que d'une façon très-extraordinaire.

M. du Voisin s'est ôté un moyen de réfuter avec plus d'avantage, l'objection prise des antiquités Egyptiennes, antiquités qu'on fait remonter à des temps *si considérables et si reculés*, qu'ils seroient bien antérieurs à ceux où l'Ecriture place le déluge et la création.

Nous sommes certainement bien éloignés de supposer à M. du Voisin des intentions peu conformes au zèle d'un écrivain, qui prend la plume pour venger nos livres saints; mais si (ce qu'à Dieu ne plaise) quelqu'un de ces esprits malins dont le monde est rempli, alloit s'aviser de prétendre que M. l'abbé a sacrifié la cause de la religion à la demangeaison d'imprimer ; qu'en conséquence il donne le cartel à un adversaire aussi érudit que M. Guérin du Rocher qui la sert si bien : nous le demandons, seroit-ce à nous que M. du Voisin devroit s'en prendre?

Demándons encore à M. du Voisin comment et pourquoi les Egyptiens n'avoient cité aucun fait authentique de cette longue suite de rois, s'il en avoit existé quelques-uns, au moins par tradition, pendant qu'ils citoient tant de *circonstances* du premier règne, celui de *Ménès*, qui est encore antérieur jusqu'aux colombes envolées, etc., etc.? Sur un nombre *si considérable* de rois, n'y auroit-il eu aucun fait assez *considérable* pour que la tradition pût leur en conserver le souvenir, aussi-bien que des *colombes envolées* de la *Thbé*, *etc.*

Enfin M. du Voisin veut qu'on reconnoisse *des temps si considérables*, *si reculés*, là où l'Ecriture fait voir qu'il est impossible que les temps soient *si considérables, si reculés.* Il y a plus, là où M. du Voisin lui-même les a faits peu considérables, car selon M. du Voisin (p. 194), Phéron est contemporain de Moïse; Sésostris est avant Phéron, suivant Hérodote et Diodore; Mœris est antérieur à Sésostris suivant Hérodote; entre Mœris et Sésostris, il y a sept générations intermédiaires suivant Diodore; cela fait donc, à remonter jusqu'à Mœris, neuf générations sur le temps de Moïse; or neuf générations avant le temps de Moïse, approchent bien du déluge. Donc entre Ménès et Mœris, il ne peut pas y avoir *une suite considérable de rois*, *ni des temps si considérables*, *si reculés*, *etc.*

Voyons une nouvelle objection de ces MM. à l'aide de laquelle ils rejettent sur M. Guérin du Rocher, les erreurs, les variations, et les contradictions des écrivains de l'histoire d'Egypte.

« Après tous les rois vient Mœris (dit M. de Guignes » p. 1745), qu'Hérodote place environ neuf cents ans » avant lui. M. Guérin du Rocher en fait *Metsraïm* » fils de Cham; ainsi, *Hérodote s'est trompé sur le* » *temps où vivoit Mœris.* »

Eh! qui doute qu'Hérodote ne se soit trompé dans la succession des rois d'Egypte? Diodore ne place-t-il pas sept générations entre Mœris et Sésostris qu'Hérodote fait succéder immédiatement l'une à l'autre; sept générations, au compte d'Hérodote, font un intervalle de plus de deux siècles, à trois générations par siècle. Ce n'est donc pas gratuitement et pour faire un arrangement arbitraire que M. Guérin du Rocher a supposé qu'Hérodote s'est trompé, c'est un fait.

« Quelques observations grammaticales (ajoute M. de
» Guignes), quelques changements de lettres servent
» à rapprocher les deux noms de Metsraïm et de
» Mœris que l'on identifie encore avec Busiris et Boe-
» thus. »

Nous avons déjà observé qu'il n'est pas besoin d'observations grammaticales pour rapprocher ces deux noms, puisque les orientaux appellent encore l'Egypte *Mesr* ou *Misr*, qu'Etienne de Byzance assure avoir été appelée par les Phéniciens *Meara* ou *Miara*, noms que tous les savants reconnoissent pour équivalents à celui de *Mesraïm*. Il n'est pas vrai que M. Guérin du Rocher identifie sans fondement *Busiris* avec *Mesraïm*, puisque les orientaux disent que *Beisar*, *Busir* ou *Bethir*, fils de Cham, bâtit *Mesr* ou fonda le royaume d'Egypte; ce *Busir*, fils de *Cham*, est évidemment le même que *Mesr* ou *Mesraïm*.

Au sujet de *Mœris* qu'Hérodote fait trop moderne pour qu'il soit le successeur immédiat de *Ménès*, M. Guérin du Rocher répond, que la chronologie d'Hérodote est fausse. Mais M. du Voisin veut trouver ici *un faux raisonnement*, un *cercle vicieux*. « Ecoutons,
» *dit-il*, M. Guérin du Rocher lui-même. »

« Ces rois, comme on a commencé à le voir n'étant
» formés que sur ce que l'Ecriture dit de l'Egypte, et
» l'Ecriture passant quelquefois plusieurs siècles de
» suite, sans en rien dire, il y a nécessairement des
» lacunes ou des intervalles vides, et c'est d'où vient
» le défaut de toutes les chronologies qu'on a prétendu
» faire, jusqu'à présent, de ces rois Egyptiens. »

N'est-ce pas là supposer ce qui est en question? s'écrie M. du Voisin (p. 216 et 217)? non certes, c'est supposer ce qui est déjà prouvé, ne fût-ce que par le

rapprochement général, et ce dont tout l'ouvrage qu'on a sous les yeux, est une démonstration invincible. Il est donc faux qu'il y ait là un cercle vicieux.

Le critique a bien senti qu'il ne s'appuyoit que sur une vaine chicane, puisqu'il a prévu la réponse de M. Guérin du Rocher. « M. du Rocher (dit-il p. 217) » ne manquera pas de dire que les dévoilements qui » précèdent celui de Mœris, l'autorisent à faire cette » supposition. »

Oui, et il ajoutera que les dévoilements qui suivent celui de *Mœris* ne l'y autorisent pas moins, qu'ils l'y autorisent même encore plus, parce que tout est lié, tout se soutient. Comment M. du Voisin se tire-t-il de cette réplique? à sa manière, c'est-à-dire, par une assertion fausse. « Je réponds (dit-il p. 217), et je » montrerai bientôt que le dévoilement de Ménès n'ap- » partient pas à son système, et que celui des trois » cent trente rois n'est pas assez heureux pour être » cité, etc. »

1.° Le critique promet de prouver que le dévoilement de Ménès n'appartient pas à la découverte qu'il appelle le système de M. Guérin du Rocher. Or à la page 240, où M. du Voisin revient sur Ménès, il ne réussit nullement à le prouver. Il convient que les traits attribués à Ménès sont ceux de *Noé* et de sa *Thebe*, ou de son arche; mais il prétend que Ménès n'est pas pour cela Noé, et que c'est *Mesraïm*, nommé dans l'Écriture comme le père de la nation égyptienne. Voilà une assertion sans preuve et détruite par des preuves contraires [1]. De bonne foi! devons-nous en croire le critique sur sa parole? lorsqu'en dépit de la raison, il

[1] Voyez le précis des rapprochements, §. I.

avance que *Ménès* est *Mesraïm,* quoique le nom et les traits ne conviennent nullement à *Mesraïm,* et que ce soient le nom et les traits de Noé.

C'est comme si l'on montroit un tableau où seroient tous les traits d'Alexandre, et que l'on dît; ce n'est pas cependant Alexandre que le peintre a représenté, c'est César.

« Mais, dit M. du Voisin, on répond que la chrono-» logie d'Hérodote est fausse ». Oui la chronologie d'Hérodote est fausse, ses plus grands partisans sont obligés de convenir qu'elle n'est pas juste; et le critique lui-même l'a renversée, puisqu'il nous donne *Phéron* (p. 194) pour le Pharaon qui persécuta les Hébreux; il le fait donc remonter au temps de Moïse, et par conséquent au moins quinze cents ans avant Jésus-Christ. Or Phéron, dans Hérodote, est postérieur à *Mœris*, et Mœris, dans Hérodote, n'est que neuf cents ans avant lui Hérodote, lequel n'écrivoit pas quatre cents ans avant Jésus-Christ; quatre cents et neuf cents font treize cents, à remonter jusqu'à Mœris; mais, suivant le critique, Phéron qui est postérieur à Mœris, doit cependant être au moins quinze cents ans avant Jésus-Christ. Donc, selon M. du Voisin lui-même, la chronologie d'Hérodote est fausse.

Ce n'est que d'après des points fixes que M. du Rocher a arrangé la chronologie. Tacite atteste que la plupart des anciens auteurs (c'est en effet ce qu'on trouve dans les fragments de Lysimaque cité par Josèphe), faisoient sortir les Juifs d'Egypte sous Bocchoris; dans Diodore, Bocchoris succède à Mycérinus, Mycérinus succède aux rois qui oppriment le peuple, et on y reconnoît quantité de traits de l'oppression des Israélites et des prodiges de Moïse.

Bocchoris se rapporte donc au temps de Moïse. Or ce Bocchoris est le seul roi de la vingt-quatrième dynastie de Manéthon; ces vingt-quatre dynasties ne descendent donc que jusqu'aux temps de Moïse : or, dans aucune liste, depuis Bocchoris il ne reste assez de rois d'Egypte pour remplir les dix siècles, depuis Moïse jusqu'à l'empire des Perses; donc il y a nécessairement des lacunes.

Pourquoi donc refuser à M. Guérin du Rocher le droit de répondre que la chronologie d'Hérodote est fausse? M. du Voisin se plonge encore dans un autre embarras. Si, comme il le prétend, *Mœris* n'est pas *Mesraïm*, les Egyptiens, que lui et M. de Guignes nous donnent pour si bien instruits, n'auront pas nommé leur vrai père [1].

« Mesraïm (M. du Voisin p. 218) ne paroissoit
» pas dans Manéthon. »

Non, Mesraïm ne paroîtroit pas dans Manéthon, si on ne le reconnoissoit pas dans *Boethus*, et ne seroit-il pas étonnant que les Egyptiens, sur un si grand nombre de rois, n'eussent pas mis le nom de leur vrai premier roi, leur fondateur, le vrai père de leur nation?

M. du Voisin fait encore à sa manière une assertion fort singulière, en disant (p. 242) que le parallèle de Mœris et de Mesraïm n'est pas plus satisfaisant que les précédents; mais, comme il est prouvé que les précédents sont satisfaisants, cela nous suffit.

« On répond, dit encore M. du Voisin (p. 217), qu'il
» faut suppléer dans la chronologie d'Hérodote, les
» lacunes, les vides qu'y introduit le silence de l'E-
» criture. »

[1] V. Hist. vérit. t. 1, Mœris-Mesraïm, §. II.

Sans doute. Mais n'est-ce pas là supposer ce qui est en question ? Non, parce qu'on ne se contente pas de supposer, et qu'on prouve, et c'est ce qu'il ne falloit pas dissimuler; on le prouve par quantité de traits caractéristiques qui font reconnoître les règnes; on le prouve encore par la comparaison avec les listes des autres historiens : car il est évident, par Diodore et par Manéthon, qu'Hérodote n'a pas admis tous les rois qu'admettoient les Egyptiens; on le prouve de plus par les traits de Mœris qu'on trouve dans Diodore et dans Hérodote lui-même [1]; on le prouve aussi parce qu'aucun de ces historiens n'a assez de rois après Bocchoris, contemporain de Moïse, pour remplir les dix siècles qui restent, jusqu'à l'empire des Perses.

§. III.

« 1.° Les huit descendants de Busiris, dit M. de Guignes (p. 1746), ne sont tous qu'un seul et même » personnage, Mœris, ou Mesraïm, ou ses huit en» fants » : 1.° cette phrase de M. de Guignes prise à la lettre, n'a pas de sens : 2.° M. du Rocher ne dit point que les huit descendants de Busiris ne soient qu'un seul et même personnage, puisqu'il en fait les huit descendants de Mesraïm.

« 2.° Dans Manéthon, dit M. de Guignes (p. 1746), » *Chous* succède à *Boethus*; c'est *Chus*, frère aîné de » Mesraïm ». Comment M. de Guignes ose-t-il chicaner l'identité de ces deux personnages ? Il faut assurément être de bien mauvaise humeur pour ne pas digérer que *Chous* puisse être *Chus*, quand on a eu le

[1] V. Hist. vérit. t. 1, art. Mœris.

Le nom de Mœris étant en même temps celui de Mesr, ou d'Egypte, ne prouve pas non plus que le nom de ce lac vienne du roi Mœris, que le nom du lac *Léman*, ou de Genève, ne prouve qu'il vient du roi *Léman*, que quelques auteurs ont imaginé.

Ici M. du Voisin prend un petit ton d'humeur.

« Ce lac étoit un monument du règne de *Mœris* que » ne détruiront pas je ne sais quelles subtilités gram» maticales. »

1.° Nous demandons acte du *je ne sais*, car M. du Voisin n'entend rien à la grammaire, ni aux preuves de M. Guérin du Rocher, puisqu'il les prend pour des subtilités grammaticales.

2.° Si M. du Voisin s'étoit donné la peine de lire le mémoire de M. d'Anville sur l'Egypte, indiqué par M. Guérin du Rocher, il y auroit vu et il auroit pu savoir que le lac Mœris, tel que le décrit Hérodote, est détruit en grande partie, non pas par des subtilités grammaticales, mais par de bonnes preuves géographiques et géométriques [1]. Il auroit vu que trois mille stades de circonférence, à prendre le plus petit stade, font cent quatre-vingt-trois mille six cents toises, ou plus de soixante lieues de trois mille toises (les lieues de Paris ne sont que de deux mille toises), et, selon M. Bossuet de cent quatre-vingts lieues. Quoique M. du Voisin ne doute et ne s'effraie de rien, osera-t-il affirmer la chose certaine ou même possible, surtout pour un lac creusé de main d'homme jusqu'à cinquante brasses de profondeur en quelques endroits? Qu'il nous dise donc ce qu'étoit devenue la terre qu'on avoit tirée en creusant ce lac? Qu'il nous dise en un mot s'il croit

[1] V. Hist. vérit. t. 1, Mœris-Mesraïm, §. VIII.

bien fermement qu'un roi Mœris a fait creuser sous ses yeux un lac si profond, et de la grandeur, non-seulement de tout Paris y compris ses faubourgs, mais qui s'étendroit encore à dix lieues à la ronde autour de Paris? Et M. du Voisin croit bonnement que ce lac de plus de vingt lieues de diamètre et de soixante de circonférence, existe encore, et que M. du Rocher s'est avisé de le vouloir combler et détruire à coups de plume, à force *d'étymologies et de subtilités grammaticales.* Si M. du Voisin avoit quelque connoissance des antiquités orientales, il sauroit que les orientaux, et encore aujourd'hui les Coptes attribuent au patriarche Joseph l'entreprise du lac de Mœris; et M. Gilbert prouve que le lac de Mœris est ce qu'on appelle aujourd'hui le *Bahr-Joseph*, ou la mer de Joseph. Nous ne nous arrêterons point ici à faire des dissertations, on peut lire ce qu'ont écrit sur ce sujet le Père Sicard, M. d'Anville et M. Gilbert.

Encore une fois, réduire le lac Mœris à ses justes dimensions, dire qu'il n'a pas été tout creusé de main d'homme, sous un seul règne, encore moins du temps de Mœris, etc., est-ce nier l'existence de ce lac? Qu'on prenne l'ouvrage de M. Guérin du Rocher [1], et l'on s'étonnera de la hardiesse de MM. de Guignes et du Voisin à en imposer aux lecteurs sur un fait aussi facile à vérifier, puisqu'il suffit d'ouvrir le livre de M. Guérin du Rocher.

Quelle maladresse à ces MM. de s'être donné la main pour s'aller jeter dans le lac de Mœris et s'y noyer.

[1] Hist. vérit. t. I, Mœris-Mesraïm, §. VIII.

§. IV.

De Mœris à Sésostris, dit M. de Guignes (p. 1747), Diodore compte sept générations qu'il n'indique pas.

Mais, comment peut-il les compter sans les indiquer? M. de Guignes a voulu dire qu'il ne les nomme pas, ce qui même n'eût pas été exact, il falloit dire *qu'il en nomme une, Sasychès*[1].

« Ce sont, dit-on, huit générations entre Arphadax » et Abraham (*ibid.*). M. du Rocher ne met point huit » générations, il n'en met que sept; par-là ce patriar- » che devient *Binothris* (*ibid.*). »

Ce *par-là* est une insigne fausseté, ce n'est point *par-là*, puisque Diodore ne parle point de *Binothris*; ce ne sont donc pas là les preuves de M. du Rocher, il n'y en a pas là une seule; c'est en suivant Manéthon que M. du Rocher montre que ce patriarche est Binothris.

6.° « Ici (continue M. de Guignes p. 1748), ici on » alonge les temps. Il falloit une suite de générations » entre Nemrod et Abraham; on a recours à celles que » Diodore place entre Mœris et Sésostris; toutes ces » suppositions ont besoin de preuves; et on n'en donne » aucune. »

La preuve consiste en ce qu'Hérodote n'a mis que les règnes les plus mémorables, de l'aveu de tous les savants; en ce que Diodore a mis un peu plus de générations qu'Hérodote, parce qu'il est un peu plus instruit du détail; en ce que Manéthon, qui comme prêtre égyptien, étoit plus à portée de réunir tous les mémoires, a mis une plus longue suite de noms, et a

[1] Hist. vérit., tom. I, Anciens rois d'Egypte, suivant Diodore.

recueilli jusqu'aux moindres traits dont il a formé autant de règnes. C'est comme si un auteur ne nommoit que les principaux rois de France, Clovis, Hugues-Capet, Charlemagne, saint Louis, Louis-le-Grand; et qu'un autre auteur en nommât davantage. Ne seroit-il pas permis de suppléer à l'un par l'autre? toutes ces suppositions sont fondées sur la nature même des différentes listes. Celle d'Hérodote ne comprend que les règnes les plus mémorables; celle de Diodore en comprend davantage, parce qu'il y a mis aussi des rois moins considérables. Celle de Manéthon est bien plus longue, parce qu'il a voulu y mettre jusqu'aux moindres noms et qu'il y a réuni des dynasties comme collatérales, qui rentrent les unes dans les autres. Ayant recueilli les versions des différents colléges de prêtres d'Egypte, et les mettant toutes les unes après les autres, il n'est pas étonnant qu'il y ait mis de la confusion. Y a-t-il là de la contradiction?

« D'après cela (dit M. de Guignes) Binothris est Abraham. » Ce n'est point *d'après cela*, car ce n'est point d'après les huit générations de Diodore, ce n'est point d'après des suppositions sans preuves, et par un arrangement arbitraire, que *Binothris* est Abraham; c'est d'après l'ordre et la nature même des faits dont il s'agit; c'est d'après la marche même des historiens; c'est d'après les preuves que M. du Rocher produit du dévoilement de *Binothris*. M. de Guignes supprime les raisonnements de M. du Rocher et lui prête les siens.

On se doute bien que M. du Voisin ne ménagera pas plus *Binothris*-Abraham, que tout le reste; aussi traite-t-il ce rapprochement du paralogisme (p. 218). « Hérodote et Diodore ne disoient rien qui pût ser-
» vir à reconnoître Abraham. Que fait M. du Rocher?

» Il trouve un *Binothris*, dans la seconde dynastie de
» Manéthon, *Binothris* est évidemment le même qu'A-
» braham, le fils de Tharé, *Ben-Thare.*»

On voit bien encore ici que M. du Voisin n'a jamais bien lu, ni Hérodote, ni Diodore, ni Manéthon, et qu'il n'a pas même idée de l'ouvrage qui les concilie. Croit-il donc qu'Hérodote et Diodore aient nommé tous les rois que comptoient les Egyptiens? Quoi! il s'avise d'en parler en docteur irréfragable, et il ignore qu'Hérodote ne parle que d'une vingtaine de règnes pour un espace de quinze cents ans au moins, jusqu'à l'empire des Perses. Il ignore qu'on voit dans Manéthon quantité de noms de rois qu'on ne voit ni dans Hérodote ni dans Diodore; qu'on y voit, par exemple, *Tlas*, qu'on reconnoît pour le *Thulis* des Arabes, lequel enleva, selon eux, *Sara*, épouse d'Abraham. Or, c'est avant ce Tlas, que se trouve dans Manéthon *Binothris*, fils de Tharé, *Abraham*, Oui, Monsieur, *Binothris* est évidemment le même qu'Abraham; cette identité est prouvée, non-seulement par le nom, mais par *Tlas*, qui le suit, et par la note touchant *Binothris*, dont la femme fut appelée *reine*, comme Sara fut appelée *reine* ou *princesse*.

M. du Voisin ressasse les objections de M. de Guignes sur *Sésostris* placé immédiatement après Mœris par Hérodote, et dans la douzième dynastie par Manéthon (p. 219).

Fatigués de répéter toujours les mêmes réponses, nous prions M. du Voisin plus fécond en mauvaises difficultés que M. de Guignes, parce qu'il est moins instruit, de faire une réflexion qui coupe court à toutes les pitoyables chicanes de ses faux raisonnements; c'est que dans la supposition même qu'on regarde ce qu'il

lui plaît d'appeler le système de M. du Rocher comme un problême géométrique à résoudre, la preuve en est complète, dès que toutes les conditions sont remplies; alors ce qui étoit problématique devient démontré.

M. Guérin du Rocher avoit à prouver que ce qui nous reste de l'histoire des Egyptiens est formé originairement sur ce que l'Ecriture même dit de l'Egypte. Hérodote ne parle évidemment que des règnes les plus mémorables. M. du Rocher montre que ces règnes les plus mémorables sont formés des endroits les plus remarquables de l'Ecriture concernant l'Egypte. Diodore met plus de règnes qu Hérodote, parce qu'il en insère de moins mémorables. M. du Rocher montre que ces règnes mémorables, sont encore formés d'endroits moins considérables de l'Ecriture concernant l'Egypte.

Manéthon qui a voulu tout mettre, a formé une plus longue liste de rois dont il ne dit souvent que les noms. M. du Rocher montre que ces rois sont encore formés de quelques petits traits de l'Ecriture concernant l'Egypte. *Il n'est pas étonnant* que les temps paroissent moins longs dans un de ces historiens, plus longs dans l'autre, et encore plus longs dans le troisième, puisque les temps s'estiment par la longueur de la succession, et que la succession est moins détaillée dans le premier, plus détaillée dans le second, et poussée jusqu'au dernier détail dans le troisième.

Il y a donc une insigne mauvaise foi à accuser M. du Rocher d'*alonger* ou de *raccourcir* les temps à son gré [1].

Tout lecteur de bonne foi doit voir que ce n'est pas M. du Rocher qui les a *alongés* ou *raccourcis*;

[1] M. du Voisin, p. 220; M. de Guignes, p. 1747 et 1748.

mais les historiens auxquels il est obligé de se conformer.

Que s'il trouve Mesraïm, Abraham, Jacob dans tel ordre, et à telle et telle distance l'un de l'autre, ce n'est pas comme le dit faussement M. du Voisin (pag. 218), par un arrangement *systématique* et *arbitraire*; mais parce qu'ils y sont en effet de cette manière réellement très-reconnoissables. En un mot, il ne les y place pas, mais il est forcé de les y voir parce qu'il les y découvre, et c'est-là une des conditions du problême remplie et vérifiée; de sorte que l'objection de M. du Voisin et de M. de Guignes est une preuve de plus pour M. du Rocher. C'est donc M. du Voisin qui a fait le paralogisme.

Ce n'est pas le seul; car nous avons déjà observé ailleurs que la démonstration totale résulte de la suite, et de l'ensemble des faits principaux, des traits substantiels recueillis dans les divers auteurs, rapprochés des traits de l'Ecriture, et qui y sont relatifs; et que toutes les conditions essentielles du problême se trouvent remplies et parfaitement justifiées.

§. V.

Autre paralogisme prétendu, cité par M. du Voisin.

« L'auteur persuadé comme l'on voit, que l'histoire
» d'Egypte doit être muette tant que l'Ecriture se taît
» sur le compte des Egyptiens, passa d'un plein vol,
» de Moïse à Salomon, qui épousa la fille d'un roi d'E-
» gypte (p. 221). »

Si M. du Rocher passe immédiatement du siècle de Moïse à celui de Salomon, il ne le fait que sur des rai-

sons et des preuves que M. du Voisin ne détruira jamais.

Il seroit trop long de les répéter toutes ici.

M. du Rocher voyant que l'Ecriture ne dit rien de l'Egypte depuis le siècle de Moïse jusqu'à Salomon, qui épousa la fille d'un roi d'Egypte ; voyant en même temps dans l'histoire d'Egypte que tout cet intervalle se trouve vide, et que cette même histoire renaît, reprend une suite marquée, et offre des traits parallèles et correspondants sous le règne de Salomon ; il n'a pas pu ne pas y reconnoître une nouvelle preuve bien convaincante de la vérité de sa découverte.

Ce n'est donc pas sans raison et sans preuve que M. Guérin du Rocher est persuadé que l'histoire d'Egypte est muette tant que l'Ecriture se taît sur le compte des Egyptiens ; c'est un fait constant et palpable, et M. du Voisin ne l'anéantira pas par une *petite et misérable supercherie*, qui consiste à dire : l'auteur, persuadé que l'*histoire d'Egypte doit être muette*, *etc.* au lieu de dire, persuadé, en voyant que l'histoire d'Egypte est muette. La première expression indique un pur systême dénué de preuves ; la seconde un fait constaté; et c'est en vain que le critique voudroit l'anéantir. Il continue : « D'après le même principe (que l'histoire » d'Egypte doit être muette), il (M. du Rocher) a été » contraint d'épuiser sur Abraham, Jacob et Moïse, » vingt dynasties de Manéthon, qui comprennent en- » viron trois cents règnes. C'est une tâche que l'auteur » s'étoit imposée ». M. du Voisin ignore-t-il que de mauvaises plaisanteries ne suppléent pas à des raisons, dans des matières d'érudition ? Non, ce n'est point d'après ce même principe, mais d'après quantité d'autres raisons bien différentes.

En particulier celle-ci : la vingt-quatrième dynastie de Manéthon, la dernière de celles en question, est composée du seul roi *Bocchoris*, lequel roi se rapporte au temps de Moïse, suivant quantité d'auteurs anciens. Voyez les preuves dans l'Ouvrage.

§. VI.

On diroit que M. du Voisin a juré d'être infidèle, et inexact à chaque phrase. « Il est difficile, dit-il, de ra-» mener une liste de trois cents rois à trois ou quatre » personnes ». Il a mal *compté*, mal *calculé ;* ces dynasties et ces listes comprennent non trois cents règnes, mais près de six cents, en les mettant bout-à-bout, et c'est ce qui fait voir que ce ne sont pas des rois réels; et c'est ce qu'on voit encore par deux dynasties, composées chacune de plus de soixante rois, qui ne sont point nommés, après la dynastie où se trouve *Sésostris*, qui est Jacob : c'est que les Egyptiens se sont fait autant de rois des soixante personnes et plus, qui composoient la famille de ce patriarche.

M. du Voisin pourroit observer, qu'il y a encore deux autres dynasties, composées chacune de plus de soixante rois qui ne sont pas nommés non-plus. L'une de ces deux est composée de soixante-dix rois, qui ne règnent qu'un jour chacun. Nous conseillons à M. du Voisin de faire valoir ces soixante-dix rois, dont chacun ne règne qu'un jour.

Est-il fort difficile de réduire des listes de soixante-dix rois dont chacun ne règne qu'un jour? M. Guérin du Rocher a rempli fort aisément et fort heureusement la *tâche* qu'il s'étoit imposée. Jacob, en entrant en Egypte, avoit une famille qui étoit composée de plus

de soixante personnes; de soixante-six, en comptant celles qui entrèrent avec lui en Egypte, et de soixante-dix, en comptant Joseph et sa famille. Cela suffit bien pour faire des listes de soixante rois, dont chacun ne règne qu'un jour.

Que M. du Voisin ne dise donc pas que *M. du Rocher épuise toutes les dynasties sur trois ou quatre personnes qui n'ont jamais régné;* il ne s'agit pas de savoir si Abraham, Jacob et Moïse ont régné, mais si des auteurs anciens, par méprise, les ont pris pour des rois. Abraham, Jacob et ses fils n'ont jamais régné; cependant *Justin* dit qu'Abraham et Israël furent *rois*, et qu'Israël laissa à ses fils, qu'il met au nombre de dix, autant de royaumes; *Artapan* dit qu'Abraham et ses fils *furent rois d'Egypte.*

Et les rois pasteurs de Manéthon, dont M. du Voisin se garde bien de parler, *qui sortirent d'Egypte pour aller fonder Jérusalem*, n'ont-ils pas tout l'air d'être des descendants d'Abraham et de Jacob? d'autant plus qu'ils sortirent sous le règne d'*Amosis*, qui a bien l'air d'être *Moseh* ou Moïse.

M. du Voisin n'a pas oublié ce que nous lui avons dit sur les étymologies de M. Guérin du Rocher. Nous lui laissons à juger par celle d'*Amosis*, si elles sont toutes fausses, et s'il fait beaucoup de grâce à l'auteur de *les lui pardonner*. Convenoit-il à M. du Voisin de prendre, à l'égard de M. Guérin du Rocher, ce ton de pitié satyrique?

Quant aux rapports prétendus imaginaires, le critique doit savoir maintenant à quoi s'en tenir sur ses assertions sans preuves, et d'une fausseté si révoltante que nous n'osons les caractériser comme elles le méritent. Pour ce qui est des *rapprochements bizarres*,

est-ce la faute de M. Guérin du Rocher s'ils le sont? il est assez bizarre que *Justin*, *Artapan*, *Nicolas de Damas*, aient fait de plusieurs patriarches, autant de rois. Cette *bizarrerie* est-elle une preuve contre la vérité de ces rapprochements?

Il faut au contraire qu'il y ait eu des preuves bien fortes pour engager M. du Rocher à passer par-dessus cette *bizarrerie*; car on voit par son ouvrage qu'il l'a sentie aussi-bien que M. du Voisin.

§. VII.

Plaisante question de M. du Voisin (p. 222.)

« Ne pourroit-on pas demander (à M. du Rocher)
» pourquoi il n'a pas essayé sa méthode sur les livres
» de l'Ecriture qui renferment l'Histoire Sainte depuis
» Moïse jusqu'à Salomon (p. 221). »

M. du Voisin a-t-il voulu prendre le ton persiffleur? nous l'ignorons; mais ce qui est certain, c'est qu'une question aussi ridicule suppose un homme qui n'a ni compris, ni même lu, avec la plus légère attention, l'*Histoire véritable*.

Pourquoi M. du Rocher n'a-t-il pas essayé de trouver l'histoire d'Egypte dans les livres de l'Ecriture, *où il n'est pas même question de l'Egypte?* Voilà à quoi se réduit la demande du critique.

M. Guérin du Rocher *n'a pas essayé sa méthode sur les livres de l'Ecriture qui renferment l'Histoire Sainte depuis Moïse jusqu'à Salomon*, par une raison bien simple; c'est qu'il n'y a vu aucun fait qui ait rapport à l'Egypte, et c'est précisément là une preuve qu'il ne se laisse conduire que par les faits, et qu'il n'a pas formé un systême auquel *il veuille tout plier*.

Il n'a jugé que l'histoire d'Egypte étoit prise de l'Ecriture, que d'après les faits reconnoissables, et prouvés identiques, par quantité de traits marqués et correspondants. Tout se trouve d'accord dans sa découverte. Les Juifs sortent d'Egypte sous *Bocchoris;* il n'y a plus que deux dynasties depuis *Bocchoris* jusqu'à *Cambyse*; et ces deux dynasties n'étant composées que de douze rois, ce n'en est certainement pas trop pour remplir l'espace depuis Salomon jusqu'à l'empire des Perses.

Il est donc visible que le critique a voulu prêter à M. Guérin du Rocher un ridicule qui ne retombe que sur lui-même : c'est comme s'il eût dit : « Pourquoi » M. du Rocher n'a-t-il pas essayé d'établir un système » bien absurde ? Pourquoi ne m'a-t-il pas ménagé par » là le plaisir délicat de m'égayer aux dépens de son » ouvrage ? mais il aura beau ne l'avoir pas même es» sayé, n'y avoir pas même pensé. Je veux moi, qu'il » l'ait fait, et que cette absurdité soit dans son ou» vrage, et je vais démontrer qu'elle s'y trouve en effet, » quoi qu'il en dise. »

Et c'est à cette belle démonstration que M. du Voisin consacre presque deux pages (222 et 223). « Ce n'est » pas seulement, dit-il, dans les passages de l'Ecriture » où il est fait mention de l'Egypte qu'il faut chercher » l'histoire d'Egypte; il faut remuer l'Ecriture toute » entière; il faut en décomposer tous les mots, pour » voir si à l'aide des étymologies et des transformations » de lettres, il n'en sortira pas quelques noms ou quel» ques faits analogues aux histoires d'Hérodote ou de » Diodore ». Que M. l'Abbé étoit content de lui-même ! Avec quelle complaisance il s'est applaudi, après avoir enfanté cette éloquente dérision ! Mais voyons s'il est aussi fort pour le raisonnement que pour la plaisante-

rie et la déclamation. D'où conclut-il que M. Guérin du Rocher est autorisé à chercher dans l'Ecriture ce qui n'y est pas? de plusieurs fausses suppositions qui ne portent que sur la mauvaise foi, l'ignorance et le défaut de jugement du critique. C'est ce que l'on va voir.

« Il est évident d'une part, dit-il, que les Egyptiens » ont copié l'Ecriture sans l'entendre ». M. du Rocher n'a point dit ni supposé que les Egyptiens ont copié l'Ecriture sans y rien entendre du tout; mais il a dit et répété souvent que ceux qui ont fait les extraits de l'Ecriture, l'entendoient ; et que ceux qui ont ensuite traduit et mis en œuvre ces extraits ne les ont pas entendus parfaitement, et que leur ignorance n'a pas été si profonde, qu'ils n'y aient assez entendu pour saisir bien des traits qu'ils ont seulement altérés.

2.° *L'imposture s'est jointe à l'ignorance.*

Oui, mais dans peu d'endroits, et cela n'empêche pas qu'il n'y en ait assez de reconnoissables, comme celui des Egyptiens précipités dans la mer, *enveloppés de plomb*, au lieu de *précipités comme du plomb*, etc.

3.° « Ne puis-je pas supposer que les rédacteurs se » sont approprié différents traits du livre de Josué » (M. du Voisin p. 222), soit pour embellir leur his- » toire, soit, etc. »

Nous ne pouvons admettre cette supposition, parce qu'elle n'est appuyée d'aucunes preuves. M. Guérin du Rocher a regardé cette supposition comme une chimère. Quelle fureur, de vouloir lui fabriquer et lui attribuer un système bien faux, bien absurde, et se ménager par cette ruse perfide, la petite *gloriole* de l'avoir combattu et décrédité?

« Non-seulement ils ont pu, mais je soutiens qu'ils

» ont dû le faire dans les principes de M. du Rocher ».
Le critique auroit dû dire dans les principes que je suppose à M. du Rocher et non pas dans ceux qu'il a adoptés ; et encore, dans ceux que M. du Voisin lui suppose, il n'est pas vrai que les Egyptiens eussent dû le faire ; rien ne les y obligeoit. Peut-on accumuler en si peu d'espace, tant de faux principes, de pitoyables raisonnements, et de conséquences absurdes ?

« S'ils n'avoient extrait de l'Ecriture que les faits où » il est question de l'Egypte, jamais ils n'auroient » formé un CORPS D'HISTOIRE, puisque dans certains » livres, et pendant des siècles entiers, l'Ecriture ne » fait aucune mention de cette monarchie. »

Voilà donc le principe que M. du Voisin veut à toute force attribuer à M. Guérin du Rocher. C'est que les Egyptiens ont *fabriqué un* CORPS D'HISTOIRE ; il faut donc qu'il n'ait jamais lu l'ouvrage de M. Guérin du Rocher, ou qu'il ait juré de ne lui faire dire que ce qu'il ne dit pas. Nous avons déjà eu occasion de démontrer que le critique s'est trompé lourdement, en s'imaginant qu'*effectivement les Egyptiens* ont formé UN CORPS D'HISTOIRE; ce qui prouve encore que jamais il n'a lu ni Hérodote, ni Diodore, ni, etc., pas même dans l'ouvrage de M. Guérin du Rocher, et que sur tous les articles qui exigent de l'érudition, il s'en sera tenu aveuglément au rapport de quelque savantasse, à quelque demi-rabbin, toujours doublement content de lui-même pour avoir substitué dans une tête mal organisée un mécanisme confus de signes grecs, hébreux et syriaques, à la science, à la logique et au sens commun.

« Quelque stupides qu'on les suppose (les Egyptiens), » ils ne l'étoient pas assez pour ne pas s'apercevoir de » ces lacunes. »

Aussi n'ont-ils pas probablement prétendu que ce fût *toute leur histoire ?* M. du Voisin leur fait plus d'honneur qu'ils ne s'en faisoient eux-mêmes, *en leur attribuant* UN CORPS D'HISTOIRE. Ils ne croyoient pas apparemment que trois ou quatre lignes renfermassent tout ce qui s'étoit passé sous un règne, à moins que ce ne fût un règne d'*un jour,* comme il y en a plus de soixante dans Manéthon.

« Et (p. 223), puisqu'on veut qu'ils n'aient pas » connu d'autres sources que les livres saints, pour-» quoi n'y auroient-ils pas puisé pour remplir les » vides ? »

1.° Il est faux qu'on ne veuille pas qu'ils aient eu d'autres sources, puisqu'on admet et que l'on suppose qu'ils ont aussi puisé dans leurs anciennes *traditions* fort altérées.

2.° Puisque les vides existent, et qu'ils ne les ont pas remplis (ce que ne croit pas M. du Voisin, parce que ne connoissant pas les sources, il part toujours de sa fausse idée d'une histoire entière et complète), c'est une preuve qu'ils s'en sont ordinairement tenus aux extraits de l'Ecriture qu'ils ont altérés dans la suite, en y mêlant les altérations de leurs traditions, et les bévues de leurs mauvaises traductions. *Nouvelle preuve pour la découverte de M. du Rocher.*

« Si Homère a trouvé dans le cantique de Débora le » germe de son Iliade, pourquoi M. du Rocher déses-» péreroit-il de retrouver une partie de l'histoire » égyptienne dans le livre des Juges. »

Quel raisonnement ! Homère a trouvé dans le cantique de Débora, ou plutôt dans de mauvaises traductions du cantique de Débora, le germe de son Iliade, parce qu'il y est en effet. Donc M. du Rocher doit retrouver

dans le livre des Juges une partie de l'histoire égyptienne, quoiqu'elle n'y soit pas.

On est las de répéter à M. du Voisin que M. du Rocher ne voit et ne veut voir dans l'histoire d'Egypte et dans l'Ecriture que ce qui y est, et qu'il y découvre évidemment; ce qui est une preuve très-forte en faveur de sa découverte. Et M. du Voisin s'obstinant à faire entendre que M. du Rocher est un visionnaire systématique, qui réalise sans cesse des imaginations chimériques, selon le besoin de son système, en impose si grossièrement et si malicieusement, qu'il faut se faire violence pour ne pas laisser échapper le nom que mérite un pareil procédé. *Homère a trouvé*... M. l'Abbé veut dire ici le petit mot pour rire. M. du Rocher n'a pas dit qu'Homère ait trouvé *lui-même immédiatement* dans l'Ecriture le germe de son Iliade; mais voici ce qu'il a fait entendre assez clairement : ce sont les faits qui l'ont conduit à conclure que la fable ou la mythologie grecque jusqu'à la guerre de Troie, n'est qu'une altération de l'Histoire Sainte, depuis le commencement de la Génèse, jusqu'à la fin du livre des Juges. Homère a pris le fonds de son Iliade dans ces fables et mythologies grecques; et si M. du Rocher pense que le cantique de Débora est le germe de l'Iliade, c'est qu'il y a été amené, tant par le dévoilement des sources où les anciens eux-mêmes nous disent qu'Homère a puisé médiatement ou immédiatement, que par le rapprochement du cantique de Débora, et des principaux traits de l'Iliade : c'est ce que M. du Rocher n'a fait qu'indiquer, et qu'il développera dans la suite; il ne peut pas tout faire à la fois. Que M. du Voisin, au lieu de l'interrompre très-gratuitement et très-mal à propos, ait la bonté de prendre un peu de patience; nous avons quel-

ques raisons de croire que l'empressement de M. du Voisin sera pour M. du Rocher un motif de plus, d'accélérer son ouvrage, quand ce ne seroit que pour fournir à M. l'Abbé l'occasion de développer une érudition non moins glorieuse, que fructueuse,

CHAPITRE VI.

Bévues de MM. de Guignes et du Voisin qui en valent bien quelques-unes des Egyptiens.

---

§. I.

En voici une assez singulière de M. de Guignes [1].

« Les Egyptiens ont été si ignorants de leur ancienne » histoire, qu'ils n'ont pu même reconnoître dans » l'Ecriture les événements qui leur appartenoient » directement. *Sara*, femme d'Abraham, est enlevée » par le roi d'Egypte; en conséquence Sara se trouve » enlevée par son mari même qui se la rend, et se » fait à lui-même le discours que nous lisons dans » l'Ecriture. »

Ici M. de Guignes fait dire à M. Guérin du Rocher précisément le contraire de ce qu'il dit sur l'enlèvement de *Sara*. M. du Rocher après le roi *Binothris* formé d'Abraham, fils de *Tharé*, qui alla en Egypte, passe à un autre règne formé du Pharaon qui enleva *Sara*, épouse d'Abraham (t. 1, Tlas ou Thulis, etc.). Manéthon l'appelle *Tlas*, et les Arabes *Thulis*; ceux-ci disent expressément que ce *Thulis* fut le *Pharaon* qui enleva *Sara*. M. du Rocher montre que ce nom de *Tlas* ou *Thulis* est un nom propre qu'ils lui ont formé du fait même de l'enlèvement, puisque *thll* signifie *ravir*, et que *thul* signifie *ravisseur*. C'est bien du roi d'Egypte

[1] Premier extrait, pag. 1748, 1749.

qu'il s'agit, puisque M. du Rocher met pour titre de ce règne, *le roi ravisseur de Sara* (tome 1).

Les Egyptiens l'ont si bien reconnu qu'ils lui ont donné le nom de *ravisseur*, comme il le fut en effet. M. de Guignes a donc tort de dire *qu'ils n'ont pu même reconnoître* les événements qui leur appartenoient directement ; il a également tort d'ajouter que, d'après cette supposition, celui qui enleva Sara, femme d'Abraham, est *Binothris*, ou *Abraham*. Quelle étrange bévue! C'est le roi d'Egypte qui enleva la femme d'un étranger.

Nous avons sous les yeux la lettre d'un des critiques les plus savants et les plus célèbres (le *P. B.*), qui s'élève contre les infidélités des deux extraits de M. de Guignes et qui s'exprime ainsi à ce sujet : « Le journa-
» liste est d'ailleurs si peu attentif à ce qu'il lit dans cet
» ouvrage (de l'Histoire véritable), qu'il croit, ou
» veut faire croire que Sara se trouve enlevée par son
» mari même qui se la rend. Dans le livre, Abraham
» est *Binothris*, et le ravisseur de Sara est *Thulis* ou
» *Tlas*, personnage fort distingué de Binothris, et
» par conséquent d'Abraham. L'histoire de ce *Thulis*
» ou *Tlas* est bien formée de l'histoire d'Abraham,
» c'est-à-dire, de son voyage en Egypte, et du danger
» qu'y courut son épouse; mais Thulis ou Tlas n'est
» pas pour cela le patriarche même, et cette bévue
» dans le journaliste est inexcusable.

» Elle l'est même d'autant plus qu'il a appuyé sur cet
» endroit de l'ouvrage, et qu'il identifie aussi deux
» autres rois *Sethénès* et *Chœrès* avec Abraham, parce
» qu'il y est dit que ces rois sont formés de l'histoire
» de ce patriarche, etc.

» Les Egyptiens, continue M. de Guignes (*ibid.*),

» ont poussé leur ignorance jusqu'à ce point, non-» seulement ils n'ont pas eu la plus légère idée de leur » histoire, mais encore ils ont manqué de sens, etc. »

Déclamation ridicule et vaine ; c'est parce que les Egyptiens ont reconnu un trait de leur histoire qu'ils y ont placé *Thulis* ou *Tlas*. Le Pharaon qui enleva *Sara* n'est-il pas un roi d'Egypte ? N'a-t-il pas été un roi *ravisseur* ? Que dit M. du Rocher ? Que les Egyptiens ont souvent formé des noms de rois sur des indications de faits, comme on dit le *conquérant des Gaules* pour *César*, le *conquérant de l'Asie* pour *Alexandre* [1].

M. de Guignes poursuit : « ils ont converti tous les » mots qui expliquoient les événements en différents » personnages » ; M. de Guignes deux pages auparavant (p. 1748), fournit lui-même une preuve du contraire en parlant de la loi portée sous *Binothris* en faveur des reines, puisque ce trait est pris de *Sara*, qui est déclarée princesse ou reine dans l'Ecriture. Pour *Tlas* ou *Thulis*, il n'en reste que le nom dans *Manéthon* sans aucune note. Il suffit donc du nom qui répond à ce nom ; il n'est pas besoin de trouver des faits pendant que Manéthon n'en met aucun.

« Nous ne nous arrêterons pas sur le *Thulis* de Sui-» das, dans lequel l'auteur trouve Jésus-Christ et une » notion précise du mystère de la Trinité [2]. » Ici M. de Guignes fait entendre que c'est M. Guérin du Rocher qui, par un effort d'imagination exaltée, trouve dans le *Thulis* de Suidas une notion précise du mystère de la Trinité ; et il ne dit pas que tous les savants l'y reconnoissent sans peine dans ce vers grec :

Πρῶτα Θεὸς, μετέπειτα λόγος, καὶ πνεῦμα σὺν αὐτοῖς,

[1] Hist. vérit., t. 1, Chéops, etc. §. I, à la fin, et Observ. prél. §. XX. — [2] Id. Extr. p. 1750.

qui signifie, premièrement *Dieu*, ensuite le *Verbe* et l'*Esprit* avec eux [1]. Vandale et Fontenelle en particulier l'y ont si bien reconnu, qu'ils prétendent conclure de là que c'est une histoire fabriquée par les chrétiens. Cependant M. de Guignes veut se servir de ce dévoilement pour jeter du ridicule sur l'ouvrage de M. Guérin du Rocher. On peut voir dans les explications de celui-ci, comment il concilie tout, et juger de la mauvaise foi de M. de Guignes.

On peut en juger par la lecture des autres articles du premier volume que M. de Guignes ne fait que défigurer.

Comme le reste de ces articles ne porte que sur des noms de rois, de Manéthon, la plupart sans aucun fait, nous ne nous y arrêterons pas; cela seroit d'ailleurs extrêmement ennuyeux.

§. II.

M. du Rocher a prouvé que *Phéron* est *Juda*. Que l'on compare cet article, quoique fort court, avec le seul rapprochement que M. du Voisin s'est avisé de faire de ce même *Phéron* avec le Pharaon persécuteur des Hébreux.

D'abord M. du Voisin veut (p. 194) qu'on reconnoisse dans Phéron des traits du Pharaon, persécuteur des Hébreux, et il n'a guères que la ressemblance de nom, genre de preuve qu'il ne veut pas admettre dans M. du Rocher. L'on peut remarquer en passant que M. du Rocher est très-difficile sur la preuve, et qu'il ne se contente pas de la simple ressemblance du nom, ni d'une simple étymologie, quelque heureuse qu'elle

[1] Hist. vérit. t. 1, Thulis de Suidas.

paroisse, lorsqu'il n'a pas d'autres preuves, ou qu'il en a de contraires.

M. du Voisin auroit dû voir dans le *Phéron-Juda* de M. du Rocher, des preuves qui détruisent son *Phéron-Pharaon;* s'il les a vues, il a feint de ne pas les voir, car il ne dit mot de la suite de l'histoire de Phéron, qui *recouvra la vue*, qui *fit brûler des femmes adultères*, et *épousa une femme qu'il crut avoir trouvée fidèle*, tous traits caractéristiques de *Juda*, et qui démentiroient son rapprochement avec le *Pharaon* de Moïse, qui ne se maria pas sans doute après avoir péri dans la mer Rouge.

M. du Voisin fait entendre tant qu'il peut, que M. du Rocher altère Hérodote et Diodore, ce qui est très-faux; car M. du Rocher les cite avec une fidélité que nous osons dire scrupuleuse. Mais il est très-vrai que c'est M. du Voisin qui les altère, et qui, dans cet article *Phéron* entr'autres, les a extrêmement altérés, et cela pour pouvoir se forger un rapprochement à sa fantaisie.

1.° Il dit que le règne de Phéron, suivant Hérodote et Diodore, fut rempli de merveilles et de prodiges; première fausseté; ni Hérodote, ni Diodore ne disent qu'il fut rempli de prodiges: 2.° que le Nil causa de grands ravages; ils ne disent point qu'il causa tant de ravages: 3.° que l'Egypte fut affligée de plusieurs plaies; ils n'en disent pas un mot: 4.° que ce prince, enivré de son pouvoir et de sa grandeur, porta l'extravagance et l'impiété jusqu'à s'en prendre aux dieux mêmes. Tout ce que disent Hérodote et Diodore, c'est que par bravade suivant l'un, par impiété suivant l'autre, *il lança un dard contre le fleuve.*

Qu'on écoute à présent notre censeur: « Pour bien

» juger, dit-il (p. 234), des rapprochements propo-
» sés par M. du Rocher, il ne suffit pas de connoître
» l'Egypte par les morceaux décousus qu'il en rapporte.
» Je rends l'HOMMAGE LE PLUS SINCÈRE à sa bonne
» foi ; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il ne
» cite que les traits qu'il croit parallèles à certains faits
» de l'Ecriture ; d'ailleurs ces traits isolés et mis hors
» de leurs places, ne nous montrent point la suite et
» la liaison de l'histoire d'Egypte. J'INVITE DONC *ceux*
» *qui voudront examiner* le système de M. du Rocher,
» *à faire précéder cet examen par* UNE LECTURE AT-
» TENTIVE D'HÉRODOTE ET DE DIODORE, *etc.* »

1.° Et nous, nous sommes fâchés de n'avoir pu, dans nos observations, sans manquer *à la bonne foi*, rendre un *hommage à la bonne foi de M. du Voisin*. Et ici en particulier, est-il de bonne foi, et bien d'accord avec lui-même, en disant qu'il rend l'HOMMAGE LE PLUS SINCÈRE à un homme qu'il accuse en même temps de ne citer que les traits qu'il croit favorables à son système, et de ne les présenter qu'isolés, hors de leurs places, de manière à ne point montrer la suite et la liaison.

2.° On défie M. du Voisin de citer aucun endroit d'Hérodote, ou de Diodore, ou de Manéthon, qui ne soit rapporté fidèlement par M. du Rocher. Les morceaux ne sont point décousus, déplacés, défigurés, dénaturés, puisque toute l'histoire d'Egypte, telle que nous l'avons, s'y trouve, et *même beaucoup plus* qu'il ne s'en trouve dans chaque historien en particulier ; et que les vrais savants savent gré à M. du Rocher d'avoir réuni tous les traits épars qu'il en a pu recueillir d'Homère, de Platon, de Tacite, de Pline, de Plutarque, des Arabes et d'autres auteurs (tome 1, Hist. d'Egypte rapportée en détail, etc.).

M. du Voisin qui nous invite avec tant de suffisance à lire Hérodote et Diodore, nous prouve encore ici, comme en tant d'autres endroits, qu'il ne les a pas lus lui-même, puisque dans son rapprochement de Phéron avec le Pharaon persécuteur des Hébreux, il leur fait dire ce dont ils ne disent pas un mot, comme nous venons de le démontrer ci-dessus.

Si les rapprochements de M. du Rocher ressembloient à celui-là, le seul qu'ait osé tenter M. du Voisin, on auroit raison de dire que ce sont des rapprochements *bien vagues*, *bien hasardés*, *arbitraires*, *insuffisants*, *etc.* (termes de M. du Voisin), et de renvoyer les lecteurs à Hérodote et à Diodore pour voir si l'auteur y a trouvé ce qu'il leur fait dire.

§. III.

C'est surtout le GRAND SÉSOSTRIS que MM. de Guignes et du Voisin ont entrepris de défendre ; nous avons déjà vu comment ils l'ont maltraité en voulant le venger. Voyons si leurs nouvelles tentatives seront plus heureuses.

C'est surtout par ce dévoilement qu'ils prétendent prouver l'invraisemblance et l'impossibilité des bévues des Egyptiens.

« Pour développer davantage son idée, dit M. de » Guignes (p. 2502), l'auteur présente un abrégé du » règne de Sésostris d'après M. Rollin, et ensuite il » rapproche de la vie de Jacob les détails particuliers. »

D'abord ceci est faux et de mauvaise foi. M. du Rocher présente bien un abrégé du règne de Sésostris d'après M. Rollin et M. Bossuet, mais c'est pour faire voir au commun des lecteurs qui ne remontent pas aux

sources, qu'il ne cherche point à leur en imposer, en déguisant, ou en affoiblissant les traits de Sésostris, puisqu'il commence par le présenter dans tout son appareil de grand conquérant d'après ceux qui l'ont le plus vanté; mais après cela, pour chaque trait, il remonte exactement aux plus anciennes sources qui nous restent.

M. de Guignes altère tout, il présente toujours les choses sous un faux jour, à chaque mot il faudroit le relever.

Ne diroit-on pas ici que M. du Rocher n'a pas remonté aux sources, et que ce n'est que Rollin qui lui sert à développer son idée?

Il suffit de répéter ici ce que nous avons fait voir plus haut, que M. de Guignes n'a détruit aucun des cinquante-quatre points de conformité que M. du Rocher indique entre *Jacob* et *Sésostris*.

Passons à M. du Voisin qui enchérit toujours sur M. de Guignes et ramène au moins trois fois Sésostris sur la scène.

« L'histoire de Sésostris, dit-il (p. 243), est sujette à de grandes difficultés; les savants ne sont point
» d'accord sur le temps où il a vécu, on a mêlé des
» circonstances fabuleuses au récit de ses expéditions,
» les historiens ont exagéré ses exploits; tout cela est
» vrai; mais faut-il en conclure que ce conquérant,
» qui couvroit la mer Rouge de ses vaisseaux, qui
» traînoit à sa suite des armées formidables, qui a
» donné des lois à toute l'Asie, n'étoit autre que le pa-
» triarche *Jacob*, parcourant la terre de Canaan UN
» BATON A LA MAIN? »

1.° Ce n'est pas de là que M. du Rocher le conclut; voilà d'abord un raisonnement ridicule que M. du

Voisin fait tout naturellement et très-expressément pour en gratifier M. du Rocher qui est incapable d'en faire jamais de semblables.

2.° M. du Voisin avoue que les savants ne sont point d'accord sur le temps où a vécu Sésostris ; il auroit pu et dû ajouter que l'Ecriture exclut l'existence de Sésostris comme *Grand Conquérant*, de tout l'espace où les savants ont cherché à le placer [1].

3.° M. du Voisin avoue *qu'on a mêlé des circonstances fabuleuses au récit de ses exploits ;* que les historiens ont exagéré. Mais, qui est-ce qui a dit à M. du Voisin, et quelle preuve a-t-il pour affirmer qu'effectivement il a existé un *Sésostris* grand conquérant, qui aura couvert la mer Rouge de ses vaisseaux ; qui aura traîné à sa suite des armées formidables ; qui aura donné des lois à toute l'Asie ? Comment peut-il nous certifier que ce ne sont pas là ces exagérations et même ces exploits fabuleux que M. du Voisin lui-même avoue ?

4.° *Parcourant la terre de Canaan.* M. du Voisin qui doit bien savoir l'Ecriture, ignore-t-il que Jacob ne parcourut pas seulement la terre de Canaan ; mais qu'il alla chez Laban, à HARAN, qui étoit dans la Mésopotamie, et par conséquent assez éloigné de la terre de Canaan ? Outre ce voyage, Jacob n'alla-t-il pas en Egypte ? ainsi, il ne parcourut pas seulement la terre de Canaan, et il n'est pas probable qu'à l'âge où étoit ce patriarche, dans ce dernier voyage, il l'ait fait *un bâton à la main.* Il paroît que M. du Voisin n'est pas très-familiarisé avec l'Ecriture ; qu'il la lise, et il verra qu'elle dit positivement que Pharaon envoya des cha-

[1] Hist vérit. t. 2, Sésostris-Jacob, §. I.

riots à Jacob, pour le transporter en Egypte. Sans doute le modeste patriarche, très-ami de la simplicité des mœurs de son temps, ne donnoit pas dans le luxe. Mais il revint de Mésopotamie avec une famille très-nombreuse; il entra en Egypte avec plus de soixante personnes, et ses descendants en sortirent au nombre de six cent mille.

M. du Voisin a-t-il prétendu, pour s'égayer, se faire un jeu *du bâton de Jacob?* Mais feu Voltaire, maître en bouffonnerie, en entendant parler des chariots du roi d'Egypte envoyés à Jacob, auroit aussi donné une plaisanterie, en faisant voyager Jacob par les carosses de la cour.

5.° Autre falsification. M. du Voisin (p. 227, 228, 229, 230, 237, 243), fait une énumération des grands traits de Sésostris, et fait entendre surtout (p. 230), que M. du Rocher ne donne, pour expliquer ces traits, que deux ou trois étymologies, qui sont la seule explication que cite M. du Voisin. L'auteur de *l'Histoire véritable* a cependant fourni une preuve de cinquante-quatre traits, dont quantité sont indépendants des étymologies, et que M. du Voisin a la mauvaise foi de mettre de côté sans en faire la moindre mention. (*Voyez* plus haut, page 22.)

6.° Sixième falsification. M. du Rocher n'a point dit ni supposé, que tous les traits attribués à *Sésostris*, soient précisément de Jacob; mais il a expressément fait voir qu'on lui en a prêté plusieurs de *Joseph*, son fils; que plusieurs sont pris du peuple de ses descendants, appelés comme lui *Israël;* par exemple, les six cent mille hommes qui sortirent d'Egypte, le passage de la mer Rouge, et l'expédition sur les côtes, les campements de Sésostris en Arabie, etc. etc.; et que l'i-

dentité du nom *d'Israël*, a fait confondre *Jacob-Israël* avec *le peuple d'Israël*, comme celui de *Sésos*, qui signifioit également *pasteur* au singulier et au pluriel, a pu comprendre les traits du patriarche et plusieurs traits de ses descendants [1].

7.° « L'existence de Sésostris, roi d'Egypte, et conquérant, dit M. du Voisin, est suffisamment prouvée » par l'opinion de toute l'antiquité. »

Tout en prenant ce ton affirmatif et tranchant, qui lui est si ordinaire, M. du Voisin n'ose dire que L'OPINION, une simple opinion, n'est pas une preuve, surtout quand on a des preuves contraires à cette opinion.

8.° « *Par les monuments* que ce prince avoit laissés » partout où il avoit porté ses armes victorieuses, monuments que l'on voyoit encore dans l'Asie Mineure » du temps d'Hérodote. »

A entendre le pompeux, mais moderne historiographe du conquérant Sésostris, ne s'imagineroit-on pas que la terre entière soumise par les armes victorieuses de ce monarque universel, a été couverte de ses monuments, et qu'on en a de bonnes preuves et de bons garants?

Mais que les gens instruits en rabattent! si M. du Voisin avoit consulté les sources comme M. Guérin du Rocher, il auroit vu qu'Hérodote ne met dans l'Asie Mineure que deux figures d'un homme, sculptées dans des rochers, et de la hauteur de cinq palmes [2]; et Hérodote ajoute que *d'autres les disoient de Memnon*, et non de Sésostris [3].

[1] Hist. vérit. t. 2, Sésostris-Jacob, §. III.
[2] Ibidem, §. XXXVI.
[3] Ibid.

Il y a plus ; Hérodote ne dit avoir vu qu'EN PALESTINE, des monuments de Sésostris avoués de tout le monde ; et LA PALESTINE étoit le pays de Jacob, et fut dans la suite celui de ses descendants ; celui du *Sesos*-pasteur, et *des Sesos-pasteurs*. Ce trait frappant conduit naturellement à soupçonner, au moins, que tous les récits de ces monuments ne sont que des altérations.

Il y a plus encore ; il est prouvé que ces monuments mêmes de Palestine n'y auroient pas subsisté du temps d'Hérodote, s'ils avoient été d'un vrai roi d'Egypte, tels qu'il les dépeint [1].

Ainsi, les objections même les plus triomphantes de M. du Voisin sont toujours de nouvelles preuves pour la découverte de M. du Rocher.

9.° « Enfin, dit-il, par la colonie égyptienne qu'il » avoit établie dans la Colchide ». Ce trait, dont il faut lire l'explication en entier dans l'Histoire véritable (t. 2, Sésostris-Jacob, §. XXXII), est encore un argument en faveur de M. du Rocher ; car cette colonie étoit une colonie de circoncis, circonstance qui convient beaucoup mieux à *Jacob*, et à ses descendants, qu'à un roi d'Egypte ; il est fort singulier de voir M. du Voisin ériger en preuve ce qui est en question. M. du Rocher a donné un développement lumineux de cette prétendue colonie égyptienne, établie en Colchide, d'où il résulte que Jacob est vrai prototype de Sésostris : qu'oppose M. du Voisin ? Non, dit-il, Sésostris n'est pas Jacob, parce que ce prince a établi une colonie de circoncis en Colchide. La découverte de M. du Rocher vient puissamment au secours des défenseurs des livres saints, qui

[1] Voyez plus haut, p. 83, et l'Hist. vérit. t. 2, Sésostris-Jacob, §. XXXVIII.

souvent ont été embarrassés de répondre à l'autorité d'Hérodote, parce qu'ils n'avoient pas la clef de son histoire. M. du Voisin voudroit-il enlever à la religion cette vérité triomphante, qui prouve désormais que ce ne sont pas les Juifs qui ont emprunté les mœurs des Egyptiens, mais qu'au contraire, ce sont les auteurs païens qui ont pillé les récits des historiens sacrés ?

10.° M. du Voisin insinue adroitement qu'il n'y a dans l'Ecriture aucun trait qui puisse faire prendre Jacob pour un guerrier, et s'exprime ainsi (p. 227 et 228) : « On doit être curieux de savoir comment cela » se trouve dans l'histoire du patriarche Jacob » ; et voilà pourquoi M. du Voisin le représente comme un pauvre voyageur, LE BATON A LA MAIN. C'est encore ici une falsification; car, dans l'Ecriture, Jacob a *un arc* et *une épée*, avec lesquels il avoit acquis une terre, comme Sésostris est aussi représenté dans Hérodote avec *un arc* et une *arme perçante*. M. du Voisin n'auroit pas dû feindre d'ignorer un trait si concluant pour M. du Rocher; encore moins substituer *à l'arc et à l'épée, un bâton dans la main de ce patriarche*.

Autre réflexion qui n'auroit pas dû échapper à M. du Voisin ni à M. de Guignes.

Par tradition, les Egyptiens se souvenoient qu'un *Sésos* ou *pasteur* avoit fait de grandes entreprises sur la mer Rouge et dans l'Arabie voisine; qu'il avoit fait des conquêtes étendues, ce qui est vrai *d'Israël*, peuple *pasteur*. Toutes ces idées ont contribué à leur faire regarder *Israël* ou *Jacob*, comme un grand conquérant, en attribuant au père ce qui appartient aux descendants.

Enfin, comme l'a remarqué un savant célèbre, dans

une lettre sur les deux extraits de M. de Guignes; « si » les critiques s'étoient donné la peine de lire avec at- » tention seulement la vingtième partie des exemples » et des bévues semblables à celles que suppose ici l'au- » teur, exemples constatés et cités dans différents en- » droits de l'ouvrage, et surtout dans les observations » préliminaires, ils ne trouveroient plus rien d'in- » croyable dans celles des Egyptiens. »

M. du Voisin n'auroit-il pas dû sentir la force de cet argument de M. Guérin du Rocher ? Si les traducteurs les plus habiles de l'Ecriture, n'ont pas laissé de traduire eux-mêmes quelquefois très-diversement, et de mettre des choses très-*disparates* sur quelque ressemblance de mots ; par exemple, là où il s'agit *de glaive d'oppression*, la Vulgate met *un glaive de colombe ;* les Septante, *un glaive grec;* le Paraphraste Caldéen, *un glaive qui est comme du vin* [2]; est-il étonnant que les mauvais traducteurs Egyptiens aient mis de l'*ébène* au lieu de *pierre*, des *matelots*, au lieu d'*anges*, *etc. etc.*

11.° Nous avons déjà observé, et nous prions les lecteurs de considérer que M. du Voisin frappé, malgré lui, de l'évidence des rapprochements qu'il aura, sinon lus, au moins parcourus, et en particulier de celui de Sésostris-Jacob, s'est étudié à chercher des tournures, et à choisir des termes propres tout à la fois à exprimer un aveu, et à le rétracter. Il est divertissant de voir l'embarras où le jette l'évidence, quels tours il prend, et quelles ressources il sait employer. Outre ce que nous en avons déjà fait remarquer, en voici un nouvel exemple.

« La licence avec laquelle M. du Rocher *dispose* de

[1] Voy. Hist. vérit. t. 3, Amasis-Nabuchodonosor, §. X, vers la fin.

יונה *ab* ינה *opressit.* יונה *columba ;* יון *Javan, Græcus ;* יין *vinum.*

» l'histoire d'Egypte, et du texte de l'Ecriture, la res-
» source inépuisable des étymologies, et des transfor-
» mations, ne pouvoient manquer de produire *quel-*
» *ques-uns de ces rapprochements qui étonnent l'ima-*
» *gination.* Le parallèle de Sésostris et de Jacob est un
» *chef-d'œuvre d'adresse et de sagacité.* On admire
» avec quel art l'auteur a su découvrir des rapports en-
» tre les faits les plus disparates; mais on sent qu'il
» manque toujours quelque chose à la preuve, etc. »

1.° M. du Voisin commence par avancer une fausseté.

Il est faux que M. du Rocher se donne LA LICENCE de disposer du texte de l'Ecriture. Cette imputation est démentie et détruite par tout l'ouvrage; nous en attestons les vrais savants, et c'est ici une nouvelle preuve que M. du Voisin l'a parcouru avec si peu d'attention, qu'il n'en a pas même d'idée.

Car, quelle est la marche de M. du Rocher? Il cite quand il le faut, le texte tel qu'il est dans l'hébreu; il le respecte, il n'y change rien, il n'y touche pas: que fait-il donc? il examine les morceaux de l'histoire d'Egypte qui ont rapport au texte, et il montre que les Egyptiens ou les Grecs l'ont altéré, parce qu'ils en ont pris les mots et les phrases en un sens bien différent de la Vulgate, de l'Hébreu, et des Septante.

Est-ce là se donner LICENCE DE DISPOSER DE L'ECRITURE? N'est-ce pas, au contraire, venger l'Ecriture de la licence, ou de l'ignorance de ceux qui en ont mal disposé?

Quant à l'histoire d'Egypte, nous avons déjà donné à M. du Voisin le défi de prouver que M. du Rocher ne cite pas exactement les textes des historiens grecs. Il est faux qu'il en dérange l'ordre et la suite. Il les tra-

duit exactement : il n'en dispose donc pas avec *licence*. S'il les prend et les discute les uns après les autres, c'est que ni lui ni aucun mortel n'a encore trouvé le secret de tout dire et de tout expliquer à la fois. Mais ce n'est pas encore là en disposer avec *licence*.

La licence avec laquelle M. du Rocher dispose de l'Ecriture. C'est bien M. du Voisin qui se donne, sur l'Ecriture Sainte une licence bien hardie en se permettant (p. 307 et 308), une opinion que nous soumettons au tribunal respectable de ses censeurs naturels, à la Sorbonne. Il prétend que Moïse s'est servi pour composer la Genèse, des mémoires antérieurs qu'il trouva parmi les Israélites, ou même parmi les Egyptiens; jusqu'ici nous sommes assez de cet avis, c'est l'opinion de *plusieurs savants;* mais il ajoute : *Peut-être que les diversités qui se remarquent en divers endroits de l'Ecriture, à l'égard des dates, des noms et des généalogies, ne viennent que de la multiplicité des mémoires originaux dont on a tiré ces dénombrements.*

Eh quoi! Moïse et les autres écrivains sacrés n'auront donc, ni bien extrait, ni bien choisi leurs extraits, ni bien compris, ni arrangé exactement les matériaux qu'ils tiroient de ces mémoires? ils se seront trompés, en les rédigeant : ils n'auront donc été ni inspirés, ni dirigés par l'Esprit-saint dans la composition des livres saints; pour nous, nous avions toujours cru et enseigné jusqu'à présent, que les auteurs sacrés avoient été inspirés, ou du moins spécialement dirigés par le Saint-Esprit, pour choisir, et écrire exactement les faits de l'histoire du peuple de Dieu; que ces livres sont sortis purs et exacts des mains de Moïse et des prophètes, et que ces diversités, ou espèces de contradictions apparentes, dont veut parler M. du Voisin

ne se sont glissés dans le texte, que par la négligence, l'inadvertance, ou l'ignorance de quelques copistes, parmi tant de milliers qui ont transcrit, et dans la suite ont fait imprimer tant d'exemplaires des livres saints.

M. du Voisin prend LA LICENCE de mettre sur le compte de Moïse, et des auteurs sacrés, des omissions, des erreurs, des différences qui ne viennent très-certainement que des copistes non inspirés, ni miraculeusement dirigés : et c'est M. du Voisin qui ose accuser de *licence* M. du Rocher.

2.° Admirez ces termes de M. du Voisin *la ressource inépuisable des étymologies, et des transformations.... quelques-uns de ces rapprochements qui étonnent l'imagination...... un chef-d'œuvre d'adresse et de sagacité, avec quel art l'auteur a su se découvrir, etc., etc.*

Le tout pour donner à entendre que les rapprochements ne sont que systématiques, arbitraires, factices, imaginaires, spécieux, illusoires, et en très-petit nombre, qu'il n'y a aucun dévoilement qui soit prouvé par des traits réels, des faits marqués, et des rapports convaincants, etc.

M. du Voisin peut se flatter d'avoir renfermé dans toutes ces phrases, autant de faussetés qu'il y a d'articles dans l'ouvrage de M. Guérin du Rocher.

Nous prions M. du Voisin de nous dire comment il peut se trouver tant d'*adresse*, tant de *sagacité*, tant de *science et d'érudition, etc.*, dans l'*Histoire véritable* [1], s'il est vrai comme il l'a affirmé, que dans tout cet ouvrage, il n'y ait aucun fait qui ait la moindre ressemblance, *le moindre rapport apparent*, *aucun*

[1] M. du V. p. 212, 235, 237.

trait où l'on puisse se reconnoître, *etc.*, car il nous semble, à nous, qu'un ouvrage qui n'est composé que pour rassembler, exposer et prouver des traits de ressemblance, et qui n'en offre aucun, doit être un *chef-d'œuvre* de maladresse et de sottise dont on ne voit pas d'exemples, et qui ne se conçoit même pas.

M. du Voisin a-t-il droit maintenant de se récrier sur *l'invraisemblance*, *l'impossibilité des bévues des Egyptiens*, lui qui, dans sa critique en a tant accumulé de sa façon, qui surpassent celles des Egyptiens? « La marche attribuée aux auteurs de l'histoire d'E- » gypte, dit-il (p. 257), n'est pas dans la nature. »

La sienne est-elle plus dans la nature, plus selon la nature?

Car les compilateurs, rédacteurs, traducteurs de l'*histoire d'Egypte* (à en juger par les choses extravagantes qu'ils ont mises dans cette histoire, et que M. du Voisin y auroit vues, s'il l'avoit lue dans les sources), étoient moins éclairés par rapport aux temps anciens, et aux extraits hébreux de l'Ecriture, que n'a pu et dû l'être, par rapport à l'*Histoire véritable*, M. du Voisin placé au centre, et à la source de la science, et des lumières, qui rendent à si juste titre, le corps dont il est membre singulièrement respectable et illustre.

L'Histoire véritable, si défigurée, si travestie dans l'espace de dix-huit mois par MM. de Guignes et du Voisin n'est-elle pas une preuve de *possibilité* et de *vraisemblance*, pour les altérations et les travestissements que les Egyptiens ont faits dans leur histoire durant près de deux siècles écoulés depuis leur captivité jusqu'au temps d'Hérodote.

« La marche attribuée aux auteurs de l'histoire

» d'Egypte n'est pas dans la nature. » La question est de savoir si la découverte de M. du Rocher est démontrée, car s'il n'est pas possible de la renverser, *la marche attribuée aux auteurs égyptiens* rentre dans l'ordre des choses *possibles*, puisqu'alors c'est un fait, tout comme les pitoyables critiques de MM. de Guignes et du Voisin sont des faits.

« On sent (continue M. du Voisin p. 237) que Ja» cob n'a pas les traits caractéristiques de Sésostris, ni » Sésostris ceux de Jacob. »

Oui et non. Quand les Egyptiens ont altéré les traits de Jacob en les appliquant à *Sésostris*, ces traits de Jacob, dans cet état d'altération, ne paroissent plus si parfaitement être ceux de Jacob, et paroissent appartenir à un personnage fictif qu'on en a formé, et à qui on donne le nom de *Sésostris*. Mais quand on écarte les altérations qui défigurent ces traits et qu'on les rétablit dans leur état naturel, ce sont les traits de *Jacob*, et non ceux de *Sésostris*. *Sésostris* alors n'est plus qu'un phantôme; *Jacob* reste, et le phantôme s'évanouit. Tout comme les mains de Jacob couvertes de peaux étoient les mains d'Esaü, pour Isaac aveugle, qui n'en jugeoit que par le tact, au lieu que pour ceux qui avoient de bons yeux, et qui envisageoient tous les traits de Jacob, et apercevoient le travestissement, les mains du prétendu Esaü étoient les mains de Jacob.

On sent qu'un beau visage, quand on l'a défiguré, n'a plus *les traits caractéristiques* d'un beau visage; on sent que l'ouvrage de M. du Rocher falsifié, dénaturé par M. du Voisin n'a plus *les traits caractéristiques* d'un excellent ouvrage, et qu'on peut dire, ce n'est pas là l'ouvrage de M. du Rocher.

Que s'ensuit-il de là ?

Le critique *ne sent pas* la nullité de son prétendu raisonnement, car il le développe avec complaisance. « Supposons, dit-il, un homme prévenu que *toute* » l'histoire d'Egypte se trouve dans la Bible, et qu'on » lui demande à quel personnage de l'Histoire Sainte » se rapporte ce qu'Hérodote et Diodore ont écrit de » Sésostris ; s'il répond de lui-même que le type de » Sésostris c'est le patriarche Jacob, j'ai tort d'avancer » que les rapprochements de l'Histoire véritable sont » arbitraires et insuffisants ; mais si comme JE N'EN » DOUTE POINT, il ne soupçonne aucun rapport entre » le patriarche et le conquérant, ne faudra-t-il pas » avouer que, loin d'être aussi sensible que le prétend » M. du Rocher, l'identité de Sésostris ne porte sur au- » cun fondement ? »

Supposons que M. du Voisin nous introduisit dans une salle obscure où seroient exposés confusément une centaine d'anciens tableaux couverts de poussière, déchirés, à demi effacés, et même barbouillés d'autres couleurs, en nous prévenant que les portraits de Charlemagne, de François I, d'Henri IV s'y trouvent. Si du premier coup d'œil, avant d'avoir ôté la poussière de ces tableaux, avant d'en avoir examiné de près chaque trait en détail, et dans un plus grand jour, nous démêlions et reconnoissions d'abord ces trois portraits, *on auroit tort de douter qu'ils y soient ;* assurément on auroit tort de douter de ce que l'on verroit si aisément et si clairement : mais dans la supposition présente, seroit-il possible, à moins d'un peu de magie, d'y voir si aisément et si clairement ? Première absurdité.

Mais si, comme nous n'en doutons point, du pre-

mier coup d'œil, avant d'en avoir secoué la poussière, avant d'en avoir examiné chaque trait dans un plus grand jour, *nous ne pouvions d'abord les apercevoir*, et les distinguer de tous les autres, *ne faudroit-il pas avouer* qu'ils n'y sont point du tout, et que M. du Voisin nous auroit trompés? Seconde absurdité.

Tel est le raisonnement de M. du Voisin. Est-ce que M. du Rocher a jamais prétendu que les rapports, et l'identité de *Sésostris* et de *Jacob* pussent *être* très-sensibles avant l'inspection, l'examen, l'étude réfléchie, et la comparaison attentive des principaux traits? Si nous rencontrions M. l'Abbé, dans une grande assemblée, en habit militaire, l'épée au côté, pourrions-nous le reconnoître du premier coup d'œil? Ne serions-nous pas induits à le prendre pour un de ces héros françois, qui, par leur courage et leur valeur, se rendent aujourd'hui si redoutables aux Anglois.

Si l'on demande simplement à quel personnage de l'Ecriture se rapporte *Sésostris*; comme sur le seul nom de *Sésostris*, on ne pense qu'à un grand conquérant, on ne devinera pas d'abord *Jacob*.

Mais qu'on demande à quel personnage de l'Ecriture ressemble un homme dont la naissance est simultanée avec celle d'autres enfants, dont une femme connoît surnaturellement la destinée, qui s'exerce à lutter, qui fait des courses pénibles avant de prendre de la nourriture, qui est animé par une femme à sa grande entreprise, qui laisse le champ libre à son frère, qui laisse son frère le maître par son départ, qui s'avance vers l'orient, qui va dans un pays où l'on s'enrichit par des toisons, qui à son retour se trouve en danger de la part de son frère, qui expose le tiers de ses enfants pour sauver les autres, dont les enfants sont cir-

concis, dont les monuments incontestables sont en *Palestine*, qui est forcé par la disette, à revenir en Egypte, dont le nom signifie PASTEUR, qui devient aveugle, en un mot, qui réunit quantité d'autres traits propres de *Jacob*; alors un homme tant soit peu instruit de l'Histoire Sainte, non-seulement soupçonnera quelque rapport avec Jacob, mais se persuadera que l'existence du premier a été fabriquée sur les traits du second.

En un mot, il ne s'agit pas de prononcer sur l'identité des personnages, avant de se rappeler le parallèle, les traits respectifs. (On laisse à M. du Voisin cette méthode de juger avant d'être bien informé, et d'avoir bien examiné.)

§. IV.

« Dans une langue qui n'a point de voyelles, dit-il » (pag. 227), et où la signification de chaque mot n'est » presque jamais déterminée que par le sens de la » phrase, *il est évident* que l'on peut donner à chaque » mot pris en particulier, tel sens *à peu près* que l'on » voudra, et pour qui se proposera de bâtir une *histoire sur un mot de l'Ecriture*; il y aura bien du » malheur s'il ne trouve pas dans un verset *le mot*, » ou pour mieux dire, *les consonnes du mot dont il a* » *besoin*. »

Cette espèce d'objection, ou plutôt de supposition faite à plaisir, ne peut être spécieuse que pour des auteurs et des lecteurs ignorants, ou inattentifs. On va voir ce qu'elle suppose dans celui qui l'a faite.

1.° Est-il bien vrai que l'hébreu *n'a point de voyelles?* Ouvrons la première grammaire hébraïque qui nous tombe sous la main, *Praxis linguæ sacræ* (P. Girau-

deau), nous y lisons, *sex agnoscimus vocales, quatuor proprias seu primarias* י ו ה א *a, e, u, i. Duas impropias, seu secundarias* ח ע *á é*, qu'on ouvre celle de M. Ladvocat. Quoique l'aleph א soit une voyelle, et qu'il réponde à notre *a* françois, il s'est prononcé de tout temps, tantôt comme *a*, tantôt comme *e;* il en est de même des cinq autres voyelles *hé*, ou *khéth*, *iod*, *aïn*, depuis l'invention des points voyelles, *elles prennent le son des points voyelles qui les accompagnent* (p. 17 et 18).

Qu'on consulte les ouvrages les plus estimés sur l'hébreu, et qu'on nous dise par quelle *magie grammaticale* M. l'abbé du Voisin enlève toutes les voyelles de l'hébreu.

Il est bien vrai que nous ne savons pas quel son, quelle prononciation les anciens Hébreux donnoient à chacun de ces six caractères; qu'il y a plusieurs mots hébreux qui n'ont aucun de ces six caractères; que nous ignorons comment ils y suppléoient pour la prononciation, et que les Rabbins Massorèthes, au sixième siècle après Jésus-Christ, selon les uns, et au neuvième selon d'autres, voulant fixer la prononciation de l'hébreu, se sont avisés d'ajouter aux caractères hébreux un très-grand nombre de points voyelles la plupart superflus, et de varier même au moyen de ces points, les sons et la prononciation des caractères-voyelles. Mais s'ensuit-il de tout cela que *la langue hébraïque n'a point de voyelles,* et que ces six caractères, au lieu d'être des *voyelles*, ne sont que des notes muettes et inutiles?

Les Anglois prononcent nos cinq voyelles d'une manière toute différente de la nôtre, donnant le son de

l'*o* à l'*a*, à l'*e* le son de l'*i*, etc., etc. S'ensuit-il que la langue angloise n'a point de voyelles ?

De même les anciens Hébreux auront peut-être prononcé dans certains mots le caractère א comme *a*, dans d'autres comme *e*, ou comme *o*; s'ensuit-il que ce caractère ne désigne pas une voyelle ?

Notre *e* n'est-il pas constamment une voyelle, quoique nous le prononcions de trois ou quatre manières différentes, comme *ai* et *è* dans *bète*, comme *a* dans *souvent*, *Clément*, et comme *é* dans *santé*.

C'est là une des raisons pour lesquelles nous ne croyons pas avoir pu adopter entièrement l'opinion d'un savant de l'Académie des Inscriptions et belles-Lettres, dont M. du Voisin n'auroit pas manqué de citer la dissertation, si elle lui eût été connue.

Pour abréger, nous invitons M. l'abbé du Voisin à lire les articles très-lumineux du savant P. Giraudeau sur les points des Massorèthes dans son excellent ouvrage in-4.° intitulé : *Praxis linguæ sacræ*, où il trouvera tout à la fois la grammaire et le dictionnaire de la langue sainte, et il verra à quoi il faut s'en tenir sur les voyelles des Hébreux.

2.° Il est faux que l'on puisse donner *à chaque mot pris en particulier, tel sens* à peu près que l'on voudra ; où M. du Voisin a-t-il pris une idée si désavantageuse de l'hébreu ? Le croiroit-on? dans M. de Voltaire à qui il reproche lui-même de parler de l'hébreu sans le savoir. Qu'on rapproche les textes, qu'on voie comment ces deux grands hommes se rencontrent [1].

« Nous n'avons aucune traduction exacte (de l'hé-» breu), cette langue a des difficultés insurmontables,

[1] Volt. Traité sur la tolérance, note sur le chapitre 13.

» les voyelles différentes étoient souvent exprimées par » les mêmes caractères, ou plutôt ils n'exprimoient pas » les voyelles ; et les inventeurs des points n'ont fait » qu'augmenter la difficulté. Ajoutez à cet embarras la » sécheresse et la pauvreté de la langue ». Et on sait que ce n'est que pour décréditer la religion que Voltaire en plusieurs endroits de ses écrits, a exagéré, et les difficultés de la langue sainte, et les vices des traductions ; on peut voir la réponse à cette objection dans l'ouvrage de M. Guérin du Rocher (tome 1, Observ. prélim. §. XV).

3.° *Bâtir une histoire sur un mot de l'Ecriture.* Fausseté sans cesse répétée par M. du Voisin et M. de Guignes. Ce n'est point *sur un mot de l'Ecriture,* on en appelle à la lecture de l'ouvrage. M. du Rocher se fonde sur la suite des faits rapportés dans l'Ecriture concernant l'Egypte, pris ensemble et dans le même ordre qu'ils s'y trouvent, ou à très-peu près.

« 4.° Il faut lire les trois volumes entiers de l'Histoire » véritable, dit M. du Voisin (p. 230), pour apprendre comment, à l'aide des étymologies, on vient à » bout de rapprocher et d'identifier les objets les plus » disparates. »

Et nous disons, et nous répétons, après avoir lu et relu les trois volumes entiers, *qu'il faut lire ces trois volumes entiers*, pour se convaincre que ce n'est point *à l'aide des étymologies* qu'on rapproche et qu'on identifie les objets, que les rapprochements et les dévoilements portent sur des traits et des preuves indépendantes des étymologies, et que la même fausseté, à force d'être répétée cent et cent fois par M. du Voisin et M. de Guignes, ne deviendra jamais une vérité.

« 5.° On vient à bout de *rapprocher les objets les* » *plus disparates.* »

Que les objets *soient disparates*, quand il s'agit *de méprises, de bévues, d'altérations*, est-ce là une raison pour soutenir que le rapprochement n'est pas fondé ? Tout au contraire, les altérations et les méprises ayant introduit dans l'histoire d'Egypte des contes, des fables, des absurdités les plus étranges, il est naturel et nécessaire qu'on y trouve des *objets disparates.*

Ainsi, cette objection de M. du Voisin forme encore une nouvelle preuve pour M. du Rocher. Quand, par exemple, M. du Voisin paroît fort étonné que le nom de *Doud* ou de David ait été pris pour un vase d'airain et des hommes d'airain, a-t-il droit de conclure de ce que cet objet est *disparate*, que la méprise n'a pas eu lieu ? Le fabuleux du trait d'Hérodote ne prouve-t-il pas qu'il y a quelques bévues dans les traits du règne de Psammis, que M. du Voisin donne cependant pour incontestable ? Ne devoit-il pas remarquer, avec tous ceux qui ont lu Hérodote, que ces hommes d'airain (et combien d'autres traits semblables dans Hérodote), étant un trait sans vraisemblance, une *métamorphose digne d'Ovide*, un *conte digne de la féerie*, comme il le dit lui-même, *ce sont là des objets disparates*, indépendamment de M. du Rocher qu'on doit lui savoir gré d'en avoir écarté ce qui les rend *disparates*, de les avoir rétablis dans leur premier état et de leur avoir rendu leur première forme ?

6.° Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'après avoir tant déclamé contre les étymologies, M. du Voisin (p. 232), voulant étaler son érudition, se fonde sur une étymologie, celle du mot χειρομακτρον, que M. du Rocher a rendu par *essuie-main*, et que le critique dit signifier

un *pétrin* (p. 232). « Le mot grec μασσω, dit-il, qui » signifie *j'essuie*, signifie aussi *je pétris* ». Soit, mais le mot μασσω, dans le composé se trouvant joint à χειρ, *main*, est naturellement relatif et déterminé à un *essuie-main*, à *manum abstergo*, je nettoie, j'essuie ma main, et non pas à *manum subigo*, *je pétris ma main*; car on essuie la main, on ne la pétrit pas. Pour désigner un *pétrin*, il falloit ou le mot simple μακτρα, ou un mot composé, dont une partie indiquât la farine ou le pain; en un mot, quelque chose d'équivalent à αλευρομακτρον ou αρτομακτρον, tout comme l'on dit αρτοποιος, σιτοποιος. Voilà ce qui nous paroît évident, et c'est ainsi qu'en ont jugé tous les auteurs jusqu'à M. du Voisin qui toujours à sa manière, sans preuve, sans autorité, et même contre toute règle d'étymologie et toute notion des termes, prétend que tous les traducteurs d'Hérodote, tous les auteurs de dictionnaires, depuis le premier jusqu'au dernier, se sont trompés sur le mot χειρομακτρον. S'il invite à lire Hérodote et Diodore, c'est apparemment pour qu'on lui épargne la peine de les lire lui-même, et qu'on fasse encore pour lui quelque découverte, comme celle du *pétrin*, dont il est déjà redevable à une conjecture d'un docteur d'ailleurs très-habile et très-respectable, qui ne se seroit jamais attendu à la voir devenir une certitude scientifique.

Mais admettons qu'il ait bien rencontré, et que sa découverte économique amène dans la langue grecque une révolution très-intéressante pour les boulangers, nous n'en serons que mieux fondés à lui opposer ce raisonnement.

« Si, comme vous le prétendez, tant de traducteurs » habiles se sont trompés sur un mot grec d'Hérodote, » Hérodote n'a-t-il pas pu se tromper sur des mots

» égyptiens, et les Egyptiens sur des mots hébreux, » Pourquoi donc voulez-vous que les Egyptiens n'aient » pas pu mettre des objets TRÈS-DISPARATES de ceux » que l'Ecriture a eus en vue? »

7.° Pourquoi se récrier sur *Putiphar*, pris tantôt pour *l'île du Phare*, tantôt pour *Pâris*? Outre que M. du Rocher ne le donne que pour conjecture, cela est-il plus étonnant que le *glaive d'oppression*, pris pour un *glaive de colombe*, pour un *glaive de Grèce*, *etc*.

8.° Et sur le prophète Daniel, pris pour la femme du roi *Amasis*? Cela est-il plus étonnant que de voir Moseh ou Moïse, pris pour une femme nommée *Moso*, législatrice des Hébreux [1]?

M. du Voisin a vu, ou a dû voir ces exemples et quantité d'autres dans l'ouvrage de M. du Rocher. Il y a donc de la mauvaise foi à se récrier sur l'invraisemblance des altérations; c'est ne chercher qu'à faire illusion à ceux qui n'auront pas lu l'ouvrage, ou qui ne l'auront pas lu attentivement.

L'histoire d'Hérodote, de l'aveu de tous les savants, n'est-elle pas pleine de choses fabuleuses et absurdes? Est-ce la faute de M. du Rocher? Ne lui a-t-on pas au contraire obligation de l'avoir ramenée au vrai, en lui rendant ses traits primitifs?

9.° Pourquoi se récrier encore sur ce que *Psammis n'est autre chose qu'une prophétie d'Isaïe* [2]?

Après tant de preuves, que toute l'histoire qui nous reste des rois d'Egypte n'est prise que de l'Ecriture, M. du Rocher a bien pu prétendre que *Psammis* n'en est encore qu'une altération. Il a plus fait, il l'a prouvé, en faisant observer que ce règne est extrê-

[1] Suidas citant Polystor. Hist. vérit.

[2] M. du V. p. 248.

mement court, qu'Hérodote dit seulement en deux mots et non davantage, qu'il fit une expédition en Ethiopie, sans aucun détail, que Diodore ne le nomme même pas, que celui-ci place sous *Amasis* une prétendue ambassade qu'Hérodote place sous Psammis, et enfin que, dans tout ce qui est dit de ce règne, on reconnoît des rapports marqués à ce qu'Isaïe dit concernant l'Egypte [1].

« 10.° Toujours prévenu de son systême, M. du Ro-
» cher ne voit dans l'histoire de Nécos qu'une interpo-
» lation suivie de quelques passages du livre des Rois
» et du prophète Jérémie [2]. »

Toujours prévenu de son systême de mauvaise critique, M. du Voisin ne voit jamais dans M. du Rocher que ce qui n'y est pas, et presque toujours le contraire de ce qui y est. M. du Rocher a dit expressément (t. 3, art. *Nécos*, etc.), que le roi *Nécos*, dont parle Hérodote, est déjà universellement reconnu des savants pour le Pharaon *Nécoh* ou *Nécao* qu'on trouve dans l'Ecriture, et il suffit de lire M. du Rocher pour se convaincre qu'il n'a pas vu dans l'histoire de Nécos une *interpolation*, comme le dit faussement M. du Voisin, mais la substance des mêmes faits rapportés dans l'Ecriture, à l'exception du conte d'Hérodote, qui dit que *Nécos* envoya son habit en Ionie aux Brenchides de Milet, conte que M. du Rocher fait voir n'être qu'une altération de ce que dit l'Ecriture, mal entendue par les Egyptiens.

11.° Autre reproche de M. du Voisin. Il (M. du Rocher) soutient contre Hérodote, que Psammitique n'est pas fils de Nécos.

[1] Hist. vérit. t. 3, Nécos-Pharaon-Nécao, §. IV.

[2] M. du V. p. 247, 248.

M. du Voisin devoit savoir qu'il n'est pas certain qu'Hérodote fasse Psammitique, fils de Nécos, que cette filiation ne porte que sur νεκων, lu par quelques-uns εκων, *volens* (Hérodote euterp. 2). Il l'a vu [1], et il n'en dit rien ; c'est ce qu'on peut appeler une petite supercherie. Dans la meilleure édition d'Hérodote, celle de Gronovius, la leçon εκων, est préférée à νεκων, et avec raison.

Il (M. du Rocher) insinue qu'il n'y a jamais eu de roi d'Egypte appelé *Nécos*, et que ce nom est dérivé de Nécao donné par l'Ecriture au Pharaon, vainqueur de Josias.

Outre que M. du Rocher ne le donne pas pour certain, il n'en doute pas sans raison, puisque les meilleurs interprètes insinuent la même chose ; on peut consulter les nouvelles éditions de la Bible avec les notes de Vatable, נכו veut dire *fractus*, *percussus*; Néchao est aussi traduit par le Paraphraste Chaldéen *égira*, *brisé* ou *écrasé* [2].

M. du Voisin est si peu attentif à voir ce qu'il y a dans l'ouvrage de M. du Rocher, qu'au lieu de Pluche cité par M. du Rocher, il a poussé la distraction jusqu'à y voir Rollin dont il n'est pas question dans *cet endroit* [3].

§. V.

Après avoir écouté M. du Voisin, écoutons M. de Guignes son frère d'armes.

« 1.° Athotès, le premier successeur de Ménès, est » l'arc-en-ciel que Noé vit après le déluge [4].

[1] Hist. vérit. t. 3, Psammitique, etc. §. VIII, au milieu.

[2] Ibid. Nécos-Pharaon-Nécao, §. III, vers la fin.

[3] V. L'autorité des livres de Moïse, p. 203.

[4] Journ. des savants, 1 extr. p. 1743.

« Cette conjecture est fondée sur la ressemblance du
» mot Athotès avec le mot hébreu *aut* ou *oth*, qui veut
» dire un signe, et comme il y a dans l'Ecriture *zath-*
» *auth*, qui veut dire *voici le signe*, on a formé de là
» le nom *Athotès*. »

C'est ainsi que M. de Guignes défigure l'ouvrage de M. du Rocher. Tout cet article est mal présenté. L'auteur de l'*Histoire véritable* prouve que les Egyptiens ont formé leurs *Athot*, ou inventeurs de leurs signes ou lettres, et qu'ils les ont formés des signes dont il est fait mention dans l'Ecriture, et qui sont appellés *Athot*; il dit en conséquence que le premier de ces *Athot*, successeur de *Ménès*, est le signe donné à Noé après le déluge.

Si M. de Guignes avoit été de bonne foi, il auroit dit un mot de la lumière que répand cette découverte de l'origine des *Athot* sur toute l'histoire d'Egypte; il auroit avoué qu'on y reconnoît le fondement sur lequel les Egyptiens ont attribué à un de ces *Athot* l'invention des lettres, puisque c'est le mot *athot*, qui en hébreu signifie *signes* ou *lettres*, comme on le voit dans les grammaires hébraïques; qu'on y reconnoît, pourquoi Manéthon dit que les Egyptiens avoient tiré leur histoire des monuments des *Thot* ou *Athot*, ce qui indique les *athot* ou lettres des Hébreux; pourquoi Hérodote dit que les Egyptiens racontoient plus de signes et de prodiges que tout autre peuple, puisque les *athot* ou lettres des Hébreux sont des signes, et que le mot signe dans l'Ecriture comprend aussi les signes miraculeux ou les prodiges, etc. M. de Guignes ne dit rien de tout cela, il ne prend pas même le pluriel d'*oth* ou *aut*, comme M. du Rocher, ce qui est une infidélité de plus; le pluriel est *athut* ou *athot*, אתות, les signes, les

lettres, les prodiges miraculeux [1]. M. de Guignes, fait malignement disparoître les dévoilements, les preuves de tout l'ouvrage, et nous ramène au point où nous étions, avant la découverte de M. du Rocher; il fait plus, il nous en éloigne le plus qu'il peut, puisqu'il supprime les traits des auteurs mêmes qui conduisent à cette découverte, et qui en fournissent des preuves.

M. du Voisin qui n'a fait que l'amplifier par du verbiage et de la déclamation, l'a parfaitement imité en ce point. Est-ce là l'exacte équité d'un faiseur d'extraits, qui doit toujours, comme le rapporteur d'un procès, parler fidèlement à charge et à décharge?

On voit que M. de Guignes vouloit, à tout prix, sauver son *Athotès*, formé *d'Yada*, que les Chinois appellent *Chi....* mais qu'est-ce que M. du Voisin avoit à sauver? quel intérêt avoit-il à tout ceci? Il a trop de délicatesse pour s'être laissé guider par celui du débit de son livre.

M. de Guignes a bien vu qu'en présentant à sa manière cet article *Athotès*, il tenoit au commun des lecteurs un langage qu'ils n'entendroient pas et qui leur donneroit le change, parce qu'ils n'en ont pas, et qu'on ne leur en donne pas l'intelligence nécessaire pour les mettre au fait.

Et c'est ici un genre d'injustice et de mauvaise foi, qui règne d'un bout à l'autre dans les mauvaises critiques que MM. de Guignes et du Voisin ont faites de l'*Histoire véritable*. Ils n'ont certainement pas écrit pour les vrais savants; car, s'ils les avoient eus en vue, ils les auroient assez respectés, et se seroient assez respectés eux-mêmes, pour ne rien publier de ce qu'ils ont fait imprimer contre M. du Rocher. Ils n'ont évi-

[1] Hist. vérit. t. 1, Thot ou Athoth, etc. §. I.

demment écrit que pour quelques demi-savants, ou philosophistes ignorants et superficiels; ils traduisent continuellement M. du Rocher devant des juges incompétents, à raison du défaut des lumières et des connoissances nécessaires pour juger.

Ils ont pris contre M. du Rocher le style, la manière, le ton que les philosophes, et surtout leur défunt patriarche ont toujours pris contre les livres saints; tronquer, altérer, dénaturer, travestir, plaisanter, persiffler, effleurer très-légèrement des objets très-profonds et très-importants, leur donner une fausse tournure, etc., etc. Voilà leurs ressources ordinaires.

Si, avec de pareils moyens on vient à bout de faire paroître absurdes aux yeux des esprits frivoles les récits de l'Ecriture qui sont la vérité même; est-il étonnant qu'en s'y prenant de la même manière, M. de Guignes, et surtout M. du Voisin fassent paroître absurde l'ouvrage de M. du Rocher?

Eh! que diroit M. de Guignes lui-même, si on rendoit un pareil compte de son systême sur la *colonie égyptienne transplantée en Chine?* A-t-il été de fort bonne humeur, lorsque le saltimbanque de Ferney a *prétendu* décider d'un seul mot de son *histoire des Huns* (en 3 vol.), en l'appelant l'*histoire des Ours?* M. de Guignes trouve-t-il ce *seul mot* bien décisif? regarde-t-il cette insipide plaisanterie comme une preuve bien convaincante contre lui? c'est ainsi que M. de Guignes en agit continuellement avec M. du Rocher. Nous en avons déjà donné bien des preuves, en voici d'autres.

2.° « Les interprètes égyptiens, dit-il (p. 1744),
» avec leurs bévues, n'auront pas manqué d'entendre

» le mot *brith*, qui signifie alliance, d'une dissection » anatomique. »

Cet article est encore altéré. Il est prouvé que le mot d'*alliance* signifie originairement *couper*, *disséquer*, parce qu'on faisoit anciennement alliance en immolant des victimes, et en les *coupant*, ou les *partageant*. Abraham, *après avoir coupé les victimes*, passa entre deux, etc. [1]. M. de Guignes s'est bien donné de garde de dire qu'il s'agit d'une *alliance* (*dissection*) avec *toute chair*, avec les *hommes*, avec les *oiseaux*, avec les *quadrupèdes*, et que ce trait mal interprété a mis les Egyptiens sur la voie d'y trouver une *dissection de tout corps d'hommes*, *d'animaux*, *de quadrupèdes*; ainsi, M. de Guignes a passé sous silence une moitié de phrase qui est essentielle, et de plus tout ce qui fait à la preuve dans l'article Thoth, etc. ou les signes, §. III.

3.° « Cencenès, dit M. de Guignes, le troisième » prince égyptien, est pris du passage de l'Ecriture, » où il est dit *Cham*: est le père de *Canaan*. » Ce trait nous fournit une preuve de la mauvaise foi du critique. M. du Rocher, dit, *je conjecture*. M. de Guignes supprime ce mot *je conjecture*, et donne ceci comme une assertion de M. du Rocher, et il passe sous silence toutes les preuves dont cette conjecture est appuyée, *Cham-Chenaan*, *Kenkenès* [2].

4.° A l'article Venefès, M. de Guignes donne encore pour assertion ce que M. du Rocher ne donne également que comme conjecture, et il supprime aussi quantité de preuves qui, au jugement de tout lecteur instruit et de bonne foi, la rendent très-probable.

Puisque nous en sommes sur les conjectures, quel-

[1] Hist. vérit. t. 1, Thoth, etc. ou les signes, §. III.

[2] Ibid. Successeurs de Ménès, §. IV.

ques personnes peu familiarisées avec les discussions savantes ont voulu blâmer M. du Rocher d'avoir mêlé quelques conjectures parmi ses preuves, il est aisé de le justifier.

1.° Le vulgaire des lecteurs a pris pour conjectures dans cet ouvrage, ce qui, aux yeux des connoisseurs, étoit non-seulement très-vraisemblable, mais certain; d'ailleurs ces prétendues conjectures deviennent intéressantes et précieuses par le rapport qu'elles ont avec certains traits reconnoissables.

2.° Celles mêmes qui ne sont que pures conjectures, étant soutenues par de fortes probabilités, ne peuvent raisonnablement être négligées et omises; elles peuvent et doivent même conduire à d'autres découvertes, et auroient fourni à bien des savants ample matière à d'utiles dissertations.

Combien de très-longues dissertations dans les mémoires de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* sur des conjectures moins probables, et dont les objets sont bien moins importants?

3.° Le fonds de l'ouvrage, et les preuves de M. du Rocher subsistent indépendamment de ces conjectures, qui ne sont en ce sens que subsidiaires, accidentelles et surabondantes, mais cependant utiles et peut-être nécessaires pour des recherches ultérieures; ce sont comme des pierres d'attente pour servir avec d'autres qu'on trouvera dans la suite.

4.° Il faut se représenter M. du Rocher comme ayant heureusement rencontré une mine d'or et d'argent enfoui depuis trois mille ans; faut-il le blâmer si, en fouillant lui seul, sans aide et sans secours, il ne s'est pas contenté de ne recueillir que l'or pur et épuré? Pourquoi voudroit-on qu'il eût jeté à l'écart, ou laissé

dans les entrailles de la terre des morceaux précieux, mais encore brutes et mélangés de matières étrangères? ceux qui fouillent sous les ruines d'*Herculanum*, ou de l'ancienne Rome, y laissent-ils un vase brisé, un tableau dégradé, un pied, un bras, une tête de statue, sous prétexte que ces membres sont séparés du tronc que l'on ne retrouve pas encore? et ne vient-on pas souvent à bout de deviner par d'heureuses conjectures à quel personnage, ou quel usage avoient appartenu ces antiques débris.

Voilà une image du travail de M. du Rocher; il faudroit l'aider, l'encourager et ne pas venir le détourner par des tracasseries.

Il reste sans doute des obscurités dans l'ouvrage que nous défendons; mais nous répondrons, comme M. Bossuet (Disc. sur l'hist. univ.) répondoit au sujet des difficultés qu'il y a dans l'histoire de l'Ecriture : « Il y » en a qui n'y seroient pas, si les faits et les livres qui » les premiers les ont rapportés, étoient moins an- » ciens.... Il y a les difficultés que fait un long temps, » lorsque les lieux ont changé de nom ou d'état, lors- » que les dates ont été oubliées, lorsque les généalo- » gies ne sont plus connues, qu'il n'y a plus de remède » aux fautes qu'une copie tant soit peu négligée intro- » duit si aisément en de telles choses, ou que des faits » échappés à la mémoire des hommes laissent de l'obs- » curité dans quelque partie de l'histoire, etc. » Que sera-ce, si l'on ajoute, comme on le doit ici, les altérations, les bévues, les ignorances des compilateurs, des rédacteurs et des traducteurs, etc.? Quelle pénétration, quelle sagacité, quelle constance, que de connoissances et de lumières, que de travaux n'a-t-il pas fallu à l'infatigable M. du Rocher pour aller creu-

ser, fouiller, déterrer, démêler, rapprocher tous les faits et tous les traits enfouis dans cet antique et ténébreux chaos? Et c'est contre un tel homme que M. du Voisin ose s'escrimer?

§. VI.

1.° M. de Guignes altère encore l'article de Rhampsinite évidemment *Joseph et son peuple établi à Ramessès*; il a l'attention dans ce parallèle nécessairement composé de deux objets rapprochés, de ne parler que du premier objet, et de passer sous silence le second, parce que le rapport est trop frappant.

« Ce passage rapide, dit-il, d'un état de paix et de » bonheur, à un état d'oppression et de calamité, » forme un rapport sensible et frappant de l'histoire » des Egyptiens, avec la suite de l'Histoire Sainte. » M. de Guignes auroit dû faire observer ce rapport frappant *de ce passage* dans l'histoire d'Egypte, avec ce *passage* dans l'Histoire Sainte, mais il ne présente que la première partie de ce que dit l'auteur, laquelle étant isolée n'est qu'une assertion sans preuve, et même ridicule; au lieu que, dans l'Histoire véritable, on voit ce rapport bien réel et bien incontestable.

2.° Que les Egyptiens aient pu former sept générations de la famille de Jacob, composée de soixante-dix personnes, c'est ce que M. Guérin du Rocher ne donne que comme conjecture [1]. *Ce moyen est facile à supposer*, dit M. de Guignes, et à prouver, répondra M. du Rocher, par quantité d'exemples de méprises pareilles chez les orientaux. M. de Guignes ne distingue point quand l'auteur donne une chose pour conjecture; la preuve que c'en est ici une, c'est qu'il en propose une

[1] Hist. vérit. t. 3, Nileus, le nouveau roi d'Egypte, §. I.

autre. Quand on affirme une chose comme certaine, on n'y ajoute point cette disjonctive *ou*.

M. de Guignes auroit dû remarquer aussi que d'autres historiens mettent équivalemment soixante-quinze générations au lieu des sept que compte Diodore, après la mort de Rhampsinite : cette absurdité prouve qu'il faut bien les réduire.

3.° « Quant au mot *Nileus*, dit M. de Guignes, on » suppose que les Egyptiens ont eu recours au grec. »

Il faut supposer que M. de Guignes étoit livré à une étrange distraction lorsqu'il écrivoit ces deux lignes. Quoi ! il n'a pas fait attention que ce sont les Grecs qui parlent de ce roi *Nileus ;* que dans les temps où ils ont écrit c'étoient les Grecs qui dominoient en Egypte ; que Diodore et Dicéarque étoient Grecs, etc., et M. du Rocher aura eu tort de supposer que des écrivains grecs, écrivant en grec, s'expriment en termes grecs, *aient recours au grec !*

Que quelques-uns aient joint le nom du *roi nouveau*, qui persécuta les Hébreux, νεον, qui est le même que νειλον, comme on le voit par *Horus*, auteur égyptien, au mot hébreu כאב, *douleur*, affliction, et qu'il en soit résulté *Néochabis*, père de *Bocchoris*, cela est non-seulement très-vraisemblable, mais bien prouvé (tome 3, article Nileus, etc.

M. de Guignes devroit être moins surpris que tout autre de voir plusieurs règnes formés des divers événements arrivés sous Moïse ; par exemple, *Néochabis*, *Bocchoris*, *Mycérinus*, *etc.*, lui qui rapporte à peu près la même chose des Chinois [1].

[1] V. Idée de la littérature chinoise en général, particulièrement des historiens, par M. de Guignes, Mém. de l'Acad. des Inscr. t. 36, p. 190.

« Les Chinois ont imaginé une méthode qui leur est
» particulière; ils donnent au prince régnant un titre
» qui subsiste pendant trois, quatre ou cinq ans, et ils
» disent la première, la seconde, la troisième, etc.
» de tel titre. Ensuite ils donnent un nouveau titre,
» et ils recommencent de même, à compter de ce
» titre.... Ainsi l'empereur des *Han*, qui dans les an-
» nales porte les titres de *Koug-ang-vou ti*, de son vi-
» vant, eut d'abord pour noms d'années *Kien-vou*, et
» l'on a dit par conséquent, la première de *Kien-vou*,
» ainsi du reste, jusqu'à la trente-unième année qu'il
» a subsisté; ensuite ayant pris celui de *Tchong-yuen*,
» la trente-deuxième année a été nommée la première
» de *Tchong yuen*. »

M. de Guignes qui fait venir des Egyptiens, les Chinois et leurs usages, etc., peut-il trouver étrange qu'un même personnage dans l'histoire d'Egypte, fournisse quantité de différents noms de rois?

4.° Nous observons que, dès qu'il y a une étymologie un peu embarrassée, M. de Guignes s'attache à celle-là, qu'il la porte à un tribunal incompétent, et qu'il a soin d'écarter des explications de M. du Rocher, ce qui les rend croyables; nous en avons cité bien des exemples. Nous n'aurions pas dû omettre celui-ci [1].
« Manéthon dit que du temps de *Boethus*, il arriva
» un *prodige près de Bubaste*, dans lequel il périt
» beaucoup de monde. Ce prodige suivant M. du Ro-
» cher ne peut être que la confusion des langues et la
» dispersion des peuples. »

Il semble, à entendre M. de Guignes, que M. du Rocher trouve un événement dans un mot qui n'y est

[1] Premier extrait, pag. 1745.

pas relatif. Il est ridicule d'affirmer sans preuves, que ce prodige arrivé est la dispersion des peuples. M. de Guignes a omis précisément ce qui fait la preuve : Le passage d'Eusèbe, qui porte *une séparation de terre*, ce qui, selon les mauvaises interprétations des Egyptiens, a rapport à cette phrase : *Ce fut là que les Pères des peuples se séparèrent pour partager la terre, ou ce fut là que le* SEIGNEUR *les divisa, les partagea dans toutes les parties de la terre.*

Nous ne pouvons trop insister sur le juste reproche que méritent MM. de Guignes et du Voisin d'avoir dissimulé, supprimé les réflexions, les observations, les traits et les rapports qui font preuve dans M. Guérin du Rocher.

Mais, diront-ils, cela seroit trop long. Mauvaise excuse, vain prétexte. Une réflexion très-simple en fait sentir l'absurdité et la mauvaise foi. Puisque, dans cet ouvrage, tout dépend du détail des faits, et de l'exposition qu'en fait l'auteur, et du tout pris ensemble, ce n'est pas par quelques mots décousus, par quelques traits épars, isolés, défigurés, mutilés, mal présentés, qu'on peut juger de la démonstration, laquelle ne peut résulter que du fond, de la suite et de l'ensemble.

Pour rendre compte de cet ouvrage, il étoit donc indispensable de s'attacher, et à la substance et au fond, par conséquent aux faits et aux traits principaux, en les envisageant par les rapports et les liaisons qu'ils ont entr'eux, et avec le tout dont ils font partie. De longues et profondes discussions étoient donc indispensablement nécessaires? Ce n'étoit donc pas entamer l'ouvrage, c'étoit ne rien faire que de s'attacher à de petits faits isolés, à quelques conjectures sur-

abondantes, telles qu'il s'en trouve dans les détails. Il y a plus, les traits même les plus reconnoissables, quoiqu'incontestables, n'ont plus la même force, relativement à la démonstration totale, dès qu'on les sépare de tout ce qui précède, et de tout ce qui suit. Et c'est une infidélité inexcusable d'avoir fait disparoître cette suite, cette liaison, cet ensemble, qui fait évidemment le fond de la preuve.

C'est avoir dénaturé, d'un bout à l'autre, l'ouvrage de M. du Rocher, au point d'en faire ce monstre d'absurdités que désigne Horace lorsqu'il dit : *infelix operis summa, quia ponere totum nesciet.*

§. VII.

M. du Voisin épie sans cesse M. Guérin du Rocher pour le surprendre en contradiction; mais toujours en vain. Toutes ses observations à cet égard, ne sont que des sophismes, et tombent à faux. Le sophisme de M. du Voisin consiste à mettre sur le compte de M. du Rocher les diversités et les contradictions qui se rencontrent entre les différents historiens. C'est au contraire M. du Rocher qui les fait disparoître ces contradictions, en conciliant ces divers auteurs, et en montrant la source de leurs méprises, et de leurs erreurs. Et c'est ici une remarque importante, qui n'auroit pas dû échapper aux deux critiques.

Ceux qui prennent ces auteurs à la lettre sont obligés, en suivant l'un, de contredire tous les autres, au lieu que M. Guérin du Rocher leur laisse à tous le fonds de vrai qui s'y trouve, et n'y reconnoît que des altérations différentes, par le dévoilement desquelles, il les concilie et les rapproche tous de la vérité.

M. Guérin du Rocher cesse-t-il d'être d'accord avec lui-même, parce qu'il dit que les trois fils de *Noé*, qui dans Hérodote sont devenus trois cent trente rois, n'ont fourni à Diodore que cinquante-deux rois? *Ils ont subi bien d'autres métamorphoses* (dit M. du Voisin p. 241); mais est-ce M. du Rocher qui les a *métamorphosés? Mœris*, comme le remarque notre critique, *n'est pas nommé distinctement dans Manéthon;* mais son nom y est altéré. *Dans Diodore il est éloigné de Ménès;* Diodore s'est trompé. Ces différences mêmes entre les historiens, prouvent qu'il faut bien que quelqu'un se soit trompé. Comme les listes des rois d'Egypte ne s'accordent nullement; que celles d'Hérodote, de Diodore, de Manéthon, et d'Eratosthène diffèrent souvent entre elles, il faut bien que quelques-unes soient fautives; différentes bévues ont pû et dû occasionner ces différences. Des auteurs qui n'y voient pas clair s'égarent, chacun de son côté; les différents colléges des prêtres d'Egypte, dont les uns étoient beaucoup moins instruits que les autres, comme le dit expressément Hérodote, avoient pu interpréter diversement leurs mémoires primitifs, comme on voit que différents hérétiques interprètent diversement l'Ecriture, et chacun mal de son côté. Il faudroit répéter ici tout l'ouvrage pour faire voir sur quel fondement chacun a pu trouver ce qu'il a mis.

« Si les Egyptiens (dit M. du Voisin dans une note » p. 241 et 242) n'ont vu dans les noms des trois fils » de Noé que le nombre cinquante-deux, le prétendu » roi *Semempsis*, des prodiges, et une peste, comment » ont-ils pu découvrir que *Cham* étoit le père de leur » nation, et comment, à ce titre, l'ont-ils placé le pre- » mier dans un texte où ils ne l'ont pas reconnu? »

» L'Histoire véritable est pleine de CES PETITES CONTRADICTIONS. »

Même sophisme de M. du Voisin, car, encore une fois, M. du Rocher ne dit pas que ce soient les mêmes auteurs qui aient vu l'un et l'autre; celui ou ceux qui avoient fait pour les Egyptiens, l'extrait de ce qui les regarde, étoient probablement instruits, et pouvoient fort bien voir que *Cham* étoit un des ancêtres des Egyptiens; les bévues auront été faites ensuite par différents colléges de prêtres d'Egypte, qui n'étant pas instruits, auront interprété, chacun à sa manière. Les Grecs qui auront travaillé sur ces mémoires, déjà si infidèles, y auront ajouté quantité d'autres erreurs. Y a-t-il *contradiction*, que l'un voie bien, que l'autre voie mal, un autre encore plus mal? Si M. du Voisin avoit bien su lire l'ouvrage de M. du Rocher, le sien ne seroit pas rempli de ces *petites objections*.

Il n'auroit pas dit (p. 246), au sujet de Sésac : « Selon M. du Rocher, les rédacteurs des annales » égyptiennes, qui *en traduisant la Bible*, y auroient » trouvé tant de rois imaginaires, n'ont pas voulu re» connoître le seul roi véritable qui fût nommé bien » distinctement dans l'Ecriture. »

Les rédacteurs en traduisant la Bible. M. du Voisin altère tout. Ce ne sont pas les mêmes qui ont fait les extraits de l'Ecriture, et qui ont ensuite fait les bévues.

Les bévues viennent avec le temps de l'oubli ou de la connoissance plus imparfaite des langues, de la négligence ou de l'ignorance des traducteurs, combien d'endroits dans les anciens auteurs, sur lesquels on est incertain, sur lesquels on a fait des bévues, quoiqu'ils

soient clairs en eux-mêmes, et qu'on les entendît bien de leur temps?

Sur l'anachronisme de *Sésac*, M. du Voisin n'a pas eu la bonne foi d'observer que, du temps où les Egyptiens ont placé Psammétique, il y a aussi un autre roi de Babylone nommé *Sésac*, dans l'Ecriture.

Nous invitons les partisans de M. du Voisin qui ont prétendu *qu'il a bien calculé* ses attaques contre M. Guérin du Rocher, à *calculer* eux-mêmes *les pages de l'Histoire véritable;* car M. du Voisin dans cette seule ligne, (l'Histoire véritable est pleine DE CES PETITES CONTRADICTIONS), a avancé une fausseté qui renferme au moins autant de faussetés qu'il y a de pages dans *l'Histoire véritable,* et par conséquent environ douze cents faussetés seulement pour ce très-petit article.

§. VIII.

Si jamais il y a eu quelque point d'érudition bien prouvé, c'est certainement l'article où M. Guérin du Rocher fait voir que Protée est *Joseph*; nous n'avons encore trouvé personne qui l'ait lu sans en demeurer convaincu. L'auteur de la Bibliothèque du Nord en a été si frappé, qu'en rapportant le suffrage d'un savant sur l'Histoire véritable [1], il a cru devoir donner en particulier, un précis des preuves qui démontrent évidemment l'identité de ces deux personnages (*Joseph et Protée*).

Jamais on n'imagineroit comment M. du Voisin s'y prend pour renverser tout cet article: un mot lui suffit pour se débarrasser de toutes ces preuves, ou plutôt il

[1] Bibl. du Nord, tom. 6, juin 1678.

lui faut moins qu'un mot. « *Je ne dis rien de Protée,*
» *parce que si M. du Rocher se trompe en prenant le*
» *nom de ce prince pour un grec,* il a du moins pour
» lui l'autorité d'Hérodote. »

Je ne dis rien de Protée (p. 231 et 244); *je ne m'arrête point à Protée.* Et pourquoi n'en rien dire? pourquoi ne pas vous y arrêter? prétendez-vous que votre seul silence suffit pour anéantir plus de trente traits frappants, rapprochés dans quatre-vingts pages de preuves démonstratives, produites par M. Guérin du Rocher? Est-ce donc ainsi qu'on traite les matières entre les vrais savants?

M. du Voisin prétend-il avoir détruit plusieurs autres articles avec celui-ci, lorsqu'il dit de ce ton tranchant qui domine dans toute sa critique, et le dispense de prouver aucune de ses assertions :

« Je ne m'arrête point aux articles, *Phéron*, *Pro-*
» *tée*, *Rhampsinite*, *Chéops et Céphrem*, *Mycérinus*,
» *Nitocris*, *Asychis*, *Anysis* et *Sabacos*, c'est partout
» *la même méthode, étymologies fausses* ou *incertaines,*
» *rapports arbitraires, allusions forcées, suppositions*
» *incroyables*; où lorsqu'il dit (p. 230), avec cette confiance que nous voyons toujours dans les deux chapitres, croître en raison inverse des preuves et des lu-
» mières. « Il ne faut que mettre sous les yeux du lec-
» teur les étymologies de M. du Rocher, pour lui prou-
» ver qu'elles sont presque toutes forcées, bizarres,
» arbitraires, si incertaines, que l'auteur n'a pas même
» le droit de les proposer. »

Voilà des mots qui équivalent à des injures; il nous faut des raisons. Ces αυἶος εφα, ces assertions sans preuves, valent-elles plus que son silence? ce sont tout autant de faussetés, on en peut juger par les exemples

mêmes que M. du Voisin a cités. Il a grandement raison de ne pas *s'arreter* à tous ces articles, s'il veut faire croire que c'est partout *étymologies* fausses, ou incertaines, etc.

Le lecteur peut lire de préférence, les articles dont M. du Voisin dit qu'il ne veut rien dire, et l'on verra que ce silence vient de ce que le critique n'a pas seulement osé en citer les traits, de peur que la ressemblance ne le confondît.

1.° Le seul nom de *Protée* étant évidemment, non pas simplement une étymologie, mais la vraie *traduction* du titre donné à Joseph en Egypte, traduction garantie par Hérodote même; M. du Voisin a bien eu la hardiesse de s'inscrire en faux contre Hérodote, et de prétendre (p. 230), qu'Hérodote, en prenant le nom de *Protée* pour un nom grec a été trompé par la ressemblance de ce nom Protée, avec ce mot grec *Prôtos* πρωτος. Où sont les preuves de M. du Voisin? les voici : NOUS POUVONS CROIRE *que cet historien a été* TROMPÉ. *Nous pouvons croire*. Mais sur quel fondement? sur quoi pouvons-nous le croire? M. du Voisin n'allègue aucune raison; et nous pouvons bien penser qu'on peut le défier hardiment d'en jamais produire aucune.

2.° Mais en prétendant qu'Hérodote s'est trompé dans une chose aussi claire, M. du Voisin avoue donc qu'Hérodote a pu faire des bévues. Pourquoi-donc tant se récrier ailleurs sur ce que M. du Rocher a supposé et prouvé qu'Hérodote s'étoit trompé sur certains points?

3.° En se bornant à récuser l'autorité d'Hérodote, M. du Voisin qui a si bien lu Hérodote et Diodore, puisqu'il nous invite à les lire, ignore donc, après cette lecture, que Diodore marque positivement le

nom que les Egyptiens donnoient à Protée dans leur langue, il dit expressément qu'ils l'appeloient Κέτην ou Κέτνα ou *Céten*. Or *Céten* est justement un mot hébreu קצן, qui signifie *prince*, et qui par-là répond à celui de *Proteus* en grec [1].

4.° Il y est aussi prouvé par le rapprochement des traits, que c'est le *Salit* ou *Salitès*, premier des rois pasteurs, שליט. *Salit* signifie également prince, et par-là équivaut à *Céten* en hébreu, et à Proteus en grec.

Comment M. du Voisin EN LISANT DIODORE, n'a-t-il pas aperçu qu'il s'accordoit, en ce point, avec Hérodote, *qu'il a si bien lu aussi?*

On voit, en passant, que M. du Voisin n'est pas si ennemi des conjectures qu'il voudroit bien le faire croire, on en peut juger par celles qu'il a hasardées sur *Proteus*, et sur χειρομακτρον. Cela prouve qu'il n'en est ennemi que lorsqu'elles ne sont pas de lui; il faut avouer cependant, qu'il n'a pas été fort heureux dans le peu d'hellénisme qu'il a affecté d'étaler pour nous donner une idée de son érudition.

5.° Après avoir avancé, sans preuve, et contre l'évidence, qu'Hérodote avoit eu tort de prendre Protée comme venant de *Protos*, M. du Voisin ajoute (pag. 230), il est certain d'ailleurs que la langue égyptienne est *entièrement perdue*, et que nous ignorons la véritable signification des noms que portoient les rois d'Egypte.

1.° Si la langue égyptienne est *entièrement perdue*, sur quoi, et comment M. du Voisin peut-il décider que *Protée* est un mot égyptien, et non un mot grec?

[1] Hist. vérit., tom. 2, Protée-Joseph, §. II.

2.° On voit combien les *savants* qui attaquent l'ouvrage de M. du Rocher se contredisent. M. du Voisin prétend que la langue des Egyptiens est *entièrement perdue*. M. de Voltaire s'étoit contenté de dire que leur langue est perdue. M. de Guignes beaucoup plus savant, avance que les Egyptiens parloient presque la même langue que les Phéniciens, et ceux-ci, la même que les Hébreux. Or, l'hébreu n'est pas entièrement perdu, excepté, sans doute, pour M. du Voisin, qui se propose cependant *de le retrouver dans quelques mois.*

3.° Des savants ont fait des grammaires et des dictionnaires égyptiens, et ils prouvent par l'Evangile, qu'on a en *Copte* ou *Cophte*, qu'il s'est conservé beaucoup de mots de la langue égyptienne; par exemple *Sos*, que Manéthon, cité par Josèphe, dit avoir signifié *pasteur* en égyptien, se retrouve dans l'Evangile en copte, en parlant du bon pasteur. Si M. du Voisin avoit connu et au moins parcouru le *Pantheon Ægyptiorum* de Jablouski, et le *Dictionnaire* du savant La Croze, il n'auroit pas avancé aussi lestement, *qu'il est certain que la langue égyptienne est entièrement perdue;* il auroit dû, en attendant, apprendre de M. Guérin du Rocher qu'Eratosthène, dans son Catalogue, a donné en grec la traduction de la plupart des noms Egyptiens [1].

§. IX.

M. du Voisin donne des leçons à M. Guérin du Rocher (p. 235 et 236). Ecoutons le pédagogue : « La méthode » des rapprochements ne doit être employée qu'avec » beaucoup de réserve; elle n'a pas moins trompé les

[1] Hist. vérit., tom. 1, Rois successeurs des Athothès, etc., au comm.

» auteurs systématiques que l'étude des étymologies, si
» l'on ne compare que des traits vagues qui se rencon-
» trent partout; si l'on néglige des faits qui détruisent
» les indications tirées de ceux que l'on a comparés;
» si dans les confrontations de deux personnages célè-
» bres, on ne découvre aucun de ces traits caracté-
» ristiques qui font raisonnablement présumer que
» l'un n'est pas différent de l'autre; si les rapports que
» l'on établit ne sont fondés que sur des allusions for-
» cées, des étymologies fausses, des jeux de mots, des
» anachronismes, de pareils rapprochements ne font
» pas preuve. »

M. du Voisin enfonce une porte ouverte; ces principes, ces lois, ces conditions des rapprochements, c'est M. Guérin du Rocher qui les a établis le premier; M. du Voisin les a appris de lui, et qu'on juge par les rapprochements de M. Guérin du Rocher si ces conditions n'ont pas été bien remplies. Il les a si bien suivies, ces lois; il s'est si parfaitement conformé à ces règles, que le critique, en les rappelant, n'a fait que nous tracer, sans le vouloir, le tableau fidèle des rapprochements de l'Histoire véritable, il faudroit répéter tout l'ouvrage. Nous en appelons à tout lecteur attentif, et capable d'en juger.

Nous conjurons M. du Voisin de prendre du loisir et de la patience, et de vouloir bien *rapprocher ainsi l'Histoire de France de celle de la Chine*, puisqu'il prétend (p. 236) que quiconque le voudra le pourra. Une si plate et si grossière absurdité, avancée par M. du Voisin avec sa hardiesse ordinaire, pour donner, en deux mots, toujours sans preuve, et contre toute espèce de raison, une fausse et ridicule idée de l'ouvrage de M. du Rocher ne mérite pas d'autre réponse.

§. X.

Cette fureur de décrier M. du Rocher est allée jusqu'à le comparer avec un des impies les plus extravagants de ce siècle, Boulanger, *si justement décrié par son audace et son impiété.* Il est vrai que par un reste de pudeur et de remords, M. du Voisin prie (p. 238) *le respectable auteur de l'Histoire véritable, de ne pas s'offenser de cette comparaison,* quelque fausse, quelqu'odieuse et quelque révoltante qu'elle soit; *parce que*, dit-il, *le public est trop équitable pour ne pas rendre justice à sa profonde érudition, et à la pureté de ses vues.*

1.° On comprend ce que signifie *cette prière*, elle équivaut à cette dérision : Monsieur ne vous offensez pas de cinq à six paires de soufflets qu'il me plaît de vous asséner à tour de bras, en vous traitant de fou; le public verra bien d'ailleurs, qu'au demeurant, avec quelqu'esprit, vous ne laissez pas que d'être un bon homme.

2.° Quelque droit qu'ait M. Guérin du Rocher d'être indigné d'un parallèle si injurieux, et si peu mérité, il a trop de religion pour ne pas le pardonner : l'excuse de M. du Voisin est dans l'Evangile, *pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font.* Franchement M. du Voisin ne sait ce qu'il écrit; un homme moins pénétré que M. Guérin du Rocher des principes de la religion, paieroit d'un souverain mépris, une insulte qui ne déshonore que celui qui a la hardiesse de la faire.

3.° Oui, le public éclairé, surtout les vrais savants, rendront justice, non-seulement à la profonde érudi-

tion, et à la pureté des vues de M. Guérin du Rocher, mais encore à son excellente judiciaire, à sa sagesse, à l'exactitude de ses discussions, à la vérité, à la beauté, à l'utilité de sa découverte, et la postérité le vengera des insultes gratuites de quelques contemporains, légers, frivoles, superficiels, ignorants, ou mal intentionnés. Comment M. du Voisin qui s'est douté que le public *rendroit justice* à M. du Rocher et le vengeroit de pareilles insultes, a-t-il pu se déterminer à le maltraiter ainsi lui-même? N'est-ce pas là une inconséquence bien bizarre?

4.° « Quelqu'un qui a beaucoup connu *Boulanger*, » continue M. du Voisin (p. 239), m'a dit qu'il avoit » laissé un dictionnaire hébraïque manuscrit, où il » prouvoit, à force d'étymologies, que toute l'histoire » des Juifs étoit allégorique. Ce systême est, comme » l'on voit, la contre-partie de celui de M. du Rocher; » *l'un détruit l'histoire sacrée*, *l'autre anéantit l'his-* » *toire profane*. N'y auroit-il pas, entre ces deux opi- » nions, un juste milieu, qui consisteroit à respecter » l'une et l'autre histoire, chacune à proportion de son » authenticité? »

Toute cette tirade dont M. du Voisin paroît si satisfait, n'est qu'un pur verbiage.

1.° M. du Rocher *anéantit l'histoire profane*.

Ignorance, énorme fausseté; c'est précisément tout le contraire; il la rétablit et l'éclaircit, c'est-là tout l'ouvrage. Nous reviendrons sur cet article.

2.° Quant à la fausse et à l'absurde comparaison entre les rêveries de Boulanger et l'admirable découverte de M. Guérin du Rocher, elle prouve que M. du Voisin ne connoît point exactement les ouvrages ni de l'un ni de l'autre. Eh quoi! mettra-t-il donc sur la

même ligne, l'authenticité de l'Histoire Sainte et de l'histoire profane des temps connus, que renverse également Boulanger, et les obscurités, les incertitudes des histoires fabuleuses? M. du Voisin n'a donc ni vu ni aperçu que Boulanger renverse également l'Histoire Sainte et l'histoire profane; qu'en faisant de saint Pierre et de saint Jean, des personnes imaginaires, il renverse toute l'histoire de Jésus-Christ, et de ses premiers disciples, par conséquent, toute l'histoire de l'établissement du christianisme liée avec l'histoire de l'empire romain.

Il n'a donc ni vu ni aperçu que le savant et judicieux auteur de l'*Histoire véritable*, bien loin de donner la moindre atteinte aux histoires authentiques, bien loin même de renverser et d'anéantir des histoires qui sont et que tout le monde reconnoît pour remplies de fables, il ne fait que les expliquer, il y montre même un fonds de *vrai,* et de *vrai historique*, *et plus de* VRAI qu'aucun savant n'y en a reconnu, et que bien loin d'anéantir, il rétablit en effet l'histoire profane.

Nouvelle preuve que notre critique tranche à tors et à travers, sur des matières qu'il n'entend pas.

3.° M. du Rocher lui laisse volontiers l'avantage des rapports et des liaisons qui l'ont mis à portée d'être si bien instruit sur l'anecdote du dictionnaire de Boulanger, et d'avoir appris jusqu'aux moindres détails ce qui regarde ce fameux impie.

Mais, il faut en convenir, M. du Voisin venge lui-même M. du Rocher des insultes qu'il lui a faites. Comment cela? par la confusion dont il se couvre par des critiques aussi pitoyables.

Qu'on en juge encore par un de ses raisonnements,

où il va employer toutes les ressources de sa dialectique, pour nous prouver que cent vingt sols, dont chacun pris séparément, vaut un sol ou douze deniers; dès qu'ils sont réunis, et présentés tout à la fois, au lieu de valoir six francs, ne valent pas même un denier; ou que cent flambeaux, dont chacun mis séparément dans une grande salle obscure, donne déjà seul un certain degré de lumière, ne doivent plus donner la moindre lueur dès qu'on les aura tous distribués et placés à la fois dans la même salle.

On va voir si nous en imposons à M. l'Abbé, nous ne demandons qu'un peu d'attention à son raisonnement.

Il entreprend (p. 235), de prouver « *que le systême* » *de M. du Rocher paroît avoir quelque chose de spé-* » *cieux*, tant qu'on n'envisage que *des faits détachés;* » mais, si l'on vient, dit-il, à comparer l'histoire d'E- » gypte et l'Histoire Sainte, dans toute leur suite, on » ne trouve plus cette *conformité* que l'on croyoit » avoir aperçue dans les détails. La raison en est sim- » ple, ajoute-t-il, *chaque rapprochement a*, si l'on » veut, *quelque dégré de vraisemblance contre une plus* » *grande probabilité*, et leur réunion n'offre plus que » la somme des probabilités contraires, laquelle aug- » mente toujours, et celles des vraisemblances, *qui* » *diminue* à mesure que les faits reprennent leur véri- » table place. »

N'est-il pas évident que M. du Voisin prend tout le contre-pied des premières règles du raisonnement? Un commencement de ressemblance dans un trait ne forme qu'un léger indice; encore un commencement de ressemblance dans un second trait, forme un second indice, et ainsi de suite; chaque indice n'est pas une

preuve, mais la réunion de *cent indices* fait impression sur tout esprit sensé.

Prenons pour exemple une douzaine de vers de deux auteurs dont l'un est accusé d'avoir copié l'autre, parce que chaque vers du premier a quelque chose qui ressemble aux vers du second. Une légère ressemblance dans un seul vers ne prouvera rien, ou prouvera peu pour le plagiat, à moins que le trait ne soit bien marqué; mais cette ressemblance continuée vers par vers dans une douzaine, ne laissera plus aucun doute que l'un n'ait profité de l'autre.

C'est donc précisément tout le contraire de ce que dit M. du Voisin. Car plus les *vraisemblances se multiplient*, plus les *probabilités contraires diminuent*, d'autant plus qu'il s'agit d'histoires où il y a évidemment des altérations qui ont fait disparoître la ressemblance.

Tout comme dans un tableau presqu'entièrement dégradé, où il ne resteroit que quelques vestiges informes *d'une main*, si on aperçoit un petit cylindre à demi-effacé, mais dont on découvre certains linéaments, certains traits, l'on commencera à avoir l'*idée d'un doigt*, *d'une main*; mais si l'on voit cinq petits cylindres inégaux, arrangés de suite comme dans *une main*, alors l'on concluera de ces cinq *ressemblances*, de ces cinq *probabilités* ou *vraisemblances réunies*, que c'est une main, et que chaque petit cylindre est un doigt. Ce n'est plus cela, selon M. du Voisin, *la réunion des cinq rapprochements* n'offre plus que la *somme des probabilités contraires à l'idée de doigt et de main*. Or, nous le demandons à un enfant de cinq ans, n'est-il pas évident que les *ressemblances réunies ont fait évanouir toutes les probabilités contraires?*

Pour convaincre le critique qu'il fait ici un outrage

sanglant à la logique, et pour qu'il ne puisse nous accuser d'exagérer, examinons chacune de ses propositions l'une après l'autre.

« Le systême de M. du Rocher paroît avoir quelque » chose de spécieux, si l'on n'envisage que des faits » détachés. » C'est beaucoup, c'est tout accorder à M. du Rocher. Cet aveu, malgré la modification par laquelle M. du Voisin cherche à l'affoiblir, est péremptoire; car, *si chaque trait détaché a*, comme cela est incontestable, *quelque chose de spécieux*, il est impossible que tous ces *traits spécieux réunis*, ne forment une *somme*, une *masse très-spécieuse*.

« Mais, si l'on vient à comparer l'histoire d'Egypte » avec l'Histoire Sainte dans toute leur suite, on ne » trouve plus cette conformité que l'on croyoit avoir » aperçue dans les détails. » Raisonnement pitoyable, il ne s'agit pas ici de comparer toute l'Histoire Sainte dans toute sa suite, mais seulement et précisément toute la suite de ce que l'Histoire Sainte nous apprend de l'Egypte.

Or cette suite n'est-elle pas composée *des détails*? Encore une fois, dès que chaque trait détaché et pris en détail a quelque chose de *spécieux*, la suite et l'ensemble de ces faits réunis produisent nécessairement un *résultat très-spécieux*, et par conséquent une *conformité* encore plus étendue et plus frappante.

Et pourquoi étant mis de suite et réunis ensemble, perdroient-ils ce qu'ils ont de *spécieux*, étant isolés?

Si un flambeau allumé dans une salle obscure y répand un degré de lumière, cent flambeaux ensemble, *mis de suite* dans la même salle, n'y répandront-ils pas cent degrés de lumière?

Il faut avouer qu'il y a dans la dialectique de M. du

Voisin *une magie bien singulière*, en vertu de laquelle de cent flambeaux allumés, un seul éclaire plus que les cent à la fois.

Cependant, selon lui, il n'y a point là de magie, il n'y a qu'*une raison bien simple.* Voyons : « chaque » rapprochement a, *si l'on veut*, quelque degré de » vraisemblance contre une plus grande probabilité, » et leur réunion n'offre plus que la somme des pro» babilités contraires, etc. »

M. du Voisin *ne le voudroit pas*, mais enfin chaque rapprochement a, malgré lui, *quelque degré de vraisemblance*, et, dans le vrai, de certitude pour la plupart, comme chaque flambeau a quelque degré de lumière.

Contre une plus grande probabilité contraire.

Proposition fausse ou dénuée de sens. Fausse, car il y a une foule de rapprochements qui, même pris séparément en particulier, sont prouvés par tant de traits (comme celui de *Ménès-Noé*, de *Sésostris-Jacob*, de *Protée-Joseph*, *etc.*, *etc.*), que sans recourir à l'ensemble des autres rapprochements, ils détruisent déjà par eux-mêmes les *probabilités contraires.*

Que si M. du Voisin a voulu dire que tel ou tel rapprochement isolé avec son degré de vraisemblance ne suffit pas seul pour démontrer pleinement la vérité de toute la découverte, au point de faire évanouir toutes les probabilités contraires, avant que la réunion des autres rapprochements ait opéré cette démonstration victorieuse; nous en convenons, comme nous convenons qu'un seul flambeau dans une salle obscure, a, contre son unique degré de lumière, une obscurité plus grande peut-être de cinquante degrés; soit, mais cela

ne prouve rien, et alors la proposition de M. du Voisin n'a pas de sens.

Poursuivons; « et leur réunion n'offre plus que la » somme des probabilités contraires, laquelle augmente » toujours. » La réunion des rapprochements n'offre point, mais fait disparoître la *somme des probabilités contraires*, qui a nécessairement diminué à mesure que le nombre des rapprochements *spécieux* augmentoit, comme les cinquante degrés d'obscurité sont dissipés à mesure qu'on place de suite les cent flambeaux dans la salle ténébreuse.

Selon le raisonnement magique de M. du Voisin, il faudroit que ces cent flambeaux, dont chacun donne un degré de lumière, étant réunis, ne produisissent, en vertu de leur réunion, qu'une masse d'obscurité toujours plus épaisse.

L'autre membre de la proposition du critique n'est pas moins absurde : *la réunion des rapprochements* n'offre plus que la *somme.... des vraisemblances*, ou offre *la somme des vraisemblances qui diminue* « à mesure » que les faits reprennent leur véritable place. »

C'est précisément tout le contraire, la réunion des rapprochements, qui ont chacun un *degré de vraisemblance* selon M. du Voisin, et de certitude selon nous, offre un résultat, une somme de certitudes, ou tout au moins selon lui des vraisemblances qui va toujours en augmentant à mesure qu'on les rassemble, et qui enfin produit la démonstration et l'évidence, comme la réunion des cent flambeaux, à mesure qu'on les rassemble, augmente la clarté, et change enfin les ténèbres en lumière.

C'est en vain que M. du Voisin cherche à donner le change par un petit détour. A suivre le fil de tout son

raisonnement, il devoit naturellement terminer sa période de cette manière : *et celle (la somme) des vraisemblances, qui diminue à mesure que les faits se trouvent rassemblés ou réunis.* L'absurdité sautoit aux yeux. Pour la couvrir, il a substitué ces mots : *à mesure que les faits reprennent leur véritable place;* mais il n'y gagnera rien, il ne nous échappera pas par ce faux-fuyant, car il faut s'expliquer. Qu'a-t-il voulu dire ? Ce membre de phrase très-équivoque ne peut avoir que l'un ou l'autre de ces deux sens, ou plutôt ne peut porter que sur ces deux suppositions :

1.° Que les faits ont perdu leur véritable place, lorsqu'on en a rapproché les traits correspondants de l'Écriture.

2.° Ou qu'on ne peut leur rendre leur véritable place, qu'en les dépouillant de tous les traits de ressemblance, de tous les rapports marqués sur lesquels on s'est fondé pour les rapprocher.

Or la première supposition est absolument fausse. M. du Rocher n'a point dérangé l'ordre des faits. Tous les traits sont conservés dans l'ordre le plus suivi et le plus exactement parallèle. Si M. du Voisin en doute, c'est une nouvelle preuve qu'il n'a pas lu l'histoire d'Égypte dans les sources, et qu'il n'a pas même l'idée de l'ouvrage de M. Guérin du Rocher.

La seconde supposition joint l'absurdité à la fausseté; car ce n'est que parce que ces faits sont dans leur véritable place, qu'ils ont, et par eux-mêmes, et par tout ce qui précède et tout ce qui suit, beaucoup plus de ces traits et de ces rapports qui fondent les rapprochements. Les dépouiller de ces traits et de ces rapports, ce seroit les isoler, les ôter de leur véritable place.

Ainsi, la réunion des rapprochements *offrant* la somme des vraisemblances, cette *somme* des vraisemblances augmente *à mesure que les faits reprennent leur véritable place*, parce que c'est dans *leur véritable place* qu'on les voit escortés, accompagnés de tous les traits et de tous les rapports qui, malgré les altérations et les travestissements, les rendent reconnoissables.

Il est donc bien clair que M. du Voisin a démontré à sa manière, que cent flambeaux dont chacun donne un degré de lumière, ne font qu'augmenter l'obscurité d'une salle à mesure qu'on les y place tous les uns après les autres.

On voit que nous n'épargnons rien pour le tirer de la *chambre obscure* où il a bien voulu se renfermer lui-même.

§. XI.

Admirable tour de force et d'adresse de M. du Voisin.

Un des rapprochements les plus intéressants de l'Histoire véritable, c'est celui d'*Amasis-Nabuchodonosor*.

1.° Il est fondé *sur dix-sept traits*, et les preuves en sont développées dans plus de soixante-dix pages remplies de recherches profondes et d'une érudition solide.

2.° Il se trouve que le dix-septième trait dont on voit le dévoilement (*à l'art.* Amasis, etc. §. XIII, *t.* 3, *Hist. vérit.*), est une réponse directe et sans réplique, mais jusqu'à présent ignorée, à une des plus grandes difficultés que les incrédules aient tirées des témoignages des auteurs païens contre les livres saints.

Cette difficulté consiste en ce que, d'un côté, Hérodote dit que sous le règne d'*Amasis*, qui dura plus de quarante ans, l'Egypte fut extrêmement heureuse et florissante, et qu'il y avoit alors *vingt mille villes toutes habitées;* et que, d'un autre côté, l'Ecriture représente de la manière la plus expresse, et dans les termes les plus énergiques, l'Egypte, pendant ces quarante années, dévastée d'un bout à l'autre par *Nabuchodonosor*, et demeurant pendant tout cet espace de temps dépeuplée comme un désert. On ne peut lire sans frémissement les chapitres d'Ezéchiel, où Dieu lui-même peint dans le plus effrayant détail cette épouvantable désolation.

Peut-il y avoir une opposition plus formelle entre Hérodote, si respecté par M. du Voisin qui ne l'a guères lu, et l'Ecriture sainte qu'il doit avoir bien lue?

Il est certainement impossible de concilier ces quarante années de désolation si positivement marquées dans plusieurs chapitres de l'Ecriture, avec *ce que dit* Hérodote de l'état heureux et florissant de ce royaume, et surtout de ces vingt mille villes toutes habitées sous le règne d'*Amasis*, qui dura quarante et quelques années.

Telle est la difficulté. Elle a embarrassé les plus grands théologiens; mais, pour M. du Voisin c'est la chose du monde la plus simple et la plus aisée. Bagatelle, misère que tout cela [1]!

Il y a pourtant ici pour M. du Voisin, trois fâcheux embarras.

1.° Il faut détruire le rapprochement d'*Amasis-Nabuchodonosor* qui porte sur dix-sept preuves dont la

[1] Voy. sa brochure, p. 240.

plupart, surtout prises ensemble, sont démonstratives; ou rendre hommage à la découverte de M. Guérin du Rocher.

2.° Il faut décider lequel des deux, d'Hérodote ou du prophète, a dit vrai ou faux; ou, en respectant l'Ecriture sainte, trouver un moyen de la concilier avec Hérodote, pour lequel M. du Voisin exige de M. Guérin du Rocher le plus grand respect.

3.° S'il s'obstine à proscrire le dévoilement de M. du Rocher il faut au moins qu'il ne laisse pas subsister une objection si forte sans une réponse plus satisfaisante que celle de M. Guérin du Rocher.

Rien de plus curieux que de voir comment, au moyen d'un saut des plus lestes, le critique se tire de tous ces mauvais pas; comment il se débarrasse en un instant de soixante-dix pages de savantes et profondes discussions de ce laborieux et très-réfléchi M. Guérin du Rocher. Voici le coup de sabre dont ce nouvel Alexandre tranche le nœud gordien. (V. p. 248.)

« M. du Rocher termine son ouvrage par le dévoile-
» ment d'*Amasis*, *qu'il prétend* avoir été formé sur le
» fameux *Nabuchodonosor*. L'examen de cet article
» NOUS MÈNEROIT TROP LOIN. Je me contenterai d'ob-
» server qu'il n'est point nécessaire, ainsi que le sup-
» pose le savant auteur, d'admettre l'identité d'*Amasis*
» et de *Nabuchodonosor*, pour concilier Hérodote avec
» l'Ecriture sainte et les prophètes. »

Est-ce là tout? Oui. Eh-bien! N'est-ce pas là ce qui s'appelle réfuter, combattre, discuter, approfondir, prouver, démontrer, etc., etc.?

Savants commentateurs, épargnez-vous désormais tant de laborieuses veilles, changez de méthode, apprenez

de M. du Voisin à vous tirer des plus grands embarras avec une merveilleuse légèreté.

Il faut que M. du Voisin ait bien sincèrement compté sur l'ignorance ou l'imbécillité de son siècle, pour ne pas au moins se douter qu'il pourroit y avoir quelque homme instruit qui s'apercevroit du défaut de la cuirasse.

Nous le prions d'abord de nous dire comment il concilie l'Ecriture sainte, qui dit *l'Egypte dévastée pendant quarante ans*, avec les historiens profanes, Hérodote et Diodore qui disent que, pendant le même intervalle de temps, l'Egypte a joui d'une prospérité constante, etc.

Notez que les Orientaux, d'accord avec l'Ecriture sainte, ne mettent point de rois en Egypte pendant ce temps-là [1].

M. de Guignes qui a défiguré cet article d'*Amasis*, comme *tous* les autres, en supprimant *tous* les traits qui font preuve, embarrassé de cette difficulté et n'osant pas contredire l'Ecriture sainte, n'a pas voulu en faire mention. M. du Voisin qui l'imite, le copie et le surpasse en l'amplifiant, a suivi les mêmes errements. Il a laissé de côté les chapitres d'Ezéchiel qui sont diamétralement contradictoires avec Hérodote; mais, comme il enchérit toujours sur son modèle, *il a décidé sans preuve* que l'explication de M. du Rocher n'étoit pas nécessaire pour concilier l'Histoire Sainte avec l'histoire profane.

Qu'il nous dise donc quels sont les moyens qu'il a de les concilier? Jusqu'à M. Guérin du Rocher nous ne connoissons personne qui en ait fourni de satis-

[1] Hist. univ., tom. 1 in-4.°

faisants, puisque M. du Voisin ne nous a pas donné les siens.

Nous nous contentions de répondre en général, et avec raison, qu'étant d'ailleurs assurés de la vérité, de l'authenticité et de la divinité des livres saints, il falloit abandonner, sans balancer, les auteurs païens, et les regarder comme fautifs, dans les endroits où ils étoient en contradiction avec les livres saints. Nous ne doutions pas qu'ils ne se fussent trompés; mais nous n'avions pas encore découvert les sources, ni acquis des preuves directes de leurs méprises, encore moins des moyens de conciliation.

Nous avons lu dans l'ouvrage d'un des hommes les plus savants qui aient paru, qu'Ezéchiel, dans les chapitres où il décrit la désolation de l'Egypte, avoit un peu parlé καθ' υπερβολην. Mauvaise réponse qu'il a mise en grec, comme s'il n'eût pas osé la mettre en latin. Mais il étoit excusable, parce que d'un côté, convaincu de la vérité des livres saints, et respectant leur autorité ; de l'autre, il lui paroissoit trop dur de donner un démenti formel à Hérodote, pour des temps qui se rapprochent de lui, et dont il se dit mieux instruit.

L'embarras où s'est trouvé ce grand homme n'a pas été capable de déconcerter l'intrépidité de M. du Voisin qui, sans doute, aura déterré un moyen tout neuf de *concilier Hérodote et l'Ecriture sainte, sans avoir recours à l'identité d'Amasis et de Nabuchodonosor.*

Nous saurons un gré infini à M. du Voisin s'il veut avoir la complaisance de nous indiquer quelques-uns de ces moyens dont nous devons la découverte à sa sagacité : car il paroît qu'il en a plus d'un, puisqu'il nous apprend (p. 201), *qu'on ne manque pas de réponses sur de pareilles difficultés.* Cela est assurément très-

consolant. En attendant qu'il plaise à M. l'Abbé de nous gratifier d'une de ses réponses, échappées jusqu'ici au vulgaire des érudits, il faudra bien modestement nous contenter de celle que nous fournit *l'auteur de l'Histoire véritable*.

M. Guérin du Rocher a démontré, 1.° *qu'Amasis est Nabuchodonosor lui-même* [1].

2.° Que les différents rédacteurs de l'histoire d'Egypte, si féconds en altérations et en méprises, en retardant leur désolation, et la plaçant dans des temps postérieurs, ont pris pour eux son règne tel qu'il fut en Chaldée.

3.° Qu'ils s'en sont fait un roi dans leur histoire pour un temps où ils n'en eurent en effet point d'autre que ce conquérant [2].

On voit maintenant, 1.° qu'Hérodote dit vrai quand il dit que le règne d'Amasis a été très-florissant, puisqu'*Amasis* est *Nabuchodonosor* lui-même, dont l'empire a été si florissant pendant plus de quarante ans.

2.° Qu'Hérodote a raison, en un sens, de le donner comme roi d'Egypte, puisque Nabuchodonosor, en effet, a dominé sur l'Egypte, qu'il avoit assujétie, et qu'elle n'avoit point, et n'a jamais eu depuis d'autres rois de sa nation, conformément à la prophétie d'Ezéchiel qui s'est toujours vérifiée, et se vérifie encore aujourd'hui.

3.° Qu'Hérodote travaillant sur des mémoires déjà fautifs, ou qu'il ne comprenoit pas bien, s'est seulement trompé en attribuant à l'Egypte la prospérité du roi conquérant qui l'avoit ravagée.

[1] Voy. le Précis des rapprochements, au commencement.

[2] Voy. l'article *Amasis*, Hist. vérit. tom. 3.

4.° Qu'enfin l'Ecriture, toujours vraie dans ses récits, en rapportant les quarante ans de désolation de l'Egypte ravagée par Nabuchodonosor, atteste par-là même la prospérité constante du règne de Nabuchodonosor, dont les Egyptiens se sont fait un roi sous le nom d'*Amasis*.

C'est en écartant et en supprimant les preuves d'un rapprochement aussi frappant, que M. du Voisin et M. de Guignes ont voulu nier l'identité de ces deux personnages.

Il en est de ce dernier dévoilement comme de celui de *Ménès-Noé*, le premier de tous, et des principaux de l'Histoire véritable. Il est certain, et incontestable pour quiconque envisage l'ensemble des dix-sept traits qui en donnent l'éclaircissement [1].

Quand il n'y auroit que celui des vingt mille villes toutes habitées, qu'Hérodote met en Egypte, dans un temps où l'Egypte étoit dépeuplée et déserte, tandis qu'il est de toute certitude que dans ses plus beaux siècles, l'Egypte, dans toute son étendue, n'a pas pu même avoir cinq mille, tant villes que bourgs et villages, n'en ayant aujourd'hui qu'à peu près deux mille cinq cents [2], ce seroit déjà une preuve qu'il faut chercher ailleurs qu'en Egypte, ce règne florissant, et cet état de prospérité à cette époque.

N'appréhendez pas que MM. de Guignes et du Voisin en disent le moindre mot. Ils s'en sont bien gardés. Mais que gagne le premier à incidenter puérilement sur un ou deux traits moins marqués, peut-être, quoique non moins réels? et le second à voltiger, à persiffler, à décider sans donner de raisons?

[1] V. l'article *Amasis*, Hist. vérit. t. 3.
[2] Ibid. Récapitulation, t. 3.

Pour avoir droit de jeter des nuages sur l'identité d'*Amasis*, et de *Nabuchodonosor,* il faut avoir discuté et détruit tous les principaux traits sur lesquels porte la preuve.

Au reste, l'intérêt de la vérité exige qu'on fasse remarquer à M. de Guignes, et surtout à M. du Voisin :

Que ce n'a pas été pour chercher cette conciliation particulière de ce texte d'Hérodote, avec les textes d'Ezéchiel, ni pour trouver une réponse théologique que M. Guérin du Rocher a formé le dessein de ce rapprochement, et entrepris d'établir l'identité d'*Amasis,* et de *Nabuchodonosor*. Ce n'est qu'après avoir aperçu cette identité, et vérifié le rapprochement, qu'il a vu que cette conciliation, et cette réponse, en étoient une conséquence toute naturelle.

Il ne s'étoit point proposé de chercher cette conciliation par un esprit de système, mais sans y penser, à plus forte raison sans penser si l'identité des deux personnages y étoit *nécessaire* ou non, il y a été nécessairement conduit par la découverte même de cette identité. Cette conciliation en est un heureux résultat, qu'il n'avoit pas d'abord en vue.

Et ce n'est-là qu'une petite partie de sa découverte, qui s'est, comme d'elle-même, trouvée sous sa main, sans qu'il s'y fût d'abord attendu.

« Son but principal, en entreprenant ce travail, dit » M. de Guignes (p. 1734), est de combattre l'incré- » dulité qui fait des efforts pour confondre les anti- » quités fabuleuses avec les antiquités sacrées. Entre- » prise digne d'éloge. »

C'est bien là le plus grand intérêt que M. Guérin du Rocher y prend; mais le but direct de l'ouvrage est de rechercher en général le fond des vérités altérées dans

les antiquités fabuleuses, de remonter autant qu'il est possible, aux sources, et par-là, de retrouver et de rétablir le vrai que les fables ont altéré. Ainsi, M. de Guignes dans cet endroit-là même, a encore mal présenté le plan, l'objet, le but de l'Histoire véritable.

M. du Voisin l'a également mal présenté lorsque (p. 20) il donne faussement à entendre que l'auteur n'a entrepris cet ouvrage, *que pour résoudre un petit nombre de difficultés.*

Ces MM. veulent absolument voir un systême, là où il n'y a qu'une simple découverte; et des conjectures arbitraires, là où l'auteur présente des faits palpables, et les traits les plus marqués.

§. XII.

Panégyrique de M. du Voisin par M. Dinouart.

Le Journaliste ecclésiastique (juillet 1778) a annoncé la nouvelle production de M. du Voisin, avec des éloges si pompeux, si fastueux, que nous craignons également, et pour la modestie du héros, et pour la réputation du panégyriste.

« M. du Voisin, dit-il, établit (l'autorité des livres » de Moïse), il la prouve avec cette supériorité de » lumières qu'on lui connoît....... ; il apprécie le sys- » tême de M. du Rocher à sa juste valeur; en effet, » tous nos savants en ont fait le sujet de leurs cri- » tiques.

» Dans tous les ouvrages de M. du Voisin on trouve » un profond et exact théologien; dans son style on » voit le caractère de son esprit et de son âme; cette » douceur, cette urbanité, ce ton modeste, qui combat

» et renverse ses adversaires, mais sans insulter à leur
» défaite.

» Si l'on gravoit le portrait de l'auteur, voici l'ins-
» cription que je voudrois y placer :

» Quid verum atque decens, curat, rogat, omnis in hoc est.
» Inscriptis mores pingit et ille suos. »

Rien assurément de plus gracieux et de plus galant que tout ce compliment, d'autant plus flatteur qu'il est accompagné du projet de faire buriner la figure de M. du Voisin. Nous sollicitons pour nous l'avantage de veiller à ce que surtout la draperie de M. du Voisin soit bien exécutée.

En attendant le portrait de M. l'Abbé, analysons son panégyrique; examinons d'abord si M. Dinouart a bien *apprécié* M. du Voisin *et son ouvrage*, *à leur juste valeur*, et si c'est à l'exacte et impartiale équité, ou à l'intérêt d'une amiable considération, que l'auteur est redevable d'un suffrage si flatteur.

D'abord nos observations prouvent qu'il s'en faut de beaucoup que M. du Voisin ait montré une supériorité de lumières dans la critique de l'*Histoire véritable*; un très-grand nombre de lecteurs, qui n'affichent pas les mêmes prétentions, ont certainement montré plus de lumières et plus de jugement dans l'examen de cet ouvrage, et les vrais savants ont gémi et haussé les épaules en voyant le critique blasphémer ce qu'il ignore. Il est malheureux pour M. du Voisin de se trouver sur des points scientifiques, en contradiction avec le très-habile et très-judicieux professeur d'hébreu.

Nos savants en ont fait (de l'Histoire véritable) *le sujet de leur critique.*

MM. Dinouart et du Voisin font très-bien de nous

avertir qu'ils ont des savants à eux. Nous avons vu la liste de ces savants, elle se réduit à quatre ou cinq ; à M. du Voisin, à M. Dinouart, à M. de Guignes, au savant M. de La Harpe. Ecartons d'abord M. de Guignes à raison de sa colonie égyptienne, que Sésostris-Jacob n'a malheureusement pas pu transporter en Chine.

Cette liste se réduit donc à qui? à M. Dinouart, à M. du Voisin et à M. de La Harpe ; à qui encore? à M. du Voisin, à M. de La Harpe et à M. Dinouart ; à qui encore? à M. de La Harpe, à M. Dinouart et à M. du Voisin.

Une remarque essentielle que le public voudra bien faire, c'est que de ces trois savants, il y en a deux qui n'en font qu'un ; c'est-à-dire, le savant M. du Voisin et le savant M. Dinouart. Et pourquoi? parce qu'on prétend que le savant M. du Voisin fournit par fois des articles pour le journal du savant M. Dinouart son ami.

Jusqu'ici, pas le mot à dire, chacun est libre d'associer à son travail qui il lui plaît. Mais ce qui seroit une anecdote fort divertissante, c'est que le savant M. du Voisin en envoyant son contingent à son savant M. Dinouart, eût glissé quelque morceau de sa main, qui précisément fût la critique de l'ouvrage de M. Guérin du Rocher accompagnée du panégyrique et du portrait, le tout à publier par le savant M. Dinouart. De cette hypothèse il résulte que ces deux savants décemment ne peuvent plus en faire qu'un. A ce savant, ajoutez M. de Guignes, cela fait tout juste deux savants par cette règle d'arithmétique que qui de 3 tire 1, reste 2, à moins que pour nombre, ils n'adoptent le savant de La Harpe, le savant Voltaire, le savant Anquetil.

Ainsi, voilà ce que le Journaliste ecclésiastique appelle *tous nos savants*. Ces MM. ayant les leurs, ils ne peuvent trouver mauvais que nous ayons les nôtres.

Or, il faut certainement que tous ces savants de MM. Dinouart et du Voisin ne soient pas de la même trempe que les nôtres; nous en pourrions nommer une soixantaine, dont la plupart sont très-distingués, qui font de *l'Histoire véritable* l'objet de leur admiration et de leurs éloges. Il n'a fallu que leur bien mettre sous les yeux les preuves et même les principales étymologies, pour les convaincre de l'indubitable certitude de la découverte; au point que plusieurs ayant reconnu le vrai, ont abandonné des systêmes qu'ils avoient adoptés et les ouvrages mêmes qu'ils avoient composés sur ces objets d'érudition. Il y en a même qui ont porté l'exactitude ou plutôt le scrupule jusqu'à vérifier dans les sources chaque trait, chaque citation, chaque étymologie; ce sont là des savants tels qu'il les faut pour apprécier l'ouvrage. Aussi après ces examens si réfléchis, si rigoureux, ont-ils fini par être *de nos savants* [1].

Si M. de Guignes n'eût pas eu à défendre sa colonie égyptienne transplantée en Chine, selon son systême, par le grand *Sésostris*, que M. Guérin du Rocher a démontré être *Jacob*, il eût été, nous le gageons, de nos savants.

« Dans tous les ouvrages de M. du Voisin on trouve » un profond et exact théologien. »

Grâce à M. Dinouart, voilà l'église gallicane qui va se glorifier d'un nouveau Bossuet, profond et exact théologien dans *tous ses ouvrages*; à entendre le Jour-

[1] V. Journ. hist. et litt. du Luxemb. 15 oct. 1779.

naliste trompette, ne diroit-on pas que la dissertation de M. du Voisin sur le *Labarum*, qui, dit-on, *est* ROBE D'EMPRUNT, — et celle sur l'authenticité des *livres du nouveau Testament*, qui n'ont assurément pas fait grande fortune, sont des chefs-d'œuvre à mettre en parallèle avec les ouvrages des Bossuet, des Abadie, des Jacquelot, des Warburthon, des Hooke, des Bergier, des Bullet et de plusieurs autres qui ont traité en grand, avec une *profondeur* de génie, une *exactitude* de raisonnements, et une *supériorité* de lumières universellement reconnues, les preuves de la religion que de foibles compilateurs ne nous présentent souvent ensuite qu'en abrégé et affoiblies par extraits.

Nous ne dissimulerons pas à M. du Voisin que nous n'avons lu avec quelque attention que ses deux *chapitres contre M. Guérin du Rocher*, parce qu'en parcourant sa brochure, il nous a paru, ainsi qu'à plusieurs personnes qui ont eu le loisir de l'examiner, que ce n'étoit qu'une compilation manquée, trop abrégée, trop incomplète d'une partie des preuves, des objections, et des réponses qu'on a coutume d'exposer et de développer dans les traités de théologie et dans les ouvrages consacrés à la défense de la religion. On ne s'arrête pas à de si foibles ruisseaux, lorsqu'on n'y trouve qu'une si petite partie de ce qu'on a puisé dans les grandes sources.

Cependant quelques coups d'œil jetés au hasard, sont tombés sur certaines assertions qui, examinées de sang-froid, nous autorisent au moins à douter si M. du Voisin ne s'est pas encore donné trop de *licence* sur certains articles; on va juger de la pièce par quelques échantillons.

« Les institutions *admirables de Lycurgue* (dit-il

» p. 505), les maximes politiques, et la discipline
» militaire des romains, étoient propres sans doute,
» à former des nations heureuses et florissantes, en ins-
» pirant aux citoyens la frugalité, le courage, le res-
» pect pour les lois, et surtout *un amour pour la li-*
» *berté*, PORTÉ SOUVENT JUSQU'AU FANATISME. Telles
» étoient LES VERTUS que l'histoire nous fait admirer
» dans les anciennes républiques.

» Mais la vertu des Israélites formés par les lois de
» Moïse, étoit une vertu purement religieuse fondée
» sur la connoissance et le culte du vrai Dieu.

» Or, à ne considérer les choses que dans l'ordre
» naturel, et en faisant abstraction de toute providence
» extraordinaire, *il ne paroît pas que* LE CULTE DU
» VRAI DIEU *puisse avoir quelque influence politique*
» sur le bonheur d'une nation.

» Avant la corruption introduite par la philosophie
» d'Epicure, *le polythéisme conservoit* TOUS *les princi-*
» *pes religieux nécessaires au maintien de la société*
» *civile; et l'on ne voit pas*, par exemple, en quoi *les*
» *institutions de Lycurgue*, en ne les envisageant que
» dans l'ordre politique, EUSSENT ÉTÉ MEILLEURES,
» SI AU LIEU DE SACRIFIER A TOUS LES DIEUX DE LA
» GRÈCE, SPARTE N'EUT ADORÉ QUE LE VRAI DIEU.

» Dans ces législations, uniquement occupées de la
» prospérité de l'Etat, la première loi étoit le bien
» public. »

Est-il bien vrai que, *dans l'ordre naturel, le culte du vrai Dieu* ne puisse avoir aucune influence (*même politique*) sur le bonheur d'une nation? qu'il soit indifférent pour un gouvernement humain, d'avoir une vraie ou une fausse religion? Montesquieu qui parle de la religion, non comme *théologien*, mais comme *po-*

litique [1], Montesquieu lui-même n'a pas osé être de cet avis, il a au contraire avancé et prouvé par des faits cette proposition.

« Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne » semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait » encore notre bonheur dans celle-ci. (L. 24, c. 3.) »

Il a avancé et prouvé (l. 24, c. 6), que les principes du christianisme, qui est la perfection de la *religion naturelle* (déf.), bien gravés dans le cœur, seroient infiniment plus forts que ce *faux honneur* des monarchies, *ces vertus humaines des républiques, etc., etc.*

Il a avancé et prouvé (l. 24, c. 2) « que quand » il seroit inutile que les sujets eussent une religion, » il ne le seroit pas que les princes en eussent, et blan» chissent le seul frein que ceux qui ne craignent pas » les lois humaines peuvent avoir..... qu'un prince » qui aime la religion et qui la craint, est un lion qui » cède à la main qui le flatte, ou à la voix qui l'ap» paise; que celui qui craint la religion, et qui la hait, » est comme les bêtes sauvages, qui mordent la chaîne » qui les empêche de se jeter sur ceux qui passent; » et que celui qui n'a point du tout de religion est » cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lors» qu'il déchire et qu'il dévore. »

Qui peut disconvenir qu'il appartient bien plus à la véritable religion qu'à aucune des fausses, d'être un motif réprimant; que la vérité est toujours un principe plus solide, et un ressort plus puissant que le mensonge?

Comment donc M. du Voisin a-t-il pu imaginer que *les institutions de Lycurgue n'eussent pas été meilleures*

[1] Espr. des lois, liv. 24, c. 1.

avec la religion véritable, qu'avec l'idolâtrie et la superstition ?

Eh quoi ! il osera soutenir que la connoissance, *et le culte du vrai Dieu*, du Dieu juste et saint, vengeur du crime, rémunérateur de la vertu, ne sera pas plus efficace pour inspirer à ceux qui gouvernent, l'équité, la modération, l'horreur de la tyrannie et de l'oppression ; et à ceux qui vivent sous leurs lois, la soumission, la fidélité, l'amour de la patrie, et par conséquent, pour contribuer à la paix, à la tranquillité, au *bonheur d'une nation*, au *bien public*, à la *prospérité de l'Etat*, que le culte insensé de tant de dieux monstrueux qui donnent l'exemple de tous les vices et de tous les crimes, d'un Jupiter capricieux, adultère, incestueux ; d'un Mercure voleur, d'une Vénus, etc. ?

Ces réflexions n'embarrassent pas M. du Voisin ; le *polythéisme*, dit-il, *conservoit tous les principes religieux nécessaires au maintien de la société civile.*

Assertion sans preuve, et d'une fausseté scandaleuse.

Le polythéisme dégradant, et par conséquent, comme le dit un saint Père, anéantissant la Divinité (*pluritas numinum*, *nullitas numinum*), par-là même altéroit et détruisoit en quelque sorte dans leur source tous les principes religieux, et s'il s'en conservoit parmi les idolatres, malgré le polythéisme, c'étoient des vestiges de la religion primitive, des restes de la loi naturelle que le polythéisme n'avoit pu entièrement effacer dans certaines âmes.

Le polythéisme qui *n'arrêtoit pas* toujours *la main*, et qui *abandonnoit* toujours *le cœur* [1], non-seule-

[1] Montesquieu.

ment ne combattoit pas, mais favorisoit une foule de principes aussi pernicieux que superstitieux, et par suite, les vices et la corruption des mœurs, qui sont *assurément très-contraires* au maintien de la société civile.

« Combien de fois a-t-il fallu *conserver* les mœurs » contre la religion païenne, et la corriger *par les lois* » *civiles* [1]; la religion acheva de corrompre ce que son » opulence (de Corinthe) lui avoit laissé de mœurs; » elle érigea un temple à Venus, où plus de mille cour- » tisanes furent consacrées [1]. »

Indépendamment de la philosophie d'Epicure, le polythéisme étoit, de sa nature, très-capable d'introduire la corruption; et n'est-ce pas le polythéisme même qui a contribué à faire naître la philosophie d'Epicure?

Le polythéisme étoit le fonds de l'idolâtrie; le fonds de l'idolâtrie étoit, dit M. Bossuet, *une ignorance brutale*, et une *entière dépravation du sens humain. Son extravagance.... un si grand renversement du bon sens montre combien le principe étoit gâté*; « elle étoit faite » pour le plaisir, les divertissements, les spectacles, » et enfin la licence même y faisoient une partie du » culte divin, et il n'y avoit aucun endroit de la vie » humaine d'où la pudeur fût banie avec plus de soin » qu'elle l'étoit des mystères de la religion [2]. »

Il nous est aisé de prouver à M. du Voisin que tous ces abus et ces désordres enfantés par le polythéisme, remontent au temps d'Hésiode et d'Homère, et sont par conséquent bien antérieurs à Epicure; nous pourrions citer en particulier, le témoignage de Platon

[1] Montesquieu, liv. 24, c. 14.
[2] Disc. sur l'Hist. univ.

que nous avons actuellement sous les yeux. Nous nous contenterons de rappeler à M. l'Abbé une autorité qui doit lui être plus familière, puisqu'elle se trouve dans une leçon du Bréviaire tirée du chapitre 14 du livre de la Sagesse [1]; *et non suffecerat errasse circa Dei scientiam.... aut enim filios suos sacrificantes, aut...... neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt, sed alius occidit. Omnia commissa sunt; sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus... nuptiarum inconstantia, etc....* INFANDORUN ENIM IDOLORUM CULTURA OMNIS MALI CAUSA EST, ET INITIUM ET FINIS.

Or, quoi de plus contraire au gouvernement politique, dont l'objet est de réprimer les passions des hommes que l'entière dépravation du sens humain *le renversement du bon sens, la licence...... l'extravagance.....* en un mot, la *cause*, le *commencement* et la *fin de tout mal?* Salomon étoit bien avant Epicure, et cette corruption avoit précédé Salomon.

Proposer des modèles divins, souillés eux-mêmes de ces passions, n'est-ce pas les autoriser?

De plus, il nous est évident que M. du Voisin qui nous parle tant d'*influence politique*, de l'*ordre politique*, ne s'y entend pas plus qu'aux étymologies hébraïques. Car dire que le *monothéisme*, ou le culte du seul vrai Dieu, n'a pas plus d'*influence politique*, c'est-à-dire, n'est pas d'un plus grand secours pour le gouvernement que le *polythéisme*; c'est ignorer ce premier principe, ce principe essentiel et fondamental du gouvernement:

Que dans tout gouvernement, soit que la souverai-

[1] Brev. Paris. fer. 6, hebd. XI post Pent.

neté réside dans un seul, ou dans plusieurs réunies en corps, *il faut toujours qu'il y ait unité.* Or le polythéisme présente une pluralité de dieux divisés, souvent opposés, et qui se combattent, parce que le pouvoir et l'autorité sont inégalement partagés entre eux. Le polythéisme donne donc atteinte au principe fondamental. D'ailleurs le seul vrai Dieu est le principe, la source et le modèle de toute autorité et de toute souveraineté : *omnis potestas à Deo.*

Quelle idée M. du Voisin s'est-il encore formée de l'*ordre naturel*, lorsqu'il nous dit : à ne considérer les choses que DANS L'ORDRE NATUREL, *il ne paroît pas que le culte du vrai Dieu*, puisse avoir quelque influence politique *sur le bonheur d'une nation ? etc.*

Eh quoi ! le vrai Dieu n'est-il pas le premier principe, la base nécessaire, le fondement essentiel et unique *de l'ordre naturel* ? Peut-il donc jamais être étranger, ou indifférent, ou inutile à l'ordre naturel ?

N'est-il pas contre l'*ordre naturel*, même en faisant abstraction de *toute providence extraordinaire*, D'EXCLURE DE L'ORDRE NATUREL, *le principe* fondamental et essentiel *de* L'ORDRE NATUREL ?

Or, ce qui est contre *l'ordre naturel* ne peut-il et ne doit-il jamais être un obstacle au bonheur d'une nation ?

N'est-il pas de l'*ordre naturel* que l'homme se dirige dans la société par les principes de la loi naturelle ? Le premier principe de cette loi est, sans contredit, le culte du vrai Dieu. Enfin, sans la connoissance et le culte de ce Dieu suprême, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu, cette loi naturelle est sans sanction, et par conséquent sans force pour maintenir les hommes et les sociétés dans l'*ordre naturel.*

Que n'aurions-nous pas encore à dire sur ces institutions de Lycurgue que M. du Voisin trouve admirables, sans restriction, quoique ce législateur ait prescrit que les filles portassent des robes très-immodestes, fissent les mêmes exercices que les garçons, *dansassent* nues comme eux, et dans les mêmes lieux; ce qui fait dire à M. de Montesquieu, que non-seulement *les lois de Sparte ôtoient aux parents les sentiments naturels, mais qu'elles ôtoient la pudeur même à la chasteté;* quoiqu'il ait fait un règlement barbare contre les enfants foibles ou mal conformés, sans parler du prêt des femmes, et de plusieurs autres lois blâmables? Que n'aurions-nous pas à dire sur *cet amour de la liberté, porté souvent jusqu'au fanatisme*, philosophiquement érigé en vertu, et mis en parallèle avec les vertus formées et dirigées par la véritable religion? etc.

Nous savons tout ce que l'auteur pourroit dire pour s'excuser, si nous voulions déférer à la censure cet aveu que personne ne l'a chargé de faire aux incrédules (page 467).

« Le code des lois (de Moïse) renferme des *dispo-*
» *sitions bizarres*, des INSTITUTIONS DANGEREUSES,
» des principes contraires *aux maximes de la politi-*
» *que*, et à la conduite des législateurs; malgré CES
» DÉFAUTS dans la constitution, la république qu'il a
» fondée a subsisté plus long-temps, etc. » Propositions contradictoires avec celles-ci qui les précèdent immédiatement.

« La sublimité de sa doctrine, la pureté de sa mo-
» rale, la sagesse de ses lois, la beauté de ses écrits,
» lui assurent une place distinguée parmi les plus
» grands hommes de l'antiquité. »

Il nous dira, et nous dit en effet, que c'est pour prou-

ver aux incrédules que Moïse n'a pas suivi les principes de la politique humaine.

Nous ne voulons pas non plus incidenter sur ce qu'il appelle (p. 507) « le systéme de législation » mosaïque, où il prétend faire remarquer une *sorte* » *d'opposition* entre le caractère des lois particulières, » qui forment le code civil, et le caractère des lois » générales, qui forment le code politique des Hé- » breux, etc. »

Cependant quelques lecteurs ont trouvé que toutes ces questions, si bien traitées dans d'autres ouvrages, ne sont ici ni clairement exposées, ni solidement prouvées, ni suffisamment développées, et qu'elles laissent tant de louche, de confusion et d'embarras dans l'esprit de ceux-mêmes qui voudroient justifier l'auteur, qu'on est tenté de l'accuser sinon de *licence*, du moins de légèreté et d'exactitude dans la manière dont il traite les matières de l'Ecriture, et la cause de la religion [1].

[1] On vient de nous communiquer quelques observations faites par un savant des plus célèbres. Les premières nous font deviner une des raisons pour lesquelles M. du V. ainsi que M. Din. n'aiment point les *rapprochements* d'où suivent des *dévoilements de plagiats*.

« Je suis tout occupé, dit-il, de la seconde lecture de l'*Histoire véritable* que je viens de comparer avec les deux cha- » pitres de M. L. du V., dont le livre m'est tombé depuis peu » entre les mains. Le livre est un abrégé assez bien écrit, mais » trop court et trop peu développé pour l'importance du sujet » qu'il embrasse. L'auteur a profité des préfaces de M. Chais » sur la Bible, au point d'en transcrire des morceaux. (*Voyez* » Chais, p. CXL, CXLVIII, etc., et M. L. du V. p. 35, 41, 48, » etc.) Il a aussi tellement lu le livre de M. L. Hooke, qu'en » plusieurs endroits il n'a fait que traduire du latin en françois. » (*Voyez* surtout la législation de Moïse et la sanction de ses » lois, Hooke, 8, 242, 296, etc.) Sa réfutation des conjectures

Qu'on lise l'ouvrage de M. l'abbé Guénée (Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire), où la législation de Moïse est justifiée. Quelle différence entre cet écrivain

» de M. Astruc, n'est qu'un abrégé de la dissertation de M. Ron-
» det, auquel il renvoie; mais ce morceau est trop succinct pour
» un objet de cette conséquence. Je ne prétends pas au reste dé-
» primer cet ouvrage qui peut être utile; je me propose seulement
» de marquer en peu de mots ce que je pense des chapitres VI
» et VII, où est comprise la critique de l'*Histoire véritable*. J'ai
» jeté sur le papier... quelques observations sur cette matière...
» pour mon instruction, et pour répondre de bouche à ceux qui
» se préviendroient contre cet ouvrage... Mais je ne peux en mar-
» quer ici que les sommaires, en déclarant, avant tout, que cet
» ouvrage m'a paru un des plus forts, des plus savants, des plus
» ingénieux qui soient sortis de la presse depuis deux siècles;
» il est en même temps très-utile et très-agréable à quiconque
» aime la vérité consignée toute entière dans les livres saints;
» mais il faut le bien lire et faire une grande attention, surtout
» aux observations préliminaires, c'est ce que n'a pas fait, à ce
» que je crois, M. L. du V.

» Il objecte d'abord que l'auteur prive la religion des tradi-
» tions *parallèles* contenues dans l'histoire profane. Ce terme
» de *parallèles* jetteroit bien plutôt des soupçons sur l'Histoire
» Sainte, qui devroit aussi être parallèle à des fables. Je discute
» au long ce point-là.

» Il dit, qu'au lieu de prendre l'histoire des Juifs pour le ca-
» nevas de leurs fables, les Egyptiens pouvoient inventer eux-
» mêmes leur histoire, *et donner l'essor à leur imagination,*
» *comme ont fait tant d'imposteurs.* Je réponds que nul imposteur
» ne suppose jamais des faits apocryphes que d'après quelques
» histoires véritables, comme il n'y a point de fausse monnoie,
» que parce qu'il y en a de vraie. Toujours le vrai précède le
» faux; et dans une si grande antiquité, quel autre canevas d'his-
» toires, de lois, de religion pouvoient avoir les prêtres d'E-
» gypte que ce qu'ils pouvoient trouver chez les Hébreux! ce
» point entraîne encore des discussions.

» M. du V. prétend que le système de l'*Histoire véritable* porte
» sur trois suppositions qu'il attaque, et je réponds que l'auteur
» de cette *Histoire véritable* part toujours de deux principes, de
» la fausseté des histoires égyptiennes et des rapprochements

et le théologien de M. Dinouart? Avec quelle clarté et quelle précision, le premier a « démontré que les par» ties de la législation mosaïque annoncent la haute et

» de l'Histoire Sainte. Une des prétendues suppositions sur les» quelles il insiste, est que Cambyse ait enlevé les annales d'E» gypte; il tâche de jeter des soupçons sur ce fait, et de faire » croire qu'on l'a confondu avec le ravage fait par Artaxerxès» Ochus. Ensuite, de ce qu'il y avoit des livres d'histoire au » temps de ce dernier prince, il veut conclure que Cambyse n'en» leva point les annales d'Egypte, et qu'ainsi les prêtres ne fa» briquèrent point l'Histoire fabuleuse dans l'intervalle de Cam» byse à Hérodote.

» J'observe, 1.° que l'enlèvement des livres sous Cambyse est » fondé et admis par l'Histoire universelle des Anglais, par » Pluche et par Newton. (*Voyez* Newton, p. 287, qui croit aussi » que les archives d'Egypte avoient bien souffert sous les Ethio» piens et les Assyriens.) Si j'étois dans une bibliothèque, j'en » trouverois bien d'autres : 2.° que le raisonnement sur Arta» xerxès-Ochus est nul. Cambyse enlève les annales d'Egypte; » les prêtres en fabriquent de nouvelles, ils racontent leur his» toire à Hérodote cent ans après Cambyse; et quatre-vingts ans » après, Artaxerxès-Ochus pille encore les temples, enlève les » livres qui étoient tous entre les mains des prêtres, et non ré» pandus de toute part comme ceux de Chine au temps de la » persécution de Tsin-chi-hoang. Quelle difficulté y a-t-il à con» cevoir cela? Je traite ce morceau assez au long.

» M. l'abbé du Voisin doute que les prêtres égyptiens aient pu » avoir communication des livres hébreux, ou les entendre. C'est » ignorer deux choses; la première, que, dès les premiers temps de » la captivité de Babylone, quantité de Juifs se retirèrent en » Egypte, que Nabuchodonosor dispersa quantité d'Egyptiens » dans son empire, où ils durent avoir quelque commerce avec » les Juifs. La seconde, que la langue égyptienne étant dérivée » de la langue hébraïque, il ne fut point impossible que quel» ques prêtres égyptiens sussent assez d'hébreu pour consulter » les livres saints et les altérer. Ici est une sorte de disserta» tion sur les rapports anciens entre l'hébreu et l'égyptien.

» M. du Voisin ne fait pas assez d'attention à un principe bien » fondé en lui-même, et d'un grand usage dans l'*Histoire véri» table*; savoir, que les fabricateurs de l'histoire d'Egypte ont » dû mettre des lacunes dans leur ouvrage, quand l'Histoire

» divine sagesse du législateur; que ses dogmes sont » raisonnables et sublimes; ses préceptes religieux et » moraux, saints et purs, ses lois politiques, militaires

» Sainte ne dit rien de l'Egypte; les faiseurs de contes travaillent » toujours d'après quelques faits véritables; quand le canevas » leur manque, leur méthode est de ne rien dire. Par-là l'au- » teur de l'*Histoire véritable* explique, pourquoi il y a tant de » rois anonymes dans les listes égyptiennes; pourquoi dans les » listes d'Hérodote, Mœris est si moderne par rapport à Ménès; » pourquoi les prêtres égyptiens n'ont point mis à contribution » les livres saints, qui suivent ceux de Moïse jusqu'au règne de » Salomon; pourquoi le schisme et la dispersion des dix tribus » se trouvent rapprochés dans l'histoire prétendue de Psammiti- » que, et des douze rois, et de Séthon.

» Dans toute sa critique, M. du Voisin se récrie beaucoup con- » tre ce qu'il appelle des *subtilités grammaticales*, des étymolo- » gies fausses, des rapports arbitraires, des *allusions forcées*; » on peut même dire que toutes ses observations se réduisent à » ce point de controverse. J'observe à mon tour, 1.° qu'il n'est » pas possible de traiter ces sortes d'antiquités sans examiner, » si les noms, les lieux, les faits sont rendus d'une manière » analogue aux langues, aux temps, aux principes de la religion » et de la raison : 2.° que tous les critiques qui ont de la répu- » tation en ce genre, les Cappel, les Bochart, les Houbigant et » quantité d'autres, ont cherché la vérité sous l'écorce des mots, » qu'ils ont comparé les langues, qu'ils ont restitué les vraies » leçons, qu'ils ont fait disparoître par-là les difficultés de la » chronologie, qu'ils ont purgé l'histoire de quantité d'erreurs : » 3.° qu'il n'est pas question de reprocher à l'auteur de l'*His- » toire véritable* sa méthode et le progrès de sa marche, mais de » voir si ses principes, ses rapprochements, ses dévoilements » sont capables de dissiper les fables qui obscurcissent l'histoire » des anciens temps. Tout ceci est traité fort au long, parce » que le critique insiste sans cesse sur cet article.

» La ressemblance de l'histoire de Ménès avec celle de Noé » est si grande que M. du Voisin paroît en être frappé, mais il » ne laisse pas d'ajouter que Ménès, premier roi d'Egypte, n'est » pas Noé, mais que c'est *Mesraïm petit-fils de Noé*. Cependant » pourquoi Ménès et non Mesraïm est-il donc à la tête de toutes » les listes égyptiennes? Pourquoi tous les traits de Ménès pa- » roissent-ils donc calqués sur ceux de Noé? Ajoutons l'identité

» et civiles, sages, équitables, douces; ses lois mêmes
» rituelles, fondées en raison; que toutes en un mot
» sont admirablement calculées sur les desseins et les

» de Mesraïm avec Mœris, si bien prouvée dans l'Histoire véri-
» table, et si foiblement attaquée par M. du Voisin.

» L'article des trois cent trente rois est extrêmement ingé-
» nieux dans cette *Histoire*. Les chronologistes sont fort embar-
» rassés quand ils en viennent à ces trois cent trente rois. New-
» ton dit qu'ils ont été multipliés par *corruption*; M. Dinouart
» *à cause de neuf dynasties collatérales et existantes, avant même*
» *Sésostris* qu'il dit fils du Pharaon qui périt dans la mer Rouge.
» Je fais voir que tout ceci est absurde, au lieu que l'élévation
» de trois à trente, puis à trois cent est fort vraisemblable. Les
» cinquante-deux rois de Diodore s'expliquent aussi heureuse-
» ment.

» Sur Sésostris, M. l'abbé du Voisin avoue que cet article est
» un *chef-d'œuvre d'adresse et de sagacité*, mais il défie quicon-
» que de deviner que le type de Sésostris est le patriarche Ja-
» cob. Je le crois bien, parce que dans un tissu de fables on ne
» sait à quoi se prendre. Je défierois bien aussi quiconque de
» deviner, sans M. Newton, que Bacchus, Osiris et Sésostris
» sont un seul et même personnage; mais je crois que si un lec-
» teur attentif et impartial lit les trois cents pages de l'Histoire
» véritable sur Sésostris, il n'aura pas de peine à reconnoître
» l'identité de Sésostris et de Jacob. Il en est de même des au-
» tres traits de l'histoire égyptienne, je n'en omets aucun dans
» mes observations sur les deux chapitres de M. du Voisin. Cet
» abbé que je crois d'ailleurs homme de mérite, s'est laissé pré-
» venir, comme quelques autres, contre l'*Histoire véritable*,
» parce qu'on s'est accoutumé à croire qu'indépendamment des
» livres saints, l'ancienne histoire d'Egypte est vraie et authen-
» tique. On auroit dû penser autrement, si l'on eût fait réflexion
» qu'une histoire, qui, prise en elle-même, est un cahos de fa-
» bles, et qui ne conserve aucun roi, aucun fait de l'Histoire
» Sainte, malgré les rapports qu'ont eus les Hébreux avec l'E-
» gypte, est toute seule, et en elle-même une chose ridicule et
» un objet de mépris. Je dois dire encore que l'auteur a placé à
» la fin de son second volume un morceau excellent sur la vie
» future : 2.° qu'il y a dans le livre de M. du Voisin une note
» qui n'est pas solide sur χειρομακτρον. Je n'écris ceci (ajoute
» le savant), que pour témoigner le cas que je fais de l'ouvrage

» vues du législateur, sur les circonstances des temps,
» des lieux, du climat; sur les inclinations des Hé-
» breux, et les mœurs des peuples voisins; qu'il n'y a
» dans cette législation, rien qui contredise les lois de
» la nature ou celles de la vertu; que tout y respire la
» piété, la justice, l'honnêteté, la bienfaisance; que
» l'objet, l'ancienneté, l'origine, la durée de cette
» législation, les talents et les vertus du législateur,

» Que l'auteur prenne garde de conserver sa santé au milieu de
» cette mythologie. Je demande bien à Notre-Seigneur qu'il
» ne coupe pas sitôt le fil d'une vie toute consacrée à rendre
» hommage aux livres saints qui sont la parole adorable de
» Dieu. »

L'auteur du Catéchisme philosophique (Journal Hist. et Litt. de Luxembourg, 15 octobre 1779), en rendant compte de l'*Essai historique et critique* de M. Baer sur les Atlantides, ouvrage excellent qui, à la honte de notre littérature, n'a eu aucun débit dans Paris où il a été d'abord imprimé, et qui est accueilli, traduit et réimprimé en Allemagne, s'exprime ainsi : « Ce qui peut
» servir particulièrement à lui assurer (à M. Baer) le suffrage
» des savants, c'est le rapport des observations de M. Baer avec
» celles de M. l'abbé Guérin du Rocher. Ce dernier ayant dé-
» montré que l'ancienne histoire (*en partie*) n'étoit qu'une al-
» tération de l'histoire des patriarches, il résulte de cette dé-
» couverte un groupe de lumière qui rejaillit d'une manière
» directe sur l'assertion de M. Baer... Je dis *démontré*; on me
» permettra l'usage de ce mot à l'égard du système établi dans
» l'excellente Histoire des temps fabuleux, dont j'ai déjà eu oc-
» casion de parler plusieurs fois. Je ne crois pas que des faits aussi
» reculés dans l'antiquité des temps puissent être discutés avec
» plus de sagacité et de lumières... Plus d'une fois j'ai eu occa-
» sion de parler des impostures de l'histoire ancienne. Tandis
» que des critiques à brillantes prétentions s'épuisent en repro-
» ches contre les moines qui ont un peu défiguré l'histoire de
» quelques hommes célèbres dans les fastes de l'Eglise, à peine
» trouve-t-on quelque savant qui ose citer au jugement du sens
» commun, les auteurs de tant de fariboles, que leur haute an-
» tiquité a rendus respectables aux yeux du vulgaire. M. du Ro-
» cher pour avoir osé le faire, s'est vu en butte à l'humeur de gens
» asservis aux préjugés. »

» le respect de tant de peuples, etc. tout concourt à
» en prouver l'excellence ; que les d'Aguesseau, les
» Bacon et d'autres grands hommes, l'ont admirée,
» l'ont regardée comme la première source du droit
» divin et humain, etc.[1] »

Il ne faut pas disputer des goûts, on trouve plus de netteté, de profondeur, d'exactitude, de précision, et de justesse dans l'auteur *des lettres de quelques Juifs*, que dans *le profond et exact théologien*, qui selon M. Dinouart a *apprécié* le système de M. Guérin du Rocher *à sa juste valeur.*

Revenons et voyons à quoi se réduit cette *appréciation*; nous avons démontré dans nos observations, que M. du Voisin, copiste et amplificateur de M. de Guignes, 1.° n'a pu ni osé attaquer le fonds de l'ouvrage de M. du Rocher. 2.° Qu'il n'a pu détruire ni même entamer les preuves d'aucun rapprochement. 3.° Qu'il a constamment représenté l'ouvrage comme ne portant que sur des étymologies, tandis qu'il est établi sur des faits, des traits et rapports qui forment des preuves invincibles, indépendamment des étymologies. 4.° Qu'il a condamné, sans connoissance et sans preuve, toutes les étymologies de M. du Rocher comme fausses et incertaines, quoique la plupart soient prouvées certaines et indubitables. 5.° Que, n'ayant pu attaquer le fait de la découverte de M. Guérin du Rocher, il a cherché à en contester la possibilité, et qu'il ne l'a combattue que par des infidélités, des falsifications, des faussetés, des sophismes et des bévues sans nombre ; en un mot, que presque partout il a eu la mauvaise foi de faire dire à M. du Rocher ce qu'il ne dit pas, et de

[1] V. Lettres de quelques Juifs, T. 1, in-8.° 3.e édit. p. 251, 268, 270, etc. T. 2, p. 8, 9, 10, etc. p. 73, etc.

ne lui pas faire dire ce qu'il dit en effet, en supprimant ou dénaturant ses preuves; de sorte que, pour donner une idée des attaques de M. du Voisin contre l'Histoire véritable, il suffiroit d'appliquer à sa critique les qualifications que lui-même a données aux objections de Voltaire contre les livres de Moïse; c'est de part et d'autre, *frivoles objections* [1], *vaines critiques... sophismes... mauvaise foi... bévues... déclaration violente et peu judicieuse... fausse logique...* On auroit droit d'ajouter comme lui (page 33), *je ne suis point étonné qu'il ait des liseurs assez ignorants pour en croire M. du Voisin sur sa parole.* Mais j'admire qu'il se trouve assez peu *jaloux de sa réputation pour imprimer une pareille critique... où il y a plus de malignité que d'érudition* (pag. 56)... A quoi donc se réduisent ces *objections si triomphantes?* A prouver que M. du Voisin n'entend pas l'hébreu. *Nous le savions...* (p. 81.)

En deux mots, plus de cent soixante [2], tant infidélités, altérations, faussetés, falsifications, que sophis-

[1] Termes de M. du Voisin contre Voltaire.

[2] Nous observons à M. du Voisin que ce n'est point ici une de ces exagérations du style déclamatoire, comme celle-ci : *pas un fait qui ait la moindre ressemblance, etc.* Nous avons eu la curiosité de faire un relevé. Le calcul le plus simple nous a d'abord produit un nombre de deux cent soixante-dix-neuf que nous avons généreusement réduit à un compte rond de deux cent soixante. Nous avouons que le public a droit de nous taxer d'inexactitude, car il y a telle fausseté qui seule en vaut et en renferme un très-grand nombre d'autres. Celle-ci, par exemple, *pas le moindre trait de ressemblance!* on peut l'évaluer au moins à trois cents. Cette autre, *tous les dévoilements ou rapprochements ne portent que sur des étymologies*, en contient bien quelques centaines, etc. Un second calcul nous a donné un total de plus de deux mille cinq cents.

M. de Guignes à vue de pays, n'est pas tout à fait si riche en ce genre, et c'est apparemment pour cette raison que M. du

mes, assertions sans preuve, contradictions, bévues, traits de mauvaise foi, etc. dans l'espace de cinquante pages de la brochure *in*-12 de M. du Voisin.

Tel est le précis, la récapitulation de nos observations, telle est la critique de M. du Voisin appréciée à sa juste valeur, *selon nous et nos savants*, qui sont, il faut l'avouer, d'une espèce différente de ceux de M. Dinouart.

Pour achever de peindre son héros, M. Dinouart s'exprime ainsi : « Dans son style (de M. du Voisin) » on voit le caractère de son esprit et de son âme, cette » douceur, cette urbanité, ce TON MODESTE, qui com- » bat et renverse ses adversaires; mais sans insulter à » leur défaite. »

Il faut l'avouer, M. Dinouart fait ici à son ami un compliment d'une rare insipidité et d'une maladresse encore plus rare. Il faut parer ce coup d'encensoir, il seroit meurtrier; car si comme M. Dinouart le veut, l'on jugeoit de l'esprit de M. du Voisin par ses ouvrages et surtout par ses deux *fameux chapitres*, on lui croiroit un esprit bien léger, bien superficiel.

Quant à cette douceur, à cette urbanité, nous n'avons jamais eu l'honneur de voir M. l'abbé du Voisin;

Voisin *ne trouvoit pas ses critiques bien faites, et n'en étoit pas content.*

Plus de deux cent soixante et même de deux mille cinq cents inadvertances, distractions, etc. etc. dans l'espace de cinquante pages in-12. Nous ne savons qu'un expédient pour tirer d'embarras M. du Voisin, c'est de dire, *qu'il n'a prétendu que badiner, plaisanter.*

Après cela, s'il se trouvoit encore des journalistes qui osassent entreprendre la défense de ces *deux fameux chapitres*, n'auroit-on pas une nouvelle raison de répéter ce qui s'est déjà dit souvent, *qu'aujourd'hui, dans la littérature, presque tout n'est plus que charlatanerie, ânerie, piraterie, etc.*

ainsi sur la parole de M. Dinouart nous croyons que dans la société, sur son visage, il montre de la douceur et de l'urbanité; mais quand il vient nous vanter ce *ton modeste*, à nous qui avons lu les deux chapitres, et qui sommes indignés du ton leste, triomphant et persiffleur avec lequel il se porte pour agresseur du docte et modeste M. Guérin du Rocher, nous soupçonnerions M. Dinouart d'avoir voulu lui-même persiffler M. du Voisin si nous ne savions que la reconnoissance ne permettroit pas la plaisanterie au sévère abbé Dinouart.

Nous ne pouvons cependant disconvenir, qu'il n'ait un ton bien modeste, beaucoup de douceur et d'urbanité [1].

Mais à l'égard de qui? A l'égard de Voltaire et des autres ennemis de la religion? Il n'a certainement pas mérité, par la vigueur, la véhémence de son éloquence, et il n'a effectivement pas eu l'honneur d'essuyer le reproche de fanatismé et d'enthousiasme, que ces MM. prodiguent tous les jours à nos apologistes même les plus modérés.

S'il *combat* et *renverse* ces sortes d'adversaires, c'est sans insulter à leur défaite; soit, à la bonne-heure. Mais il réserve ses insultes pour ceux qui travaillent beaucoup mieux que lui, *à les combattre et à les renverser*.

En effet, dans les chapitres contre M. du Rocher, ce n'est plus ce *caractère* paisible, ce style lâche et froid; ce n'est plus *cette douceur*, *cette urbanité*, *ce* TON MODESTE; il s'échauffe, il s'échafaude, se tourne et re-

[1] Voici un échantillon de cette urbanité en parlant des Juifs répandus parmi nous, page 5. « Les enfants d'Abraham, *utiles » habitants de nos cités*, oublient, au sein du commerce et de la » paix, *les maux* que leur ont causés *l'avarice et le faux zèle » de nos pères.* »

tourne, s'agite et se tourmente, il fait des efforts pour se former un plan, il se surpasse, sa marche est rapide, son ton véhément et tranchant, ses sophismes *pressants*, son persifflage insultant. En un mot, ce n'est plus M. du Voisin, c'est un tout autre homme pour le style. On voit qu'il a la meilleure envie d'être malin, qu'il y va de tout son cœur et de toutes ses forces, pour *combattre* et *renverser* son adversaire ; et qu'il *insulte* de son mieux à sa prétendue *défaite*, et le tout comme nous l'avons remarqué, très-gratuitement.

M. Dinouart persuadé que le portrait d'un si grand homme doit figurer sur les quais, lui applique l'épigraphe que M. l'abbé de C. a mise à la tête des Mémoires philosophiques ; elle est prise d'Horace. Et M. Dinouart dans cette occasion n'ayant pas voulu être simplement plagiaire, y a ajouté, de son chef, et comme de sa façon, un pentamètre qui se trouve partout. Pour nous, nous croyons, sauf meilleur avis, qu'il ne faut pas se presser de faire graver M. du Voisin : il est encore trop jeune, dit-on, cet air de jeunesse ne va pas avec la gravité d'un savant et *profond* théologien ; lorsqu'il aura acquis plus de maturité, ses traits plus avantageusement formés deviendront peut-être plus ressemblants avec ceux de cette belle et magnifique inscription que l'amitié lui décerne.

L'a-t-il justifiée dans ses deux *fameux chapitres*, qui ont fait le sujet de nos observations ? Est-il bien vrai qu'il n'ait cherché que la vérité ? qu'elle ait été l'unique objet de ses soins, de son travail, de ses plus vifs empressements ? *Quid verum... curat, rogat.* Qu'il l'ait aimée au point de lui sacrifier tous les préjugés, toutes les prétentions, tous les intérêts de l'amour-propre ? *Omnis in hoc est.*

Est-il bien certain que dans son procédé et sa diatribe contre M. Guérin du Rocher qu'il a vu plusieurs fois, et à qui il auroit pu communiquer ses difficultés de vive voix, il n'ait blessé en rien une certaine délicatesse, une certaine bienséance? *Quid... decens*. Est-il fort honnête et fort décent d'aller d'une main téméraire ravager la moisson, les fleurs et les fruits d'un champ qu'un autre n'a défriché qu'à grands frais et avec des travaux immenses?

Pourquoi M. Dinouart au lieu de son trivial et inutile pentamètre, n'a-t-il pas pris le trait, qui, dans Horace, précède immédiatement le passage qu'il emprunte? *ludicra pono*. Auroit-il craint d'affirmer que M. du Voisin est incapable de donner dans le frivole, le superficiel et le ridicule?

S'il est vrai que M. du Voisin ne demande que la vérité, et qu'il la cherche avec tant de sincérité et d'ardeur, *rogat*, il doit nous savoir un gré infini de nos observations.

Il nous est revenu qu'il se préparoit à répliquer, si on lui répondoit. Nous l'attendons de pied ferme; mais, avant de nous condamner au désagrément de le confondre une seconde fois, nous exigeons qu'il démontre d'abord que nos réponses ne sont pas fondées : 2.° que, dans sa réplique, on puisse *au moins rencontrer quelques raisonnements raisonnables*. Si ces deux conditions manquent, nous protestons d'avance, et nous déclarons que nous sommes dispensés de perdre un temps précieux à lui répondre.

CHAPITRE VII.

Autorités favorables à MM. de Guignes et du Voisin.

MESSIEURS de Voltaire et de la Harpe avoient donné le premier exemple d'une attaque contre l'*Histoire véritable*; ils en ont parlé, comme de tant d'autres choses, sans la connoître.

M. Guérin du Rocher avoit relevé en passant certains écarts des philosophes mécréants, il a eu assez de zèle et de charité pour reprocher à leur patriarche, au PHILOSOPHE DE L'HISTOIRE, soixante ans de blasphêmes; c'en a été assez pour leur donner de l'humeur. Leur critique n'a été qu'une éruption éphémère de bile philosophique; ils sont plus que suffisamment réfutés par la charmante LETTRE *à M. de la Harpe, folliculaire des philosophes, en réponse à la critique contre l'ouvrage de M. l'abbé Guérin du Rocher, insérée sous le nom de M. de Voltaire dans le* 15e *n.° du Journal de politique et de littérature, etc.*

Nous avons encore ouï dire par hasard, que M. Anquetil, dans un avant-propos, on ne sait à quel propos, venoit aussi de dire des injures au savant auteur de l'*Histoire véritable*, qui ne le connoît pas, et qui peut-être n'a jamais entendu parler de M. Anquetil.

On reproche à la plupart des voyageurs de n'être pas scrupuleusement exacts dans leurs relations, et d'y mêler le plus souvent des faits supposés ou altérés, quantité de mensonges. Rien de plus aisé à ces Messieurs, venus de si loin, que de nous en conter, par la raison

toute simple qu'il ne nous est point du tout aisé d'aller sur les lieux vérifier les assertions et les faits.

Ayant appris par quelques journaux que M. Anquetil de retour des Indes, publioit quelques traductions des livres indiens; nous demandâmes, il y a environ cinq à six ans, à un homme d'une naissance et d'un mérite distingués, et très-instruit, qui a passé plus de vingt ans dans les Indes, et y a connu M. Anquetil, si ce nouvel auteur étoit habile, instruit et exact, et si on pouvoit s'en rapporter à ses ouvrages; la même question a éte faite tout récemment à une personne très-respectable revenue des Indes, et qui est versée dans les langues de l'Indoustan. D'après les réponses qui nous ont été faites, nous nous sommes décidés à ne point faire l'emplette des ouvrages de M. Anquetil, nous ne les lirons même pas.

Nous nous sommes seulement fait rendre compte par extrait des injures qu'il lui plaît de prodiguer, on ne sait pas pourquoi, à M. l'abbé Guérin du Rocher dans un écrit sur la législation orientale.

Très-certainement ce voyageur, avec sa littérature indienne, nous *en conte*, lorsqu'il nous dit que l'ouvrage de M. Guérin du Rocher *est sorti d'une imagination échauffée privée des lumières que peuvent donner la saine critique, la connoissance des langues et les monuments des anciens peuples.* Il y a cent à parier contre un, qu'un homme sensé qui s'exprime ainsi, n'a jamais lu l'ouvrage.

Est-ce à l'école des Brames que ce voyageur François a appris à porter ainsi à l'*aventure* de sa seule autorité des jugements nullement motivés sur les ouvrages des savants de France? Seroit-ce un des points de la *légis-*

lation orientale de trancher despotiquement en littérature, comme en politique?

Que notre aristarque indien s'accorde avec lui-même, car on nous dit qu'il tâche de réfuter Montesquieu, et de prouver que le despotisme n'existe point dans les Indes.

Il nous *en conte*, lorsqu'il affirme que M. l'abbé Guérin du Rocher a pris l'idée de son ouvrage dans un livre imprimé en 1721 à Amsterdam, intitulé : *Parallela* της χρονολογιας *et Historiæ Sacræ, etc.* Nous avons fait demander à M. l'abbé du Rocher s'il avoit connoissance de ce livre. M. Guérin du Rocher qui n'est rien moins qu'aventurier, a répondu qu'il n'avoit jamais connu cet ouvrage. Nous nous sommes adressés à un des bibliothécaires de Paris des plus à portée de nous le procurer, et toujours disposé à rendre service aux gens de lettres [1]; il s'est donné la peine de le chercher et de le demander à la bibliothèque du roi. Voici un extrait de la réponse qui lui a été faite par M. Joly, le 18 Juillet 1779 : « J'ai prié mon ami M. l'Abbé... de » faire la recherche du livre que vous me demandez, » lequel ne se trouve point dans notre océan, ni par » la matière, ni par le nom de l'auteur; il y a plus, » c'est qu'il n'a pu trouver le titre de ce livre dans au» cun des catalogues en réputation... Cependant le » livre, l'année, le nom de l'auteur... Amsterdam » 1721, *in*-8.°, devroient faire mettre la main des» sus... votre, etc. » Depuis, on a encore renvoyé le titre tel que le donne M. Anquetil et de nouvelles perquisitions ont été infructueuses.

A en juger par la notice que le critique indien nous donne de cet ouvrage, il nous *en conte* encore lorsqu'il

[1] M. Mulot, biblioth. de Saint-Victor.

dit qu'il y a trouvé l'idée de la découverte de M. Guérin du Rocher. De semblables assertions ne doivent jamais être hasardées sans preuves. Que M. Anquetil nous montre que dans cet ouvrage inconnu, *Sésostris* est *Jacob*, *Mycérinus Moïse*, *Protée Joseph*, *etc. etc.*, et alors nous délibèrerons si nous devons déposer les préjugés qu'on nous a inspirés contre ses pacotilles d'érudition indienne.

CONCLUSION.

Puisque, depuis deux ans que l'*Histoire véritable des temps fabuleux* paroît, tous ceux qui ont critiqué ou condamné cet ouvrage, n'ont pu ni osé attaquer ce qui en fait le principal et le fonds, et que tout ce qu'ils ont pu y opposer, et même tout ce qu'ils ont avancé contre quelques articles accidentels et accessoires, n'offre exactement qu'un tissu d'infidélités, de falsifications, de faussetés, de sophismes, de bévues, de contradictions et même d'injures (comme nous venons très-certainement de le démontrer); n'est-il pas évident que la découverte de M. Guérin du Rocher est à l'épreuve de la critique, et qu'il faut par conséquent qu'elle soit appuyée sur des preuves bien solides?

Il est donc vrai que l'*Histoire véritable des temps fabuleux* se trouve confirmée par les attaques de MM. de Voltaire, de la Harpe, de Guignes, du Voisin, Dinouart et Anquetil.

QUOD ERAT DEMONSTRANDUM.

TABLE DES ARTICLES
DE CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.


Digitized by Google

